DERNIÈRE ÉDITION



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12211 – 6 F — DIMANCHE 29-LUNDI 30 AVRIL 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les cadets du Parti communiste

Un 1er mai dans le désenchantement

Insatisfaction et malaise au PS

Le Parti socialiste réunit, les 28, 29 et 30 avril à Massy, dans l'Essonne, sa sixième conférence nationale « Entreprises ».

Si la tenue de cette conférence, à un mois et demi des élections européennes, doit permettre à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui clôturera cette manifestation, de faire la « *jonction* » avec les thèses socialistes sur l'Europe (notamment celle de « *l'espace social européen* »), la réunion de Massy survient, aussi, au moment où la gauche et le PS traversent une zone de fortes turbulences.

Alors que le CERES accentue (par la voix de M. Didier Motchane dans la revue *En jeu*) sa critique du gouvernement, l'écho des divergences au sein du PS se retrouve, d'une manière nécessairement assourdie, dans les rapports présentés par M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national chargé des entreprises (qui appartient à la majorité du PS) et par M. Pierre Carassus, secrétaire national adjoint (membre du CERES), qui, dans son texte, reprend les critiques de son courant contre la gestion gouvernementale.

Les débats eux-mêmes devraient faire apparaître le malaise de la base du PS, même si M. Jean-Paul Bachy souligne que les militants socialistes en entreprise, plus « *aguerris* », peuvent montrer une plus grande « *maturité* » dans la prise de conscience des contraintes économiques qui pèsent sur le gouvernement.

Reste l'insatisfaction évidente qui se manifeste sur le terrain. Insatisfaction face à un appareil d'Etat dont les militants ont le sentiment que la nature profonde n'a pas changé. Insatisfaction due aux progrès insuffisants dans la réalité sociale des entreprises, notamment nationalisées, quand il ne s'agit pas d'une aggravation.

On met l'accent, au PS, sur le déplacement, partiel, depuis le 10 mai 1981, du combat idéologique vers l'entreprise. « *Aujourd'hui, les vrais leaders de la droite, les plus redoutables, ce ne sont pas les politiques, ce sont les socio-professionnels* », souligne-t-on à la direction du PS.

Ainsi, l'échec de la campagne commune PS-PC sur les lois Auroux est mis, en partie, au compte du matraquage idéologique d'un patronat « *pour qui l'élargissement du droit économique ne peut se concevoir que sur les décombres du droit social* », alors que les socialistes mettent l'accent sur le lien entre le progrès économique et le progrès de la démocratie dans les entreprises.

Face à cette offensive, alors que les travailleurs, après la victoire de la gauche, ont eu la tentation de s'en remettre à l'Etat, la volonté politique du pouvoir est, selon les socialistes, insuffisante ; sa timidité est excessive, notamment là où il peut intervenir le plus directement, c'est-à-dire dans les nouvelles entreprises nationalisées. Parmi d'autres, le cas de la CGE est devenu, pour les socialistes, une sorte de contre-exemple, le cas-type où une hiérarchie formée au temps d'un « *patronat de combat* » ne s'est pas remise en cause et n'a guère été poussée à le faire.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(*Lire nos informations page 8.*)

Divisés face à la politique du pouvoir les syndicats ne croient plus à l'unité



Le 1er mai, c'est d'abord une fête, celle du travail. En 1984, pareille commémoration aurait pu prendre une valeur symbolique particulière puisque, à quelques semaines près, elle coïncide avec le centenaire du syndicalisme. Il n'en sera rien. Paradoxes et désillusions marqueront ce 1er mai 1984 et la fête aura un goût amer.

La crise économique dure et se durcit, obligeant le gouvernement de la gauche à mettre de côté ses promesses et à opter pour un réalisme qui suscite les mécontentements. Les licenciements et les suppressions d'emplois se multiplient, l'emploi salarié diminue, le pouvoir d'achat est laminé mais les syndicats loin de s'unir agissent en ordre dispersé.

Un autre symbole du 1er mai, celui de l'unité, disparaît. A l'exception notable de la Lorraine, où l'intersyndicale de la sidérurgie et des mines de fer a réussi à organiser une manifestation unitaire, la division sera au rendez-vous. CGT, CFDT et FEN défileront ensemble à Caen, à Dijon, en Avignon, mais [illegible] que des [illegible] qui ne sera pas unitaire.

La situation sera ainsi plus claire. En 1983 à Paris la CGT, la CFDT et la FEN avaient défilé en commun mais une telle manifestation unitaire était apparue bien illusoire tant les divergences restaient importantes entre les syndicats.

Les logiques de la CGT et de la CFDT face à l'aggravation de la crise s'opposant plus qu'elles ne se rejoignent, un côte-à-côte de MM. Krasucki et Maire aurait aujourd'hui davantage relevé du syndicalisme-spectacle que d'une authentique unité. Les temps changentn, chacun semble avoir pris son parti de la division et contrairement à ce qui s'était passé – en vain – en 1982 les partis de gauche ne sont pas intervenus auprès des syndicats pour leur demander de défiler ensemble.

Le 1er mai est un bon point de repère pour mesurer le cheminement politique des syndicats face à la politique du gouvernement. En 1981, entre les deux tours de l'élection présidentielle, chaque organisation avait cultivé, de son côté, l'espoir d'un changement. En 1982 la CGT appelait, en plein état de grâce, à « *une grande journée de manifestation pour réussir le changement* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 15.*)

Un avertissement solennel de la Haute Autorité

Les « tares » du service public de l'audiovisuel risquent de conduire à son « échec »

Profitant du coup de projecteur donné aux programmes de télévision durant toute la semaine par le traditionnel MIP-TV de Cannes, la Haute Autorité publie un document de réflexion sur le service public de l'audiovisuel, sorte de pré-bilan au terme de près de deux ans d'exercice.

Ce document s'inscrit dans le débat sur la privatisation (lancé notamment par Pierre Desgraupes dans les colonnes de notre journal il y a quelques semaines (*le Monde* du 22 février). La Haute Autorité ne remet pas en cause l'idée du service public, mais s'inquiète de ses insuffisances et s'interroge sur les moyens de sa nécessaire adaptation. Le texte des « neuf sages », tout en mettant en garde contre « *le mythe selon lequel la seule loi du profit engendrerait une supertélévision* », affirme sans détours qu' « *on ne doit pas fermer les yeux sur les faiblesses, les défauts, voire les tares du système, sous peine de se rendre complice de son échec à moyen terme* ».

La Haute Autorité constate ensuite que « *l'éclatement de l'audiovisuel public en 1974, confirmé par la loi de 1982, n'a pas enrayé une augmentation notable des coûts de production* » et que, la politique des chaînes aboutissant à réduire, en valeur absolue, la part des crédits affectés aux programmes, il s'ensuit « *une crise de confiance des personnels, qui s'interrogent à juste titre, sur leur avenir* ». Affirmant que « *les sociétés doivent procéder à une remise en ordre et d'abord mettre un terme à la progression bureaucratique des faits gestionnaires et administratifs* », la Haute Autorité rappelle que « *leur finalité est de produire des images, non des bilans* ».

Les « neuf sages » estiment que doivent être « *corrigés les effets excessifs de la concurrence entre les sociétés* » qui conduisent « *à rechercher l'audience à tout prix, sans que le rendement ni la qualité s'en trouvent améliorés* ».

CLAUDE DURIEUX.

(*Lire la suite page 12.*)

Scènes quotidiennes du Liban éclaté

La population commence à ressentir durement les effets d'une crise économique sans précédent

De notre correspondant

Beyrouth. – « *C'est très simple : vous vous installez une voiture à l'Ouest, une voiture à l'Est, et vous achetez une moto pour aller de l'une à l'autre. J'ai déjà une voiture de chaque côté de la ville, et je suis à la recherche d'une moto d'occasion.* »

La quarantaine, barbu, poivre et sel, ce directeur d'une PME de Beyrouth-Ouest débarque, ravi, du siège arrière de la Kawasaki 1000 de son jeune cartographe dans le vent, heureux d'être passé des musulmans aux chrétiens en deux temps, trois mouvements en cinq minutes à peine. Sacoche en bandoulière et cheveux – rares – au vent, il laisse derrière lui l'inextricable cohorte de voitures qui vont traîner six à sept heures (vous avez bien lu, six à sept heures !) pour franchir le petit kilomètre séparant le Musée, à l'Est, de Barbir, à l'Ouest, ces deux hauts lieux du risque où des centaines de personnes ont perdu la vie.

Dans un pays parcellisé où le « rayon de circulation » de l'automobiliste moyen est de 10 kilomètres et le déplacement le plus long accessible à l'immense majorité n'excède pas de 40 à 50 kilomètres, avec deux voitures et une moto, on peut se tirer d'affaire. A la rigueur, on peut même se passer de la moto et faire comme beaucoup : traverser à pied tout bêtement – c'est simple, pratique et, surtout, à la portée de toutes les bourses.

« *Côté travail, c'est aussi simple,* poursuit notre ami. *Avec Ali, mon bon chauffeur chiite à Beyrouth-Ouest, et Naji, mon brave maronite à Beyrouth-Est, tout va comme sur des roulettes. L'un remet une camionnette à l'autre en ce point nul de l'espace situé à mi-chemin entre le Musée et Barbir. L'autre va effectuer des livraisons dans « son » secteur après, bien entendu, que tous deux ont piétiné les deux à sept heures de rigueur, selon les jours et la chance. D'ailleurs, je suis un homme heureux, ayant peu à faire au Sud. Le Nord, Ali ne peut pas l'atteindre, car il devrait auparavant traverser un territoire où Naji n'ose pas s'aventurer, ne sachant trop s'il doit plus redouter en chrétien qu'il est, les Syriens ou les miliciens islamiques du cheikh Chaabane, qui d'ailleurs se combattent les uns les autres. Ne parlons pas de la Bekaa où ni l'un ni l'autre n'iraient.* »

LUCIEN GEORGE.

(*Lire la suite page 7.*)

La Bastille aura son Opéra

Ouverture d'une première salle à l'automne 1987, inauguration en juillet 1989

L'Opéra de la Bastille sort des brumes. Son existence semble bien être considérée par tous, partisans et adversaires, comme un fait acquis : même si M. Jacques Chirac vient de taquiner le pouvoir socialiste en trouvant que le Palais omnisports de Bercy pourrait aussi bien faire l'affaire, le Conseil de Paris a entériné à l'unanimité la demande de déclaration d'utilité publique présentée par l'Etat (1).

L'Etablissement public de l'Opéra de la Bastille (EPOB), dirigé par Mme Michèle Audon, sous la présidence de M. François Bloch-Lainé, travaille dans le calme ; d'un appartement situé au sixième étage du boulevard Bourdon, il peut surveiller le chantier de la rue de Lyon qui ne va pas tarder à s'ouvrir.

Les démolitions commenceront en août prochain, et l'on entreprendra tout de suite les fondations. L'inauguration est prévue pour le 14 juillet 1989 ; elle sera probablement suivie d'un festival des grandes troupes lyriques internationales. Mais la nouvelle la plus importante est l'ouverture, dès l'automne 1987, de la salle modulable (2), qui sera entièrement achevée, ainsi que son lieu de répétitions et les ateliers de décors.

Pour cette première mise sur orbite, l'EPOB dispose maintenant, à côté de ses départements techniques (architecture, équipement, construction, administration), d'une cellule artistique comprenant deux conseillers, MM. Massimo Bogianckino et Pierre Boulez, et un directeur, M. Jean-Pierre Brossmann, chargés de préparer le démarrage de cette salle et les premières saisons.

JACQUES LONCHAMPT.

(*Lire la suite page 12.*)

(1) *Le Monde* des 27 et 28 avril.

(2) Salle (de 900 à 1 400 places) à caractère expérimental, totalement modulable et à acoustique variable. Ses différentes configurations devront lui permettre de répondre aussi bien aux exigences du répertoire, avec un théâtre à l'italienne et une acoustique naturelle, qu'aux souhaits de démarches plus contemporaines, avec la multiplication des sources sonores, la dispersion des spectateurs, l'utilisation de techniques audiovisuelles.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 29 avril. – *Espagne :* Elections régionales de Catalogne.
Panama : Réunion du groupe de Contadora pour le rétablissement de la paix en Amérique centrale.

Mardi 1er mai. – *Bruxelles :* Ouverture de la conférence ministérielle CEE-ACP.
Pologne : Solidarité appelle à une manifestation.

Mercredi 2 mai. – *Fairbanks (Alaska) :* Rencontre entre le président Reagan et Jean-Paul II.
Bruxelles : Réunion des ministres de la culture de la CEE.

Jeudi 3 mai. – *Indonésie :* Visite de M. Gaston Thorn.
Corée : Début de la visite de Jean-Paul II.

Vendredi 4 mai. – *Paris :* M. Mitterrand reçoit Mme Thatcher.

Samedi 5 mai. – *Etats-Unis :* Primaires au Texas.

SPORTS

Dimanche 29 avril. – *Automobilisme :* Grand Prix de Belgique.
Rugby : huitièmes de finale retour du championnat de France.

Mardi 1er mai. – *Motonautisme :* 24 heures de Rouen ; sports équestres : CSIO de Rome (jusqu'au 5).

Mercredi 2 mai. – *Football :* 38e et dernière journée du championnat de France.

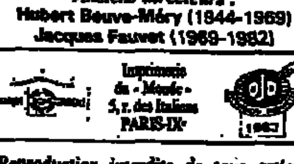
Jeudi 3 mai. – *Judo :* Championnat d'Europe à Liège (jusqu'au 6).

Vendredi 4 mai. – *Automobilisme :* Tour de Corse (jusqu'au 6).

Samedi 5 mai. – *Football :* Demi-finale retour de la Coupe de France.

Dimanche 6 mai. – *Automobilisme :* Grand Prix de San Marin.
Motocyclisme : Grand Prix d'Espagne.
Rugby : Quarts de finale du championnat de France.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

TRENTE ANS DE DICTATURE DU GÉNÉRAL STROESSNER AU PARAGUAY

Le dernier des tyrannosaures sud-américains

4 mai 1954 à 21 heures précises : le chef d'orchestre lève sa baguette et les quatre notes solennelles qui ouvrent la *Cinquième* se font entendre. Ces coups fatidiques ont un surprenant écho qui fait songer à des rafales de mitraillette.

Avec les autres auditeurs du concert inaugural de l'Orchestre symphonique d'Asuncion, j'ai un instant l'idée saugrenue qu'il s'agit là d'un effet musical spécial destiné à étonner le public qui remplit la plus grande salle de la capitale du Paraguay. Puis, le doute se dissipe : cette fois, c'est bien un tir d'armes automatiques qui, tout proche, couvre le son de l'orchestre. Le Maestro abaisse sa baguette et les instruments laissent la place à la rumeur inquiète de la foule. Encore quelques rafales, un silence qui nous semble interminable, et enfin, au micro, une voix donne l'ordre d'évacuer immédiatement la salle et d'emprunter un itinéraire déterminé *« dans les dix minutes, collés aux murs et en file indienne »* pour nous éloigner du théâtre municipal... qui se dresse juste en face de la direction de la police.

Nous saurons plus tard qu'on vient de tuer son chef, Roberto L. Petit, resté loyal au président Federico Chaves, et que le coup d'Etat a été mené par le « fils spirituel » de ce dernier, le général Alfredo Stroessner, commandant en chef des forces armées. Nuit d'harmonie noyée dans le sang et la violence, où les trois coups du destin de Beethoven ouvrent symboliquement pour les Paraguayens la nuit de dictature qui n'est pas encore terminée au terme de trente années.

« Lider Maximo », « Reconstructeur », « Artisan de la paix », « Première Epée des Amériques ». On remplirait plusieurs volumes des litanies, louanges, dithyrambes consacrés au culte du héros *« providentiel »* en ces trois décennies. L'un de ses thuriféraires en fait même un être prédestiné dès le berceau, car son père *« éprouva l'émotion et l'allégresse de voir ce bébé dont les premiers vagissements lui parurent annoncer une aurore nouvelle »* (C. Frutos : *Une lumière dans la nuit*).

En dépit de ce présage précoce, Alfredo Stroessner n'était en 1954 – ou du moins ne semblait être – qu'un général parmi d'autres, bien qu'il occupât le poste de commandant en chef de l'armée. Il était né le 3 novembre 1912 d'un père brasseur et bavarois, immigré au début du siècle, et d'une mère paraguayenne. En dépit de leurs prodiges de servilité enthousiaste, ses *« biographes »* doivent bien s'accommoder de ne rien trouver de très particulier dans sa vie d'enfant et d'adolescent. Footballeur médiocre au Sport Club Universal de sa ville natale, élève discret et appliqué de l'Ecole militaire, il rentre de la guerre du Chaco contre la Bolivie (1932-1935) avec le grade de lieutenant sans s'être distingué par quelque action héroïque que ce fût. Pourtant, ses supérieurs relèvent déjà dans leurs notes quelques traits qui marqueront sa carrière militaire et politique : bon meneur d'hommes, exécutant fidèle de sa mission, appliqué et infatigable.

Mêmes appréciations pour le capitaine Stroessner durant les trois ans de stage au Brésil, où il apprend vraiment son métier : *« Officier prudent, ayant le sens du commandement, discipliné, obstiné, plein d'esprit d'initiative et de décision. »* Au cours des années obscures passées en grande partie dans le Chaco et jalonnées par des promotions à l'ancienneté, il démontre plus de volonté que d'inventivité ou d'ambition.

Le « pacificateur »

En 1947, le lieutenant-colonel Stroessner fait partie de l'aile réactionnaire de l'armée qui soutient le général Higinio Morinigo et le Parti colorado face au soulèvement populaire de trois partis politiques et à l'aile « institutionnelle » des forces armées. Le soutien de Peron, qui fournit des armes, décide de l'issue de la guerre civile et sa principale conséquence – outre un exode massif – est l'hégémonie des militaires et des colorados dans le pays. C'est elle qui va ouvrir la voie aux ambitions d'un officier encore obscur. L'année suivante, Stroessner, devenu colonel, est contraint à l'exil durant quelques mois. Il a été en effet convaincu de conspiration au sein de l'un des groupes qui aspirent au pouvoir pendant la période d'anarchie qui suit la guerre civile. On retrouve son nom depuis cette date dans toutes les trames des putschistes.

Il faut toutefois attendre l'année 1954 pour que, comme l'écrit son ineffable « biographe », son étoile *« brille au firmament et lui assigne le lieu par où il devait passer dès l'instant où l'avait élu la main de Dieu ».* Il se présente, en effet, alors comme le *« pacificateur »* qui va mettre un terme à l'anarchie.

Adroit calculateur, il ne s'empare pas du pouvoir aussitôt après le coup d'Etat, mais attend que le Parti colorado, au mois d'août, l'ait désigné comme candidat et ait assuré son triomphe à des « élections » sans adversaire. Nouveau triomphe solitaire en 1958. En 1963, toutefois, il éprouve le besoin d'un « adversaire » donnant des dehors de légalité à son pouvoir absolu. Ce geste vient à point nommé, puisqu'en sept ans le général-président, faisant alterner la répression et les prébendes, a réussi à démanteler l'opposition et à prendre barre sur l'armée et sur le Parti colorado, dont il est toujours, symboliquement, le *« président d'honneur à vie ».* Les milices parapolicières du parti exercent un contrôle total sur le pays, doté d'un régime que ses méthodes de conditionnement des masses apparentent au fascisme.

Des concurrents de complaisance

Seule lui manque une opposition bien docile, propre à l'aider dans sa tâche « démocratique ». Il la trouve d'abord avec l'aide d'une fraction du Parti libéral, l'autre grande formation traditionnelle du pays. Après avoir obtenu 44 800 voix contre 521 000 au sortant, son candidat, Ernesto Gavilan, est gratifié de l'ambassade à la cour de Saint-James. Stroessner répète le coup du concurrent de complaisance en 1968, 1973, 1978 et en 1983, où l'éternel candidat fait 90 % des suffrages. Pourtant, ces *« succès électoraux croissants »* ne lui suffisent pas et, en 1967, il convoque une Constituante à la mesure de sa soif de légitimité. Elle compte encore quatre partis politiques. Pour la dernière étape lui attribuant le pouvoir à vie, il n'arrive pas à recruter d'entremetteurs, la Constituante modifiant en ce sens l'article 173 est donc, en 1977, composée uniquement de « colorados ».

Truquée dans sa rédaction, pervertie dans son application, la Constitution autorise désormais une domination totale de l'exécutif sur les deux autres pouvoirs.

Ténacité inflexible, astuce retorse, violence déchaînée..., tous les moyens sont bons pour contrôler systématiquement le corps social, de la force brute à la démagogie populiste. En 1958, la Confédération paraguayenne des travailleurs est liquidée. C'est, à l'époque, l'organisation de masse prédominante. Pour compenser cette lacune « populaire », on lance, dans les années 60, la *« politique agraire nationaliste du président Stroessner »*, qui se propose de répartir des terres du domaine public entre des paysans presque exclusivement « colorados ». Et tandis que cent cinquante mille d'entre eux attendent en vain leur lot, Stroessner autorise les chefs de l'armée et du parti à étendre encore leurs *latifundia* en les transformant, grâce à une débauche de crédits d'Etat, en *estancieros* et propriétaires fonciers puissants. Le « plan blé » et le « plan soja » créent une caste de magnats qui exploitent des paysans paupérisés, « bénéficiaires » de la réforme agraire.

Ceux-ci se voient contraints de vendre leurs parcelles aux latifundiaires. Mais ce trucage dans la distribution des terres assure au général une aura populiste.

La nouvelle caste de propriétaires fonciers s'inscrit dans ce qui fut, de tout temps, au Paraguay, la base de l'oligarchie : le latifundium et l'*estancia*.

Contrebande et corruption

La ploutocratie nouvelle fait florès dans la décennie suivante avec l'afflux d'investissements que provoque le plan de « barrage d'Itaipu », chimère dorée du « paradis stroessneriste ». C'est la grande époque des « sociétés de construction et de financement » et d'une contrebande massive qui fait disparaître les circuits commerciaux légaux et devient la principale « industrie nationale ». 60 % des exportations et des importations ne figurent sur aucun bilan. La dictature en tire des dividendes dans la vie quotidienne en créant une illusoire « société de consommation ». *« Que veux-tu,* me disait une amie, pourtant bien éloignée du pouvoir, *ici je peux m'acheter un téléviseur pour l'équivalent de 200 ou 300 francs français. »* D'où une corruption généralisée qui contamine tous les milieux et tisse un vaste réseau de complicités. Ainsi, l'un des principaux centres de ce trafic, Stella Occasiones, appartient au Père Mayans, aumônier de l'armée.
Les *« sociétés financières »*, entreprises fantomatiques, sont chargées de recycler l'argent de la contrebande et les pots-de-vin par un jeu complexe d'investissements et de virements sur des comptes numérotés à l'étranger.

Il faut faire un sort à part à la grande contrebande de drogue qui fit passer aux États-Unis, de 1968 à 1972, la bagatelle de 5 tonnes d'héroïne. Auguste Ricord, condamné à mort en France pour collaboration, était arrivé après maintes péripéties au *« paradis de la paix stroessnériste »* pour se livrer à ce trafic qui procurait 10 millions de dollars pour un investissement de 600 000. De petits avions acheminaient la drogue à partir des *estancias* des hiérarques du régime. Le reporter du *Readers Digest*, Adams, qui a découvert le pot aux roses, donne le nom de trois d'entre eux, le général Colman, le général Andrès Rodriguez, « numéro deux » de l'armée, et le chef de la police de l'époque.

Sous la pression de Nixon en personne, Ricord fut extradé et condamné à vingt ans de prison. Libéré pour *« bonne conduite »*, il est retourné voici quelques mois au Paraguay. Les réseaux ont survécu à son arrestation, et la consommation locale d'héroïne a augmenté de 60 % l'an dernier. On compte, parmi les drogués, l'un des fils du dictateur qui a, d'ailleurs, épousé la fille du général Rodriguez, illustrant ainsi, en quelque sorte, le réseau de connivences entre les grandes familles de l'oligarchie. Les parents du ministre des finances, le général Barrientos, et de son collègue de l'industrie, M. Ugarte Centurion, pratiquent activement l'affairisme et le pot-de-vin. En mars 1982, le quotidien *la Razon*, de Buenos-Aires, rapportait qu'un fils de Stroessner venait d'investir 8 millions de dollars dans l'achat de 50 % des actions d'une pêcherie en Argentine. Dans le cadre du népotisme régnant, la famille de l'ancien mari de la fille du général-président possède une chaîne d'hôtels et la concession des jeux de hasard, tandis que son second époux, entrepreneur, bénéficie de multiples concessions de travaux publics.

Le paradis des « amis »

La nouvelle oligarchie étale un luxe tapageur, transformant « son » Asuncion en pièce montée architecturale qui évoque le style crémeux d'un Hollywood mâtiné de Miami. Plus original, l'un des généraux s'est fait construire une résidence miniature imitant Chambord, avec piscine, sauna, tennis et jardin... sur 100 mètres carrés. La vie quotidienne des « familles » comporte de fréquents lèche-vitrines à Miami, les vacances sur les plages de Garuja ou Punta-del-Este et les sports d'hiver à Bariloche.

« Paraguay, terre hospitalière », proclame la propagande officielle. La dictature a, en effet, accueilli à bras ouverts beaucoup d'« amis », les premiers en date étant les criminels de guerre nazis. Rebaptisé « José Mengele », l'exterminateur d'Auschwitz a reçu la nationalité paraguayenne de la Cour suprême en 1959. On a appris la présence dans le pays du fameux « boucher de Riga », Rochmann, lorsqu'il mourut dans un hôpital d'Asuncion. Sans parler, bien entendu, de Martin Bormann et consorts...

Escrocs et repris de justice de tous pays et de tout poil trouvent eux aussi la *« paix stroessnériste »* en invoquant généralement des *« raisons politiques »* fondées sur l'anticommunisme virulent de la dictature. Après les Pérez Jimenez et Somoza – abattu naguère dans une rue d'Asuncion, – une nouvelle vague d'arrivants, invoquant le *« péril rouge »* en Europe, sont plutôt attirés par des annonces du style *« paradis tropical, monnaie stable, impôts et taxes pratiquement inexistants ».* La *« nouvelle Suisse d'Amérique du Sud »* a du moins en commun avec l'autre la floraison de banques : vingt-trois ont été fondées récemment, dont vingt et une avec des capitaux étrangers. *« Un paradis latin... d'Amérique »*, titrait un périodique français. Et dans son reportage sur la prostitution, son envoyé spécial écrivait : *« Le président Stroessner donne lui-même l'exemple en s'intéressant de très près aux très jeunes filles ».* Peut-être était-ce là une allusion au bordel d'adolescentes à la disposition du général à propos duquel le *Washington Post* a publié un témoignage. En tout cas, les chiffres officiels sont là : Asuncion (450 000 habitants) compte 280 maisons closes déclarées, Puerto Stroessner, avec moins de 100 000 âmes, en a 150, etc. Chaque établissement disposant d'un ou plusieurs « protecteurs » dans le sous-monde de pègre et de traite des blanches qu'a créé une dictature trentenaire.

Jusqu'aux vespasiennes

Bilan : trois décennies de conditionnement systématique qui ont vu lever l'état de siège sept fois pour vingt-quatre heures, afin de mettre en scène la farce électorale de l'autosuccession du dictateur. Trente ans de matraquage quotidien par le biais des deux chaînes de télévision, de presque toutes les radios et de trois des cinq journaux nationaux. Un enseignement confié presque exclusivement à des femmes membres du parti et consacré à réciter le catéchisme patriotique et anticommuniste du régime. Une exténuante répétition du nom du général-président et des membres de sa famille pour baptiser les rues, stades, hôpitaux et jusqu'aux chalets de nécessité et vespasiennes. Et le dictateur partout, sur les écrans de télévision, à la radio, dans la presse. Partout, infatigable, inaugurant, présidant noces et banquets, parrainant les enfants et les promotions de diplômés. Inflexible et méthodique, il ne pardonne jamais à un ennemi. Le lieutenant Ortigoza et le sergent Ovando, en prison depuis vingt-deux ans sur son ordre, en savent quelque chose ! Contrôlant étroitement ses accolytes, il commence à appeler au téléphone dès 5 heures du matin ministres et chefs militaires, sommés de faire un rapport quotidien, et les morigène s'ils sont en faute.

Bref, une tentative systématique de détruire un peuple et d'assassiner sa dignité. Le tout avec le cynisme d'un général-président qui, en acceptant la dernière en date de ses *« désignations comme candidat »* eut la formule immortelle : *« Notre œuvre est bonne, car elle est de paix et de bonheur. Dieu nous protège et nous protégera. »*

C'est bien lui, en fin de compte, le dernier des tyrannosaures. Survivance zoologique, comme le reptile antédiluvien, il se maintient au pouvoir selon les lois de la théorie darwinienne : en combinant la force brutale du dinosaure disparu avec l'astuce rampante du grand lézard.

RUBEN BAREIRO SAGUIER.



PANCHO



'ARAGUAY

méricain

Étranger

LA VISITE DE M. REAGAN A PÉKIN

Les Chinois n'ont pas caché leurs divergences avec la politique antisoviétique de Washington

De notre correspondant

Pékin. — *L'amitié exige la franchise, et celle-ci, parfois, peut être rude.* M. Reagan en a fait l'expérience, vendredi 27 avril, au cours des entretiens qu'il a eus avec MM. Zhao Ziyang et Hu Yaobang, respectivement premier ministre et secrétaire général du PC chinois. M. Hu, en particulier, qui passe pour être plus réservé à l'égard des États-Unis que certains de ses collègues, a utilisé sa rencontre avec M. Reagan pour mettre quelques points sur les « *i* ».

Le chef du PCC a déclaré tout de go qu'à son avis « *certaines personnalités* » américaines, qu'il n'a pas identifiées, « *ne comprenaient pas bien* » la politique étrangère chinoise, et cela dans cinq de ses principales caractéristiques. Ces Américains, selon M. Hu, ne comprennent pas que, pour la paix et la stabilité du monde, la Chine « *s'oppose à la politique de force armée* ». C'était le cas hier, a-t-il souligné, c'est toujours le cas aujourd'hui, et il continuera à en être ainsi demain.

Ces Américains, a poursuivi M. Hu, ne comprennent pas non plus l'essence de la politique étrangère d'indépendance de la Chine, ni le fait qu'elle se range aux côtés du tiers-monde et qu'elle ne veuille pas pratiquer l'expansionnisme. Ils ne comprennent pas, enfin, que Pékin souhaite un relâchement de la tension entre les Etats-Unis et l'Union soviétique par la voie de négociations pacifiques, méthode à laquelle la Chine elle-même a recours pour tenter de normaliser ses relations avec Moscou.

M. Hu Yaobang, qui doit se rendre dans une dizaine de jours en Corée du Nord, a saisi en outre l'occasion pour exprimer le désaccord de la Chine avec le stationnement des troupes américaines en Corée du Sud. « *Cela n'est pas bon pour la réputation de votre pays* », a-t-il dit à M. Reagan, ajoutant qu'il espérait voir les États-Unis adopter une attitude « *plus positive* » en faveur de la détente dans la péninsule coréenne.

Le message central des propos du secrétaire général est clair : la Chine est un pays libre de toute alliance. Les Etats-Unis feraient une grave erreur s'ils croyaient pouvoir utiliser leurs relations avec elle pour l'entraîner dans une politique de confrontation avec l'Union soviétique. Du reste, l'attaque contre l'URSS qui figurait dans l'allocution prononcée vendredi par M. Reagan devant un auditoire de personnalités chinoises a été « caviardée » — ainsi que le plaidoyer en faveur de la démocratie et l'expression de la foi en Dieu — dans la retransmission du discours à la télévision locale. La Chine, d'autre part, comme les Etats-Unis, reste fidèle à ses anciennes amitiés. Elle n'abandonnera pas les pays du tiers-monde pour les faveurs des Américains.

Bon prince, M. Reagan a enregistré le message et il a même transmis à M. Hu, comme il l'avait fait la veille envers M. Li Xiannian, président de la République, une invitation à se rendre aux Etats-Unis. M. Hu a accepté. Si ce projet aboutit, ce sera la première fois qu'un chef du PCC entreprendra un tel voyage.

Une entente destinée à progresser

La « leçon » donnée par M. Hu ne doit pas cependant conduire à une vision déformée des relations sino-américaines. Les deux pays sont d'accord sur l'essentiel. Ils sont notamment favorables au développement et à la diversification de leurs relations bilatérales, comme le montre l'accord de coopération pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. M. Speakes, le porte-parole américain, est peut-être allé un peu loin en affirmant que les différences sur Taiwan ne sont « *en aucune façon* » un obstacle à ces relations. Potentiellement, il y a toujours là un danger de « revers », et Pékin souhaite une réduction « considérable » des ventes d'armes américaines à Taipeh dans les prochaines années. Mais il est significatif que M. Hu n'ait pas mentionné ce problème dans le catalogue dont il a infligé la lecture à M. Reagan.

La coopération bilatérale, qui s'étend de plus en plus à la technologie avancée — les ventes américaines en la matière pourraient atteindre 1,8 milliard de dollars cette année, — et à laquelle M. Reagan s'est engagé, pourrait bien un jour comporter un volet militaire. M. Zhao a confirmé à M. Reagan que le général Zhang Aiping, ministre de la défense, se rendrait en juin aux Etats-Unis.

D'autre part, les deux pays sont bien conscients, comme l'a dit M. Zhao Ziyang, que leur « *coexistence amicale et leur coopération exercent une influence qui dépasse de loin les relations bilatérales et constitue un important facteur de paix et de stabilité dans le monde* ».

Le premier ministre chinois n'est pas allé jusqu'à suivre M. Reagan, selon lequel cette paix serait exclusivement mise en danger par une seule puissance — l'Union soviétique — et qui a estimé que la Chine et les États-Unis s'opposaient « ensemble » à « *l'expansionnisme et à l'hégémonie* » de cette puissance. Il a appelé Washington à cesser le déploiement de missiles en Europe et Moscou à mettre fin à ses « *prétendues contre-mesures* ». Mais il a aussi demandé à l'URSS d'éliminer la « menace » qu'elle fait peser sur la sécurité de la Chine, en particulier par l'installation continue de SS-20 en Asie.

Qu'à côté de cette convergence d'intérêts fondamentaux entre Pékin et Washington, des divergences existent sur le Proche-Orient, l'Amérique centrale — M. Zhao a critiqué le minage des ports du Nicaragua et l'aide militaire aux groupes antisandinistes — ou sur le tiers-monde, cela est clair. Mais cela ne saurait remettre en cause les bases d'une entente qui est, sans aucun doute, destinée à s'enrichir et à progresser.

MANUEL LUCBERT.

Les commentaires aigrelets de l'agence Tass

Sous des dehors apparemment neutres, l'agence Tass commente avec aigreur la visite de M. Reagan à Pékin. Rendant compte de la première journée du président américain dans la capitale chinoise, l'agence soviétique note que dans l'exposé de ses positions, M. Zhao Ziyang a « *formulé des accusations mal fondées à l'encontre du Vietnam* » et que, en ce qui concerne le Proche-Orient, il « *n'a rien dit sur la cause principale de la tension : la politique agressive expansionniste de Tel-Aviv, entièrement soutenue par Washington* ».

D'autres silences sont reprochés au premier ministre chinois sur « *la nécessité d'évacuer les troupes américaines de Corée du Sud* » et sur « *l'agression de l'impérialisme américain contre la Grenade et le Nicaragua* ».

Quant aux déclarations du président américain, elles ne méritent aucun commentaire direct de Tass, sinon qu'il « *réitère la politique militariste* » de son gouvernement. En revanche l'agence se réfère longuement, comme elle l'avait fait la veille, aux commentaires de la presse américaine pour analyser ses arrière-pensées. Il en ressort notamment que M. Reagan entend inviter la Chine à « *coopérer dans la confrontation avec l'URSS* » et « *améliorer ses chances de réélection* ».

Jeudi, Tass avait cité longuement un article du journal de la République populaire de Mongolie, *Unen*, selon lequel le président américain cherche à « *compromettre la normalisation des rapports entre l'URSS et la Chine* » et « *s'assurer le consentement de Pékin à la division définitive de la Corée* ».

L'ÉVACUATION DU « BUREAU DU PEUPLE LIBYEN » A LONDRES

Diplomates et étudiants ont été « invités » à répondre à des questions

De notre correspondant

Londres. — La rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Libye est désormais consommée. Mais elle n'est pas complète puisque deux diplomates britanniques sont restés à Tripoli où ils continueront de travailler en relation avec l'ambassade d'Italie chargée de représenter maintenant les intérêts du Royaume-Uni. De même, à Londres, trois nouveaux diplomates libyens vont être désignés afin de maintenir pour leur pays des fonctions consulaires auprès de l'ambassade d'Arabie Saoudite (environ 7 500 Libyens résident en Grande-Bretagne).

A son arrivée à l'aéroport de Gatwick, près de Londres, en compagnie de ses collaborateurs, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tripoli, M. Oliver Miles, qui n'aura été que trois mois en poste, a déclaré qu'il ne voyait pas de raison pour que les ressortissants britanniques en Libye (près de 8 500 personnes) soient maltraités. L'avion qui les ramenait a atterri *vendredi à 22 h 30*.

au même moment, les trente occupants du « bureau du peuple libyen » à Londres arrivaient à Tripoli, où ils étaient accueillis en véritables héros. La procédure d'« échange », scrupuleusement et difficilement réglée entre les deux gouvernements, s'est déroulée sans incident.

Après être sortis du « bureau », les trente diplomates et « étudiants révolutionnaires » libyens — c'est la première fois que l'on apprenait leur nombre — ont été emmenés en grand secret à Sunningdale, dans le Berkshire, non loin de Londres. Là, dans les bâtiments d'un centre de formation de fonctionnaires, ils sont restés plus de six heures. La police et le Foreign Office ont entretenu le mystère sur cet épisode.

On sait seulement que, plutôt que d'y être véritablement interrogés sur leurs activités passées, et notamment sur les circonstances de la fusillade du 17 avril, ils ont été invités à fournir des indications sans pour autant être obligés de répondre aux questions. Il semble que cet « interrogatoire » n'a été qu'une formalité destinée à atténuer les critiques suscitées, dans la majorité comme dans l'opposition, par le fait que le meurtrier inconnu d'un agent de police allait pouvoir quitter la Grande-Bretagne sans être inquiété ni poursuivi.

Le leader du Parti social-démocrate, M. David Owen, a déjà indiqué qu'il demanderait au Parlement la création d'une commission d'enquête sur toute cette affaire. Il a souligné qu'il ne comprenait toujours pas pourquoi le gouvernement n'avait pas agi plus tôt contre les occupants du « bureau du peuple ». Le Parti travailliste a, lui aussi, fait savoir que la trêve respectée par l'opposition ces derniers jours à ce sujet était terminée.

Samedi matin, les grandes tentures de plastique bleu, installées par la police au début du siège, masquaient toujours les accès de Saint-James's Square et l'ensemble du périmètre restait bouclé. Scotland Yard n'a pas achevé son travail. Après l'évacuation, la place a été passée au peigne fin par des dizaines de policiers qui ont également inspecté la façade de l'immeuble faute de pouvoir encore y pénétrer dans des conditions qui restent à définir, car, au regard du droit international, il n'est pas sûr qu'une fouille en règle des locaux soit permise. Les policiers ont pris des précautions car ils craignent que des explosifs n'aient été placés pour empêcher leur intrusion.

C'est en fin de matinée, vendredi, après exactement dix jours de siège, que les occupants du « bureau du peuple libyen » ont accepté de sortir. Au cours de la nuit précédente, les derniers arrangements avaient été négociés afin de mettre au point un scénario minutieusement réglé. En présence de trois diplomates — saoudien, syrien et turc, — qui étaient là pour servir en quelque sorte d'arbitres, conformément à une exigence du gouvernement de Tripoli, les Libyens ont commencé à quitter l'immeuble par groupes de cinq, tous les quarts d'heure, sous l'œil vigilant des policiers embusqués sur les toits et les balcons des immeubles voisins. Chaque groupe a été embarqué dans un fourgon de police qui allait rejoindre ensuite un convoi en formation dans une rue adjacente.

FRANCIS CORNU.

Les ventes d'armes israéliennes en Amérique centrale suscitent un malaise dans la classe politique à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les liens entre l'Etat hébreu et certains pays latino-américains reviennent ces jours-ci, en Israël même, au premier plan de l'actualité. Alors que le directeur du ministère israélien des affaires étrangères, M. David Kimche, a examiné, vendredi 27 avril à Washington, avec les experts du département d'Etat, les moyens de renforcer leur coopération en Amérique centrale, la presse et la classe politique s'interrogent à nouveau, ici, sur les ventes d'armes israéliennes à plusieurs régimes alliés des Etats-Unis.

Le débat a resurgi cette semaine après les déclarations à la chaîne américaine NBC d'un dirigeant antisandiniste, M. Enrico Bermuda. Selon ce dernier, les « contras » au Nicaragua sont équipés d'armes de fabrication soviétique venues d'Israël et saisies à l'OLP au Liban. Dans cette interview, M. Bermuda répétait pour l'essentiel des propos antérieurs du chef de la rébellion, M. Eden Pastora, où celui-ci soulignait que les insurgés possédaient « *entre autres des armes israéliennes* ». NBC précisait qu'Israël avait armé un quart des forces antisandinistes à la demande de l'administration Reagan.

Israël a pour habitude de ne pas commenter les informations touchant à ses livraisons d'armes. Rompant avec cet usage, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a vigoureusement démenti, à plusieurs reprises mercredi et jeudi, les « rumeurs » selon lesquelles Jérusalem aurait pu vendre des armes aux « contras ». « *Ces rumeurs*, a-t-il dit, *visent à ternir l'image d'Israël. Elles sont sans fondement et parfaitement ridicules.* »

L'Etat juif s'est fixé depuis longtemps comme ligne de conduite de fournir des armes aux seuls gouvernements en place et d'éviter de s'ingérer dans les conflits qui touchent les pays avec qui il maintient des relations diplomatiques normales. Jérusalem viola une fois ce principe en soutenant la rébellion kurde face à un régime irakien qui se trouve, il est vrai, en état de guerre contre Israël.

Comme tous les marchands de canons, Israël se garde de mélanger commerce et idéologie. Alors qu'il n'était encore que ministre des affaires étrangères, M. Shamir avait déclaré, en décembre 1982, qu'Israël était prêt à vendre des armes aux pays latino-américains, « *quel que soit leur régime politique* ». La présence active d'Israël dans la région remonte au milieu des années 70. L'Etat hébreu avait soutenu alors la dictature Somoza aux prises avec la rébellion sandiniste. *A priori*, affirme-t-on ici, Israël n'a aucune raison majeure de vouloir affaiblir le régime de Managua. C'est, en revanche, l'intérêt de Washington de chercher à faire participer l'un de ses meilleurs alliés à la croisade anticommuniste dans son « arrière-cour ».

Les Israéliens n'ont pas spécifiquement démenti qu'une partie de leurs armes vendues au Honduras, dont le territoire sert de sanctuaire aux « contras », se retrouve aujourd'hui entre les mains de ces derniers. En fournissant des armes au Honduras, l'Etat hébreu n'ignorait pourtant pas leur destination finale. Un député de l'aile gauche du Parti travailliste, M. Yair Tsaban, affirmait mercredi que l'ancien ministre de la défense, M. Ariel Sharon, avait, lors d'une visite à Tegucigalpa, en décembre 1982, discuté de cette assistance avec le général Alvarez, alors chef d'état-major hondurien. Le député a demandé la formation d'une commission d'enquête parlementaire à ce sujet.

Une régression

Ce n'est pas non plus la première fois qu'on évoque le désir d'Israël d'écouler les stocks d'armes récupérés au Liban. Le Honduras, le Guatemala et le Costa-Rica sont, de notoriété publique, les clients d'Israël. Le porte-parole précité a démenti jeudi que Jérusalem ait conclu des contrats d'armement avec le Salvador. Israël aurait pourtant mauvaise grâce à refuser de rendre service à cet allié de l'Amérique qui vient, à l'exemple déjà ancien du seul Costa-Rica, de transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem, geste hautement apprécié.

Mettant en garde le gouvernement contre toute collusion avec Washington en Amérique centrale, le *Jerusalem Post* écrivait jeudi : « *Si Israël a fourni des armes au Honduras en connaissance de cause, il est devenu un mercenaire de l'administration américaine au service d'une politique controversée aux Etats-Unis même. Vendre des armes par nécessité est une chose. Se comporter en agent de la CIA en est une autre.* »

Les entretiens de M. Kimche à Washington, observe-t-on ici avec insistance, concernent les seuls domaines de l'aide économique et technique conjointe aux pays du tiers-monde. Un fonds, doté de 20 millions de dollars et alimenté par Washington, financerait les transactions israéliennes en Amérique centrale.

Douzième fournisseur mondial d'armes, Israël approvisionne environ vingt-cinq Etats. Ce commerce lui rapporte entre 800 millions et 1 milliard de dollars par an, soit 15 % des revenus provenant des exportations industrielles. L'armée israélienne absorbe pour ses besoins 35 % de la production. La fabrication d'armements emploie soixante mille salariés dans les secteurs public et privé et assure indirectement des revenus à deux cent cinquante mille personnes.

La multiplication des marchés extérieurs répondait naguère au besoin d'amortir au mieux les coûts de recherche et de fabrication d'une industrie de pointe, hyperdéveloppée pour des raisons évidentes de sécurité. En vendant des armes, Israël cherchait aussi, et parvenait parfois, à réduire son isolement. Après tout, c'est la qualité de ses armements qui permit à Israël de se faire apprécier de nombreux gouvernements d'Afrique noire. Aujourd'hui, la part de cette industrie est en régression. Les clients se font rares, car Israël n'a pas les reins assez solides pour leur concéder des conditions de crédit généreuses. Il lui est impossible de faire jeu égal sur ce terrain avec les grandes puissances.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Le ministre israélien de la défense*, M. Moshé Arens, a annoncé, vendredi 27 avril, la création d'une commission d'enquête sur la mort des quatre Palestiniens qui avaient détourné, il y a deux semaines, un autocar. La commission, qui sera présidée par le général de réserve Meir Zora, devra déterminer ce qui s'est passé pendant les deux heures qui ont suivi l'attaque des forces israéliennes et statuer sur les affirmations de la presse israélienne selon lesquelles deux des Palestiniens étaient vivants au moment de leur capture et ne semblaient pas gravement blessés. — *(AP, Reuter.)*

● *La France et la République arabe du Yémen* ont signé, vendredi 27 avril à Paris, deux protocoles financiers d'une valeur globale de 200 millions de francs destinés à financer des projets d'infrastructure au Nord-Yémen. 100 millions de francs seront affectés à la mise en place d'un système de stockage et de distribution de carburant, les cent autres millions de francs serviront à financer l'extension du réseau électrique et celui des télécommunications. D'autre part, un troisième protocole dit « *protocole de garantie* » des investissements a été également signé entre les deux pays à l'occasion du séjour en France du président nord-yéménite, le colonel Ali Abdallah Saleh.

Inde : la grande colère des extrémistes sikhs

La guerre des Sants dans le Temple d'or d'Amritsar

De notre envoyé spécial

Amritsar. – Amritsar, le Temple d'or, forteresse du renouveau fondamentaliste sikh et foyer de l'agitation qui l'accompagne, c'est d'abord un magnifique monument de style indo-musulman entièrement tapissé d'or, un bâtiment scintillant, grand comme une chapelle de province française, qu'un Dieu inspiré aurait posé au cœur d'un petit lac bordé d'une longue galerie de marbre blanc. L'eau du lac *« Nectar divin »*, qui donna son nom à Amritsar, est éternellement verte, et le ciel presque toujours bleu. Vision de rêve dans laquelle évoluent, survivants d'un monde lointain, des hommes superbes, harnachés comme pour livrer un ultime et périlleux combat contre les Moghols.

Mais les *nihangs* d'aujourd'hui, les gardiens du Temple, ne se contentent plus du long sabre, du poignard et des lances réglementaires. Leurs poitrails sont bardés de cartouchières et les fusils, les pistolets et les mitraillettes Sten que les jeunes brandissent avec fierté sont moins irréels. Les sacs de sable, dérisoire muraille de protection dressée sur les terrasses des dépendances du Temple, finissent de donner à l'ensemble un cachet de Far-West enturbanné, posé dans le mitan d'une ville indienne somme toute ordinaire et noyée de poussière.

A l'extérieur de la *« cité interdite »*, dans les ruelles encombrées de pousse-pousse, d'automobiles et de sanctuaires, dans les échoppes multicolores et dans les recoins sombres des immeubles sales, des soldats gouvernementaux en kaki, casqués et bottés, montent la garde. Ils sont plusieurs milliers dans toute la ville à ne pas vraiment savoir ce qu'ils y font, puisque l'ordre d'investir de temple – le ministre de l'intérieur du gouvernement central le répète sans cesse – ne viendra pas. Les pèlerins sikhs rentrent et sortent du sanctuaire par milliers chaque jour sans subir le moindre contrôle. Comme de toute éternité...

Certains viennent se recueillir devant l'*Adi-Granth*, le livre sacré du sikhisme, où sont consignés les expériences, les édits et les prières des dix gourous de la religion. D'autres purifient leur âme et trempent leurs corps dans le lac de nectar qui avait, paraît-il, séduit le seigneur Bouddha, lui-même. Le temple dort, malgré les coups de feu qui y résonnent de temps à autre et les sept ou huit meurtres sacrilèges qui viennent d'y être commis. Il garde pour les fidèles toute sa magie divine.

La « communauté des purs »

La *khalsaskkh*, autrement dit la *« communauté des purs »*, a conservé le culte des armes et des traditions martiales. Les jeunes gens qui arborent fièrement leur artillerie autour de la *« maison dorée du Dieu unique »* se prétendent les héritiers directs de gourou Gobind Singh, le *« soldat-gourou »* (1666-1708) qui transforma la communauté sikh en une véritable théocratie militaire anti-moghole. Ironie de l'histoire, la plupart des armes de ces nouveaux guerriers viennent du Pakistan musulman voisin... Elles ont été la plupart du temps échangées en contrebande contre du whisky indien de mauvaise qualité, mais largement recherché par une élite pakistanaise mise au régime sec de l'islam, imposé par l'intraitable général-président Zia Ul-Hak. Le gouvernement indien ne manque d'ailleurs jamais d'accuser ouvertement Islamabad de soutenir le terrorisme sikh en lui fournissant des armes et même de l'entraînement. Mais les preuves d'une telle complicité n'ont jamais été fournies, et, dit-on, le problème est ailleurs. Il est notamment dans la multiplication de ces petits groupes de guérilleros, deux ou trois centaines d'hommes tout au plus, qui prennent le temple sacré pour camp d'entraînement et le gouvernement de l'Inde pour *« une puissance impérialiste »*.

Il n'y a guère que les sikhs urbanisés et instruits (60 % des paysans sikhs du Pendjab sont illettrés) pour s'offusquer ouvertement de l'arsenal sophistiqué stocké par les extrémistes dans les dépendances – un bon millier de remises et de bureaux divers – du *sanctum sanctorum*. Tous les membres de l'Akali Dal, le parti historique fondé en 1920, pour reprendre aux sbires du colonialisme britannique le contrôle des *gurdwaras* (temples) du Pendjab sont des sikhs. Mais tous les sikhs ne sont pas *akalis* (« immortels » en langue pendjabie).

Les plus courageux d'entre eux, membres du Congrès de Mme Gandhi, de son opposition de gauche, et même des communistes, réclament publiquement un *« nettoyage »* du temple par les forces de l'ordre. Mais le premier ministre résiste. Mme Gandhi ne souhaite pas se mettre à dos la majorité des douze millions de *« purs »* du pays. Ce d'autant moins que le président de la République, M. Giani Zail Singh lui-même sikh, aurait, paraît-il, menacé de démissionner avec éclat si les uniformes kaki posaient le pied sur le marbre blanc... La fonction qu'il occupe est certes toute symbolique, mais les conséquences politiques d'un tel geste pourraient être incalculables.

Jusqu'à nouvel ordre le Temple d'or d'Amritsar reste donc la quartier général des extrémistes et le champ clos des affrontements intracommunautaires. Car le sikhisme, même parmi ceux qui font profession de le servir, est loin, très loins d'être monolithique. Malgré les commandements égalitaires des gourous successifs, l'impérissable système indien des castes y règne toujours en maître, même s'il revêt parfois la défroque des différences politiques. Le sant Jarnail Singh Bhindranwale, grand prêtre obscurantiste du renouveau intégriste, et le sant Harchand Singh Longowal, président en titre de l'Akali Dal et unique espoir pour le moment des sikhs modérés, appartiennent à la même caste, celle des *Jats*, les anciens guerriers devenus agriculteurs et souvent gros propriétaires terriens. Mais ils luttent pour le contrôle d'une clientèle différente, ayant des intérêts divergents. Seul l'enjeu final, c'est-à-dire la prise du pouvoir politique dans le Pendjab, où vivent les deux tiers des sikhs indiens, leur est commun. Longowal, flegmatique, tête de bois et sourire éternel, a toujours joué la légalité républicaine. L'autre, ardent, volatil, et regard de braise, estime, à l'instar du dixième gourou de la lignée, et bien avant Mao, que *« le pouvoir est au bout du sabre »*.

La première stratégie a toujours, semble-t-il, l'assentiment de la majorité des sikhs. Pour combien de temps ? Telle est bien la questionque tout le monde se pose, et à laquelle personne aujourd'hui ne peut répondre avec certitude. Isolé dans son bureau du Temple d'or, à moins de 200 mètres du bâtiment occupé par Bhindranwale et ses jeunes pistoleros, Longowal apparaît faible, désorienté et terriblement seul... Le contrôle de la *morcha*, la *« sainte campagne d'agitation »* lancée par lui, il y a près de trois ans, pour faire aboutir les revendications politico-économico-religieuses du sikhisme paraît lui avoir échappé. La plupart de ses lieutenants-conseillers, y compris M. Badal Singh, le véritable homme fort du parti, ancien ministre du Pendjab, sont en prison pour avoir brûlé symboliquement un article de la Constitution réputé antisikh.

Longowal, qui sent sur son cou l'haleine fiévreuse des intégristes, ne sait plus que faire. Qu'il négocie un accord avec Mme Gandhi et annonce demain la fin de la *morcha*, il y a gros à parier qu'elle continuera de plus belle sur l'ordre de Bhindranwale. Ce serait la fin d'un parti qui s'est déjà beaucoup discrédité ces dernières années et la consécration définitive des extrémistes. Longowal continue donc sa marche forcée et tente, jusqu'ici sans succès, de désamorcer le sourd conflit qui l'oppose à l'autre Sant (un terme d'affection et de respect décerné par les sikhs à leurs dirigeants politico-religieux).

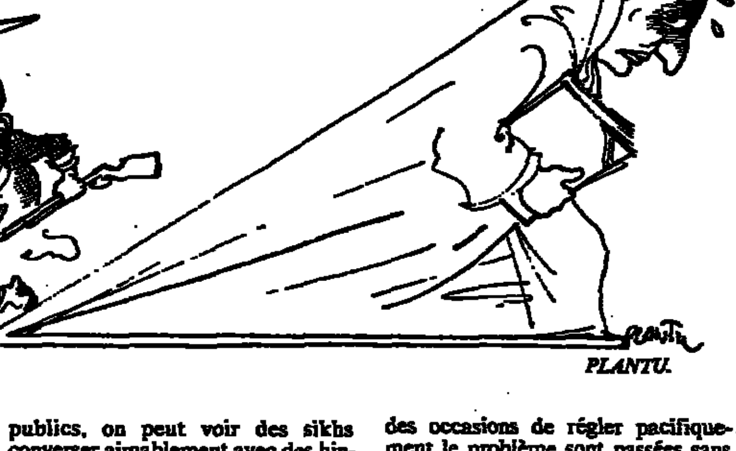
Le malheur, c'est que la *« guerre des Sans »*, comme dit la presse indienne, a déjà provoqué la mort de quelque trois cents personnes en moins de trois ans. Ce n'est pas encore la grande confrontation hindoue-sikh dont parlent à tort certains journaux indiens, et dont rêvent les croisés du *Khalistan « la terre des purs »*, l'Etat sikh mystique qui sommeille dans le cœur de chacun des disciples des gourous. Mais le risque est à prendre au sérieux.

Le risque d'une explosion

Pour l'heure, la promenade dans les rues d'Amritsar et de Chandigarh, la capitale commune des Etats du Pendjab et de l'Haryana, ne rapporte pas au visiteur l'impression que deux communautés, l'une barbue, l'autre pas, sont sur le point de s'entr'égorger. Partout, des marchés aux cafés, en passant pas les bâtiments administratifs et les transports publics, on peut voir des sikhs converser aimablement avec des hindous. La stratégie de la terreur – qui consiste pour les extrémistes, à assassiner des personnalités du bord opposé, à jeter des bombes dans des villages hindous, voire à tirailler au hasard sur des groupes de passants, – cette tactique, qui semble si parfaitement mise au point, ne peut payer, en tout cas pas encore. Il y a bien eu, à l'occasion de processions et de funérailles, des affrontements violents entre excités des deux bords, et même des morts, mais rien encore de comparable aux massacres qui avaient, par exemple, précédé et suivi la grande partition de 1947, qui donna naissance au Pakistan.

Le couvre-feu a été imposé ici et là pour des périodes diverses, et les cinquante et quelques milliers de soldats, de policiers et de gardes-frontières qui patrouillent au Pendjab jouent peut-être, malgré leurs propres divisions, un rôle modérateur sur les foules. Mais si l'histoire indienne prouve amplement que les forces de l'ordre n'ont jamais pu empêcher les folies de masse, quand la multitude en est soudainement saisie, il est non moins vrai que ces brutales montées de fièvre sont le plus souvent imprévisibles. La haute tension si palpable à l'intérieur du Temple d'or peut toujours, à tout moment, dégénérer et se répandre comme une traînée de poudre dans Amritsar et dans le reste du Pendjab. La tactique de Delhi, qui consiste à isoler les extrémistes des modérés, a jusqu'à présent complètement échoué. Ce sont ces derniers, par leur silence, qui semblent peu à peu disparaître de la scène. Des faux pas ont été commis, des occasions de régler pacifiquement le problème sont passées sans que personne les saisisse, et le problème reste entier. C'est essentiellement celui d'une petite communauté religieuse, vaillante et laborieuse, qui ne se résout pas à sa marginalisation (2 %) au sein de l'océan hindou, qui se raccroche à ses gloires passées et rêve de devenir une nation à part entière, statut que le pouvoir hindou ne peut que lui refuser. Sauf à mettre le doigt dans un engrenage mortel pour l'Union tout entière. Mais le problème sikh, c'est peut-être aussi celui d'une Inde qui n'a sans doute pas trouvé ses structures politiques et économiques définitives et qui reste tiraillée entre les chauvinismes linguistiques, culturels et religieux de ses immenses populations.

PATRICE CLAUDE.



PLANTU.

Les 45 revendications

Adoptée en octobre 1973 par la convention de l'Akali Dal, la résolution d'Anandpour Sahib fut enterrée par le parti lui-même pendant de longues années. Elle ressortit des tiroirs après les élections locales de 1980, remportées par le parti de Mme Gandhi, qui reprenait ainsi à la coalition conduite par les *akalis*, le pouvoir sur le Pendjab. La liste comprend quarante-cinq revendications, dont voici les principales :

– Statut d'autonomie pour le Pendjab ;

– Redécoupage des frontières géographiques de l'Etat en y adjoignant les régions voisines où l'on parle le pendjabi, la langue privilégiée des Sikhs ;

– Rattachement définitif de Chandigarh au seul Pendjab. La ville est présentement la capitale commune de deux Etats, le Pendjab et l'Haryana voisin. Mme Gandhi a donné son accord de principe ;

– Recrutement dans l'armée sur la bade exclusive du mérite. Les sikhs, qui ont constitué 30 % des forces armées de l'Inde britannique, ne représentent plus que 14 % de celles de l'Union. La politique gouvernementale déclarée est de ramener peu à peu la proportion de sikhs dans l'armée à celle qu'elle occupe dans l'Union (moins de 2 % de la population).

– Vote d'une loi permettant la création d'un Conseil national des temples sikhs, étendue à l'ensemble des *gurdwaras* (temples) du pays. Jusqu'ici, l'organe de gestion des temples, contrôlé par l'Akali Dal, n'a pouvoir que sur ceux du Pendjab. Importante source de revenus – le budget annuel du Conseil est de l'ordre de 60 millions de francs, – les *gurdwaras* des autres Etats sont gérés par des organisations sikhs locales – le plus souvent proches du Congrès de Mme Gandhi ;

– Redéfinition du partage des eaux de la région qui alimentent trois Etats en faveur du Pendjab. New-Delhi a proposé de soumettre ce problème à une cour de justice ;

– Installation d'un émetteur de forte puissance dans le Temple d'or, de manière à retransmettre à la radio le *gurbani*, c'est-à-dire la lecture ininterrompue du Granth, livre sacré des sikhs. Mme Gandhi s'est déclarée prête à faire installer ledit appareil pour quelques heures d'émission chaque jour ;

– Mise à l'étude d'une législation sur les mariages, successions, et autres affaires de famille sikhs. Le régime hindou qui s'applique actuellement aux sikhs fait notamment des filles d'un défunt ses légataires au même titre que les hommes. Les propriétaires terriens sikhs souhaitent, pour éviter le morcellement des propriétés, que seul le fils aîné soit désigné comme héritier ;

– Enfin, révision de l'article 25 de la Constitution, accusée de faire du sikhisme une dépendance de l'hindouisme. Cette dernière revendication avait reçu l'accord de principe du gouvernement. Devant le tollé soulevé par d'autres minorités religieuses (jains et bouddhistes notamment), le pouvoir a fait marche arrière.

P. C.

Le « phare »

De notre envoyé spécial

Amritsac. – Il y a trois ans, hormis une petite poignée de fidèles, personne ne connaissait son nom. Aujourd'hui, il est sur toutes les lèvres indiennes ; on l'évoque chaque jour dans les journaux du pays et il est cité le plus souvent avec fièvre dans les débats quotidiens du Parlement de New-Delhi. Sant Jarnail Singh Bhindranwale, l'homme-phare de l'orthodoxie sikh. Sant, parce qu'il a passé trente-trois années de sa vie entre un Taxaal, l'école, et parfois le couvent des prêtres sikhs, et une Gurdawara, le temple des fidèles. Sant, aussi, parce qu'il est devenu maître de son propre temple-couvent et que la communauté sikh a tendance à donner du Sant à tous ses leaders politico-religieux.



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Jarnail Singh est son véritable nom de naissance. Depuis que le soldat-gourou Gobind Singh considéra que, dorénavant, tous les mâles sikhs seraient des lions (*singh*, en sanscrit) et toutes les femmes des kaur (lionnes), Singh est sans doute le nom le plus répandu de toute l'Inde. Mais cela ne gêne pas le Sant Jarnail, qui emprunta le reste de son nom Bhindranwale à son maître à penser et au Taxaal, dont il hérita à sa mort. Sant Jarnail Singh Bhindranwale, un nom qui cristallise sur lui bien des haines et symbolise les aspirations d'une minorité grandissante de sikhs.

« Tu porteras toujours sur toi les 5 K qui font les attributs du sikh », avait dit gourou Gobind Singh, neuvième et dernier des successeurs de Nanak, philosophe et fondateur d'une religion qui se voulait trait d'union et fusion de l'Inde et de l'Islam. Les 5 K ce sont : le *kesh*, le poil qu'il ne faut couper sous aucun prétexte ; le *kanghe*, le peigne qui retient les longs cheveux roulés en boule sur le turban ; le *kaccha*, la culotte bouffante portée sous la longue chemise le *kara*, ce bracelet de fer, symbole de force qui ne quitte jamais la poignet, et, enfin, le *kir*, ce long sabre toujours pendu à la ceinture. On était au début du dix-huitième siècle. Gourou Gobind Singh luttait contre l'envahisseur Moghol. Il voulait une armée solide, disciplinée, toujours prête au combat et reconnaissable entre toutes.

Ces attributs, la grande majorité des kikhs les arborent encore aujourd'hui avec fierté, mais ils sont devenus des symboles. La culotte bouffante a souvent disparu au profit de sous-vêtements plus classiques, le sabre est devenu *kirpan*, petit poignard que la plupart portent dans la ceinture, ou même en sautoir au bout d'une chaîne. Le bracelet de fer et le peigne sous le turban sont toujours là, mais la barbe est souvent roulée à l'intérieur d'un mince filet passé autour du visage, à la manière des anciennes victimes de maux de dents. Bhindranwale, ses interlocuteurs le savent, ne supporte pas les filets. *« La barbe doit être portée fièrement comme nos gourous la portaient eux-mêmes. »* Idem pour la longue robe, la culotte bouffante et le long sabre.

Le pistolet sur la hanche

Pour mieux identifier son image à celle du dernier gourou, toujours représentée avec des flèches, le nouveau grand prêtre de la renaissance sikh a ajouté à son attirail une longue flèche de la taille d'une lance. Elle ne le quitte jamais, pas plus d'ailleurs que le lourd pistolet qui lui bat la cuisse dans son holster de cuir noir. Un personnage de légende, bien vivant pourtant et décidé à en découdre. Tel est Bhindranwale, l'homme qui se propose de réveiller les sikhs et de faire triompher la *khalsa*, la communauté des purs.

Il y a, juste à l'entrée du Temple d'or, un petit musée qui en dit suffisamment long sur la psychologie sikh pour expliquer l'indiscutable prestige dont jouit le jeune Sant dans sa communauté. On peut y voir essentiellement des armes, celles qui ont appartenu aux hérants de la *khalsa*, des peintures et des photos hallucinantes. Les toiles, genre pompier, racontent l'histoire, pleine de bataille et de rébellions, de massacres et d'héroïsme des disciples et des gourous eux-mêmes.

L'hémoglobine y coule à flots, et ce ne sont partout que des corps écartelés, des têtes et des membres sectionnés, des hommes nus cuisant à petit feu dans des chaudrons, des enfants débités en fines tranches dont les horribles Moghols faisaient, paraît-il, des guirlandes qu'ils pendaient au cou des mères défigurées par la souffrance. Plus effroyables encore peut-être sont, dans la grande salle d'entrée, les photographies agrandies des militaires sikhs, tombés au combat pendant la guerre du Bangladesh, notamment. Gros plan sur des yeux morts. Précision : les photos sont en noir et blanc, mais une main, au goût douteux, a ajouté sur chaque cadavre d'épaisses taches couleur sang. *« Celui qui n'a pas d'armes est comme un mouton »*, disait le dernier gourou, celui que Bhindranwale cite le plus souvent.

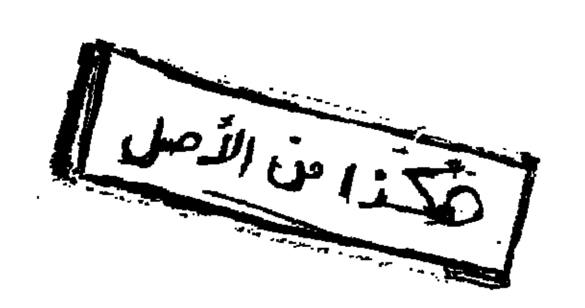
Il y a, c'est indéniable, du Khomeiny dans ce personnage de trente-huit ans qui fait trembler le Parlement indien. La barbe, bien sûr, qui, ici – privilège de l'âge – est d'un noir de corbeau, les sourcils épais, souvent froncés, et le nez d'aigle du vieillard de Qom. De loin, c'est lui le plus jeune. Mais il y a surtout le fanatisme que l'on sent à fleur de peau, la certitude d'avoir raison en toutes circonstances et le magnétisme ineffable qui se dégage de sa personne. Assister, privilège rare pour un étranger, à une homélie publique du Sant, est une expérience éclairante.

La justice de 14 heures à 17 heures

Ils étaient ainsi un bon millier, mardi dernier, à le contempler comme le messie ou, plutôt, comme le onzième gourou. Lui, grand seigneur, debout sur une estrade, micro en main et eux, assis par terre dans un silence recueilli. Ils étaient venus, comme chaque jour, avec femmes et enfants, pauvres pour la plupart, entendre le messager du renouveau sikh, et lui demander aide et protection. Une file indienne, calme et respectueuse, se forma bientôt devant lui. Les uns voulaient simplement l'approcher et baiser le bas de sa chemise, les autres avaient des doléances. Comme un « parrain » sicilien, Bhindranwale rend ainsi la « justice », sa justice, tous les jours de 14 heures à 17 heures. Chaque plaignant, chaque prévenant dépose à ses pieds quelques billets froissés. *« Pour la cause... »*

Contrairement aux gourous qui étaient tous des hommes cultivés et des sages, Bhindranwale a reçu le minimun d'éducation. *« Il n'a rien à proposer de nouveau à la religion sikh*, affirme l'un de ses opposants, *et c'est pourquoi, comme Khomeiny, il s'accroche essentiellement à ses symboles et exige de ses disciples la plus stricte observance de règles édictées il y a des siècles. »* Ce n'est évidemment pas l'avis de ses partisans.

« Le Sant, par sa simplicité, son charisme et sa droiture, est en train de redonner aux sikhs l'idéal qu'ils avaient perdu. » Celui qui s'exprime ainsi est un jeune intellectuel de vingt-cinq ans, Harmander Singh Sandhu, ci-devant secrétaire général de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF), organisation interdite par Mme Gandhi depuis plusieurs mois. L'AISSF, c'est à la fois le « muscle » et le « brain-trust » de Bhindranwale. Cent cinquante de ses membres sont en prison pour des délits divers, qui vont des propos séditieux aux meurtres en passant par le vol et le braquage des banques. Ce sont eux qui forment la garde prétorienne du Sant et exécutent les basses besognes sous un nom d'emprunt, le *« régiment Dashmesh »*. Ce « régiment », dont on prétend qu'il est conseillé par d'anciens officiers sikhs de l'armée indienne passés du côté des agitateurs, a déjà





Les séparatistes sikhs sont sur le sentier de la guerre. Après des années de protestation et d'incidents larvés, ces guerriers-nés enturbannés et à la longue barbe — leur religion leur interdit de se couper poils et ongles — on sorti sabres, lances et vieilles pétoires pour tenter d'arracher par la force au gouvernement central de Mme Gandhi la création d'un Etat séparé, bien à eux. Leur chef, le Sant Bhindranwale, prêche la guerre sainte face aux « modérés » de l'Akali Dal de l'autre Sant, Longowal. Ce dernier vient de connaître un échec cuisant ce samedi 28 avril avec la défection d'un certain nombre de « dissidents » qui se sont rangés sous la bannière de Sant Bhindranwale.

de l'orthodoxie

signé une bonne dizaine d'assassinats et de nombreux attentats aveugles.

Un « avertissement » aux hindous

Harminder Singh refuse, au nom de sa fédération, la responsabilité de ces crimes. Mais il admet que les auteurs *« sont des frères probablement excédés par l'impérialisme et l'injustice hindous »*. Il jure également que le Sant *« n'a jamais initié la moindre violence »*. Ses discours, dans lesquels il est question de renverser le *« pouvoir hindou »* ou de tuer cinq mille hindous si les sikhs ne sont pas libérés, *« ne sont que des avertissements, des prévisions, si vous voulez »*. Personne, c'est vrai, n'a jamais pu accuser directement Bhindranwale de meurtre. La grande confrontation de 1978 avec les nirankaris, des dissidents libéraux du sikhisme, fit dix-sept morts. C'est lui, chacun le sait, qui avait appelé les sikhs à l'attaque. Mais il était évidemment resté personnellement dans sa gurdwara. La police voulut tout de même l'arrêter. Il s'échappa, et fixa lui-même la date et le lieu de sa reddition. Le jour venu, trois ans plus tard, plusieurs centaines d'émeutiers attendaient les policiers. Il y eut encore quatorze morts. Ce fut la première inculpation pour propos séditieux de l'obscur petit religieux pendjabi. Sa légende commençait de se répandre ; il y eut bientôt huit autres inculpations au fil des années suivantes. Mais, comme dit un policier fataliste : *« Pourquoi voulez-vous que nous entrions dans le Temple d'or pour le déloger, au prix d'un inévitable massacre, alors que nous n'avons contre lui que des peccadilles qui lui vaudraient au mieux trois ans de prison ! »*

Bhindranwale est entré dans l'enceinte du Temple d'or le jour du décollage de la *« Morcha »*, la campagne d'agitation lancée par l'Akali Dal. C'était le 17 juillet 1982. Depuis, la « maison divine » est devenue la sienne. Il y règne en véritable maître et la haute hiérarchie du clergé sikh, censée administrer le lieu saint, n'a quasiment plus son mot à dire. Armés jusqu'aux dents, les apôtres du nouveau seigneur de l'orthodoxie, une centaine d'hommes en permanence autour de lui, promènent effrontément leurs mitraillettes et leurs pistolets sous le nez des visiteurs. Malheur à qui ose demander à l'insolite pontife la signification de cet arsenal dans un lieu de recueillement.

« Les armes vous font peur ? Pour nous, sikhs, elles sont le reflet de Dieu, le moyen de notre survie, et le gardien de notre sécurité. Posséder une arme, n'est pas un péché, c'est attaquer le mal.

— Et vous n'attaquez jamais ?

— *Non. Les sihks se défendent. Nos armes servent à maintenir la paix.*

— Tout de même, tous ces meurtres...

— *Et les assassinats de sikhs innocents par la police et les mauvais traitement infligés à nos femmes et enfants dans les villages ? Personne n'en parle jamais, c'est bizarre...*

— Enfin, la communauté sikh est tout de même la plus prospère de l'Inde ?

— *Va-t-on maintenant nous reprocher d'être plus travailleurs que les autres ? La vérité, c'est que la nation sikh subit l'esclavage de la majorité hindoue et que cela va cesser.*

— Etes-vous en faveur du Khalistan ?

— *Ah, ah ! Je ne suis ni pour ni contre. Si l'Inde veut garder les sikhs, qu'elle leur offre un statut de citoyen digne de ce nom ! Sinon, qu'on nous donne le Khalistan et, ensuite, nous verrons bien si nous devons rester ou non au sein de l'Union indienne ! L'erreur commise par les sikhs au moment de la partition ne sera pas répétée, je vous le garantis* (1).

— Mais, enfin, que voulez-vous exactement ?

— *La satisfaction complète de nos quarante-cinq revendications, la fin de la répression anti-sikh, et la libération de tous les prisonniers politiques sikhs.*

— Mais il y a parmi eux des meurtriers et l'on vous accuse de leur avoir donné les ordres ?

— *Celui qui parle vrai, pratique la vérité et prêche la religion est toujours présenté comme un traître ou un terroriste par le pouvoir. Gourou Nanak lui-même fut ainsi accusé par les Moghols, et tous les autres qui ont sacrifié leur vie pour sauver les opprimés ont été insultés. Ici, aucun autre Sant n'est accusé de crime. Je suis le seul. Le gouvernement indien a soif de mon sang.*

— Est-ce pour cela que vous ne sortez plus du Temple d'or ?

— *Un sikh ne connaît pas la peur, jeune homme, vous devriez le savoir.*

— Et si les forces de l'ordre finissaient par investir le Temple d'or pour vous arrêter ?

— *Qu'elles y viennent. Nous sommes prêts.*

— Ce serait le bain de sang ?

— *Vous verrez bien ce qui se passera si elles osent...*

— Mais vous êtes marié, et vos jeunes fils (quatre et cinq ans) ne vous ont pas vu depuis deux ans ?

— *Ma famille va bien, quand elle n'est pas importunée par la police. Moi, j'ai toute la famille sikh à m'occuper.*

— Seriez-vous prêt à négocier avec Mme Gandhi ?

— *Négocier, non. Discuter, oui, à condition qu'elle vienne ici pour me rencontrer. Indira est la maîtresse des hindous, pas la nôtre... »*

P. C.

(1) En 1947, les sikhs, à qui le Pakistan naissant offrait une autonomie garantie s'ils rejoignaient avec leurs terres le nouvel Etat, choisirent de rester en Inde.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SOUTIEN A LA DEMANDE DE NATURALISATION DE M. DUMITRU TSEPENEAG

Plusieurs personnalités françaises ont constitué un comité de soutien à l'écrivain d'origine roumaine Dumitru Tsepeneag, qui réside en France depuis 1972, mais s'est vu refuser par deux fois la nationalité française. Ces personnalités (Guy de Boschère, Michel Deguy, Jean-Marie Domenach, Pierre Emmanuel, Eugène Ionesco, Paul Otchakovsky-Laurens, Alain Robbe-Grillet et Philippe Sollers) s'expliquent mal les raisons qui ont conduit les autorités françaises à repousser, en 1978 et en 1982, la demande de naturalisation d'un homme qui a publié l'essentiel de ses livres en France, où il a également dirigé, de 1975 à 1980, la revue littéraire *les Cahiers de l'Est*. C'est pour inciter l'administration à sortir de son silence que les membres du comité ont tenu une conférence de presse le 24 avril. Dumitru Tsepeneag n'est pas une *célébrité* : ce fait explique-t-il l'attitude des autorités ? s'est notamment demandé M. Philippe Sollers, tandis que M. Michel Deguy regrettait qu'on ne témoigne pas de plus de confiance à ceux qui appuyent la démarche de l'écrivain, actuellement en possession d'un passeport d'apatride.

Un appel pour la libération de deux Français détenus en Pologne

Les deux jeunes Français récemment arrêtés en Pologne, MM. Jacky Challot et Olivier Roux, sont toujours incarcérés, en dépit des démarches des autorités françaises (*le Monde* du 20 avril). M. Challot encourt une peine de cinq ans de prison : il conduisait une camionnette chargée d'équipements médicaux et de vêtements, mais aussi, selon les autorités polonaises, de matériel d'imprimerie et de publications *« antisocialistes »*. M. Olivier Roux risque lui une condamnation à trois ans de prison pour avoir voulu *« transmettre des instructions à des organisations illégales »*.

Dix-huit personnalités françaises viennent de lancer pour la libération des deux jeunes gens l'appel suivant :

« Deux Français sont emprisonnés en Pologne.

» L'un depuis le 22 mars, l'autre depuis le 11 avril. L'un s'appelle Jacky Challot, il a vingt-huit ans ; l'autre s'appelle Olivier Roux, il a vingt-deux ans. Ils ne se connaissent pas. Le gouvernement polonais, qui avait gardé le secret sur ces arrestations, vient de les rendre publiques dans sa presse et sur les écrans de sa télévision au point de les transformer en matériel de propagande.

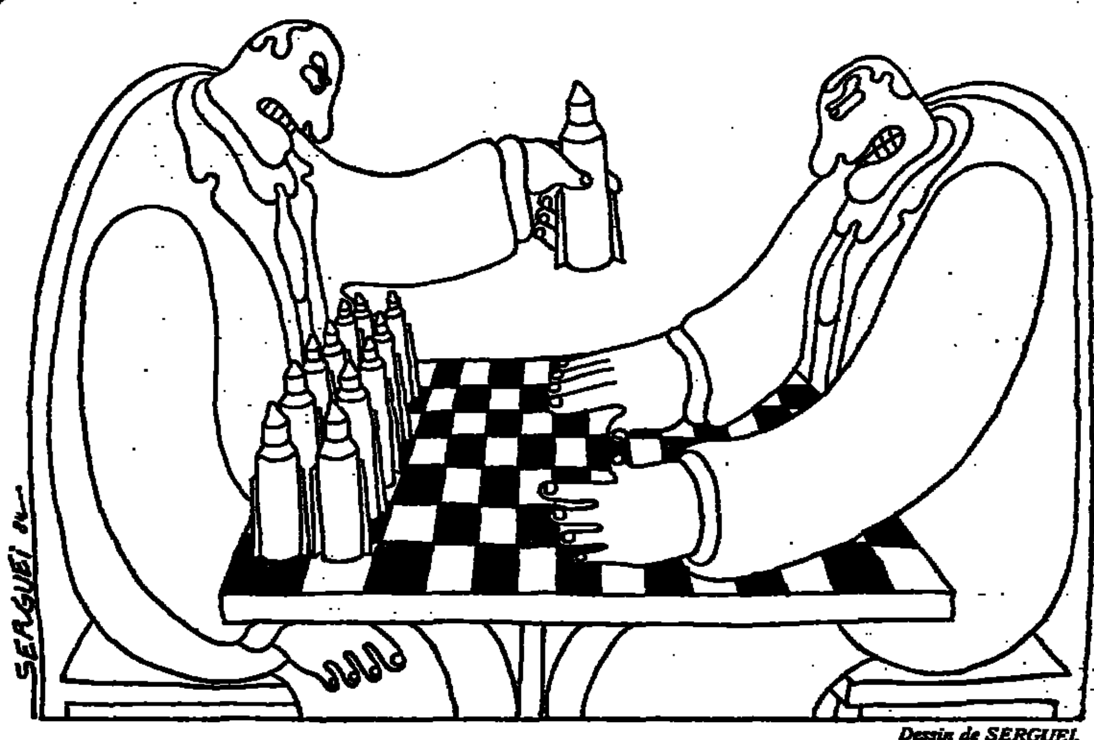
» C'est pourquoi nous pensons qu'il est temps pour nous de prendre à notre tour la parole à propos de Jacky Challot et d'Olivier Roux. Ils ne sont pas des porteurs de bombes à la solde d'une propagande quelconque. Ils sont des voyageurs attachés à la libre circulation des hommes et des idées si chères aux signataires des accords d'Helsinki, et c'est pourquoi nous demandons et nous ne cesserons pas de demander qu'ils soient rendus à leur pays, à leur familles et à leurs amis. »

Ce texte est signé par : Pierre Boulez, Pierre Bourdieu, Patrice Chereau, Gérard Depardieu, Michel Foucault, Costa-Gavras, Françoise Giroud, André Glucksmann, Me Georges Kiejman, Bernard Kouchner, André Lwoff, Claude Mauriac, Ariane Mnouchkine, Yves Montand, François Périer, Claude Sautet, Simone Signoret, Bertrand Tavernier.

PAYS-BAS

L'empoignade des euromissiles

A La Haye, la coalition gouvernementale est en grand danger d'éclatement. La « crise des euromissiles » s'est transformée en une gigantesque empoignade et les députés favorables à leur installation sont bombardés... de lettres d'opposants à raison de cent cinquante par jour. Avec sa majorité de quatre sièges, M. Lubbers fait de la corde raide.


Dessin de SERGUEI.

De notre correspondant

Amsterdam. — On divise généralement les Néerlandais en deux groupes ; ceux qui vivent au nord et ceux qui vivent au sud des grands fleuves Rhin, Meuse et Wahal. Mais ces dernières années, une coupure bien plus nette s'est dessinée entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre l'installation d'euromissiles aux Pays-Bas.

Le débat s'est envenimé à un tel point qu'on parle, ici et là, d'une guerre de religion du bon vieux temps. Le débat l'a cédé à l'invective, l'enjeu n'est plus de convaincre l'adversaire, mais de le vilipender.

Les passions montent à mesure qu'approche le moment où, début juin, le gouvernement de centre droit fera connaître sa position, près de cinq ans après la fameuse « double décision » de l'OTAN qui a semé le désarroi dans la politique intérieure néerlandaise.

Les adversaires de l'installation aux Pays-Bas des quarante-huit missiles de croisière sont de loin les plus influents et les plus bruyants dans la bataille pour les faveurs de l'opinion publique. Les partisans des missiles se trouvent sur la défensive en posture de « fauteurs de guerre » qui veulent inféoder le pays aux diaboliques jeux nucléaires des Super-Puissances, surtout des Etats-Unis.

Le dernier coup de colère des atlantistes a été provoqué, il y a quelques jours, par une grève d'élèves de l'enseignement secondaire d'Amsterdam *« contre les missiles de croisière et le fascisme »* : l'amalgame leur a paru difficile à avaler.

Quelque sept mille élèves ont donc manifesté dans le centre de la capitale, avec la bénédiction des enseignants membres du syndicat Abop, opposé à l'arrivée des missiles. Les professeurs affiliés à un autre syndicat, plus conservateur, se sont indignés de cette « école buissonnière ». Certains directeurs d'école ont fait preuve de bienveillance à l'égard de la grève. D'autres, hostiles, ont été débordés par les événements.

Les grévistes se sont-ils laissé ameuter par des « professeurs rouges » contre le gouvernement ? Un comité de parents d'élèves récemment fondé semble le croire. Il propose à tous les parents qui le souhaitent une documentation *« en faveur du désarmement bilatéral »*.

Le gouvernement de M. Lubbers ne fait guère figure d'arbitre respecté dans le débat. En effet, le parti politique dominant dans la coalition, le CDA chrétien-démocrate, est si divisé qu'il n'arrive pas à se prononcer pour ou contre les missiles.

Qui croire ?

M. Lubbers, tel Panurge en quête d'épouse, pèse le pour et le contre.

Son ministre de la défense, M. Job de Ruiter, est réputé être un adversaire de l'implantation des missiles. Le groupe parlementaire du CDA compte une minorité de « faucons » et de pacifistes déclarés. La majorité reste silencieuse et fera connaître son opinion... en temps voulu.

Les autres partenaires gouvernementaux, les libéraux conservateurs, ont menacé de quitter la coalition au cas où M. Lubbers refuserait les missiles.

Le citoyen, sujet à tant de pressions contradictoires, n'y voit plus très clair. Qui croire ? Les seize « personnalités » chrétiennes-démocrates, dont un ancien premier ministre et l'ex-directeur de la Banque nationale, qui viennent d'exhorter le gouvernement à accueillir les euromissiles *« afin de ne pas affaiblir l'OTAN »* ? Ou les autres « personnalités » du CDA qui, dans une lettre ouverte au gouvernement, viennent d'affirmer : *« un oui ne ferait que contribuer à la course aux armements »* ?

Et comment concilier les résultats du dernier sondage, effectué sur ordre gouvernemental, selon lesquels 63 % des Néerlandais rejettent les euromissiles, avec ceux qui montrent à intervalles réguliers que la population approuve, à 75 %, l'appartenance à l'OTAN ? Un autre sondage a récemment démontré que les trois quarts des personnes interrogées sont en faveur d'un référendum sur la question des euromissiles.

Postulent également les faveurs de l'opinion publique des juristes qui prétendent qu'un accueil des missiles américains constituerait une violation de la souveraineté néerlandaise. Il est des politicologues pour affirmer qu'une décision d'une telle importance requiert une majorité parlementaire des deux tiers, qui fait défaut en tout cas, et non pas la majorité simple comme l'assure le gouvernement qui ne veut pas entendre parler d'un référendum. *« Aux Pays-Bas, c'est le Parlement qui décide »*, dit et redit M. Lubbers.

Si le gouvernement évite soigneusement de camper sur une position précise, il n'en va pas de même des municipalités de gauche des villes de Zaanstad et de Deventer, qui ont exigé des entrepreneurs de ne pas contribuer aux travaux d'aménagement de la base aérienne de Woensdrecht, destinée à accueillir peut-être un jour les quarante-huit missiles de croisière. Faute d'obtempérer, les sociétés en question seraient privées de commandes municipales.

Pareille pression a été qualifiée d'*« intolérable »* par le ministre de la défense. Elle a provoqué des commentaires indignés dans deux quotidiens, *Trouw* et *De Volkskrant*, qui sont opposés aux euromissiles mais dénoncent l'établissement de *« listes noires de prétendus collabos »*.

Le débat fait rage hors du Parlement. Qu'en sera-t-il si les députés consentent en majorité à accepter les missiles ? Un sondage estime que, pour 27 %, la population se *« soulèvera »* d'une manière ou d'une autre contre la décision. Le principal dirigeant du mouvement « pacifiste », M. Mient Jan Faber, secrétaire du Mouvement interconfessionnel pour la paix, le dit crûment : *« Nous ne pourrons pas répondre de la colère populaire. »*

Pétition ou grève des impôts ?

A mesure que s'approche la perspective d'un vote favorable, les adversaires fourbissent leurs armes. L'idée d'un « blocus permanent » de la base de Woensdrecht, dans la province du Brabant, ne fait plus l'unanimité, compte tenu du précédent de Greenham Common en Grande-Bretagne où les premiers missiles ont pu être installés en dépit de la création d'un « camp pacifiste » aux alentours.

Le moyen le plus efficace paraît encore être la pétition. C'est ainsi, après tout, qu'en 1978 la Chambre des députés avait été amenée à condamner la bombe à neutrons. Plus d'un million de Néerlandais avaient alors apposé leur signature en bas du texte la dénonçant, bien qu'il ne fût nullement question de stocker ce type d'armes aux Pays-Bas.

Il est aussi question d'une « grève des impôts » des contribuables refusant que les deniers publics soient employés à entretenir une base nucléaire. Un groupe de soixante et onze théologiens amsterdamois dirigera l'opération. Le grand syndicat FNV, qui compte plus d'un million de membres, décrétera de brefs arrêts de travail. Toutefois, les partisans d'une opposition violente, minoritaires, n'ont nullement désarmé. Plus d'une fois, des commandos pacifistes ont pris d'assaut les barbelés qui entourent la base de Woensdrecht, bravant la police militaire qui ne s'est pas montrée tendre avec ces envahisseurs, ce qui tranche avec un climat jusqu'ici plutôt détendu entre policiers et manifestants aux Pays-Bas.

L'influence des Eglises est ici sans égale. Or, à la grande colère des partisans de l'OTAN, le conseil des Eglises aux Pays-Bas a condamné, le 26 mars dernier, l'installation des euromissiles sur le territoire néerlandais, comme *« contraire à la mission divine de sauvegarder la création »*.

Cette condamnation valait-elle pour quelque neuf millions de Néerlandais, comme l'assurèrent, ravis, les responsables du Mouvement pour la paix ? Les dirigeants de toutes les tendances protestantes et, fait nouveau, de l'Eglise catholique disent représenter ce nombre de chrétiens. Mais beaucoup de fidèles inondèrent les journaux de lettres arguant que nul n'avait demandé leur avis et qu'ils se sentaient qualifiés de *« mauvais chrétiens »* en raison de leur appui aux thèses de l'OTAN.

Dans une société aussi fragmentée que celle-ci, l'appel du conseil des Eglises ne manqua pas de rappeler les mauvais souvenirs du temps, encore récent, où le Parti catholique populaire défendait aux ouvriers catholiques de s'affilier à un syndicat socialiste. Jusque dans les années 50, une mère de famille protestante n'aurait jamais songé à se fournir chez un épicier catholique. Cette division du pays en deux camps confessionnels hostiles menace de surgir à nouveau constate, amer, le quotidien protestant *Trouw*.

Mais le temps n'est plus où le conseil des Eglises était automatiquement suivi. A en croire un sondage publié fin mars, la moitié des protestants néerlandais se trouvent en désaccord avec la position du conseil. L'évêque de Rotterdam, Mgr Bähr, également aumônier des forces armées néerlandaises, a tenu à se démarquer publiquement d'une condamnation dans laquelle ne figure aucune référence aux missiles SS-20.

Il va sans dire que les atlantistes sont furieux de ce qu'ils considèrent être une immixtion de l'Eglise dans les affaires politiques. Quant à l'ambassadeur soviétique à La Haye, il s'est voulu rassurant en affirmant, l'autre jour, que son pays *« ne pointerait jamais »* d'armes nucléaires sur les Pays-Bas si ceux-ci rejettent les missiles de croisière. Peu auparavant, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, semblait enjoindre à La Haye de les accepter, faute de quoi un coup fatal serait porté aux négociations sur le désarmement. Mais les Néerlandais commencent à s'habituer à ce jeu d'interventions en tout genre dans leur « guerre civile de l'OTAN ».

RENÉ TER STEEGE.

HONGKONG

Le capitaliste chéri de Pékin

Nom : Wang.
Prénom : Guangying.
Nationalité : chinoise (de République populaire).
Profession : directeur de sociétés (à Hongkong).
Autres fonctions : vice-président de la Conférence politique consultative du peuple chinois (à Pékin).
Antécédents : huit ans de détention pendant la révolution culturelle.
Relations : beau-frère de l'ancien président de la République Liu Shaoqi, destitué en 1968, persécuté, mort en prison en novembre 1969, réhabilité en février 1980.

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Tous les capitalistes de Hongkong n'ont pas fui Shanghai, en 1949, à l'arrivée des « rouges ». M. Wang, lui, a débarqué dans la colonie britannique pour s'y établir, en avril 1983, et son arrivée a fait l'objet d'une dépêche de la très officielle agence Chine nouvelle. Comme s'il s'agissait d'un ministre. C'est que M. Wang n'est pas vraiment, quoi qu'il en dise, un capitaliste comme les autres.

L'année 1983, à Hongkong, avait commencé comme s'était achevée la précédente. Dans la morosité. Depuis le passage, trois mois plus tôt, de Mme Thatcher, à Pékin, puis dans la colonie, les yeux, soudain, s'étaient ouverts. La lointaine échéance de 1997, signifiant la fin du bail concédé aux Anglais pour l'administration des Nouveaux Territoires, était devenue aussi proche que les jonques ancrées dans Victoria Harbour. Au marasme qui frappait, depuis un an déjà, le marché de l'immobilier, jusque-là source de profits fabuleux, s'ajoutait une incertitude politique terriblement angoissante. Il fallait faire quelque chose.

Qui donc, à Pékin, eut l'idée géniale de redonner du service à d'anciens capitalistes, fidèles au régime, mais suffisamment entourés d'une auréole de martyr pour inspirer confiance aux *tycoons* (ou magnats) de la colonie ? M. Wang, qui s'occupait jusque-là des finances de la ville de Tianjin dont il était l'un des vice-maires, fut-il, comme il le dit, le promoteur du projet ? Ou bien se laissa-t-il aimablement convaincre par certaines hautes personnalités qui voyaient en lui l'homme de la situation ? Qu'importe ! M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, donna son aval au rétablissement de M. Wang dans son statut de capitaliste sans honte et sans complexes. Le beau-frère de l'ancien président déchu pouvait se dépouiller définitivement de ses vieux oripeaux de *« révisionniste »* et de *« contre-révolutionnaire »* et s'afficher ostensiblement dans ses habits de *big boss*, de *tycoons*, comme disent les Chinois de Hongkong.

L'ascenseur ultra-rapide se pose en douceur au trente-neuvième étage du Far East Finance Center. Au pied de cette élégante boîte dorée, la baie de Hongkong s'étale, magnifique comme dans ses plus beaux jours. Une jeune hôtesse-standardiste, discrètement maquillée, annonce le visiteur dans un pékinois aisément reconnaissable (1) et l'invite à patienter en prenant place dans l'un des fauteuils profonds de l'antichambre. Moquette ultra-épaisse, tons clairs pastel, atmosphère ouatée, les décorateurs des deux sociétés jumelles Everbright (Toujours brillante) et Violight ont donné à ces lieux l'air confortable d'un boudoir.

Rassurant, M. Wang Guangying l'est aussi, assurément. Et il doit l'être, absolument. N'est-il pas le premier Chinois du continent, depuis trente-cinq ans, à avoir obtenu l'autorisation de son gouvernement de monter une firme privée dans le territoire ? Ce geste n'est-il pas significatif de la confiance que Pékin place dans le maintien du système capitaliste à Hongkong ? Grand, de forte carrure, le visage rond enfoncé dans les épaules, M. Wang a, de loin, l'allure d'un bouledogue dans une bonbonnière. Mais cet air bourru cache une grande affabilité et une bonne dose d'humour. A une question trop précise sur l'origine de ses capitaux, il répond en plissant malicieusement les yeux : *« Ce n'est pas la Banque de Chine qui me prête de l'argent. C'est moi qui lui en avance. Toute ma fortune y est déposée. »*

Même le Rotary...

M. Wang est plutôt satisfait du travail qu'il a accompli depuis un an. Ce n'était pas facile, il le reconnaît. Pour cet homme du Nord, Hongkong était quasiment *terra incognita*. Mais il a décidé de suivre le vieux précepte romain : *« Se conformer aux coutumes locales. »* Et il estime que cette ligne de conduite ne lui a pas mal réussi. Sa société est, aujourd'hui, connue dans toute la colonie. Pour ce faire, il n'a pas ménagé ses efforts, il est vrai. Réceptions, déclarations à la presse, activité vibrionnante, comment aurait-il pu passer inaperçu ? Même le très sélect Rotary Club lui a ouvert ses portes, et l'on raconte, de bonne source, que l'*establishment british* ne s'est pas étranglé en entendant ce défroqué s'exprimer en mandarin...

Au cours de ses premiers mois d'existence, Everbright, selon M. Wang, a conclu vingt-six contrats pour un montant de 48 millions de dollars américains (environ 385 millions de francs). Sur ce total, 30 millions, soit près des deux tiers, ont servi à l'achat d'équipements de seconde main (camions, métiers à tisser), dont le principal destinataire serait sa bonne ville de Tianjin. M. Wang espère, cette année, multiplier ce chiffre d'affaires par cinq.

Plus récemment, l'intérêt d'Everbright pour des opérations immobilières voyantes a causé quelque perplexité dans la colonie. Le but premier de la société n'était-il pas d'attirer des fonds étrangers et des technologies avancées destinés à la modernisation de la Chine ? En quoi l'achat de City Garden, un ensemble résidentiel de mille appartements, pour un montant de 1 milliard de dollars de Hongkong était-il conforme à cet objectif ? L'on ne manque pas de s'étonner, ici et là, que la Banque de Chine ait, paraît-il, accordé son soutien à cette opération, alors qu'elle avait décidé, voilà quelque temps, de réduire son volume de prêts aux sociétés immobilières afin de réorienter ses capitaux vers l'industrie.

Ces observations font sourire le *big boss*. *« Je ne vois dans tout cela aucune contradiction,* répond-il. *Hongkong est un territoire chinois, n'est-ce pas ? Si j'investis dans l'immobilier ici, cela finira donc par profiter à la Chine. J'ajoute que mon engagement dans ce secteur aide à entretenir la confiance des investisseurs locaux, plutôt déprimés ces derniers temps par le marasme ambiant. Mon soutien à la prospérité de Hongkong est une grande contribution aux quatre modernisations de la Chine. »* De plus, M. Wang assure que son versement initial n'a pas été supérieur à 5 % du montant de la transaction et qu'il aurait déjà trouvé des acquéreurs, dans le Sud-Est asiatique, prêts à racheter. *« Vous voyez bien que j'attire des capitaux à Hongkong »*, conclut-il.

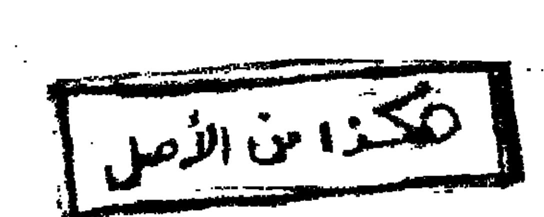
Aucune objection ne semble devoir arrêter M. Wang dans ses projets de développement. Pour le proche avenir, il a en vue l'aménagement, en coopération avec des firmes étrangères, d'un espace de quatre kilomètres carrés dans la zone économique spéciale de Zhuhai, près de Macao, comprenant notamment une raffinerie de sucre, la construction d'un complexe touristique dans l'enclave portugaise et d'un hôtel de luxe de 950 chambres en plein Central, sur l'île de Hongkong, avec une société de Singapour.

L'arrivée quelque peu tonitruante de M. Wang sur la place de Hongkong a bousculé les habitudes des sociétés liées à Pékin, ayant déjà pignon sur rue, mais soumises à plus de discrétion. Il n'est d'ailleurs pas sûr que la présence de ce nouveau venu fasse plaisir à tout le monde. On n'a pas été sans remarquer à Hongkong la discrétion dans toute cette affaire de Mme Chen Muhua, ministre du commerce extérieur. D'autres dirigeants chinois, dont plusieurs membres du bureau politique du PCC, ont salué le lancement d'Everbright en envoyant une corbeille de fleurs au *big boss*. Pas elle. Mais cela peut-il vraiment importer à un homme qui se flatte de faire rapport directement au chef du gouvernement et d'avoir pu rencontrer, lors d'un de ses derniers passages à Pékin, *« quinze personnalités d'un rang supérieur à celui de ministre »* ?

MANUEL LUCBERT.

Dessin de FRANCHINI.

(1) Le dialecte parlé dans la colonie est le cantonais.





Scènes quotidiennes du Liban éclaté

(Suite de la première page.)

Les secrétaires de ce chef d'entreprise sont à l'Est dans l'appartement de sa mère. Ses techniciens à l'Ouest et ses cadres, tout comme sa clientèle, évaporés aux quatre coins du monde. *« Tous n'ont, en tout cas, presque rien à faire. A part cela, tout va bien, merci »*, conclut l'homme à la voiture-moto, décidément optimiste.

Maintenant que les canons se sont (à peu près) tus pour un temps que nul ne se hasarderait à pronostiquer, les Libanais découvrent, atterrés, à quel point ils sont chacun confinés dans leur coin, leur pays n'étant plus qu'une juxtaposition de réduits. Les itinéraires qu'il faut emprunter pour aller d'un point à un autre passent l'imagination la plus débridée.

Saïda-Tripoli en... dix jours

On a ainsi calculé qu'un habitant de Saïda musulman qui voudrait se rendre à Tripoli, ville musulmane également – 130 kilomètres, deux heures autrefois, embouteillages compris, – mettrait aujourd'hui de cinq à dix jours. Pour commencer cette odyssée, il irait attendre le bon plaisir des Israéliens à Bater, unique point de passage subsistant entre le Sud et le reste du pays, trois jours, en moyenne, parfois une semaine. Puis, par la *« route druze »*, il gagnerait la Bekaa. De là, il se rendrait en Syrie et, après y avoir passé la nuit, retraverserait la frontière du côté nord pour enfin atteindre Tripoli. Si, d'une résistance physique à toute épreuve, il voulait traverser la Syrie sans faire étape, son ardeur serait vite refroidie en entrant au Liban par le Nord. Rouler de nuit dans bien des régions – et en tout cas, dans celle-ci, théoriquement pacifiée par les Syriens mais où surgissent, incongrus, des Palestiniens dissidents – serait pure folie.

Mais il y a mieux : un Zghortiote du clan Frangié, fût-il « bey » (1), habitant Beyrouth-Ouest et *persona non grata* en secteur chrétien, qui voudrait marier sa sœur ou enterrer sa tante au village, n'aurait d'autre choix que d'emprunter le bateau de Beyrouth à Larnaca; l'avion de Larnaca à Damas, et la voiture de Damas à Zghorta. Ce périple est devenu possible, la plage de Beyrouth-Ouest ayant été élevée à la dignité de port. Le vrai port, lui, est fermé. Tout « anti-phalangiste estampillé » que soit notre voyageur, la *« route druze »* de la montagne ne serait, en effet, pas totalement sûre pour ce maronite. Quelques communistes qui se croyaient en territoire *« progressiste »* en ont fait l'expérience à leurs dépens.. Ici comme ailleurs, chez les chrétiens du réduit, les chiites de la Bekaa, les sunnites de l'Akkar et de Tripoli, dans le pluralisme indéfinissable de Beyrouth-Ouest, le passant *« étranger »*, c'est-à-dire allogène, ressent l'insécurité latente de l'enlèvement toujours possible, et parfois suivi de liquidation.

Le comble de l'aberration étant sans doute de prendre le bateau de Jounieh à Saïda, au lieu de parcourir 40 kilomètres d'une belle route. A condition, bien entendu, d'appartenir au camp chrétien, ce qui permet d'être agréé par l'occupant israélien à l'arrivée.


VIOLETTE LE QUÉRÉ.

La nuit des loups

Mais, direz-vous – et beaucoup de Libanais se le sont dit, – si chaque déplacement est une telle aventure, le mieux est de rester chez soi, dans sa ville ou même sa demi-ville. Voire !... Dans les rues de Beyrouth-Ouest, il n'y a pas beaucoup plus de voitures la nuit qu'en temps de couvre-feu, bien qu'une amélioration soit perceptible ces jours-ci. Et, à Tripoli, il n'y en a pratiquement pas une : la crainte et même l'effroi s'y perçoivent dès le crépuscule. Curieuse ville où tout a l'air normal de jour, mais où, comme aux temps ancestraux, avec le coucher du soleil, les humains cèdent la place aux loups. Elle n'est d'ailleurs que la quintessence de ce qui, à des degrés divers, caractérise les conditions de vie dans la majeure partie du pays : on se replie sur sa région, sa ville, sa demi-ville, son quartier, sa rue, sa maison, selon les lieux et les dimensions du sentiment d'insécurité qui règne.

Mais il n'est personne qui puisse prétendre aujourd'hui pouvoir traverser le Liban de part en part. Le recroquevillement, plus ou moins marqué, est général.

Condamné à la réclusion domiciliaire nocturne, le riche bourgeois a perdu le goût et les moyens de ces dîners fastueux destinés à oublier la guerre, qui lui firent une réputation détestable. Les plus « indécents » ne sont en tout cas plus là. Hormis les nantis, la population commence à ressentir durement pour la première fois les effets d'une crise économique sans précédent en neuf ans de guerre.

Les obus révélateurs

Confinés chez eux, que font les gens ? Ils sont à l'affût des nouvelles, d'abord sur les bombes qui tombent, ensuite sur la situation politique, et sur l'avenir de leur pays, ressassant inlassablement la même rengaine : *« Quand et comment le cauchemar pourra-t-il finir ? »* Jamais... Nombreux sont maintenant ceux qui font cette réponse.

Les obus sont le plus sûr révélateur des caractères : dans une même famille habitant un *« roof »* immense de Beyrouth-Est, au premier obus, le père dégringole au sous-sol en faisant promettre à femme et enfant de le suivre illico. A la dixième explosion, femme et enfant se sentent plus à l'aise chez les voisins du second. La belle-mère se contente du 5e étage chez des parents ; le beau-frère et la bonne, fatalistes, se partagent alors les 600 mètres carrés et les risques de l'appartement haut perché. L'un et l'autre sont encore vivants.

Autre question lancinante de la vie quotidienne : où en sont les ports et aéroports? Même ceux qui n'ont aucun projet de voyage sont anxieux de les voir rouvrir. Leur fermeture prolongée inquiète encore plus en temps de trêve qu'en temps de guerre, où elle apparaît du moins dans l'ordre naturel des choses. Or l'aéroport risque de demeurer inaccessible pour un bout de temps encore, car il est le lieu géométrique de deux conceptions antagonistes du Liban : les forces libanaises (milices chrétiennes) exigent, en effet, que la route y conduisant soit déclarée *« autonome »* dans le droit fil de leur projet politique, alors que les milices musulmanes offrent des garanties, autant de garanties que l'on voudra, pour la route principale traversant leur territoire, qui serait alors *« commune »*.

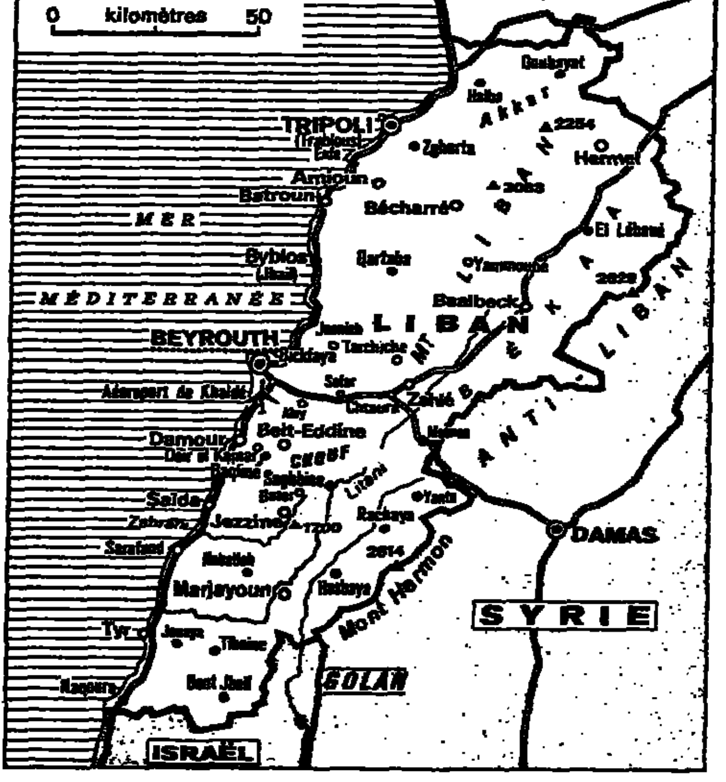
Le *« recyclage »* des voyageurs au gré de leurs affinités varie à l'infini. Pour prendre l'avion, il faut d'abord atteindre un aéroport. Deux sont accessibles : Larnaca et Damas, ainsi qu'un troisième, Jérusalem, pour certains habitants du Sud et pour les étrangers. Les chemins qui y mènent sont multiples. Ainsi, pour Larnaca, il y a deux lignes de bateaux – il serait plus exact de dire « de rafiots » dans la majorité des cas – selon que l'on est de l'Est ou de l'Ouest. Plus, pour les superprivilégiés, des hélicoptères de l'armée. Damas présente l'avantage indéniable d'un voyage terrestre. Mais plus d'un chrétien ne s'y rendrait toujours pas pour tout l'or du monde. Là encore, les chemins sont multiples. A partir de l'Est, la route la plus sûre est la *« grande boucle »* par Homs, de sept à huit heures en « pullman ». La plus courte, de trois à quatre heures, passe par Tarchiche, mais avec un imprévisible et mystérieux barrage à l'entrée de la Bekaa, dont les gardiens sont le plus souvent fort corrects mais parfois d'humeur dangereuse, avec enlèvement à l'appui. A partir de l'Ouest c'est la route de la montagne, de quatre à cinq heures, malaisée et non sans danger. Le tout, bien entendu, de jour, et jamais de nuit.

Les écoles déplacées

Les voyages n'ont, du moins, plus rien de banal, et chacun y va de son récit. En raison d'une tempête de printemps – tout va à l'envers dans ce pays où un hiver tardif en avril a succédé à un printemps précoce en janvier-février, ce qui s'annonce doublement désastreux pour l'agriculture déjà en ruine et pour le ravitaillement en eau l'été prochain, – d'aucuns racontent comment leur bateau a été ballotté, face à la côte libanaise puis entre le Liban et Chypre pendant trois jours pour un parcours de... 200 kilomètres.

On parle aussi beaucoup des écoles. Elles viennent de « rouvrir » leurs portes, pour certaines, mais pratiquement de les ouvrir pour la première fois depuis octobre, fort opportunément à la faveur de la trêve. Opportunément, car cela justifie *a posteriori* l'encaissement de la scolarité du troisième trimestre. Même les cars de ramassage des élèves ont été facturés par quelques établissements sans qu'ils aient fait un seul tour de roue. D'autres écoles ont remplacé cette note par une rubrique « gardiennage » (armé s'entend) ou par une participation aux frais de réparations des dégâts. Dans un pays où toutes les entreprises sont en perdition, seules les écoles ont sauvegardé imperturbablement leurs ressources.

Habitués de longue date à se saigner aux quatre veines pour l'éducation de leurs enfants, les parents se sont exécutés. Facture dûment réglée, c'est pourtant une étrange école qui leur est offerte, surtout en secteur chrétien. On y trouve des sections de certaines écoles et universités dont l'essentiel est domicilié de l'autre côté. Nombre d'établissements de Beyrouth-Est se sont repliés vers l'arrière-pays. Toutes ces écoles déplacées devant être relogées ont astucieusement eu recours au système des *« trois huit »*. Le même local sert en matinée à l'école, l'après-midi à l'accueil de l'établissement transplanté et l'on signale quelques cas d'un troisième prenant son tour en soirée. Les bons Pères (jésuites) offrent une école *« à la carte »* proposant soit leur établissement de base non loin du front de Souk-El-Gharb en matinée, soit des cours en des lieux plus sûrs mais moins bien adaptés l'après-midi. Tout cela aboutira, en fin de compte, à une année scolaire de trois mois, faite de journées de quatre heures, et les enfants recevront une formation incomplète. C'est là peut-être à long terme une des conséquences les plus néfastes de la guerre du Liban.



Consultant en émigration ?

Que faire en ces temps de réclusion ? On s'installe devant le poste de télévision branché sur le sacro-saint magnétoscope, et l'on ingurgite des films. C'est l'un des rares commerces qui marchent. Encore faut-il que l'électricité soit au rendez-vous ! Le courant étant rationné depuis six mois à raison de six heures par jour, on a fini ici par oublier qu'il puisse être permanent. Le générateur individuel ou d'immeuble s'est démocratisé. Pour 10 000 francs par appartement, il est fourni clefs en main. Là encore, voici un secteur commercial qui ne se porte pas trop mal.

Ainsi va la vie dans un mouchoir de poche en lambeaux. Et si, même bien trempé, vous avez réussi à traverser toutes les épreuves : le passage du musée, le port, l'aéroport, les obus, les abris, l'électricité et même l'ennui, le coup de massue vous sera quand même assené de là où vous vous y attendez le moins.

C'était le premier jour de la trêve, un soulagement désabusé flottait dans l'air. Journaliste et donc mi-sorcier mi-devin, nous étions gratifié de la sempiternelle question : *« Dites-moi un peu, vous qui êtes censé tout savoir, que va-t-il donc advenir ? »* Mais cette fois, la formule était modifiée. Touma l'avocat, Antoinette la téléphoniste, Nadim et même Rolla, secrétaires précieuses entre toutes, dont aucune bataille n'avait altéré l'imperturbable et souriante efficacité, ont toutes demandé : *« La trêve nous laissera-t-elle le temps de prendre nos cliques et nos claques et de partir ? »* Suivait une foule d'autres questions sur les perspectives du grand saut. Et si le journaliste se faisait consultant en émigration ?

Partir... Le maître-mot de ceux qui ont au moins les moyens de caresser ce rêve. Les autres, c'est-à-dire tout de même la grande majorité des Libanais, moisiront sur place – ou mourront – sans même rêver.

LUCIEN GEORGE.

(1) Un bey, titre des familles féodales hérité de l'Empire ottoman et généreusement distribué aux familles de notables.

Etats-Unis

M. Gary Hart est toujours dans la course

De notre correspondant

Washington. – A dix jours d'une nouvelle série – l'avant-dernière – d'élections primaires pour la course à l'investiture démocrate, M. Gary Hart vient de remporter deux solides victoires sur l'ancien vice-président, M. Walter Mondale. Le sénateur du Colorado a battu, mercredi 25 avril, son adversaire dans l'Utah, avec trente et un points d'avance (51 % contre 20 %), après l'avoir devancé mardi de seize points dans le Vermont (49 % contre 33 %) (1).

Ces deux succès ne modifient pas l'écrasante supériorité de Mondale depuis le redressement de sa campagne à la mi-mars et ses victoires dans les Etats de New-York et Pennsylvanie. Avec respectivement vingt-sept et dix-sept délégués l'Utah et le Vermont pèseront peu à la convention, et l'ancien vice-président s'est déjà assuré le soutien de mille cent vingt-neuf des trois mille neuf cent trente-trois délégués qui se prononceront à San-Francisco en juillet, alors que M. Hart n'en compte pour l'instant que 624.

Les bons résultats qu'il vient d'obtenir n'en sont pas moins importants pour le jeune sénateur, car ils démontrent, contrairement à un sentiment montant, qu'il est toujours dans la course à la veille du vote capital du Texas, qui désignera deux cents *délégués le 5 mai, et* des quatre primaires qui auront lieu trois jours plus tard, notamment dans l'Ohio (cent soixante-quinze délégués). Ensuite, dernière journée de la course à l'investiture, c'est la Californie (trois cent quarante-cinq délégués) qui se prononcera le 5 juin, en même temps que le New-Jersey, le Nouveau-Mexique, le Dakota du Sud et la Virginie-Occidentale.

L'essentiel est donc pour M. Hart, qui n'a virtuellement aucune chance d'arriver à la convention avec une majorité, d'affaiblir suffisamment la position de M. Mondale pour pouvoir faire entendre sa voix à San-Francisco, ou, à tout le moins, prendre date pour 1988. C'est ce à quoi il s'emploie en relançant depuis deux semaines une campagne très agressive contre l'ancien vice-président. Ce regain dynamisme lui a pour l'instant réussi.

B. G.

(1) M. Jackson a obtenu respectivement 14 % et 1 % des voix dans le Vermont et l'Utah, lequel ne compte que 3 % de Noirs dans sa population.

République Dominicaine

La capitale quadrillée par l'armée

Saint-Domingue (*AFP*). – Des véhicules militaires, jeeps ou camions occupés par des hommes armés de fusils, stationnaient le jeudi 26 avril à chaque carrefour important de la capitale, tandis que des patrouilles de la police, de la marine et de l'armée sillonnaient les quartiers les plus touchés par les émeutes des derniers jours, qui ont fait cinquante-deux morts, selon un bilan encore officieux.

Les rues où aiment habituellement flâner les habitants de Saint-Domingue sont étonnamment silencieuses. Les airs de merengue se sont tus sur le Malecon, la grande avenue en bord de mer plantée de palmiers.

Les émeutes ont surtout fait rage dans les quartiers populaires du nord de cette ville d'un million d'habitants. Là, les rues gardent les traces des incendies allumés par les manifestants à l'aide de pneumatiques et de détritus divers. Près du grand marché, de nombreuses vitrines sont brisées. Les magasins ont été pillés et parfois brûlés.

La presse dominicaine se fait l'écho du malaise provoqué par le discours, la veille, du président social-démocrate Salvador Jorge Blanco. Les éditorialistes reprochent au président de ne pas avoir appelé à la réconciliation, mais d'avoir attisé les passions en accusant le principal parti d'opposition, le Parti réformiste (conservateur), de l'ancien président Balaguer, d'être responsable des troubles. M. Balaguer a démenti, sur un ton scandalisé.

De leur côté, les cinq centrales syndicales ont qualifié de *« farce »* le discours présidentiel. Elles exigent toutes un quasi-doublement du salaire minimum, afin qu'il soit porté à 600 F par mois environ, et la rupture des accords passés avec le Fonds monétaire international, jugé responsable des hausses des prix alimentaires qui ont provoqué les émeutes.

Les violences de cette semaine seront-elles « récupérées » par l'extrême droite ou par l'extrême gauche ? C'est l'une des questions que l'on se pose aujourd'hui à Saint-Domingue. Une certitude : si le gouvernement du président Jorge Blanco maintient sa politique d'austérité économique et les hausses sur les aliments de base, il lui faudra *« prendre les moyens de préserver la loi et l'ordre »*. En maintenant l'armée dans la rue, par exemple.

LA GUERRE DU GOLFE

L'incendie du « Safina-al-Arab » pourrait entraîner un relèvement des tarifs des assurances

Un « projectile » non identifié semble être à l'origine de l'incendie qui a ravagé pendant trois jours le pétrolier géant *Safina-al-Arab* dans le Golfe, à une centaine de kilomètres au sud du terminal pétrolier iranien de Kharg, selon le commandant suédois du bâtiment, cité vendredi 27 avril par un porte-parole de la compagnie spécialisée Smit de Rotterdam. L'incendie à bord de ce navire de 350 000 tonnes, long de 370 mètres, qui venait de remplir ses douze cuves au terminal de Kharg, a pu être maîtrisé vendredi par deux navires néerlandais.

Les propos du commandant ont été transmis par radio à Rotterdam. Une cuve a été probablement atteinte *« par un projectile qui a fait une brèche dans l'un de ses flancs »*, a-t-il déclaré. Une explosion a suivi, puis les flammes ont embrasé le réservoir situé à l'arrière du bâtiment, près du pont et des cabines de l'équipage. Les onze autres cuves ont pu être préservées, mais l'incendie s'est étendu aux cabines qui ont été totalement détruites.

Le *Safina-al-Arab*, appartenant à des intérêts saoudiens, avait été affrété par la société suédoise Salen Tanker AB. La nouvelle de l'incendie avait provoqué une vive émotion jeudi dans les milieux maritimes londoniens où l'on soulignait que les assureurs relèveraient certainement leurs tarifs s'il se confirmait que le sinistre avait été provoqué par une action militaire.

Les observateurs n'excluent pas la possibilité d'une « bavure » irakienne, le silence de Bagdad s'expliquant par son embarras devant l'attaque d'un navire battant le pavillon d'un pays qui n'a jamais ménagé son soutien financier et politique à l'Irak dans sa guerre avec l'Iran. A Londres, le quotidien d'affaires *Financial Times* a indiqué que le prince Feyçal ben Fahd, fils du souverain saoudien, détiendrait un gros intérêt financier dans le pétrolier *Safina-al-Arab*. Ce facteur pourrait expliquer, selon le journal, le silence des Irakiens.

A Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani a estimé vendredi qu'il y avait *« une forte probabilité »* que l'explosion à bord du pétrolier *« soit due à un missile »*. *« Nous attendons que cette affaire soit plus claire. Si c'est bien un missile (...), cela nous concerne »*, a-t-il affirmé.

France

LA SIXIÈME CONFÉRENCE « ENTREPRISES » DU PS

M. Jean-Paul Bachy : *le monde du travail comprend la rigueur encore lui faut-il des contreparties*

Dans l'intervention prononcée en fin de matinée, ce samedi 28 avril, devant les délégués représentant mille neuf cent cinquante-neuf groupes et sections d'entreprises, M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du PS, chargé des entreprises, devait notamment déclarer : *« On peut certes trouver, dans la politique actuelle, des ajustements, par exemple en ce qui concerne le montant du déficit budgétaire. Mais y-a-t-il réellement une autre politique alternative à celle qui est menée aujourd'hui ? On peut en douter. Nier le poids des contraintes n'est pas rendre service au monde du travail. La politique de rigueur assurément n'est pas le socialisme. Mais ne pas tenir aujourd'hui un langage de vérité serait hypothéquer définitivement les chances du socialisme pour l'avenir. [...]*

» Il est clair, ajoutait M. Bachy, *que nous sommes aujourd'hui engagés dans une bataille frontale avec la droite et ses relais dans les milieux patronaux. Il faut bien mesurer la portée de l'offensive idéologique menée aujourd'hui par le CNPF. Le chantage de plus en plus pressant exercé de ce côté devient franchement insupportable. Il faudrait remettre en cause les lois sociales qui remontent non seulement à quelques mois, mais aussi celles qui sont l'œuvre du général de Gaulle lui-même à la Libération.*

» Il faudrait que les contribuables subventionnent sans contrepartie les erreurs de gestion présentes et passées du patronat privé. Il faudrait que nous acceptions tel quel le double langage de M. Gattaz, qui, d'un côté, rejette toutes les solutions collectives au nom d'un libéralisme triomphant et, de l'autre, quémande sans cesse auprès de l'Etat des aides et des soutiens financiers de plus en plus lourds. Disons-le tout net : il ne peut être question d'aligner la politique du Parti socialiste sur ces pseudo-solutions. Il ne peut y avoir de progrès économique et de redressement industriel dans notre pays sur les décombres du droit social. Il s'agit là non seulement d'une question de principe mais d'une question d'efficacité. (...)

» En fait, devait ajouter M. Bachy, *notre marge de choix est très étroite. Il nous faut soutenir notre gouvernement et aussi le président de la République, qui est en première ligne. Cacher la vérité, même si elle est dure à entendre, n'est pas la solution pour préparer l'avenir. Mais notre soutien très constant au gouvernement nous donne aussi le droit de lui demander de gouverner autrement et de prendre les mesures concrètes que le monde du travail attend. Ce qui compte autant que le fond, c'est la méthode. Les travailleurs ont aujourd'hui un urgent besoin de gestes significatifs. »*

Après avoir insisté sur *« la sous-information grave des travailleurs, sur les possibilités que leur offrent »* les lois Auroux et sur la nécessité, notamment, par *« une grande campagne télévisée d'information »*, de les aider *« à se saisir des leviers que le gouvernement leur a donné, mais que le patronat s'acharne à récupérer à son profit »* ; M. Bachy devait conclure : *« Le parti ne peut être conçu uniquement comme une machine « à faire des élus », en sélectionnant ceux-ci selon des critères sociaux qui rendent toujours difficile la promotion des militants (et des militantes) issus de la classe ouvrière. S'atteler à ce travail est une tâche immense. Car il faut redresser les effets du conditionnement culturel que la société capitaliste a imposé aux générations successives. Démonopoliser l'appareil d'Etat des énarques serait une mesure de salubrité publique. (...)*

» Le PS doit être capable de mener un double combat. « Citoyens dans l'entreprise pour gagner la bataille économique », tel est notre mot d'ordre. Gagner la bataille pour l'emploi et la bataille pour la démocratie, sont en effet deux impératifs conjoints. Ce n'est pas le point de vue de la droite, qui a toujours opposé les impératifs de la croissance à ceux du progrès social.

» (...) Les socialistes savent que, pour sortir de la crise, toutes les catégories sociales devront faire des efforts. Le monde du travail comprend le langage de la rigueur, encore faut-il qu'on lui ménage des contreparties. Mobiliser les forces productives n'est possible qu'avec un autre partage du revenu et du pouvoir. »

M. MOTCHANE : le pouvoir trahit la gauche

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS, et l'un des dirigeants du CERES, écrit dans l'éditorial du numéro de mai du mensuel *En jeu* que *« la gauche, appelée* (...) *à l'exercice du pouvoir, n'a trouvé en celui-ci qu'une école du mimétisme et de la résignation »*. M. Motchane poursuit : *« La rupture de la gauche* (...) *n'est au fond que le premier aveu public d'une démission. Ayant fait l'abandon — mars 83 — d'une politique qui ne fut d'ailleurs que la moitié de la sienne, la gauche, virant de bord sans changer de discours, sinon sournoisement, — il y a des parenthèses qui ne sont pas faites pour être fermées — devait adapter ses alliances et sa stratégie à de nouveaux objectifs.*

» La gauche ou le pouvoir ? Il y a, dans ce processus progressif de dissociation entre l'une et l'autre, le déploiement discret mais cohérent d'une logique de l'erreur. Qui croit, faute de l'avoir vraiment tenté, ne pas pouvoir réussir à gauche cherchera à réussir autrement, si le pouvoir paraît lui en donner les « moyens ».

M. Motchane, qui note que *« la dissociation progressive du pouvoir politique et de la politique de la gauche* (...) *prépare celle du pouvoir et de la gauche qui s'annonce aujourd'hui »*, conclut : *« On ne peut unir la gauche qu'en rassemblant la France, c'est-à-dire en lui proposant les moyens d'affronter durablement la crise. C'est pourquoi on ne saurait rassembler la France sans unir la gauche. »*

Un sondage de la SOFRES

L'IMAGE DE LA GAUCHE CONTINUE DE SE DÉGRADER

D'après un sondage de la SOFRES réalisé du 13 au 18 avril, pour un groupe de journaux de province auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, l'image qu'ont les Français de l'opposition et de la majorité n'est pas favorable à cette dernière. A la question : *« A qui feriez-vous le plus confiance pour conduire les affaires du pays ? »*, 26 % des personnes interrogées répondent à la gauche, contre 44 % au RPR et à l'UDF.

Les réponses à des questions plus précises concernant l'économie indiquent une évolution en faveur de l'opposition. Ainsi, les Français font davantage confiance au RPR et à l'UDF qu'à la gauche pour *« assurer le bon fonctionnement de l'économie »* (42 % contre 23 %), *« défendre le franc »* (46 % contre 20 %), *« créer des emplois »* (36 % contre 26 %), *« maintenir le pouvoir d'achat »* (36 % contre 23 %) et *« diminuer le montant des impôts et des charges »* (36 % contre 19 %). Il en va de même pour la politique étrangère, l'unité des Français, la sécurité, et, ce qui est le plus surprenant, la défense des libertés (36 % contre 29 %).

Le seul point sur lequel la majorité garde une meilleure image que l'opposition concerne le maintien des avantages sociaux. En ce domaine, 38 % des personnes interrogées (contre 29 %) font davantage confiance à la gauche.

● *Le « complément » de la liste Veil.* — Mme Francine Gomez, PDG des établissements Waterman, présentera, mercredi 2 mai, la liste qu'elle a l'intention de conduire aux élections européennes.

Les initiateurs de cette liste soulignent que leur démarche s'inscrit *« dans un esprit de non-agression vis-à-vis de la liste de l'opposition UDF-RPR »*. Elle est, selon eux, *« un complément nécessaire »* à la liste conduite par Mme Veil. *« Il y a*, disent-ils, *un espace pour ceux qui font l'Europe tous les jours, et qui sont les socio-professionnels. »*

LES JOURNÉES DES NOUVEAUX MAIRES D'OPPOSITION DE GRANDES VILLES

Une autre gestion ?

L'Alpe-d'Huez. — Une trentaine de maires de l'opposition — ou leurs premiers adjoints — placés à la tête de villes de plus de trente mille habitants étaient réunis les 25 et 26 avril à l'Alpe-d'Huez à l'initiative de l'un d'entre eux, M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble.

Aux cours de ces Journées des nouveaux maires de grandes villes, ces élus qui ont en commun d'avoir pour la plupart repris en mars 1983 ou quelques mois plus tard aux socialistes ou aux communistes des mairies détenues par la gauche, depuis longtemps parfois, ont confronté leurs premières expériences. Ils se sont aussi efforcés d'esquisser « sans esprit revendicatif » des principes et des propositions de conduite des affaires municipales dans trois domaines : exercice de la démocratie locale, fiscalité locale et économie.

De notre envoyé spécial

La démocratie locale : noble formule, mais qu'y mettre et jusqu'où aller concrètement dans son exercice sans porter atteinte... à son propre pouvoir ? L'unanimité ne s'est pas véritablement faite à ce sujet à l'Alpe-d'Huez. Car, d'un côté, il y a les phrases... par exemple, celles, bien senties de M. Stéphane Dermaux, maire UDF de Tourcoing (Nord) : *« A mon sens, pour l'essentiel, la démocratie est avant tout le respect de l'opposant. Un respect institutionnalisé, bien sûr, reposant sur des règles écrites, constitutionnelles et législatives ; mais c'est surtout une pratique de chaque jour, où le respect d'autrui dicte le comportement des responsables publics. »* Le maire de Tourcoing eut beau ajouter que *« c'est aussi le respect de la majorité par l'opposant »*, tant d'unaninisme parut difficile à ingurgiter pour quelques « nouveaux maires ».

C'est qu'il y a aussi les pratiques et les situations, ici ou là, fort différentes. Les nouveaux responsables de La Seyne-sur-Mer (Var) affirment n'avoir jamais obtenu la moindre salle pour se faire entendre et recevoir la population... en trente-sept ans d'opposition. Aussi ont-ils ironiquement répondu à une récente demande de salle formulée par les communistes : *« Mais certainement, prenez celle-là même que vous nous aviez accordée l'année dernière. »*

Dans plusieurs autres villes reprises à la gauche les nouveaux maires affirment au contraire avoir fait fi de telles considérations et répondu favorablement au désir — quand ils ne l'ont pas précédé — de leur opposition d'avoir les moyens de s'exprimer.

Tous les moyens de s'exprimer, ce qui suppose aussi l'accès aux supports d'information municipaux. Là encore plusieurs écoles. Les uns soutiennent que la polémique doit se développer en dehors de ces publications. D'autres, qu'elles peuvent y trouver une place légitime mais limitée.

Dans bien des cas, les liquidations de situations anciennes sont difficiles. Ainsi, à Suresnes (Haut-de-Seine), le jeune maire RPR, M. Christian Dupuy, libéral pour toutes ces questions de locaux, conteste à son prédécesseur socialiste, M. Robert Pontillon, l'usage d'une permanence. Car elle avait été, selon lui, indûment achetée sur les crédits de la société d'économie mixte et non moins indûment équipée par les soins de l'office HLM.

Fiscalité : danger

Le principe du référendum d'initiative locale a été retenu sans enthousiasme collectif par les maires réunis à l'Alpe-d'Huez. Il apparaît cependant bien théorique puisque ces maires *« s'engagent à tenir compte des résultats à condition que 60 % au moins des inscrits aient participé au référendum »*. Il faut se souvenir qu'ils ne furent que 37 % à Grenoble lorsque fut soumis à la population le projet de tramway...

Dans le domaine de la fiscalité locale, la situation des communes est plus périlleuse que jamais, devait souligner M. Philippe Seguin (RPR), maire d'Epinal, qui voit *« se profiler pour les mois qui viennent une campagne gouvernementale pour tenter de culpabiliser les collectivités locales — communes surtout — à propos de la progression du taux des prélèvements obligatoires »*.

Or, observe le maire d'Epinal, s'il est de fait que cette augmentation a souvent été forte ces dernières années, le législateur en a été la plupart du temps la cause. De plus, les chiffres donnent à ce soupçon un poids tout relatif : 43,8 % de la production intérieure brute captée sous forme de prélèvements obligatoires en 1982, dont 3 % avant transfert ou 5,8 % après transfert prélevés directement par les collectivités locales.

L'essentiel pour M. Seguin, demeure que *« la part de ressources que nous maîtrisons effectivement a tendance à diminuer. Plus que jamais, nous attendons pour établir nos budgets des notifications »*. Ces préalables n'empêchent pas M. Seguin et ses pairs de constater qu'*« un effort de rigueur et de clarté est nécessaire »*. Les nouveaux maires déplorent, d'autre part, les effets négatifs *« de ce que d'aucuns appellent la décentralisation »*.

S'ils condamnent *« unanimement la taxe professionnelle telle qu'elle existe aujourd'hui »*, les maires de l'opposition craignent de la voir remplacée par un système plus aberrant encore.

Vérité des prix

Certaines règles d'or de la gauche municipale volent — il fallait s'y attendre, — en éclats. Est prônée, par exemple, *« la notion de vérité des prix des services municipaux, qui doit se traduire soit par le paiement par l'usager du prix coûtant, soit par l'affichage de celui-ci et de la subvention municipale qui l'atténue »*.

D'autre part, opposés à la municipalisation à outrance de tous les services, les nouveaux maires d'opposition *« rappellent que le recours à l'entreprise privée, pour la gestion de certains services d'intérêt collectif, ne remet pas en cause le contrôle par l'autorité élue des finalités du service public rendu »*. La concession ou l'affermage honnis des municipalités de gauche peuvent donc, lorsque l'intérêt en est avéré, être des recours à la fois économiques et sains.

Le nouveau maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, fondateur et P-DG de Cacharel, ne jure que par l'entreprise privée. Rien d'étonnant donc à ce qu'il recommande, suivi avec plus ou moins d'enthousiasme, une *« gestion moderne des villes »* qui s'inspire de la *« conception du secteur privé (...) sans pour autant perdre de vue la finalité de service public des collectivités locales »*. Mais là encore, jusqu'où peut-on aller ? L'objectif qu'il fixe de consacrer respectivement 70 % et 30 % du budget au fonctionnement et à l'investissement et de faire croître ce dernier poste de 1 % par an a été inégalement accueilli.

MICHEL KAJMAN.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Sous le signe de l'œcuménisme...

De notre envoyé spécial

Lille. — La visite officielle de M. Pierre Mauroy dans sa région natale du Nord-Pas-de-Calais, vendredi 27 avril, a été placée sous le signe de l'œcuménisme politique. Comme il y était venu essentiellement pour signer un contrat de plan entre l'Etat et la région, le premier ministre, qui s'est rendu successivement à Arras, Douai et Lille, s'est délibérément abstenu de toute allusion directe aux controverses politiques afin de ne pas prendre le risque de froisser les élus de l'opposition favorables à la démarche planificatrice du gouvernement.

Il a souligné, au contraire, combien il est *« essentiel »* pour l'avenir économique et social des régions françaises que les clivages partisans n'empêchent pas la conclusion des contrats de planification régionale dont le nombre — treize déjà conclus et sept en voie de l'être — confirme déjà le succès au niveau national. Cette visite s'est donc déroulée aussi simplement qu'une journée en famille.

Le maire RPR de Douai, M. Jacques Vernier, a réservé un accueil très courtois au premier ministre dans les salons de son hôtel de ville. Il a souligné son attachement *« respectueux »* aux institutions et *« à ceux qui les incarnent »* et n'a pas voulu insister sur *« le sentiment de déception qui imprègne peut-être aujourd'hui une population minière à laquelle on avait fait espérer une relance dans la production du charbon... »*

Le chef du gouvernement a évité, en se bornant à des propos tout en demi-teintes, de ranimer la querelle qui oppose les socialistes aux communistes sur l'avenir des houillères. S'il a réaffirmé la nécessité des restructurations industrielles, il a insisté aussi sur sa volonté d'en *« limiter le plus possible les conséquences sociales et humaines »* et affirmé que plusieurs projets d'implantation se traduiront, à moyenne échéance, par la création de six cent soixante emplois industriels. En présence du ministre chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, qui l'accompagnait, ainsi que le secrétaire d'Etat chargé du Plan, M. Jean Le Garrec, M. Mauroy a réduit à de simples *« péripéties parlementaires »* l'épreuve de force de la semaine précédente entre le pouvoir exécutif et le PCF. Bref, le premier ministre s'est montré soucieux de « recoller les morceaux » avec les communistes.

La veille, à la réception organisée à l'occasion de l'anniversaire de *l'Humanité*, M. Mauroy s'était longuement entretenu, en aparté, avec plusieurs des principaux dirigeants du PCF, notamment MM. Georges Marchais, André Lajoinie, Charles Fiterman, Jack Ralite, Henri Krasucki. Le premier ministre et le ministre chargé de l'emploi déclaraient en privé, ce vendredi soir à Lille, que cette conversation avait été *« cordiale »*. Une nouvelle fois, le contentieux électoral y avait occupé une part importante, les dirigeants du PCF se montrant sensibles, semble-t-il, au témoignage formulé, mercredi, à l'Assemblée nationale, par le chef du gouvernement selon lequel *« il n'y avait pas motif à annulation »* dans les cas litigieux des élections municipales de Thionville et de Houilles.

Les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du PCF ont publié, à l'occasion de la venue du premier ministre, un communiqué rappelant les propositions de leur parti, se différenciant des options socialistes, mais ce texte n'exprimait aucune agressivité à l'égard du gouvernement. Seule, la CGT a donné de la voix. A Lille, elle l'a fait discrètement. Le groupe cégétiste du conseil économique et social de la région a affirmé, dans une déclaration, que l'administration et le gouvernement avaient refusé, dans l'élaboration du contrat de plan *« de faire jouer à plein la démocratie »* et que, d'une façon générale, *« à force de céder au patronat, le gouvernement finit par remettre en cause ses propres orientations »*.

A Douai, ce sont trois délégués CGT de l'usine locale Renault, venus en compagnie d'une cinquantaine de camarades et de quelques banderoles, qui ont exprimé directement au premier ministre leurs difficultés concrétisées par une quatrième semaine de mise en chômage technique. Ils lui ont parlé des investissements de Renault à l'étranger, de la robotisation, de la déception des ouvriers. Il leur a répondu en invoquant la concurrence japonaise, la nécessité de *« ne laisser jamais les travailleurs dans l'illusion »*, et il leur a promis d'aller leur rendre visite bientôt.

ALAIN ROLLAT.

660 EMPLOIS NOUVEAUX

Au cours de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais, le 27 avril, M. Mauroy a annoncé la création de quelque 660 emplois industriels, à terme, dans la région.

Parmi les projets des plus significatifs, il faut retenir :

- **Bull Transac (bureautique) à Roubaix (400 emplois nouveaux).**
- **Société valenciennoise de chaudronnerie mécanique à Quievrechain (Nord), avec 108 emplois.**
- **MICROMED (informatique et électronique médicale) avec 60 emplois à Denain.**
- **Ziegler, filiale de SACILOR, avec 40 emplois à Onnaing, près de Valenciennes.**
- **VISIOPTRONIC (communication télématique et visiophonique), qui créera 35 emplois à Béthune.**

Par ailleurs, le ministère de l'urbanisme et du logement et celui des transports vont créer un pôle de recherche à Lille (130 emplois).

L'éternel retour de Grenoble

Plus que l'élaboration d'un catalogue de principes ou de propositions concrètes, les journées de l'Alpe-d'Huez auront constitué une manière d'hymne collectif au modernisme, à la rigueur financière, au libéralisme en actes, ni échevelé ni honteux (1), bref au renouvellement de la vie municipale.

Avant même de savoir dans quelle mesure ce credo est réalisable, on devine qu'il est inégalement partagé. Si tous les maires présents à l'Alpe-d'Huez avaient bien le label « nouveau », quoi de commun entre un « vrai » jeune maire de moins de quarante ans et un vieux routier expérimenté — trop ? — de soixante-quatre ans ? Ou encore, quoi de commun entre un maire RPR issu du sérail politique de M. Jacques Médecin et un jeune maire d'opposition peu attaché aux étiquettes et aux chapelles ?

Si les âges des « nouveaux » maires de l'opposition sont, en effet, très divers, il est clair que ce sont les plus jeunes (trente-trois, trente-quatre, trente-huit ans) qui ont, en fait, conféré à ce rassemblement assez hétérogène une volonté, un ton nouveaux. Avoir arraché nombre de « ses » mairies à la gauche n'est, bien sûr, pas étranger à l'assurance collective de cette insolite éphémère et gigantesque communauté urbaine d'un nouveau genre.

Enfin, il faut mentionner à part le rôle particulier du mythe grenoblois déjà ancien et aujourd'hui relancé par l'arrivée d'un jeune maire de trente-quatre ans, M. Alain Carignon. Le choc de sa venue à la mairie, la multiplicité de ses initiatives, sa manière d'être tout simplement, redonnent à Grenoble l'aspect fascinant de « laboratoire social » que cette ville eut longtemps la réputation d'être. Pour l'opposition, pouvoir regrouper des hommes et des projets derrière une bannière aussi prestigieuse est une aubaine sans prix.

Une double chance aussi : bien des sectarismes de parti ou de faction, s'effacent ou se suspendent devant les contraintes qu'impose le nécessaire pragmatisme de la gestion municipale. Et une partie des « nouveaux maires » incarnent peut-être les possibilités de renouvellement d'une opposition qui court le risque d'être usée... par la longévité politique de certains de ses chefs.

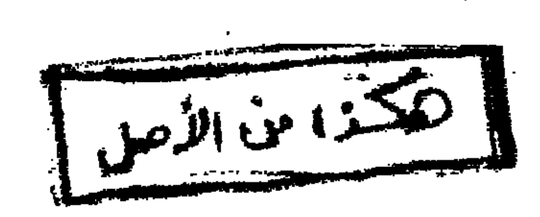
M. K.

(1) Deux des rapporteurs du séminaire étaient MM. Guy Sorman, auteur de *la Révolution conservatrice américaine*, et Paul-Loup Sulitzer, consultant international et auteur de plusieurs romans à succès.

● *M. Séguin : tout à gagner.* — M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a estimé vendredi 27 avril, dans une interview accordée à *la Croix* que *« le RPR a tout à gagner à un débat interne, riche et démocratique »*, en réponse à M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui lui avait reproché de porter un jugement trop nuancé sur la politique gouvernementale et notamment sur le projet de réforme de l'enseignement.

M. Séguin ajoute que *« beaucoup de gens au RPR pensent comme lui, sur le fond et encore plus sur la forme »*. Il affirme également avoir pu constater que Jacques Chirac l'a une fois de plus implicitement confirmé.





هكذا من الأصل

Il y a quinze ans commençait l'après-gaullisme

Dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 avril 1969, à 0 h 11 du matin, tombe sur les télex des agences de presse un communiqué ainsi rédigé : « *Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi.* » L'après-gaullisme commençait à cet instant. Le général de Gaulle, qui se trouvait dans sa maison de la Boisserie à Colombey-les-Deux-Eglises depuis le vendredi 25, avait transmis le texte de ce communiqué à M. Bernard Tricot, secrétaire général de la présidence, qui, à l'Elysée, l'avait tenu informé durant toute la soirée du dimanche des résultats du référendum. Le projet de loi soumis à ratification populaire et portant sur la réforme du Sénat et l'organisation des régions venait d'être repoussé par 53,17 % des suffrages exprimés en métropole. Le vote des départements et territoires d'outre-mer ne pouvait inverser la tendance.

Aussitôt, les procédures constitutionnelles se mettaient en jeu pour la première fois. Le Conseil constitutionnel constatait à midi la vacance de la présidence de la République, et le président du Sénat, M. Alain Poher, en assumait l'intérim en s'installant à l'Elysée, tandis que le gouvernement de M. Couve de Murville demeurait en fonctions pour « *expédier les affaires courantes* ». Seul le garde des sceaux, M. René Capitant, donnait sa démission, ne voulant pas siéger sous l'autorité de M. Poher en raison des attitudes trop antigaullistes de ce dernier. Le processus en vue de l'élection, le 1er juin, d'un nouveau président s'engage aussitôt, et l'on saura le 13 mai le nom de ceux qui brigueront la succession du général (1). C'était déjà un 13 mai, onze ans plus tôt, en 1958, que le processus d'accession au pouvoir de l'ancien chef de la France libre avait été engagé, avec les émeutes dans les rues d'Alger et la prise d'assaut du Gouvernement général pour protester contre l'incapacité des dirigeants de la IVe République de mettre un terme à la rébellion des fellagas et de garantir à l'Algérie sa nature française.

En se retirant dans son village, le général veut respecter le verdict populaire et confirmer, avec onze ans de recul, ce qu'il avait dit le 15 mai 1958 : « *Ce n'est pas à soixante-sept ans que je vais entamer une carrière de dictateur.* »

Si la démission du général ne provoque pas de manifestations d'ampleur notable, c'est qu'elle ne constitue pas pour les Français une réelle surprise, alors qu'à travers le monde elle entraîne davantage de stupeur. Elle correspond à la fois au respect d'un engagement et à l'aboutissement d'une évolution. Le corps électoral a relevé le défi que le président de la République lui avait lancé, et celui-ci en a tiré les conséquences qu'il avait clairement annoncées. Il n'y a donc eu ni méprise ni surprise.

Le respect d'un engagement

Après avoir esquissé ses intentions en déclarant à Lyon le 24 mars 1968 que « *l'effort multiséculaire de centralisation ne s'impose plus désormais* », le général annonce le 24 mai, dès son retour de Roumanie, après les émeutes du quartier Latin, son intention de consulter le pays le mois suivant par la voie d'un référendum tendant à donner au chef de l'Etat un « *mandat pour la rénovation* ». Et il avertit déjà le corps électoral en ces termes : « *Au cas où votre réponse serait « non », il va de soi que je n'assumerais pas plus longtemps ma fonction.* » Le 30 mai, après la mystérieuse escapade de Baden-Baden, le général prononce la dissolution de l'Assemblée nationale et diffère la date du référendum, mais il rappelle que celui-ci aurait « *permis aux citoyens de dire s'ils me gardaient leur confiance* ». Ainsi, comme il l'avait fait en de précédentes occasions, de Gaulle établit un lien tout à fait direct entre le peuple et lui, et voit avant tout dans l'adoption d'un projet de loi soumis au référendum une marque d'adhésion à sa personne, une sorte de question de confiance. Le 2 février 1969, à Quimper, après que la majorité eut été reconduite aux élections législatives de juin 1968 et que M. Couve de Murville eut remplacé Georges Pompidou comme premier ministre, le général annonce un référendum pour le printemps, « *puisqu'il s'agit d'ouvrir la voie à une espérance nouvelle* ». Il n'indique pas dans ce discours qu'il s'engagera personnellement sur l'adoption de ce texte. En revanche, le 11 mars, il est beaucoup plus insistant, affirmant que « *le référendum sera pour la nation le choix entre le progrès et le bouleversement* ». Et, le 10 avril, au terme d'un entretien télévisé avec M. Michel Droit, de Gaulle lève toute ambiguïté en disant : « *De la réponse que fera le pays à ce que je lui demande va dépendre, évidemment, soit la confirmation de mon mandat, soit aussitôt mon départ.* » Il rappelle d'ailleurs qu'à chacun des référendums auxquels il a procédé il a demandé à la nation si elle avait confiance en lui. Enfin, s'adressant pour la dernière fois aux électeurs, le 25 avril, le général est encore plus net : « *Si je suis désavoué par une majorité d'entre vous, solennellement, sur ce sujet capital, et quels que puissent être le nombre, l'ardeur et le dévouement de l'armée de ceux qui me soutiennent et qui, de toute façon, détiennent l'avenir de la patrie, ma tâche actuelle de chef de l'Etat deviendra évidemment impossible et je cesserai aussitôt d'exercer mes fonctions.* » C'est enfin le laconique communiqué du lundi 28 avril par lequel le général tient sans tarder son engagement.

L'aboutissement d'une évolution

Il ne reprendra plus la parole et rédigera ses *Mémoires d'espoir*, qui resteront inachevés, interrompus par sa mort, le 9 novembre 1970.

Mais, si de Gaulle avait expressément prévenu les Français de son départ en cas de rejet du référendum du 27 avril, cette issue paraissait à tous, et peut-être même à lui aussi, inéluctable. On peut dire qu'en fait le général était en sursis depuis mai 1968. Bien que son charisme ait encore opéré le 30 mai 1968, après le coup de théâtre du départ à Baden-Baden, le charme s'était en fait rompu sur les barricades du quartier Latin.

Pour beaucoup de partisans de la majorité, l'homme qui avait tenu la barre et su calmer « le bateau ivre » avait été Georges Pompidou. C'est en réalité le 10 mai, à son retour d'Afghanistan, en décidant de rouvrir la Sorbonne, que le premier ministre avait acquis son droit d'accès à l'Elysée, à terme.

Non seulement la classe politique mais une large fraction de l'opinion s'est vite rendu compte que le socle de la statue du Commandeur était irrémédiablement fissuré. La victoire aux élections législatives de juin 1968, due à l'action de Georges Pompidou, le changement de premier ministre, les maladresses du nouveau gouvernement, n'ont pu rétablir l'autorité bafouée du chef de l'Etat. Dans ce climat, la déclaration de candidature faite de Rome par le député du Cantal, en janvier, a été reçue moins comme un outrage au président en place que comme l'annonce d'une alternance prévisible, plausible et attendue.

De Gaulle, dès lors, ne pouvait plus agiter le spectre « *moi ou le chaos* », puisque tout le monde traduisait : « *de Gaulle ou Pompidou* » et ne s'effrayait pas d'une telle alternance.

La relance du référendum sur les régions et le Sénat, sans doute jugée nécessaire dans l'optique gaullienne, ne pouvait être reçue que comme un artifice pour rattraper une autorité ébranlée.

Le climat de fin de règne a dès lors été exploité par l'opposition mais aussi par les alliés impatients qui, comme les centristes ou les futurs giscardiens, voyaient dans le renvoi de de Gaulle l'occasion tant attendue de jouer un rôle plus grand.

De Gaulle savait tout cela. Mais les dés étaient lancés. Il ne pouvait plus arrêter le destin. Par les confidences qu'il a faites à certains de ses visiteurs au cours du mois de mars, on peut assurer que le général avait alors la conviction que le référendum serait repoussé.

La question reste entière de savoir s'il avait pressenti plus tôt son échec et, dans l'affirmative, pourquoi il a persisté dans son projet référendaire malgré les risques dont certains lui avaient fait valoir la gravité.

A certains de ses « confidents », le général laissait entendre qu'il se retirerait volontairement pour son quatre-vingtième anniversaire, c'est-à-dire à la fin de 1970, ce qui supposait que le référendum fût adopté. A d'autres il faisait part de sa lassitude, de son amertume et de son pessimisme. Mais n'a-t-il pas toujours procédé ainsi, ce général « clair-obscur », comme l'appelle Henri Guillemin (*le Monde* du 13 avril), qui avait fait de la surprise, dès le *le Fil de l'épée*, une des armes de la stratégie politique de l'homme de caractère.

On ne saura peut-être jamais si de Gaulle a cru sincèrement qu'il serait en mesure de rétablir suffisamment son autorité pour l'emporter ou si, lançant une sorte de défi, il en acceptait le risque, voire le recherchait, pour se ménager une sortie dont on doit reconnaître qu'elle n'a pas manqué de grandeur.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Il s'agira de Georges Pompidou, qui obtiendra 43,95 % des suffrages exprimés au premier tour et sera élu avec 57,58 % des suffrages exprimés au second tour, le 15 juin, contre M. Alain Poher ; de M. Alain Poher (centriste), 23,42 % ; de Jacques Duclos (PC), 21,52 %, de M. Gaston Defferre (PS), 5,07 % ; de M. Michel Rocard (PSU), 3,66 % ; de M. Louis Ducatel, 1,28 % ; de M. Alain Krivine (LCR), 1,06 %.

Mme Halimi porte plainte contre les auteurs d'une lettre annonçant son départ de l'Assemblée nationale

De notre correspondant

Grenoble. – Les maires et les conseillers municipaux des communes de la quatrième circonscription de l'Isère viennent de recevoir, dans leur courrier, une bien étrange lettre. Leur député, Mme Gisèle Halimi, y annonce son départ définitif de l'Assemblée nationale, afin de se consacrer pleinement à la mission que lui a confiée, il y a quelques semaines, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, sur les difficultés actuelles de l'UNESCO.

« *Je m'apprête à porter ailleurs mes compétences, là où elles seront mieux appréciées* », précise la lettre, qui contient également quelques lignes très amères à l'encontre de l'appareil socialiste. « *Bien que l'une des trop rares femmes membres de l'Assemblée nationale et sans doute parce que la seule féministe élue député, j'étais encore de trop aux yeux de certains responsables du Parti socialiste au plan national et départemental.* »

« *Cette lettre est un faux grossier* », proteste l'avocate parisienne, qui affirme avoir « *quelques idées sur les auteurs* », mais « *j'en réserve la primeur au juge d'instruction* » : Mme Halimi a déposé plainte pour faux et usage de faux. Le texte a été écrit sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale ; il a, d'autre part, été expédié depuis le Palais-Bourbon ; il porte enfin une signature très ressemblante à celle du député de la quatrième circonscription.

Les propos souvent outranciers du document laissent cependant planer quelques doutes sur sa provenance, même si ce document met à nu quelques évidences bien senties comme l'apparent désintérêt de l'avocate parisienne pour sa circonscription provinciale.

Quant aux dissensions entre Mme *Gisèle Halimi* et l'environnement socialiste de la quatrième circonscription et du département de l'Isère, elles sont patentes depuis son « parachutage » en juin 1981. A l'époque, Mme Halimi avait, quelques heures seulement après le décès du député sortant, Jacques-Antoine Gau (PS), repris le flambeau de la gauche non communiste dans la quatrième circonscription et écarté les prétendants locaux à sa succession.

Certains socialistes lui en gardent une rancune tenace. Quant à la droite, elle ne dissimule pas ses intentions belliqueuses à l'encontre d'une femme ardente et prête à résister à chacun de ses assauts. « *Je sais que pour mes adversaires, je suis encombrante. S'ils refusent d'avoir recours à des armes politiques loyales, c'est parce qu'ils les savent inefficaces* », ajoute le député non-inscrit de l'Isère.

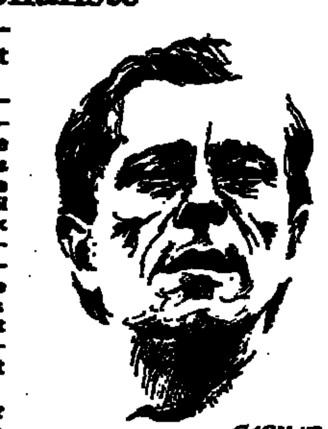
CLAUDE FRANCILLON.

● *M. Jean-Paul Vautrin*, conseiller municipal de Laxou (Meurthe-et-Moselle), qui conduisait en mars 1983 la liste d'union de la gauche, a donné sa démission du Parti socialiste et du conseil municipal. M. Vautrin a voulu ainsi exprimer ses inquiétudes pour l'avenir de l'Institut de recherche et de sécurité de Nancy, où il est ingénieur.

LES NOUVEAUX VENUS

M. Michel Pezet : une conviction régionaliste

De notre correspondant régional


CAGNAT.

Marseille. – Marseillais, socialiste, régionaliste, homme de culture : ces quatre mots-clés pourraient servir de sommaire au portrait de Michel Pezet, né il y a quarante-deux ans à deux pas de la cathédrale de la Major, adjoint à la mairie de Gaston Defferre, premier secrétaire de la fédération du PS des Bouches-du-Rhône, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ci-devant « ami des arts ».

Marseillais, il l'est « *à cent pour cent* » bien qu'il ne le donne pas à entendre ni le manifeste dans ses attitudes. Ni accent, ni faconde, ni gestuelle distinctifs de ses origines, ni surtout, il y tient beaucoup, de sentiment « *impérialiste* ». Comme tous les étudiants marseillais se destinant à une carrière juridique, il est « *monté* » à Aix-en-Provence faire son droit après des études secondaires au collège Pierre-Puget puis au lycée Thiers. A vingt-deux ans, le voici avocat stagiaire dans le cabinet d'un ami de la famille, spécialiste de droit administratif, Maxime Vaillant, un cursus en somme banal mais qui a été moins rectiligne qu'il n'y paraît. A quinze ans, en effet, Michel Pezet rêvait d'une carrière théâtrale...

Cette vocation lui était venue de la fréquentation assidue de l'Opéra de Marseille où son père, passionné d'art lyrique, lui avait fait découvrir toutes les œuvres du répertoire.

Socialiste, Michel Pezet a également suivi l'exemple de son père, inspecteur des PTT et militant de la SFIO, puis « *par fidélité à Mendès France* », du PSU. Mais en adhérant, à dix-sept ans, aux Jeunesses socialistes — un engagement précoce dicté alors par le souci « *de se battre pour la paix en Algérie* », — il n'imaginait pas qu'il dirigerait un jour la plus puissante fédération de France du PS (seize mille adhérents en 1983). Il doit entièrement ses responsabilités actuelles à Gaston Defferre, qui l'a « installé », en novembre 1979, aux leviers de commande du parti dans le département avant de lui céder, deux ans plus tard, la présidence du conseil régional ; il n'en a pas moins gagné ses galons avec persévérance.

Sa première chance aura été de se faire élire en 1967 comme suppléant de Bastien Leccia — l'un des proches du maire de Marseille — dans la première circonscription des Bouches-du-Rhône. Ce succès l'aide à sortir de l'anonymat. L'année suivante, bien que le siège ait échappé aux socialistes, il entre au comité directeur de la SFIO et figurera en 1971 dans celui du PS. De « petit militant », il est devenu l'un des rouages de l'appareil. Disponible et discipliné, il acceptera ensuite des tâches électorales ingrates qui lui vaudront deux échecs successifs en 1973 et 1978 dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (Martigues, Salon) acquise au PC, mais qui lui permettront aussi de se faire connaître dans le département et de nouer des amitiés précieuses.

Son seul acte de désaccord avec le parti : le refus de souscrire, en 1972, au programme commun. « *Je pensais*, explique-t-il, *que le nouveau parti socialiste, avec François Mitterrand à sa tête, avait la capacité de rassembler seul une majorité de Français. Mais j'ai admis qu'il pouvait y avoir une autre stratégie de conquête du pouvoir.* » Son image est restée au demeurant celle d'un « *réformiste* ». Elle ne le gêne pas outre mesure — et encore moins aujourd'hui qu'hier — puisqu'il n'a jamais cru au « *grand soir* ».

Au congrès de Metz (1979), après avoir été élu au secrétariat national chargé des questions d'urbanisme et d'environnement, il épouse sans difficulté les thèses majoritaires dans le sillage de Gaston Defferre. Le premier secrétaire — depuis vingt ans — de la fédération des Bouches-du-Rhône, Charles-Emile Loo, resté fidèle, pour sa part, à Pierre Mauroy, doit s'effacer. A Michel Pezet de faire ses preuves. C'est à Gaston Defferre, certes, qu'il doit d'« *être roi* ». Mais ses détracteurs reconnaissent les premiers qu'il a su s'imposer en poursuivant d'une main ferme l'œuvre de rénovation du parti entreprise par son prédécesseur. En l'espace de deux ans, il donne à la fédération un nouveau siège, modifie profondément les structures en faisant éclater les « *grosses sections* » — dont celle de Charles-Emile Loo, — relance la presse militante, organise des sessions de formation...

Entré au conseil municipal de Marseille en 1977, il reçoit en mars 1983 d'importantes délégations d'adjoint après avoir gagné une bataille difficile dans le troisième secteur où il était tête de liste. Mais, électoralement, il lui a manqué une consécration personnelle : son nouvel échec aux législatives de 1981 dans cette première circonscription rebelle à la gauche, du centre de Marseille, l'a privé d'un mandat parlementaire qui eût sans doute « légitimé » ses fonctions de président de région. Entre ces fonctions pourtant, s'il lui avait fallu choisir, il aurait opté « *sans une seconde d'hésitation* » pour les dernières.

Faux placide

Sa conviction régionaliste est à n'en pas douter celle qui définit le mieux Michel Pezet. Dix ans avant de prendre la succession de Gaston Defferre, il avait déjà tenté de faire progresser l'idée régionale en créant le magazine *Objectif Midi Provence*. L'expérience n'avait pas vraiment réussi mais elle était significative de la foi qui animait le futur patron du conseil régional. Dès la mise en place de l'institution en 1973, il s'était passionné pour les dossiers qui lui avaient été confiés, celui de la culture, pour lequel il paraissait le plus compétent, ceux de l'agriculture et des relations interrégionales et méditerranéennes. En septembre 1981, date de son élection à la présidence, il prendra conscience, d'une part de la nécessité de construire une véritable communauté régionale, d'autre part, de combattre, par une politique économique volontariste, le fléau du chômage.

Les nouveaux et importants pouvoirs octroyés à la région, joints à une présence personnelle de tous les instants sur le terrain, lui ont permis incontestablement de donner, comme il le dit, « *de la chair à une abstraction* ». Même s'il n'[illegible] encore maîtriser les forc[illegible] pètes qui — surtout [illegible] Nice — continuent [illegible] au détriment de [illegible]gionale. L'emploi ? [illegible]gine-Acier, entre au[illegible] épineux, est là [illegible]montrer tout le chem[illegible] à parcourir, fût-[illegible] résolument sur [illegible]ologies nouvelles, [illegible]ticulier de l'inform[illegible] « cultureux », qui se [illegible] chaque dimanche [illegible]ment de calme pour [illegible] Mozart ou un opéra italien [illegible]

Ce faux placide [illegible] gueur de journé[illegible] s'est révélé à l'o[illegible] et mordant face à ses [illegible] de l'opposition. L'[illegible] demeure a dû également [illegible] des efforts — encore [illegible] sants au gré de ses co[illegible] teurs — pour se plier [illegible] lités complexes des dos[illegible] industriels. Son credo poli[illegible] à l'intérieur, la justice soci[illegible] l'extérieur, la solidarité [illegible] mondiste. Quant à son ave[illegible] beaucoup le lient à une questi[illegible] toujours sans réponse : sera-t-[illegible] ou non le dauphin de Gaston Defferre à la mairie de Marseille ?

GUY PORTE.

Société

Trêve au Pays basque français

Deux militants basques espagnols, membres présumés d'ETA militaire, ont été expulsés de France en direction de l'Amérique latine, en vertu d'un arrêté pris par le ministère de l'intérieur. Assignés à résidence dans l'Essonne depuis le 16 avril, au terme de deux mois de prison à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), pour avoir contrôlé sous la menace d'un fusil un « suspect » qui était en fait un policier en civil, MM. Sebastiano Horcejo, trente-sept ans, et José Gaston Sabada, quarante-neuf ans, devaient arriver dans la journée de samedi à Caracas (Venezuela).

Ancien ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski a préconisé, vendredi 27 avril, dans des déclarations à FR 3-Aquitaine, *« l'expulsion systématique de basques espagnols en direction de l'Espagne »*. M. Poniatowski a, d'autre part, parlé de *« collusions étroites »* entre les séparatistes, basques et corses, et les services secrets libyens, évoquant, sans plus de détails, *« les actions d'un consul général qui habitait une grande ville d'Italie »*.

Cependant, au Pays basque français, la situation semble marquée par une relative accalmie, après les attentats du Groupe antiterroriste de libération (GAL).

De notre envoyé spécial

Bayonne. — Rien, depuis son apparition en décembre, ne semblait arrêter la logique sanglante du GAL (Groupe antiterroriste de libération) qui a abattu en trois mois, sur le territoire français, sept réfugiés basques espagnols. A tout attentat perpétré par l'ETA en territoire espagnol répondait, en France, l'exécution, au hasard semble-t-il, d'un militant nationaliste. Mieux, le GAL anticipait depuis peu les coups, et aucune exécution au-delà des Pyrénées n'avait précédé le dernier attentat, le 23 mars, contre Javier Perez de Arenaza, beau-père de Txomin, un des leaders de l'ETA militaire.

Or, depuis cet ultime coup d'éclat, le GAL n'est plus intervenu; même le meurtre à Pampelune, le vendredi 13 avril, de deux policiers et d'un militaire retraité n'a suscité depuis dix jours aucune riposte contre-terroriste. L'organisation, par les réfugiés eux-mêmes, de tours de garde, les précautions dont ils s'entourent désormais ne sont pas pour beaucoup dans cette accalmie : que faire, en effet, contre des hommes de main parfaitement renseignés, capables d'abattre dans un bar au centre de Bayonne, à l'heure d'affluence, un jeune nationaliste armé? Plus probablement, la trêve constatée s'explique par l'arrestation, en trois temps, par la police française, de neuf suspects inculpés d'« association de malfaiteurs ». La découverte par un gardien de la paix d'une voiture suspecte sur un parking de Biarritz, donna l'alerte; des armes saisies chez l'un des suspects, des faux papiers et, enfin, un plan précis d'exécution d'un réfugié autorisèrent les inculpations. Rien, pour l'instant, ne prouve pourtant formellement l'appartenance au GAL [illegible] personnes arrêtées. Rien, [illegible] fortiori, ne montre leur implication dans les attentats précédents. [illegible] armes saisies ne semblent pas [illegible] servi dans les affaires anté[illegible].

Les arresta[illegible] confirment simplement l'[illegible] par le contre-terroris[illegible] basque, du milieu français[illegible] la plupart des suspects arrê[illegible] connus des services de p[illegible] : deux d'entre eux ont été [illegible] déjà lourdement [illegible] attaque à main armée [illegible] pour proxénétisme. [illegible] « [illegible]que » des réfugiés n'est, [illegible] truands, qu'une activité [illegible] d'autres.

[illegible] filière bordelaise

Le milieu bordelais, d'autre part, est particulièrement bien représenté : cinq des neuf inculpés sont originaires d'Aquitaine. En Gironde également, à Pessac, avait été volée la R 18 qui explosait en tuant son conducteur, Jean-Pierre Chérid, lors d'un attentat raté à Biarritz, le 19 mars, et revendiqué par le GAL. Enfin, c'est dans une société de surveillance bordelaise que travaillait Pedro Sanchez, arrêté à la frontière espagnole, en décembre 1983, après l'enlèvement, par erreur semble-t-il, du fils d'un réfugié, première action revendiquée par le GAL. Des liens mal définis existent entre ce milieu bordelais et l'extrême droite : Jean-Pierre Chérid, pied-noir né à Alger, aurait, d'après le quotidien basque *Beia* (nationaliste), appartenu à l'OAS. Pour sa part, Pedro Sanchez a été membre du SAC, indique-t-on de source sûre.

Il est impossible, à ce stade de l'enquête, de ne pas évoquer les attentats de 1975 à 1980 des Bataillons basques espagnols (ancêtre du GAL), dont quatre des principaux exécutants arrêtés en septembre 1979 et condamnés en 1980 à des peines allant de sept à quinze ans de réclusion étaient, eux aussi, des truands de Bordeaux. Parmi les personnes suspectées alors, se trouvait Mohamed Xhiar, aujourd'hui inculpé, et qui bénéficia alors d'un non-lieu. Enfin, le parquet de Bayonne avait mis en cause, lors de l'attentat contre le leader de l'ETA, Juan Jose Echave, où sa femme trouva la mort, deux truands également bordelais. Ils n'ont pas été retrouvés à ce jour. La filière bordelaise ne date pas d'aujourd'hui.

Les autorités françaises se gardent pourtant de tout triomphalisme. De même, les réfugiés, comme murés dans leur silence, ne sont guère rassurés par ces seules arrestations, et leur confiance dans la police française demeure toute relative. Les suspects apparaissent, en tout état de cause, comme de simples exécutants ; les commanditaires sont ailleurs et pourraient armer, s'ils ne l'ont déjà fait, d'autres bras. Le groupe arrêté peut n'être qu'une branche d'un GAL aux multiples ramifications. Au-delà de Bordeaux, les regards se tournent vers l'Espagne, où se trouvent à l'évidence les vrais responsables du contre-terrorisme basque.

La « responsabilisation des victimes »

Les murs de Bayonne situent, aujourd'hui, sans fioritures, les responsabilités.: *« La police espagnole assassine ! »* Plus nuancé, le député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean-Pierre Destrade, n'écarte pas certaines connivences : *« Il semble très probable,* dit-il, *que le GAL trouve parmi d'anciens ou d'actuels fonctionnaires de police espagnols des soutiens non négligeables. »* Si on ne peut définir le niveau des responsabilités, on dispose, à ce jour, de nombreuses preuves de la complicité d'une fraction de la police espagnole avec le GAL. Pedro Sanchez, arrêté à la frontière justement, disposait d'une liste de réfugiés tamponnée par la police de Bilbao et du numéro de téléphone du commissariat ; le juge d'instruction de Bayonne n'a toujours pas pu obtenir l'interrogatoire d'identité de quatre suspects arrêtés par la police espagnole après l'exécution, le 1er mars, par erreur, d'un jeune français, Jean-Pierre Leiba, qui se trouvait au milieu d'un groupe de réfugiés. Le GAL semble même disposer, dans certains cas, des dossiers de la police espagnole : le 30 mars, un squat libertaire de Bayonne recevait une lettre de menaces accompagnée d'une fausse carte d'identité qu'un réfugié basque abattu par la police espagnole à Pasajes le 22 mars portait sur lui au moment de sa mort.

La trêve actuelle, en tout état de cause, reste très relative pour les réfugiés basques : si la menace physique du GAL s'éloigne momentanément, la pression administrative des autorités françaises est plus présente que jamais. Les contrôles se multiplient, et la surveillance policière s'accentue, comme le démontrent les contrôles d'identité sauvages effectués par les réfugiés sur des suspects qui n'étaient autres que des policiers en civil. Le 20 avril encore, sur instruction de la chancellerie, quatre réfugiés étaient jugés en comparution immédiate pour avoir transporté un fusil à canon scié, alors que le tribunal de Bayonne, dans un cas comparable, quinze jours auparavant, avait relâché les inculpés. Le même jour, deux nouveaux réfugiés, assignés, depuis le 23 avril, à résidence dans l'Essonne, se voyaient notifier un arrêté d'expulsion. *« Il y a une volonté politique, désormais, de donner des gages de bonne volonté au gouvernement espagnol en surveillant les réfugiés »*, affirme leur avocate, Me Fando. Ce que les réfugiés eux-mêmes appellent la *« responsabilisation des victimes »*.

Effectivement, pour les responsables socialistes, les nationalistes basques espagnols ont leur part de responsabilité dans la situation d'aujourd'hui : *« Une minorité de réfugiés ajoute à l'insécurité actuelle »*, affirme M. Destrade, qui souligne le caractère politique des discours tenus lors des enterrements des victimes du GAL. Les expulsions vers Panama devraient, toujours selon lui, écarter ceux qui, ainsi, sortent de leur devoir de réserve. L'interdiction faite aux nouveaux réfugiés de s'installer dans les neuf départements du sud-ouest évitera, elle, une *« concentration excessive »*, elle aussi source, d'après M. Destrade, de troubles. Affirmation discutable : les réfugiés ne sont, aujourd'hui, que huit cents dans un Pays basque français de près de deux cent cinquante mille habitants.

La gauche nationaliste basque, même modérée, condamne très sévèrement ces nouvelles mesures : *« Les socialistes, qui étaient avec nous avant 1981 pour réclamer le statut de réfugiés pour ces basques espagnols sont en train de commettre une erreur fabuleuse »*, affirme M. Jacques Abebarri, éditorialiste d'*Embata*, et cinquième de la liste présentée à Biarritz aux élections municipales par M. Destrade. *« Le risque est grand,* ajoute-t-il, *de voir la gauche nationaliste se radicaliser. Nous, les modérés, partisans d'un compromis avec le socialisme, nous passons pour des imbéciles. »*

La réussite du GAL est sans doute là : les réfugiés basques qui, depuis la guerre civile, vivaient en bonne intelligence avec la population française sont perçus, désormais, y compris par le Parti socialiste, comme un facteur de trouble. Dès lors, seule une gauche nationaliste très minoritaire défend ouvertement leur cause en France. Encore que les plus radicaux de ces sympathisants français poursuivent, à travers la lutte armée d'Iparretarak leur propre stratégie. Avec le risque évident de susciter dans l'opinion française un amalgame entre les réfugiés du sud et les plus extrémistes du nord.

NICOLAS BEAU.

Un « dignitaire » de l'ex-FLNC arrêté à Ajaccio

De notre correspondant

Ajaccio. — Le SRPJ d'Ajaccio a interpellé, mercredi 25 avril, M. Noël Luciani, trente-quatre ans, qui serait, selon le commissaire Broussard, l'un des principaux dirigeants de l'ex-Front de libération national de la Corse, membre de sa direction politico-militaire et, plus précisément, chargé d'organiser les attentats dans la région d'Ajaccio. Depuis janvier 1983, date de son arrivée dans l'île, c'est la première fois que le commissaire de la République, chargé de la police en Corse, estime avoir visé aussi haut dans la hiérarchie du mouvement clandestin.

Inculpé, vendredi 27 avril, de *« complicité dans la destruction de biens, détention d'engins meurtriers ou incendiaires, détention d'armes, recel de documents volés et reconstitution de ligue dissoute »*, M. Luciani est archiviste à la direction régionale de l'action culturelle, membre du groupe *Canta u populu corsu*, connu pour ses chansons d'inspiration nationaliste. Il ne faisait pas partie, cependant, de la direction du mouvement corse pour l'autodétermination, qui exprime publiquement les orientations de l'ex-FLNC.

C'est à la suite, semble-t-il, de renseignements fournis à la police que M. Luciani — surveillé en permanence depuis deux semaines — a été interpellé en procédure de flagrant délit, alors qu'il pénétrait dans le garage d'une résidence, non loin du palais de justice d'Ajaccio. C'est là que les enquêteurs ont découvert 35 kilos d'explosif et une cinquantaine de détonateurs, ainsi qu'une abondante documentation sur la philosophie et l'organisation du mouvement indépendantiste, dont la police ne cache pas l'importance pour la poursuite de ses investigations. Parmi les documents découverts une masse de textes qui laissent à penser que Luciani était aussi l'archiviste de l'ex-FLNC, des lettres de menaces selon le modèle envoyé aux « continentaux », une liste de cibles déjà visées ainsi que celle récapitulant les adresses, les étages et le numéro des portes palières d'appartements à plastiquer avec, chaque fois, la clé de la porte de l'immeuble correspondant. Une perquisition au domicile de Luciani a également permis la saisie de huit charges d'explosif prêtes à l'emploi et de deux armes de poing. Ces différents éléments laissent penser aux enquêteurs qu'une nouvelle nuit bleue imminente était en préparation sur Ajaccio après celle du 17 avril. D'autres documents, ainsi que des photos volées au rectorat lors de l'occupation par des étudiants nationalistes en mars 1983, ont été retrouvés.

M. Luciani a reconnu son appartenance à l'organisation dissoute. Au cours de l'opération, cinq membres de sa famille ont été également interpellés, puis remis en liberté. M. Gaston Carrasco, procureur de la République en Corse-du-Sud, a qualifié cette affaire de *« très propre et exemplaire »*, lors de la conférence de presse commune tenue pour la première fois avec le commissaire Broussard. Celui-ci a estimé qu'il s'agissait d'un résultat lié *« au travail en profondeur engagé depuis quelques mois et qui commence à porter ses fruits grâce à la collaboration de la population, ce qui tend à isoler un peu plus les partisans de l'action violente »*.

DOMINIQUE ANTONI.

A VOIR SUR ANTENNE 2

Nouvelles images des années noires

Dans une salle de la Maison de la chimie, rue Saint-Dominique, à Paris, un homme, proche de la soixantaine, promène sur les murs un long regard et dit simplement : *« Oui, c'était bien ici. »*

C'est bien ici, en effet, qu'André Kirschen, lycéen de quinze ans et demi, a été condamné à dix ans de prison par une cour militaire allemande, qui jugeait, avec lui, vingt-six autres résistants, pour la plupart membres des « bataillons de la jeunesse » liés au Parti communiste français, et qui tous devaient être condamnés à mort le 14 avril 1942, après un procès qui avait commencé sept jours plus tôt.

Ce procès, les nazis l'avaient filmé, et le film, muet, en noir et blanc, devait être retrouvé quarante-deux ans plus tard, à Berlin, et proposé à Michel Thoulouze, responsable de « Dimanche-magazine ». Il restait à l'authentifier, à savoir de quelle affaire il pouvait s'agir. Des avis de recherche furent passés à l'antenne, montrant des visages de ces accusés de 1942. C'est ainsi que devait se reconnaître André Kirschen, qu'on invita à raconter. C'est ainsi que l'on put retrouver aussi les familles d'un certain nombre de ses compagnons. C'est ainsi enfin que fut réalisé, par Jean-Luc Saporito et Elda Feltrin, un document intitulé *Un printemps 42*, chargé d'une émotion d'autant plus forte qu'elle n'est jamais sollicitée.

Tout a été articulé autour des sombres images tournées par les nazis. Entrée des juges militaires, qui font le salut hitlérien sous un immense drapeau à croix gammée. Gros plans sur des hommes emprisonnés, mains dans le dos, sur les armes saisies, sur les tracts qu'ils distribuaient. Retour sur des visages jeunes, émaciés par l'épreuve des interrogatoires et de la prison. Mais visages fiers, sur lesquels l'opérateur a cherché, en vain, à traquer la peur ou l'indignité.

De chacun, ceux qui les ont connus parlent, ouvrent les albums de famille, évoquent le passé, les raisons du combat. Entre ces témoignages d'aujourd'hui, viennent en contrepoint de nouveaux moments du procès, dans cette solitude qui faisait de ces vingt-sept garçons des ignorés.

Contrepoint encore avec d'autres images de 1942, celles des actualités du moment. Alors que se déroulait le procès de la Maison de la chimie, Maurice Chevalier chantait, le champ de courses d'Auteuil faisait sa réouverture, on parlait de mode comme si de rien n'était, on célébrait les vertus de la collaboration, et l'occupant défilait sur les Champs-Elysées.

Le 17 avril, on fusilla les condamnés à mort au Mont-Valérien. Il reste, pour finir, ces lettres ultimes des uns et des autres, à la mère, à la femme, à l'enfant, griffonnées dans la pénombre d'une cellule, à cette heure où est donnée, même aux plus simples, la grâce de l'écriture.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ « Dimanche-magazine » : *Un printemps 42*, le dimanche 29 avril sur A 2, 18 heures.

Carnet

Naissances

— Monique et Maurice LENFANT, sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille

Victoire,

née le 24 avril 1984, chez leurs enfants, Nathalie et Jérôme Lenfant.

Décès

— Mme Jacques Bauer,
M. et Mme Edouard Parker,
leurs enfants
et leur petite-fille,
M. et Mme Francis Bauer
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bauer
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bauer
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bauer
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Casteleau,
M. Jean Puech,
Mme Georges Bauer,
Mme Jean Bauer,
leurs enfants
et petits-enfants,
Les familles Fisch et Ortz,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BAUER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 27 avril 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 mai 1984, à 14 heures, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme J.-C. Garnier
et leur fille,
M. et Mme A. Maréchal
et leurs enfants,
ont le chagrin d'apprendre la mort de leur père

André GARNIER,
« Bob »,
journaliste,

à Caen le 23 avril 1984.

Route de Basly,
33, rue Rabelais,
64000 Pau.
Tailleville,
14440 Douvres-la-Délivrande.

— Mme Charles Lepissier,
Mme Paul Mourier,
Mme Hervé Lepissier
et sa fille Amandine,
Le docteur et Mme H. Lepissier,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme F. X. Gilliot
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hervé LEPISSIER,

survenu le 23 avril 1984.

Une messe sera dite à son intention, le lundi 30 avril, à 9 h 15, en l'église Saint-Lubin de Rambouillet (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Lenôtre,
78120 Rambouillet.
Ambassade de France,
Caracas (Venezuela).

— Mme veuve S. Perdicas,
M. et Mme B. Darras
et leurs enfants,
M. et Mme R. Chouaib
et leurs enfants,
M. et Mme P. Perdicas
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Stavros PERDICAS,

survenu à Salonique, le 26 avril 1984.

Remerciements

— Oran. Paris. Toulouse. Marseille.

La famille Benattar, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques d'amitié et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Jacob BENATTAR,

tient à vous exprimer sa gratitude et ses sincères remerciements.

Les prières des sept jours seront célébrées au domicile de M. et Mme Elie-Roger Benattar, 80, avenue Gambetta, 92400 Courbevoie, le dimanche 29 avril 1984, à 19 heures.

Anniversaires

— Le dimanche 1er mai 1977, Dieu a rappelé à Lui, à vingt-six ans,

M. Jean AMEYE,
ancien élève de l'ENSEM
et du lycée Joffre de Montpellier,
ingénieur à l'EDF.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Sa famille le rappelle au souvenir de ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, et confie à leurs prières sa petite Anne-Laure, née le 11 juillet 1977.

— Que tous ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour

Alain GOUZE,

qui nous a quittés en 1968, à l'âge de trente-trois ans, et qui fêterait son cinquantième anniversaire en ce 30 avril.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Lyon-II, jeudi 3 mai, à 14 h 15, salle des Colloques, Mme Geneviève Cornu (née Collin) : « Peinture et poésie : langage, production, création message ».

INCULPATION DU DIRECTEUR DE LA TÉLÉVISION CLANDESTINE ANTÈNE 1

M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, vendredi 27 avril, M. Eric Fery, président de l'association Antène 1, et directeur des programmes de cette télévision clandestine, d' *« usage de fréquences radio électriques non autorisés »*. Ce délit est réprimé par les articles 6, 7 et 97 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

M. Fery faisait l'objet d'un mandat d'amener du magistrat délivré à la suite des émissions à Paris d'Antène 1 du 13 avril (*le Monde* daté 15-16 avril). Il a été interpellé à Nantes, jeudi 26 avril, par la police judiciaire, qui devait saisir en même temps à bord de la voiture où il se trouvait un matériel d'émission pour une prochaine émission pirate projetée depuis la région de Nantes. En quittant le cabinet de M. Grellier, M. Fery a déclaré qu'il avait été *« tabassé, gazé et humilié »* par les policiers lors de son arrestation. Il a désigné comme défenseurs, Mes Jean-Louis Bessis et Marie-Christine Deluc.

● *Plusieurs milliers d'hectares détruits par des incendies.* — Plusieurs incendies dus au vent et à la sécheresse ont ravagé, depuis le début de la semaine, des milliers d'hectares de bois et de landes en France. Un feu qui s'est déclaré, vendredi 27 avril dans la matinée, au camp militaire de la Courtine, près de Guéret (Creuse), et qui a détruit environ mille hectares, n'était pas circonscrit dans la matinée de samedi. 150 hectares de landes et de résineux ont brûlés sur la commune de La Fage-Saint-Julien (Lozère). Ce feu, qui a pris mardi 24 avril, n'a pu être circonscrit que vendredi soir. Plusieurs incendies ont également ravagé des dizaines d'hectares de résineux dans la forêt ardennaise.

POURSUIVIS POUR INFRACTION A LA LÉGISLATION DES JEUX

Trois dirigeants du Palm Beach de Cannes sont relaxés

De notre correspondant

Cannes. — Dans un jugement de délibéré rendu le vendredi 27 avril, le tribunal correctionnel de Grasse, présidé par M. Robert Cordas, a relaxé trois dirigeants du Palm Beach Casino de Cannes, MM. Yves de Felix, quarante-neuf ans, directeur général ; François Moraglia, cinquante-huit ans, directeur des jeux, et l'adjoint de celui-ci, M. André Béraudo, cinquante ans, poursuivis pour « *infraction à la législation sur les jeux et abus de confiance* ». Le tribunal a déclaré irrecevable la constitution de partie civile du Trésor public, lequel réclamait le paiement d'une somme de 4 786 000 F.

Lors de l'audience, le 19 mars dernier, le ministère public avait requis contre les prévenus des peines allant de six mois à dix-huit mois de prison avec sursis. Ce jugement est le premier à intervenir au sujet d'une pratique courante dans les casinos, consistant à payer des gains à des joueurs ayant soulevé une contestation, lorsqu'un doute existe en leur faveur. Il consacre en la matière la latitude laissée aux responsables d'établissements de jeux d'agir en fonction des intérêts commerciaux de ces établissements, dès lors qu'il n'existe « *ni préjudice certain, ni intention frauduleuse* ».

Il était reproché aux prévenus d'avoir ordonné — ou couvert, pour M. de Felix — au cours des années 1979 et 1980 une série de paiements « indus » à la roulette, représentant une somme de 5 757 000 F en faveur de clients étrangers se prétendant victimes d'erreurs, d'accidents, ou de malveillance (mises mal placées par le croupier, ou déplacées inopinément ou subtilement, annonces mal interprétées). Dans ses attendus, le tribunal a notamment considéré que. « *si la remise en cours de partie de plaques ou de jetons dans des circonstances litigieuses a pour conséquence de diminuer l'encaisse, elle est aussi de nature à permettre aux joueurs ainsi payés de miser à nouveau (...) si bien qu'il n'est pas possible d'affirmer que les paiements litigieux ont eu pour effet inéluctable de diminuer le montant du produit brut des jeux constaté en fin de partie*).

Il n'y aurait donc pas eu, au sens de la loi, de dissimulation. En ce qui concerne l'abus de confiance, le tribunal a jugé « *admissible et exclusive de l'intention frauduleuse* » la thèse des responsables du Palm Beach selon laquelle ils ont ordonné des paiements de gains « *lorsque le litige soulevé leur paraissait comporter un doute en faveur des clients* ». Ce défaut d'intention frauduleuse résulte également de « *l'absence de manœuvre ou d'artifice ayant entouré les paiements qui s'effectuaient (...) au vu et au su de tous* ». Le tribunal a enfin estimé que « *le caractère préjudiciable aux intérêts du casino de cette pratique n'est pas certain dans la mesure où ces paiements avaient pour but et sans doute pour effet de retenir des clients passionnés (...) en évitant de les mécontenter et donc de les perdre au profit d'établissements concurrents* ».

GUY PORTE.

La famine menace cent soixante-dix millions d'enfants africains

De notre envoyée spéciale

Rome. — Pour 170 millions d'enfants, la catastrophe alimentaire qui s'abat en ce moment sur l'Afrique noire représente une grave menace. Le continent noir abrite près de 200 millions d'enfants âgés de moins de quinze ans, dont les conditions de vie sont entièrement perturbées par la famine qui est apparue de nouveau.

Aussi est-ce un cri d'alarme qu'a lancé, vendredi 27 avril, M. James Grant, directeur général de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), au cours de la réunion annuelle de l'organisation qui a lieu jusqu'au 4 mai à Rome.

La mortalité infantile, en effet, est en Afrique la plus élevée du monde (1). Elle dépasse dans trente-quatre pays du continent noir le taux de 100 pour 1 000 (10 pour 1 000 en France). Dans plusieurs pays, elle atteint aujourd'hui, souligne l'UNICEF, 50 % et même parfois... 100 % depuis que la sécheresse et la désertification ont pris les dimensions d'une catastrophe.

La pauvreté absolue

La population de l'Afrique noire atteint aujourd'hui 350 millions d'habitants. Ce continent réputé sous-peuplé, qui comporte d'immenses superficies désertiques — la densité n'atteint en Afrique que seize personnes au kilomètre carré, — est, paradoxalement, sur la voie du surpeuplement relativement à sa production agricole. Celle-ci, en effet, diminue chaque année. Selon la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), cette baisse a atteint globalement quelque 10 % entre 1970 et 1980, et même 20 % dans les pays les plus affectés par les aléas climatiques et les conflits armés. Or la population, elle, augmente de 3 % chaque année, ce qui est le taux de croissance le plus élevé de la planète.

Il s'est donc créé toutes les conditions d'une crise alimentaire aiguë dont les effets apparaissent à présent au grand jour. Si l'évolution actuelle se poursuit, le nombre des personnes sous-alimentées, qui était déjà de 70 millions il y a dix ans, devrait approcher les 100 millions en 1990.

Les experts s'interrogent évidemment sur les causes d'une telle dégradation. La première est purement économique : la faiblesse des revenus — ceux des Etats comme ceux des individus — est telle que 70 % des Africains vivent au-dessous du seuil de « la pauvreté absolue » (moins de 400 dollars par habitant et par an) ; dans ces conditions, toute modernisation de l'agriculture relève du vœu pieux.

La seconde cause est climatique : la baisse de la pluviométrie dans le Sahel et dans quelques pays d'Afrique australe (Mozambique, Zimbabwe) est constante depuis 1968. Le déficit a été suraigu en 1973 ; il est plus grave encore aujourd'hui. Le débit des grands fleuves d'Afrique de l'Ouest a chuté. Le Niger et le lac Tchad sont aujourd'hui presque à sec et la nappe phréatique est épuisée en de nombreux points. De plus, la désertification du continent progresse.

La communauté mondiale, depuis quelques mois, prend conscience de la gravité de la menace qui touche le continent noir. Elle se souvient de la dernière sécheresse, celle de 1973, qui provoqua la mort d'environ 100 000 personnes et de 3,5 millions d'animaux. Les Nations unies ont lancé récemment un appel à la solidarité, suivies par la FAO puis, plus récemment, par les instances dirigeantes du PNUD (Programme des Nations-unies pour le développement) et du CILSS (comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel).

La Communauté européenne, sous l'impulsion de M. Edgard Pisani, multiplie de son côté les efforts, ainsi que les Etats bailleurs d'aides bilatérales. Les Etats-Unis, par exemple, viennent d'annoncer une allocation supplémentaire de 90 millions de dollars d'aide alimentaire à l'Afrique.

L'UNICEF, de son côté, prévoit d'augmenter considérablement les moyens humains et financiers dont il dispose pour renforcer son action sur le continent, qu'il juge globalement sinistré. L'organisation vient de dégager 10 millions de dollars destinés à une action d'urgence, qui s'ajoutera à son aide régulière. Quelques pays industrialisés ont déjà annoncé leur intention d'augmenter leur contribution. En France, les fonds destinés à l'UNICEF sont majoritairement recueillis grâce aux dons privés, c'est-à-dire grâce au dynamisme du Comité français (2) qui les collecte.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le taux de mortalité infantile désigne le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, sur une population de mille enfants. Il dépasse les 150 pour 1 000 dans les neuf pays suivants : Angola, Benin, Gambie, Guinée, Haute-Volta, Libéria, Malawi, Mali et Sierra-Leone.

(2) 35, rue Félicien-David, Paris 16e.

UN VOCABULAIRE POUR LES ACTIVITÉS DES FEMMES

Des mots pour la dire

Ricanements, sourires, sarcasmes... Alors que les quelque vingt-trois commissions de terminologie formées depuis une quinzaine d'années pour dépoussiérer le français ont été acceptées sans frémissement, il n'en est pas de même pour la « commission de terminologie relative au vocabulaire concernant les activités des femmes », créée par Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme et présidée par l'écrivaine Benoîte Groult. Les lecteurs du *Monde* l'auront peut-être constaté, les journalistes eux-mêmes, dont le langage est après tout l'outil de travail numéro un, ne sont pas d'accord entre eux (*le Monde* des 21 et 28 avril), et telle rédactrice qui s'était avisée, en 1981, *d'écrire « la ministre, la députée et la sénatrice »* s'est vu rappeler au respect du bon usage.

Personne n'a songé à contredire Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité pour l'audiovisuel, lorsqu'elle a affirmé récemment qu' *« une langue qui n'arrive pas à d'écrire la réalité d'aujourd'hui et qui ne possède pas de termes pour nommer les nouveautés technologiques est une langue morte, ou du moins une langue mutilée »*, mais il suffit apparemment que des femmes souhaitent, comme l'explique Mme Groult, *« adapter la langue à ce fait nouveau qui est l'accession des femmes de plus en plus nombreuses à des postes jusqu'ici réservés aux hommes »* pour qu'on entende des soupirs et que l'on voie des épaules se lever !

Pourtant, comme le dit Mme Groult, il faut bien se rendre à l'évidence, *« la cacophonie grammaticale atteinte par notre langue est absolument totale »*. La lecture du numéro 19-20 de *Médias et langage* (1) est édifiante dans ce domaine. Cela commence à l'école, où, si l'on a une maîtresse, on s'aperçoit très vite qu'il n'y a que des *« Madame le professeur »*. Si votre docteur porte un jupon, essayez de l'appeler doctoresse ; quant à votre chef de service, même s'il est une femme, vous ne pouvez que lui octroyer un titre masculin...

« On nomme la femme cuisinière, explique Mme Roudy, *ménagère ou infirmière, hôtesse, d'accueil ou de l'air. On la nomme partout où notre système parait concevoir qu'elle se trouve légitimement. Mais on ne la nomme pas au sommet de l'échelle, à moins qu'elle soit reine ou princesse, c'est-à-dire sans pouvoir. »* Il existe des directrices d'école, des présidentes d'association, mais point de présidente-directrice générale. On n'hésite pas devant *« maîtresse de maison »*, mais *« maîtresse de conférences »* est loin d'entrer dans les mœurs. *« Les femmes peuvent s'intituler conseillère conjugale, mais pas conseillère municipale. Le féminin au lit, soit, mais pas à la mairie ! »*, s'étonne, avec toute la fougue dont elle est capable, Mme Groult.

Quel vilain procès de misogynie font les féministes, s'offusquent certains. Mais pourquoi alors s'opposer à toute évolution et mise à jour ? Voilà une préoccupation bien futile, disent d'autres. Ceux-là semblent nier l'influence du langage. *« Une langue,* explique justement M. Alain Fontapie, directeur de la revue *Médias et langage, est une manière particulière d'analyser le monde. Consciemment ou non, elle reflète notre attitude face à lui, et notre jugement sur lui... La langue reproduit l'idéologie qu'elle porte ; elle forme chez les enfants, tandis qu'ils l'acquièrent, leur perception du monde... Si le changement social finit toujours par trouver son reflet dans la langue, il peut aussi et de manière décisive être porté par elle. »*

Il faut laisser faire le temps, s'implanter des pratiques, nous expliquent doctement quelques spécialistes. Le seul problème, c'est que les meilleures volontés se heurtent à des obstacles innombrables. Mme Roudy et Mme Rozès se sont vu opposer des arguments d'ordre juridique lorsque l'une a formulé le désir de se faire appeler « Madame *la* ministre », et l'autre « Madame *la* première présidente de la Cour de cassation »,... Jusqu'à l'Académie française, qui, si elle a enfin accepté d'ouvrir ses portes à une femme, Mme Marguerite Yourcenar, n'a pas été jusqu'à lui donner le titre d'académicienne mais lui a concédé celui d'académicien.

Bon courage ! s'exclame-t-on également sur le ton ironique de ceux qui n'y croient pas. La tâche est en effet immense et ardue. Immense, car le nombre de mots à examiner est très grand ; ardue, car, au fil des temps, certains suffixes ont pris des consonances péjoratives ou dévalorisantes, comme le « esse », par exemple. A cela s'ajoutent les formes dissonantes, ce qui réduit les possibilités !

Le seul argument de poids reste celui de l'efficacité. A quoi bon, en effet, forger des mots s'ils ne sont pas utilisés. Or, il faut le reconnaître, certaines femmes hésitent à utiliser leur titre au féminin. Elles craignent de dévaloriser ainsi leur profession. La bataille ne sera vraiment gagnée que lorsque l'on verra enfin sur les cartes de visite Mme G.T., avocate ; Mme Y.Z., ingénieure, écrivaine, etc.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Médias et langage*, 10, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 544-41-30.

Dieu-mère ou Christ-femme

« Dieu n'est pas une divinité mâle et l'on peut s'adresser à lui (ou à elle) en l'appelant « Notre Mère », affirme un rapport publié en Grande-Bretagne par la très austère Eglise d'Ecosse. Les auteurs du rapport, qui sera débattu par l'assemblée générale de l'Eglise le mois prochain, étaient divisés toutefois sur la manière de s'adresser à Dieu. Une minorité a souligné que la « paternité de Dieu » exprimée avec force dans le Nouveau Testament devait être normative pour l'Eglise, alors que la majorité pensait que les revendications des femmes, qui se sentent aliénées dans une Eglise exclusivement masculine, doivent être prises en compte.



PESSIN.

Tous, en revanche, étaient d'accord pour dire que Dieu n'est pas masculin et que, dans la Bible, l'amour de Dieu est souvent dépeint en utilisant des métaphores tirées de l'expérience féminine ou maternelle. D'où la conclusion du rapport : *« Dieu ressemble, même s'il (elle) le transcende, à tout ce qu'il y a de mieux dans la façon, pour une femme, d'être un être humain et une mère. »*

En se référant à la prière utilisée par la Guilde des femmes de l'Eglise d'Ecosse (soixante-seize mille membres), dans laquelle se trouvent les invocations *« Dieu notre mère »* et *« Chère Dieu-Mère »*, le rapport nie que la maternité divine soit un concept catholique, en faisant remarquer que cela n'a rien à voir avec le titre donné à la Vierge de *« mère de Dieu »*. Le rapport condamne le culte marial catholique, y voyant justement une *« compensation psychologique »* à l'image exclusivement masculine de Dieu.

D'autre part, à New-York, une statue du Christ représenté sous les traits d'une femme provoque une vive controverse. Exposée derrière l'autel de la cathédrale épiscopalienne (anglicane) Saint-Jean, la statue en bronze figure un Christ féminin crucifié, mais sans la croix. Elle est l'œuvre de Mme Edwina Sandys, une petite-fille de Winston Churchill.

Parmi les personnes scandalisées par cette œuvre, le révérend Walter Dennis, évêque suffragant de New-York, a déclaré en chaire qu'il se sentait obligé de dénoncer publiquement une œuvre *« théologiquement et historiquement indéfendable »*. Le révérend James Morton, doyen de la cathédrale, a estimé, en revanche, que cette sculpture n'est pas plus choquante que les Christs noirs ou orientaux. Déclarant que la réaction a été *« positive à une écrasante majorité »*, il a ajouté que des femmes, qu'il considère comme pieuses et traditionnelles, lui ont affirmé qu'elles avaient vécu la semaine sainte d'une façon totalement nouvelle grâce à cette statue.

A. W.

Planche à voile et sport-spectacle

La Fédération entre dans la compétition à la Torche

La première épreuve des deuxièmes championnats du monde de fun-board (planche à voile de vitesse et de saut de vagues), qui se dispute, jusqu'au mardi 8 mai à la pointe de la Torche dans le Finistère, a bien failli ne pas avoir lieu cette année en France.

En décidant d'intervenir directement dans l'organisation d'une épreuve qui avait connu l'an dernier, pour sa première édition, un grand succès sportif et populaire, la Fédération française de voile (FFV) s'est trouvée confrontée aux problèmes posés par un nouveau sport-spectacle.

Le premier organisateur choisi par la WSMA (World Sailboard Manufacturer Association), l'association des constructeurs (sept fabricants de planches et quatre voileries) qui patronne le championnat et engage directement quarante-huit des soixante-quatre concurrents, souhaitait avoir un contrôle total sur l'épreuve de la Torche. A l'appui de cette exigence, il faisait valoir, en particulier, le succès du Grand Prix de Brest organisé l'an dernier pour remplacer l'étape de Hawaii annulée faute de vent. Mais la FFV considère que ce rôle lui revient aujourd'hui autant pour les épreuves de fun-board que pour les courses plus classiques comme les régates pré-olympiques qui ont lieu actuellement à Hyères : *« Tout ce qui se passe sur l'eau est de notre ressort,* précise M. Gardère, le directeur général de la FFV. *Nous sommes responsables de la sécurité pour toutes les compétitions de planches à voile, qui doivent être inscrites à notre calendrier et se dérouler en présence de juges de la Fédération. »* C'est ainsi que la FFV est intervenue auprès de plusieurs ministères pour tenter d'annuler la semaine de vitesse qui a eu lieu sur l'étang de Thau, près de Sète, il y a quinze jours et qui a vu Olivier Augé battre officieusement le record de France de vitesse en planche à voile avec 29,31 nœuds (54,3 km/h), un record qui ne sera pas homologué par la Fédération.

Le fun-board bouscule les règles traditionnelles de la voile : c'est ainsi que l'interdiction du « pumping », qui permet au planchiste d'ajouter sa force musculaire à la puissance du vent dans la voile, a été abandonnée « à titre expérimental » pendant un an, ce qui ne pourra que favoriser l'aspect spectaculaire des compétitions. La Fédération française de voile voit maintenant dans la planche, qui compte à elle seule plus de 35 000 licenciés, un secteur d'avant-garde. C'est pourquoi elle prend une part active à l'organisation et délègue plusieurs de ses représentants à la Torche pour une compétition qui dispose d'un budget de plus de 1 million de francs : *« L'existence d'un sport professionnel comme le fun-board qui garantit un spectacle de qualité avec des coureurs de haut niveau devrait permettre le développement de la pratique de ce sport par tous les amateurs »*, espère-t-on à la FFV.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

D'un sport à l'autre

RUGBY : Tarbes quart de finaliste. — Grâce notamment à un essai de Trille, le Stadoceste tarbais, du nouveau capitaine du XV de France Philippe Dintrans, s'est qualifié pour les quarts de finale du championnat en battant 16-9, le 27 avril, à Toulouse, l'équipe de Bègles-Bordeaux, qui s'était inclinée, 6-3 au match aller.

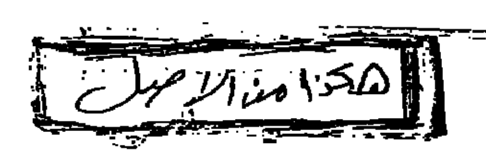
TENNIS : la Raquette d'or d'Aix-en-Provence. — Réinscrit au calendrier du Grand Prix avec une dotation de 75 000 dollars, le Tournoi de la raquette d'or d'Aix-en-Provence devait connaître, le 28 avril, des demi-finales entre Espagnols et Australiens. Juan Aguilera a en effet éliminé l'Argentin Clerc (7-6, 7-5), tandis que Fernando Luna a battu le Suédois Nystrom (6-1, 6-4). Ils devaient affronter respectivement Paul McNamee, vainqueur de son compatriote Pat Cash (7-6, 6-0), et Trevor Allan, qui a sorti l'Uruguayen Perez (6-1, 5-7, 6-3).

NOUVELLES MANIFESTATIONS DES IRANIENS DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

La police est intervenue, vendredi 27 avril, peu avant midi, à la Cité universitaire de Paris pour disperser un rassemblement d'une centaine de ressortissants iraniens, appartenant en majorité aux Moudjahidines du peuple, le mouvement d'opposition à l'iman Khomeiny, qu'anime M. Massoud Radjavi, et manifestant aux cris de « *Halte aux assassinats en Iran* », « *Khomeiny assassin* » et « *A bas Khomeiny, à bas Bakhtiar* ». Depuis de très nombreux mois, les réfugiés politiques iraniens de toutes tendances ont pris, en effet, l'habitude de se rassembler, surtout le vendredi, mais parfois même d'autres jours de la semaine, dans le périmètre de la Cité universitaire. A plusieurs reprises, des affrontements ont eu lieu entre militants de toutes tendances, y compris de celle des partisans du régime iranien actuel.

Les CRS ont procédé à une vingtaine d'interpellations avant de faire évacuer les lieux.

Les policiers ont ensuite contrôlé l'identité de tous les étudiants qui voulaient entrer dans la Cité. « *Cela ne peut plus durer* », estime un des responsables de la Cité universitaire.



Culture

La Bastille aura son Opéra

(Suite de la première page.)

Il restera à mettre au point la transition entre l'Etablissement public, organisme de construction de l'Opéra-Bastille, et l'Opéra de Paris qui en prendra le contrôle à partir de 1989.

La perspective de ce premier théâtre, qui fonctionnera donc deux ans avant la grande salle, est assez excitante. Il permettra une expérimentation très originale et commencera à façonner le visage de l'ensemble, tout en assurant une approche « en douceur » des problèmes (aussi bien techniques et psychologiques qu'artistiques) de ce nouvel édifice.

L'EPOB a organisé, les 14 et 15 avril, un symposium réunissant vingt-deux personnalités du monde lyrique (3) autour de Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, Massimo Bogianckino et Pierre Boulez, pour jeter les bases de cette première programmation.

Un large accord s'est fait pour donner à la salle mobile une vocation « contemporaine », création d'œuvres nouvelles et opéras du vingtième siècle, sans exclure des ouvrages plus anciens (baroques notamment) dans une relecture moderne, complétés par des spectacles de danse et des concerts. Il est question aussi de reprendre des spectacles de province correspondant à cet esprit, pour constituer un fonds de roulement, et peut-être, avant même l'ouverture, de coproduire, avec le label Bastille, certaines œuvres montées dans d'autres théâtres et qui en seraient, en quelque sorte, la préfiguration.

Cette large ouverture indique le souci de *« créer une scénographie moderne pour l'art lyrique »*, tout en ayant une exploitation rentable, dans la mesure où cette salle doit concourir sérieusement à l'équilibre financier de l'Opéra-Bastille (cf. *le Monde* du 20 novembre 1983).

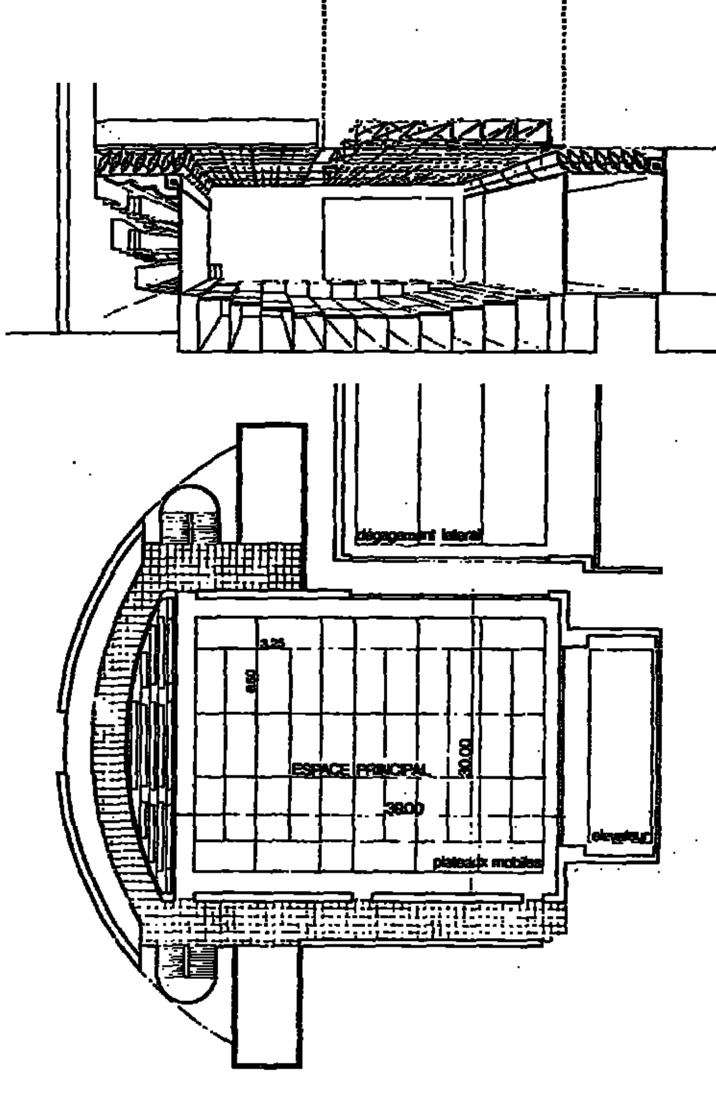
La nomination par l'EPOB d'un directeur artistique marque la volonté d'avancer rapidement, sous la responsabilité d'un homme de métier. Codirecteur de l'Opéra de Lyon avec Louis Erlo depuis 1980, Jean-Pierre Brossmann a quarante-quatre ans ; en grande partie autodidacte, ancien élève de l'école Estienne, puis des classes de chant du Conservatoire de Paris, il a fait une brève carrière de baryton (créant, en 1969, le *Don Juan* de Sémenoff), puis est entré à l'Opéra du Rhin comme directeur de la troupe et adjoint au directeur artistique aux côtés d'Alain Lombard, avant de rejoindre Louis Erlo avec qui il a formé une équipe exemplaire.

Discret, efficace, remarquable découvreur de talents et administrateur précis, ouvert aux créations et au renouvellement le plus profond du répertoire, il est, sans aucun doute, l'homme sur lequel l'Opéra peut fonder les plus grands espoirs.

En accord avec les deux conseillers et la direction de la musique, qui mise hardiment sur la « prise de la Bastille », Brossmann va jouer un rôle important dans le destin de la nouvelle salle : pour la programmation et le choix des artistes, certes, mais aussi dans l'élaboration des règles de travail à tous les échelons, le recrutement et l'animation d'une troupe de chanteurs français et internationaux — vaste objet de débats. Un labeur souvent obscur, mais où se joueront l'esprit de corps et la réussite de l'entreprise. Le départ de Brossmann est une lourde perte pour Louis Erlo, mais aussi la prolongation et l'épanouissement de l'œuvre accomplie depuis quinze années en solitaire par l'Opéra de Lyon.

L'heureuse émergence d'un but plus proche ne trouble pas pour autant la préparation paisible, sérieuse, mais active, du grand bâtiment. A la fin du premier semestre, les études seront achevées et une maquette définitive de l'Opéra-Bastille sera présentée au public à l'automne. L'œuvre de Carlos Ott s'affine, s'allège, évolue vers la transparence, le verre gagne de plus en plus, l'escalier devient monumental, les vilains portiques ont disparu.

Parallèlement, des pas importants sont faits quant à la scénographie et à l'acoustique, avec des consultants étrangers (Rudolph Biste, de Berlin, pour l'une, Helmut Müller pour l'autre) associés à des équipes françaises (4), qui permettront à celles-ci de rattraper notre retard en ces domaines, les réalisations étant confiées à des entreprises nationales.



Avant que soit inauguré, en juillet 1989, l'ensemble de l'Opéra de la Bastille, dès l'automne 1987 devrait être ouverte la salle dont le schéma est reproduit ci-dessus. Pouvant accueillir de neuf cents à mille quatre cents personnes, cette salle sera, selon ses inventeurs, « totalement modulable et à acoustique variable », c'est-à-dire qu'elle pourra répondre aussi bien aux exigences du répertoire (avec une acoustique naturelle) qu'aux souhaits des auteurs. Des spectacles contemporains, qui dispersent les spectateurs, multiplient les sources sonores, utilisent toutes les ressources des techniques audiovisuelles...

L'entrée dans la « ligne droite » de la salle modulable va obligatoirement amener une accélération des projets sur les statuts des personnels et les conditions de travail. Même si, normalement, le budget de fonctionnement pour les années 1987-1988 devrait être séparé de celui de l'Opéra de Paris, des passerelles seront nécessaires, ne serait-ce que pour le recrutement des techniciens du palais Garnier, qui devraient avoir priorité pour le nouvel Opéra. Notons que, les deux premières années, la salle modulable n'aura pas d'orchestre permanent, invitant l'un ou l'autre des orchestres parisiens ou des ensembles de musique contemporaine.

Au-delà, il y aura le grand déménagement et tous les problèmes que cela comporte, Garnier étant consacré uniquement aux ballets et aux concerts, avec son propre orchestre, tandis que le sort de l'Opéra-Comique, théâtre d'opérette ou théâtre-école pour les deux Conservatoires, reste incertain. Mais actuellement l'Etablissement public de l'Opéra-Bastille travaille dans la sérénité : *« Je suis même étonné, et vaguement inquiet ! de voir tous ces gens s'entendre si bien »*, nous a dit M. Bloch-Lainé au terme de l'entretien qu'il nous a accordé...

JACQUES LONCHAMPT.

(3) Des compositeurs tels qu'Aperghis, Berio, Monnet, de Pablo, des directeurs de théâtre comme Barrat, Cartier, Chéreau, Faivre d'Arcier, Mortier, Sobel, des metteurs en scène (Freeman, Pierali, Strasfogel) et divers consultants, pour l'audiovisuel en particulier.

(4) Tel le Centre scientifique et technique du bâtiment, qui a un laboratoire d'essais des sons à Grenoble.

Verdi après les Six Jours

Le public d'*Aïda* n'est sans doute pas le public, à peine moins frais, à peine moins neuf, des Six Jours de Paris. Il le montre en s'obstinant encore à prendre sa voiture pour se rendre à la nouvelle « salle de spectacle » de la capitale, alors que le RER et la SNCF (gare de Lyon) ou le bon vieux métro (Bercy) lui permettrait de pallier l'étonnante imprévoyance des édiles en matière de stationnement et de circulation aux abords de la salle.

Le public d'*Aïda* découvre donc probablement Bercy, cette architecture babylonéo-pharaonique vouée au sport, et, semble-t-il, aux arts à ses moments perdus. Quelques-uns dans ce public on pu honnir l'idée de ce Palais omnisports dans les anciens entrepots, écrasant de sa masse la vieille ville du vin. Il ont pu redouter ce gros objet vert et trapu, et lui souhaiter au moins un autre emplacement. Le regret vaut toujours, mais, force est de le constater, le *« gros objet vert »* des architectes Andrault et Parrat est en vérité la meilleure œuvre qu'ils aient construite, et c'est devenu un splendide bâtiment.

Splendide à l'extérieur, impressionnant à l'intérieur. Il faut, pour *Aïda*, arriver tout juste en retard, mais pas davantage, afin d'entrer, tout en haut, dans le cirque, au moment où le noir qui précède l'ouverture a envahi l'espace, et voir monter le jour sur le décor grandiloquent, hollywoodesque, imaginé par Vittorio Rossi, sous le ciel métallique du Palais. C'est absolument saisissant. Qu'il s'agisse de Verdi ou de Bercy, on n'a pas fait dans la dentelle, mais la réussite de la mairie de Paris est incontestable, dans l'un et l'autre cas.

Cela dit l'opération vaut pour *Aïda*, elle vaudrait sans doute pour une ou deux autres œuvres du maître, et vaudrait sans doute encore pour un Robert Hossein. Elle serait très probablement un échec pour la quasi-totalité du répertoire d'opéra.

Sans doute l'acoustique du Palais omnisports de Bercy a-t-elle été bien améliorée depuis le *Requiem*, mais elle reste très aléatoire. Il faut beaucoup de bonne volonté aux occupants des derniers gradins, ou qu'ils soient diablement séduits par l'aspect visuel du spectacle, pour leur permettre d'affirmer qu'ils ont bien entendu un opéra. Même au plus près de la scène, les silences sont d'ailleurs largement abîmés par le doux ronflement des systèmes de ventilation.

Tout cela pour dire que le maire de Paris n'a pas vraiment inventé l'opéra populaire censé manquer à sa ville. Et les défauts techniques ne sont pas les moins redoutables. La musique et son auditoire habituel conserveront leurs exigences pour des œuvres moins spectaculaires. Tous les opéras ne se satisferont pas d'être joués au creux de cette vallée somptueuse. Toutes les voix non plus, on s'en doute. Alors, puisque le public vient de montrer qu'il était infiniment plus nombreux qu'on ne l'imaginait, l'autre opéra reste à construire.

F. E.

Communication

Un avertissement solennel de la Haute Autorité

(Suite de la première page.)

A deux reprises, le document fait référence au rapport Moinot, dont les suggestions n'ont pas été toutes retenues dans la loi du 29 juillet 1982. Mais trois points essentiels sont évoqués à la fin du document :

- Il convient d'alléger les cahiers des charges des sociétés, *« l'abondance et la pesanteur des obligations imposées au secteur de l'audiovisuel le placent en situation de faiblesse »*.
- Le service public de l'audiovisuel *« ne peut s'accommoder du cadre rigide d'un budget annuel »*. En conséquence — et comme le suggérait le rapport Moinot, — il convient d'étudier les modalités d'un plan de *« financement pluriannuel (...) en donnant à la Haute Autorité les moyens de contrôler sa gestion »*.
- Pour relever le défi culturel qui va nous être lancé, *« il est capital que le service public modernisé et rendu à son rôle essentiel, création et production de programmes, y prenne toute sa place »*.

Le texte de la Haute Autorité reprend ainsi à son compte un certain nombre de propos et de « petites phrases », tenues récemment par différents responsables de l'audiovisuel, tout en réaffirmant sans ambiguïté la garantie absolue que constituerait un secteur public rénové, dans ses structures comme dans son esprit.

Au passage, Mme Michèle Cotta en profite pour souligner le paradoxe qui existe entre la responsabilité la plus large qui devrait, selon la loi, être celle de la Haute Autorité, garante de l'indépendance du service public, et l'absence de moyens d'action qui est la sienne en matière de financement, qui reste du ressort du secrétariat d'Etat aux techniques de la communication et, chaque année, du Parlement. L'argent étant, comme chacun sait, le nerf de la guerre, Mme Michèle Cotta souligne ainsi les limites actuelles de l'autorité qu'elle exerce et les correctifs qu'il conviendrait d'apporter à la loi dans les plus brefs délais.

Elle ne le fait pas avec les effets spectaculaires qui accompagnent généralement ce genre de démarche mais avec la solennité qu'impose l'urgence des grandes orientations à prendre pour les cinq années à venir, notamment par rapport à l'explosion des autres médias audiovisuels.

CLAUDE DURIEUX.

« On ne doit pas fermer les yeux sur les faiblesses, les défauts, voire les tares du système »

Voici le texte du document que la Haute Autorité a choisi de rendre public :

La Haute Autorité a déjà fait connaître l'inquiétude que lui cause l'existence du malaise engendré, au sein du l'audiovisuel public, par l'absence de réponse aux questions essentielles qu'impose la mutation technologique en cours, qui débouche sur une transformation profonde du système de communication. Nul ne conteste que les cinq années à venir seront décisives ; nul, non plus, ne prétend que le service public aborde ces échéances dans de bonnes conditions, mais la Haute Autorité ne saurait s'associer à sa mise en accusation globale, surtout quand le réquisitoire sous-entend que la privatisation — plus exactement la dénationalisation — serait un remède miracle. Le secteur privé a sa place dans la configuration audiovisuelle à venir, avec sa logique et ses objectifs propres, et il peut servir de stimulant au service public, mais il ne peut le remplacer.

Le mythe selon lequel la seule loi du profit engendrerait une super-télévision, en quantité comme en qualité, ne se vérifie dans aucun des pays ayant choisi cette option. Familiarisés avec le paysage audiovisuel étranger — qu'ils ignorent très largement — les Français n'en retireraient pas la conviction que le secteur privé réussit partout où le secteur public échoue.

Pour autant, si l'on refuse la remise en cause de l'idée même de service public, on ne doit pas fermer les yeux sur les faiblesses, les défauts, voire les tares du système, sous peine de se rendre complice de son échec à moyen terme.

En l'espace de quinze ans, les réformes se sont succédé, sans jamais être précédées d'une étude économique sérieuse.

L'ORTF équilibrait ses comptes, produisait 80 % de ses programmes avec ses moyens et ses personnels propres, et passait pour l'un des meilleurs outils audiovisuels du monde. L'éclatement de l'audiovisuel public résultant de la loi du 7 août 1974 et confirmé par la loi du 29 juillet 1982 n'a pas enrayé une augmentation notable des coûts de production, tandis que la part du budget des chaînes consacrée à la production de programmes continuait de se réduire, entraînant une crise de confiance des personnels, qui s'interrogent, à juste titre, sur leur avenir.

Par ailleurs décisions des pouvoirs publics semblent traduire une méfiance, dans la mesure où elles bornent l'avenir du service public à la gestion de l'existant, en lui retirant l'accès aux nouveaux développements.

Il est urgent que le service épouse son temps et se réforme, faute de quoi il se réduira à un rôle marginal ; les sociétés qui le composent doivent procéder à une remise en ordre et d'abord mettre un terme à la progression bureaucratique des frais gestionnaires et administratifs. En 1982 et 1983, les ressources ont augmenté, la production nationale a stagné ; elle a donc perdu du terrain, en pourcentage d'un budget global qui dépasse 10 milliards de francs. Les téléspectateurs sont en droit d'attendre une gestion plus efficace de ces ressources importantes, dont la finalité est de produire des images, non des bilans.

Le problème des personnels est souvent évoqué de façon sommaire. Sont-ils trop nombreux ? On convient qu'ils sont, en tout cas, mal distribués et mal employés. A certaines pléthores, ici ou là, correspondent des pénuries dans d'autres secteurs, ceux notamment où la production et les mutations techniques imposent une formation permanente qui est très insuffisamment développée. Les réflexes corporatifs — habituels en période de crise — ne doivent pas bloquer une évolution inéluctable. Un redéploiement des personnels en surnombre aurait pour première conséquence — entre beaucoup d'autres — de permettre à FR3 d'assurer la régionalisation que lui confie la loi sans lui en donner les moyens ; d'une manière plus générale, cela offrirait au secteur public des atouts pour répondre aux besoins qu'on connaît aujourd'hui dans les domaines de la production, de la recherche des technologies nouvelles, de la mise en valeur et de la commercialisation d'un inestimable fonds d'archives.

Rien de positif ne se fera si ne sont pas corrigés les effets excessifs de la concurrence entre sociétés, qui conduisent le service public à tourner le dos à sa vocation, à rechercher l'audience à tout prix, sans que le rendement ni la qualité s'en trouvent améliorés. Il faut envisager tous les procédés et toutes les réformes qui rétabliront les coordinations indispensables entre sociétés de programmation, sociétés de production et sociétés de commercialisation, et qui intégreront les établissements publics en tant que partenaires et non comme simples prestataires de services pour une utilisation optimale du budget et des moyens de la télévision française.

Affirmer la priorité des programmes

Affirmer la priorité des programmes sur le fonctionnement gestionnaire est d'autant plus nécessaire que les possibilités du marché s'accroissent dans des proportions considérables, que de puissantes sociétés étrangères s'y placent en position de force et que la France ne peut se présenter en ordre dispersé.

Conscient de cette urgence, le rapport Moinot proposait la réunification d'une part essentielle de la production par la création d'une grande société nationale de télévision regroupant TF1, A2 et la SFP, les dirigeants des deux chaînes conservant l'autonomie de la conception et de la programmation.

Le législateur de 1982 en a décidé autrement, mais la Haute Autorité estime indispensable qu'une étude des moyens de production soit entamée qui engage la responsabilité des présidents-directeurs généraux des sociétés de programmes vis-à-vis de la Société française de production, de l'Institut national de l'audiovisuel et de France Media International. Dans ce dernier cas, il est *inadmissible* que l'abandon de la propriété commerciale de leurs produits conduise les chaînes à céder leurs droits soit aux coproducteurs, soit à un producteur délégué, autrement dit à brader le patrimoine audiovisuel français.

Délester les cahiers des charges

Admettre que le service public est incapable de planifier ses productions à moyen terme, de coordonner ses investissements pour l'achat des matériels techniques et de mettre en ordre sa politique immobilière serait une démission, mais rien ne se fera sans de radicales modifications des structures et des comportements. Les pouvoirs publics doivent être plus réalistes dans l'établissement des cahiers des charges : l'abondance et la pesanteur des obligations imposées au secteur public de l'audiovisuel le placent en situation de faiblesse et l'incitent à ne pas les respecter.

Les responsables de l'outil de production seront évidemment conduits à réexaminer la place des différentes parties prenantes dans un jeu dont les règles en constante évolutions imposent la souplesse et l'imagination. Mais aucune politique de programmes *cohérente* ne peut s'accommoder du cadre rigide d'un budget annuel. Le rapport Moinot proposait l'étude d'un plan de financement pluriannuel, y compris pour les ressources publicitaires, en donnant à la Haute Autorité les moyens de contrôler sa gestion. Cela semble la condition première pour que celle-ci puisse jouer son rôle de tuteur du service public, en mettant un terme aux dérives économiques et financières qui hypothèquent l'avenir des organismes dont elle nomme les responsables.

Les acteurs de l'audiovisuel, à quelque niveau qu'ils opèrent, ont besoin d'un discours clair sur les contraintes et les perspectives de la communication audiovisuelle de demain.

Ne sous-estimons pas le défi que propose à notre culture comme à notre économie, dans les dix années qui viennent, l'évolution mondiale accélérée des industries de la communication, sur le plan des technologies comme sur le plan des messages et des produits. Si nous voulons que l'audiovisuel français affirme sa présence et accroisse son rayonnement, en coopération avec ses partenaires européens et francophones, il est capital que le service public modernisé et rendu à son rôle essentiel, création et production de programmes, y prenne toute sa place.

[Les intertitres sont de la rédaction.]

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 AVRIL

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée de la basilique, Mme Vermeersch.

« L'arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully, M. Serres.

« Promenade autour de l'église de la Madeleine », 15 heures, façade de l'église, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture américaine de 1760 à 1910 », 15 heures, entrée du Grand Palais.

« Collection Menil, Houston/New-York », 16 heures, entrée du Grand Palais (Marion Ragueneau).

« Quartier Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (B. Czarny).

« Beaux hôtels de la rue du Bac », 15 heures, métro Bac (Mme Hauller).

« Les arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (M. Boulo).

« Le siège du comité central du Parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« L'ancien Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 45, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

MARDI 1er MAI

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Friedriech », 14 h 30, 28, rue des Francs-Bourgeois.

« La place des Vosges et le sud du Marais », 16 h 30, 6, place des Vosges (D. Bouchard).

« Notre-Dame et l'alchimie », 15 heures, portail central (Marion Ragueneau).

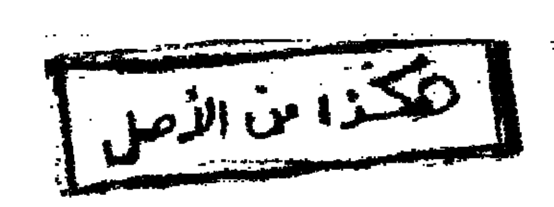
CONFÉRENCES

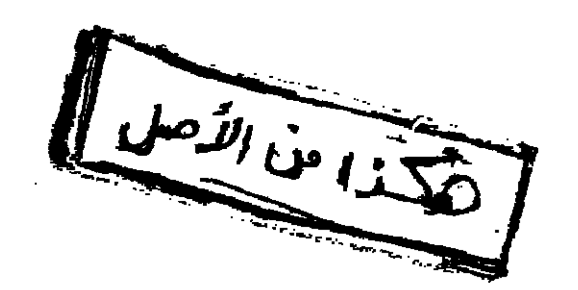
LUNDI 30 AVRIL

14 h 45, à l'Institut, Pierre Auger : « La poésie et la science » ; 16 heures, CNRS, 40, avenue d'Iéna, Dr Carlo Vecce : « Aldo Manuce et la découverte des manuscrits ».

MARDI 1er MAI

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « Florence connue et inconnue » ; 18 h 30 : « Le Pakistan connu et inconnu ».





théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ANTIGONE Théâtre du Soleil (374-24-08), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LA JUNGLE DES VILLES – Atelier du Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30.

LE PRINCE TRAVESTI – Epée de bois (808-39-74), sam. 20 h ; sam., dim. 15 h 30.

LES AMIS DE SALAMANQUE – Cité internationale (589-38-69), sam. 20 h 30.

SENSUALITA – Essaïon (278-46-42), sam. 20 h 30.

BONSOIR PRÉVERT – Huchette (326-38-99), sam. 21 h 30.

MARIVAUX ET MARIVAUX – Théâtre de la Plaine (250-15-65), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

LE PRINCE – d'après A. Rimbaud, Théâtre des Déchargeurs (236-00-02), sam. 22 h.

FANDO ET LIS – Théâtre du Lucernaire (544-57-34), sam. 18 h 30.

LA LANTERNE MAGIQUE – Théâtre du Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h et 17 h 30.

LE SUICIDÉ – Odéon (325-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

AIDA – Palais omnisports de Bercy (346-12-21), sam. 20 h ; dim. 14 h 30.

BATAILLE NAVALE – Studio des Champs-Elysées (723-35-10), sam. 21 h ; dim. 15 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Boris Godounov.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : Mariage secret ; sam. 14 h 30 ; dim. 20 h 30 : Cinna ; sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : La Mort de Sénèque.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : relâche ; Grand Théâtre sam. 20 h 30 : dim. 15 h (dern.) : Le Héron.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : *Revoir la mer*.

TEP (364-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : 325 000 F. Cinéma : dim. 20 h : Une chambre en ville, de J. Demy : La Fièvre dans le sang, d'E. Kazan.

PETIT TEP (364-80-80), sam. 18 h : Cultures plurielles.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : sam. à partir de 15 h 30 : identités caraïbes « Libres parcours créoles » ; Cinéma-vidéo, sam., dim. 13 h : Etre enceinte et donner la vie : j'ai choisi l'acupuncture, de N. Croonenborgs ; à 16 h : Musiques du Mali : les gens de la parole, de J.-F. Schiano ; à 19 h : Canne amère, de J. Ancelin ; sam., dim. 15 h : Etienne Martin : ses amis Bertholle, Le Moal, Stahly ; à 18 h : Années 80, nouvelle génération.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : sam. 18 h 30 : Mahagonny (ensemble musique vivante ; Dir. Diego Masson).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 45 ; dim. 14 h 30 : Arden de Faversham ; sam. 18 h 30 : BT Jones-A. Zane.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), sam. 21 h 30 : la Nuit des assassins.

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), sam. 20 h 30 : Théâtre Norwid.

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam. 21 h : Cold Harbor (dern.).

AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Sylvie Chenus (dern.).

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71) sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 45 et 22 h : Revenu de l'étoile ; dim. 15 h : la Parisienne.

ATELIER (606-49-24), Sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu (dern.).

ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 20 h 30 : la Guerre de cent ans, première semaine.

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h : Dis Joe.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), sam. 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h : Henri IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie sam. 20 h 30 : l'Ame de la fugue.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : les Marchands de gloire (dern.).

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Gide 84 (dern.) ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi (dern.).

18 THEATRE (226-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Ne m'appelez jamais nègre (dern.).

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE THEATRE (272-27-05), sam. 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Bouc.

ESPACE MARAIS (584-09-31) sam. 22 h, dim. 18 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus.

FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Top Girls.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 18 h 30 : Fando et lys ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : L. Koumliski. – II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30 : *Chants mêlés* (dern.) ; sam. 22 h : le Shaga (dern.).

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), sam. 20 h 45, dim. 16 h : la Noce chez les petits bourgeois.

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h : L'écho du silence.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), sam. 21 h, dim. 15 h : *J'y suis, j'y reste* ; salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h, dim. 16 h : Tchin tchin.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : *On a tous les jours cent ans*. – II. (387-71-31), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 18 h : Britannicus.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (523-48-78), sam. 20 h 30 : Moby Dick.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30 ; dim. 15 h : Noix de coco.

SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), dim. 18 h 30 : Antigone.

SAINT-GEORGES (878-63-47), dim. 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (345-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : L'œuf de Colomb (dern.).

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : La Villette en chansons.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-80), sam. 21 h., dim. 15 (dern.) : l'Épouvante.

TOURTOUR (887-42-48), sam. 15 h : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30 : la Pêche à la mouche.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Concerts

SAMEDI 28 AVRIL

Salle Gaveau, 17 h : Wiener Floten Trio ; 20 h 30 : Orchestre de la RATP.

Péniche-Opéra, 21 h : J. Gauthier ; A. Maguard ; Breville (Chabrier ; Reyer ; Ropartz).

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : Les amis de Salamanque.

Lucernaire, 19 h 45 et 21 h : J. Kœnig ; R. Magill ; C. Robinson (Seels ; Messiaen ; Kagel) ; 21 h : M.-L. Muller (Schumann, Debussy, Berg).

Salle Pleyel, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski ; chœurs de R-F, chef de chœur : J. Jouineau (Wagner).

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Prévost (Brouwer, Mompou, Lauro...).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : Quintette Quinsouffle (Gervaise, Bach, Britten...).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : P. Gallet-Munier, C. Cebro (Merlet, Dutilleux, Lutoslawski...).

DIMANCHE 29 AVRIL

Eglise Saint-Merri, 16 h : Groupe Amarillis (Dowland, Purcell, Croft...).

Lucernaire, 17 h 30 : M.-L. Muller (Schumann, Debussy, Berg).

Péniche-Opéra, 17 h : H. Delavault, Cl. Lavoix.

Th. du Rond-Point, 11 h : Quatuor bulgare (Schubert).

Conciergerie, 16 h : H. Ledroit, Cl. et M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Couperin, Marais, Telemann...).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Caire (Lemmens, Dupré, Tournemire).

Eglise Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 15 h : Ensemble vocal et instrumental Massillon, dir. : F. Picard (Bach).

Salle Gaveau, 17 h : Wiener Floten Trio (Haydn, Beethoven, Martinu...).

Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : J.-M. Gaufriau, M. Hermann (Viviani, Guilain, Haendel...).

Eglise des Billettes, 17 h : L. Yordanoff (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre baroque de l'Ile-de-France, dir. : J. Frisch (Mozart, Boccherini, Vivaldi).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 28 - dimanche 29 avril

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim., 20 h : Nacre ou la jetée.

LA FORGE (371-71-89), sam., dim., 20 h 30 : D. Petit/S. Lacy.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), sam. à 20 h 30, sam., dim., 15 h : Ballets Moïsseiev.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : A. Mancouvert.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 28 AVRIL

15 h, le Bled, de J. Renoir ; 17 h, Cinéma israélien : l'Homme qui venait pour prendre, de P.A. Pariente ; Cinéma japonais : 19 h, le Train bondé, de K. Ichikawa ; 21 h, Crépuscule à Tokyo, de Y. Ozu.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h, Journal d'un curé de campagne, de R. Bresson ; 17 h, Cinéma israélien : La troupe, de A. Nesher ; Cinéma japonais ; 19 h, Kiku et Isamu, de T. Imai ; 21 h, la Forteresse cachée, de A. Kurosawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 28 AVRIL

15 h, Hommage à A. Kluge : Krieg und Frieden, de A. Kluge, V. Schlondorff, H. Boll, S. Aust, A. Engstfeld ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Un battement d'elle, de P. Kassovitz et C. Remy ; le Voyeur, de M. Powell ; 19 h 15, la Flèche du temps, de A. Jaubert ; les Derniers Jours de la victime, de A. Aristarain et J.P. Feinmann ; 21 h, le Collectionneur, de J. Nichet ; la Machine à tuer les méchants, de R. Rossellini.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h, Enquête à Venise, de R. Thomas ; « Photo et Cinéma » : 17 h, Paparazzi, de J. Rozier ; Drôle de frimousse, de S. Donen ; 19 h 15 : Cartes postales d'un cinéphile pendant l'occupation, de E. Cozarinsky ; Portrait d'une enfant déchue, de J. Schatzberg ; 21 h 15, Karine, de R. Cahen ; les Yeux de Laura Mars, de I. Ketshner.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CLIN D'ŒIL (Fr.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

DEAD ZONE (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Club, 9e (770-81-47).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LAISSE BÉTON (Fr.), Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (545-35-38).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parmount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIME RIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Templiers, 3e (271-84-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr., vers. Delavault) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). – Vers. Gal : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36). Vers. Saurova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CENT JOURS DE PALERME, film Franco-italien de Giuseppe Ferrara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DIAGONALE DU FOU, film français de Richard Dembo : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-32-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

L'ÉTOFFE DES HÉROS, film américain de Philip Kaufman (v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME, film américain de Howard Zieff (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43).

FORBIDDEN ZONE, film américain de Richard Elfman (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (271-52-36).

NAITOU, film Guinéen de Moussa Kémodo Diakité (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).

PERMANENT VACATION, film américain de Jim Jarmusch, (v.o.), Movies les Halles, 1er (260-43-99).

SAHARA, film américain de A. Mc Laglen (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES VOLEURS DE LA NUIT, film français de Samuel Fuller : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (340-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 28 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : J'ai bien l'honneur.
D'après le roman d'Y. Dailly, scénario J. Kirsner et J. Rouffio, avec E. Constantine, M. Demongeot, M. Wiart...
Mike Parker, la soixantaine, au bout du rouleau, ancienne star du banditisme, de retour à Paris après vingt ans passés à New-York, retrouve une vieille baronne pour une affaire des plus sournoises. Charlie, un jeune gigolo de cette dame, s'en mêle, et l'inspecteur Laurent Balmain aussi... Pas un polar classique – ni sang ni violence, – un film de personnages plutôt, une histoire de ratés. Nostalgie et amour fou.

22 h 5 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Émission de Michel Polac. – A vos risques et périls.
Autour de l'idée d'aventure, Michel Polac a réuni un funambule, un grimpeur aux mains nues, un coureur automobile, etc. Tous des champions.

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour d'Alain Barrière, Michèle Torr, François Valéry, le Cirque de Pékin...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Une émission de J.-P. Dionnet, et Ph. Manœuvre, réal. J.-L. Cap.
« Sex Machine », avec un hommage à Marvin Gaye, Cameo, Lydia Murdoch, Little Bob Story, Debbie Davis... ; et « Haute tension », le magazine de la vidéo.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Krystle découvre que son collier d'émeraudes a été racheté par son mari. Blake se rend chez son fils et rentre chez lui ivre mort. Sacrée famille !

21 h 25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
Avec Darry Cowl, Marie-Paule Belle, Robert Lamoureux et Marcel Jullian. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.

22 h 05 Journal.

22 h 25 Musiclub.
Finale nationale du second tournoi des jeunes musiciens à Bordeaux. Concertos imposés : violon, Symphonie espagnole *d'E. Lalo ; alto,* Concerto en ré majeur *de Stamitz ; violoncelle,* Concerto en do majeur *de Haydn ; contrebasse,* Concerto en mi majeur *de Ditters von Dittersdorf.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face (l'actualité des spectacles).
18 h 30 Présence du théâtre.
18 h 55 Atout pic.
19 h Informations.
19 h 35 Clip-clap, panorama de la chanson et du cinéma français.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h 15 « Sur les ruines de Carthage », de R. Kalisky, avec R. Rimbaud, J.-P. Miquel, C. Laborde (redif.).
21 h 50 Musique : trois récitals Kun Woo Paik (Moussorgski : « Tableaux d'une exposition »).
22 h 30 Pierre-Paul Rubens, peintre. Avec J. Rowlans, Mme de Gepts, A. Hardy, conservateurs, et S. Coutë, P. Levallois. Musique baroque enregistrée.

FRANCE-MUSIQUE

18 h Concert *(en direct de la Salle Pleyel à Paris) : Tannhäuser* de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski et les chœurs de Radio-France, premier violon, J. Prat, sol. T. Zylis-Gara, W. Meier, M. Schenk. W. Hohns...
23 h Les soirées de France-Musique : le club des archives – Casals, chef d'orchestre ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 29 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe célébrée avec la paroisse Notre-Dame-du-Chêne à Viroflay (Yvelines).
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
Magazine du smurf...
14 h 25 Champions.
Variétés avec Mireille Mathieu, divertissement et sports : tennis à Aix-en-Provence ; automobile : Grand Prix de formule 1 de Belgique.
17 h 30 Les animaux du monde.
La Crau, un écosystème fragile.
18 h Série : Ike.
19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay. Le grand témoin est Mme Louise Beaudoin, déléguée générale du Québec. Dossier sur les petits génies.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Monsieur Klein.
Film français de J. Losey (1976), avec A. Delon, J. Moreau, F. Bergé, S. Flon, M. Lonsdale, J. Berto, J. Bouise (redif.).
A Paris, en 1942, un trafiquant du marché noir, d'origine alsacienne, est confondu avec un juif portant le même nom que lui, le recherche en vain et endosse, peu à peu, sa personnalité. Ce film, admirablement mis en scène et interprété, traite – ce qui peut appeler des réserves – la réalité historique de l'Occupation et la persécution des juifs en France en aventure « kafkaïenne » et métaphysique.
22 h 40 Sports dimanche
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Les petits génies ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : Toutes griffes dehors.
18 h Dimanche magazine.
Magazine de la rédaction.
Un printemps 42 : Le procès de vingt-cinq résistants français et leur condamnation à mort.
Un document exceptionnel : le procès filmé par les Allemands en 1942 n'avait jamais été montré. Il resurgit.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 35 Jeu : La chasse aux trésors. A la Réunion.
21 h 40 Document : Braque, les ateliers, de Jean-Paul Roux.
L'évolution de la peinture de Braque : du fauvisme au cubisme influencé par Cézanne. Ce film a été tourné à Montmartre, Sorgue, et Varengeville, sur les lieux où vécut le peintre.
22 h 35 Désirs des arts : Voir et rêver l'architecture. de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Autour de l'exposition au Centre Pompidou retraçant les évolutions de l'architecture à travers dessins, peintures et bandes dessinées. L'architecture mal aimée en France. Les causes de ce malaise.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Au sommaire un reportage sur les immigrés dans la CEE ; variétés avec Carlos Andreu (Espagne), Aït Menguellet (Algérie), Mekmet Koc (Turquie).
12 h D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
14 h 20 Objectif entreprise.
16 h 20 Nouvelles brèves.
16 h 25 Résonance, résonances : la Traversée des mots, réal. V. Cohen-Hadria.
Pour la dernière émission de la série, Pierre Dumayet s'est entretenu avec la grande dame de la littérature, Nathalie Sarraute.
17 h 20 Boîte aux lettres : Spécial Marcel Pagnol.
Une émission de Jérôme Garcin.
Dix ans après la mort de l'auteur de César *et* Fanny. *« Boîtes aux lettres » diffusée de Marseille rend hommage au grand écrivain populaire. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, évoque le rapport entre Pagnol et sa ville. Le cinéaste Pascal Thomas parle de Pagnol metteur en scène.*
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Paul Hogan Show Emission humoristique australienne.
20 h 35 Pondichéry-Chandernagor : Journal d'un voyage.
Film de G. Luneau (particip. du ministère de la culture).
Des noms de villes, des ports qui sonnent aux oreilles voyageuses. Un voyage nostalgique dans le passé, aux Indes, chères à Kipling. Avec la voix chaude de Jean Topart et la musique de Rameau.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Travail, de D. Hachard ; *le Tigre du jardin des plantes,* de J.-D. Robert ; *la Lumière sous la porte,* d'A. Godard.
22 h 05 journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Mata-Hari. (cycle Greta Garbo).
Film américain de G. Fitzmaurice (1931), avec G. Garbo, R. Novarro, L. Barrymore, L. Stone, Ke. Morlay (v.o. sous-titrée. N.).
A Paris, pendant la guerre de 1914, la célèbre danseuse Mata-Hari, s'éprend d'un officier russe qu'elle était chargée d'espionner pour le compte de l'Allemagne. Ce film, réalisé par un metteur en scène médiocre, est une pièce de musée par son scénario abracadabrant, son côté kitsch. Garbo, énigmatique, véritable déesse hollywoodienne, règne sur un harem d'acteur démodés.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Les chœurs Harfa de Varsovie interprètent Kawarliry *et* Sur la route de Dijon, *sous la direction de J. Dabrowski avec Jacek Weiss au piano.*

FRANCE-CULTURE

9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h Messe à l'église Saint-Martin de Brest.
11 h La radio sur la place : à Nantes.
12 h 05 Le cri du homard : le Petit Mirliton illustré ; le patron mange ici.
12 h 45 Musique : Trois récitals Kun Woo Paik (œuvres de Ravel, Mozart) [et à 17 h 45 et 23 h]).
14 h 30 En direct de la Comédie-Française : « Mort de Sénèque », de Tristan L'Hermite. Avec C. Winter, J. Destoop, N. Silberg, R. Fontana, J.-F. Remy...
18 h 30 La cérémonie des mots.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Clayton Eshleman (de l'Indiana à la Dordogne).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : bleu, blanc, beige et gris et rose... (deuxième partie), Y. Paranthoën.
23 h Musique : récital Kun Woo Paik (intégrale de l'œuvre pour piano de Ravel.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 10 Intégrales : musiques de chambre de Tchaïkovski.
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts : Œuvres de Beethoven, Haydn, Mozart, Brahms.
17 h Comment l'entendez-vous ? Œuvres de Debussy, Stockhausen.
19 h 5 Jazz vivant : Le quartette du trompettiste Wynton Marsalis.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert : « Khamma », ballet de Debussy. Concerto « Coral » pour violon et chœur a capella de Marco, « Symphonie n° 1 en mi majeur », de Scriabine par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort dir., E. Inbal, sol. V. Martin, violon, E. Podles, alto, F. Tenzi, ténor.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 0 h, œuvres de Boulez, Scelsi, Forqurray, Murail ; à 1 h, les Mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 30 AVRIL

TF 1	20 h 35 Cinéma : *l'Homme de la plaine,* de A. Mann.
	22 h 15 « Etoiles et toiles », magazine du cinéma.
A 2	20 h 35 « Emmenez-moi au théâtre » : *Chéri,* d'après Colette.
	22 h 45 « Plaisir du théâtre », magazine du théâtre.
FR 3	20 h 35 Cinéma : *Et la tendresse... ? bordel !,* de P. Schulmann.
	22 h 35 « Thalassa » : magazine de la mer.
	23 h 20 « Prélude à la nuit ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3699

HORIZONTALEMENT

I. Pour eux, la vie de famille n'était pas de tout repos. Dure tant qu'il n'y a pas de parti pris. – II. Tirer sur le fauve. Qui ne flambe donc plus. – III. Son jour est férié. Comme un passage devant le feu. Période de chaleur. – IV. Une mesure pour l'avancement. Où il y a donc un vice. – V. Mèches rebelles. On peut leur donner une place quand on fait la haie. – VI. Mot qui peut valoir un renvoi. Qui n'a donc aucune charge. Possessif. N'a pas un grand lit. – VII. Peut indiquer que les choses sont faites à moitié. Un bleu. S'adressent parfois au public. – VIII. Démonstratif. Passe à Soissons. Une certaine somme. – IX. Une tendance qui annonçait l'art abstrait. Fait l'ouverture. – X. Donné par le chef. Pronom. Le plus ancien. – XI. Va de pis en pis. La fin de tout. Que l'on a donc touché. – XII. Une ouverture qu'on fait sur le champ. Une grande armoire. – XIII. Ouvert pour les Anglais. Prend en main pour faire le poids. Seul. – XIV. Article. Qui avait donc circulé. Envoie de dangereux paquets. Certain était prévu pour la nuit. – XV. Lentilles. Sonnent d'une façon particulière quand elles sont riches. Un gros ballot.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II										■					
III			■		■										
IV		■								■					■
V					■										
VI				■					■				■		
VII	■					■					■				
VIII			■	■						■					■
IX									■						
X		■			■			■						■	
XI									■			■			
XII							■								■
XIII					■								■		
XIV			■			■	■				■				
XV				■						■					

VERTICALEMENT

1. Faire du plat. Peut se faire du haut d'une tour. – 2. Souvent élevé dans les discussions. Chasser le naturel. Faire une glissade. – 3. Cours d'eau. Attire les touristes quand il est pittoresque. – 4. De vrais gouffres. Ferment la charrette. – 5. Parfois mis à l'index. Nouai. Article arabe. Vieille ville. – 6. Au début du tertiaire. Utiles pour ceux qui ont besoin de secours. – 7. On y fait entrer des mineures. – 8. Une petite bise lui donne de l'ardeur. De mer, pour une pipe. – 9. Pas suspectées. Particule. – 10. Garnit des côtes. Chanter comme un Tyrolien. – 11. Quand on la touche, on peut avoir la nausée. L'accusateur de Socrate. – 12. Sur la Tille. On peut cracher quand elle est honnête. Du sang de navet. – 13. Pour marquer la mesure. Se voient quand on a eu de la peine. Période. – 14. Qui se sont donc habituées à la campagne. Traverse l'Ardenne. – 15. Récipient pour le chimiste. Cri qui peut amener des poursuites. Portait les armes. Sans taches.

Solution du problème n° 3698

Horizontalement

I. Articles. – II. Reine. Tôt. – III. Mate. Eole. – IV. Ululation. – V. Légal. – VI. Image. Ecu. – VII. Rase. Or. – VIII. Rein. Sole. – IX. Ascèse. – X. Nuée. Etui. – XI. Axe. Isard.

Verticalement

1. Armurier. Na ! – 2. Réal. Eaux. – 3. Titularisée. – 4. Inélégance. – 5. Ce. Agés. – 6. Eta. Esses. – 7. Etoile. Oeta. – 8. Solo. Col. Ur. – 9. Tenture. Id.

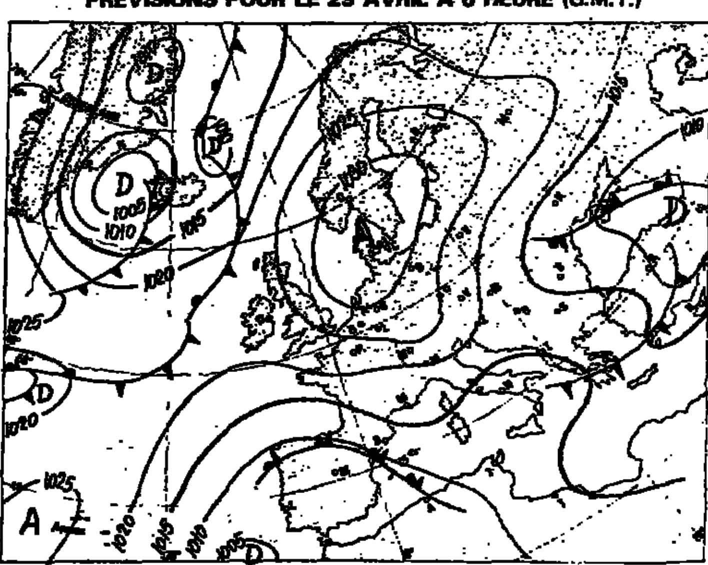
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.4.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29.4.84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 avril à 0 heure et le dimanche 29 avril à 24 heures.

Une dépression sur la Tchécoslovaquie va diriger des passages nuageux sur le nord-est du pays, tandis qu'une dépression au sud de l'Espagne fait remonter vers les Pyrénées des masses d'air instable.

Dimanche : la matinée sera fraîche sur l'ensemble du pays et l'on observera des gelées blanches du Bassin parisien à l'Anjou, au Centre et au Lyonnais. Ensuite, la journée sera ensoleillée à l'exception du nord-est de la France, où des nuages recouvriront progressivement le ciel pour atteindre le soir la Lorraine, l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes. Quelques averses sont possibles en montagne. Sur les Pyrénées et le sud de l'Aquitaine, des nuages à caractères orageux recouvriront le ciel. Quelques orages sont possibles en montagne. Les températures minimales seront de l'ordre de 0 degré à – 2 degrés, de l'Alsace au Centre, de 4 degrés à 8 degrés ailleurs, tandis que les températures maximales atteindront 18 degrés à 25 degrés du nord au sud de la France, à l'exception du Nord-Est où elles n'atteindront que 15 degrés à 17 degrés. Les vents seront modérés d'est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 28 avril, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 avril) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 26 et 12 ; Bordeaux, 27 et 12 ; Bourges, 22 et 7 ; Brest, 20 et 7 ; Caen, 17 et 4 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 23 et 1 ; Dijon, 21 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 4 ; Lille, 18 et 5 ; Lyon, 23 et 3 ; Marseille-Marignane, 27 et 11 ; Nancy, 17 et 2 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10 ; Paris-Montsouris, 22 et 8 ; Paris-Orly, 21 et 7 ; Pau, 27 et 9 ; Perpignan, 29 et 9 ; Rennes, 24 et 9 ; Strasbourg, 16 et 1 ; Tours, 22 et 5 ; Toulouse, 26 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 1 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 17 et –2 ; Bruxelles, 17 et 2 ; Iles Canaries, 23 et 13 ; Copenhague, 13 et 2 ; Dakar, 25 et 19 ; Djerba, 21 et 12 ; Genève, 21 et 6 ; Jérusalem, 23 et 10 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 19 et 4 ; Luxembourg, 15 et 5 ; Madrid, 25 et 10 ; Moscou, 16 et 5 ; New-York, 18 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 4 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, 9 et –2 ; Tozeur, 26 et 16 ; Tunis, 22 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AUTOMOBILE

MULHOUSE FETE LES CENT ANS DE L'AUTO FRANÇAISE. – Une série de manifestations marque jusqu'au 29 avril à Mulhouse (Haut-Rhin), le centième anniversaire de l'automobile française. En liaison avec le Musée de l'automobile de la ville (ex-musée Schlumpf), de nombreux films, notamment sur le sport automobile, seront projetés. Une de Dion de 1900, conduite par l'ancien pilote Maurice Trintignant, effectuera un circuit de 2 kilomètres dans la ville, où seront organisées une exposition de photographies, des animations artistiques, ainsi qu'une concentration d'une centaine de voitures anciennes.

TRIBUNES ET DÉBATS

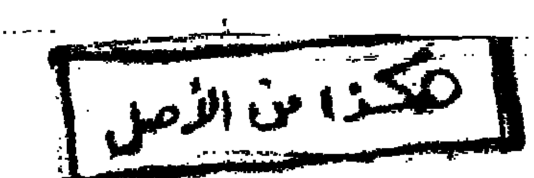
DIMANCHE 29 AVRIL

– *M. Louis Mermaz,* président de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL à 18 h 15.

– *M. Raymond Barre,* ancien premier ministre, député apparenté UDF du Rhône, est reçu au « Club de la presse » sur Europe 1 à 19 heures.

LUNDI 30 AVRIL

– *M. François Léotard,* député UDF et secrétaire général du PR, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.





Économie

Le MODEF fête son quart de siècle

Le MODEF a vingt-cinq ans, et ses responsables étaient « montés à Paris » pour fêter ce quart de siècle au cours d'un déjeuner, jeudi 25 avril. Avec quelques jours de retard sur le calendrier, puisque c'est le 7 avril 1959, à Toulouse, qu'une quarantaine de militants paysans de vingt-trois départements du Sud et du centre créaient le Mouvement de coordination et de défense de l'exploitation familiale agricole, qui devait, quelques années après, abandonner le mot « coordination », puis prendre, en 1976, la forme d'un mouvement syndical.

Un anniversaire, c'est l'occasion de s'attendrir au souvenir des difficultés traversées en commun, de rendre hommage à ceux qui, vieillis, sont encore là pour témoigner des rudes débuts, des « victoires » et des « luttes ». Tel M. Alfred Nègre, qui fut l'unique président du MODEF pendant vingt ans, avant de laisser la place à une présidence collégiale de trois personnes, MM. Henri Dofny, Raymond Mineau, Roger Thomas, et qui, avec l'aisance naturelle de l'avocat qu'il fut, rendit hommage à ses successeurs.

Un anniversaire, outre la nostalgie, c'est aussi un peu l'amertume. Quand on se veut résolument de gauche et qu'on souligne la concordance entre les améliorations de la situation paysanne avec la venue au pouvoir de « gouvernements à orientation sociale », 1936, 1945 et même 1956, il est systématique qu'on ne cite le « changement » intervenu en 1981 que pour regretter que le gouvernement n'aille pas plus loin.

C'est que l'ennemi de toujours, c'est la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), le syndicalisme des gros paysans, des riches, de ceux qui veulent « créer une agriculture de privilégiés », par opposition à la défense des petits, des exploitants familiaux. Il est vrai qu'aux élections aux chambres d'agriculture de janvier 1983, la FNSEA de M. François Guillaume avait affirmé sa prédominance avec plus de 60 % des suffrages, le MODEF en tant que tel en recueillant 9,8 %, mais revendiquant 16,3 % des votes en tenant compte des listes d'union et de soutien.

Dans la mouvance du Parti communiste, le MODEF ? On le nie, tout en reconnaissant que dans la plupart des fédérations, de la base au sommet, l'engagement politique personnel est assez bien partagé entre communistes et socialistes...

J. D.

LA CRISE DE L'AVICULTURE EN BRETAGNE

M. Jean-Baptiste Doumeng est prêt à prendre le contrôle de Tilly

M. Jean-Baptiste Doumeng, PDG d'Interagra, est prêt à racheter 51 % du capital de la société d'abattage et d'exportation de poulets Tilly, de Guerlesquin (Finistère), qui a déposé son bilan le 16 mars. Dans cette hypothèse, M. Tilly, fondateur et patron de la société, conserverait 34 % des parts et la présidence de l'entreprise, l'Institut de développement des industries agroalimentaires gardant les 15 % qu'il avait déjà. M. Doumeng présentera, lundi 30 avril, au président du tribunal de commerce de Morlaix sa proposition, accompagnée d'un projet de concordat pour le règlement des dettes.

MM. Doumeng et Tilly se connaissent depuis longtemps, le second fournissant au premier des poulets pour les marchés d'exportation depuis quinze ans. C'est surtout l'estime en laquelle M. Doumeng tient l'abatteur breton et ses réalisations qui l'ont poussé à intervenir, mais, au demeurant, il pense que l'affaire est saine et que « *on ne peut pas laisser tomber le meilleur abatteur, ni les sept cents emplois qu'il représente* ».

Le tribunal de commerce a cependant le choix entre plusieurs solutions, M. Edouard Leclerc restant intéressé par Tilly, qui est la deuxième entreprise du secteur, avec 25 % des exportations françaises de poulets congelés, notamment vers le Proche-Orient.

En dépit de ses difficultés financières, la société Tilly paraît avoir conservé la confiance de ses acheteurs au cours des derniers mois. Sur les marchés d'Etat, le tonnage réalisé est tombé, d'une campagne à l'autre, de 11 900 tonnes à 336 tonnes. Par contre, il est passé de 30000 à 40000 tonnes pour les marchés privés.

Selon le calcul définitif de l'INSEE

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 0,7 % EN MARS

La hausse des prix de détail a été de 0,7 % en mars, a confirmé l'INSEE, jeudi 26 avril. « *Avec une hausse de 2 %, le premier trimestre de 1984 s'inscrit ainsi en net recul par rapport au premier trimestre de 1983 durant lequel les prix avaient augmenté de 2,7 %* », souligne un communiqué du ministère de l'économie et des finances.

La tendance à la décélération s'observe dans le calcul en rythme annuel sur les six derniers mois : 7,3 % contre 9,8 % pour les six mois précédents.

« *Cette décélération concerne tous les principaux postes de l'indice, malgré les facteurs d'aggravation que constituaient, pour les produits manufacturés privés et les prix alimentaires, les cours des produits alimentaires frais et la hausse du dollar* », indique encore le communiqué.

Les syndicats ne croient plus à l'unité

(Suite de la première page.)

En 1984, alors que M. Krasucki prendra la parole place de la République, la désillusion et la méfiance se sont installées. La CGT estime qu'il faut « *agir fermement et dans la plus grande unité possible.* (...) *Il est urgent*, dit-elle, *de peser dans le bon sens et de faire prendre la bonne trajectoire aux décisions du gouvernement.* » Mais dans le même temps ce gouvernement est accusé d'annoncer des mesures « *insupportables* » et « *dangereuses* » et est invité fermement à « *poursuivre dans la voie des avancées voulues par la grande majorité des Français en 1981* ».

FO manifestera à Paris « *contre l'austérité* » en donnant à son défilé un lustre exceptionnel avec la participation, inhabituelle dans la capitale, de M. Bergeron, qui prononcera un discours. Quant à la CFDT parisienne, elle a renoncé au discours et au défilé en organisant une fête culturelle pour l'emploi et la solidarité internationale.

Le 1er mai 1984 sera donc placé sous le signe du désenchantement et de la montée du mécontentement. C'est un nouveau signal qui sera adressé au pouvoir. Il y a un an, M. Mauroy écrivait aux dirigeants syndicaux à propos des mutations industrielles nécessaires : « *Ces efforts ne peuvent être imposés, ils doivent être librement consentis et négociés.* » Le temps presse.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Nouvelles actions des sidérurgistes.** — Une centaine de sidérurgistes CGT du train à feuillard de Rehon, ont bloqué le vendredi 27 avril vers 23 heures, l'express Paris-Longwy-Luxembourg pendant environ trois quarts d'heure. Vers 0 h 30 ils ont réitéré leur opération avec l'omnibus Nancy-Longwy.

FILIALE DE LA CAISSE DES DÉPOTS

La SCIC met en place un plan de redressement de trois ans

Pour son trentième anniversaire, la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) apure ses comptes et met en place un plan de redressement de trois ans. Celui-ci, rendu nécessaire par les pertes des filiales immobilières aussi bien que par le déficit d'exploitation de la SCIC elle-même, a été présenté à la presse, mercredi 25 avril, par MM. Jean-Pierre Hirsca et Frédéric Pascal, respectivement président et directeur général de la SCIC.

La SCIC, *filiale* à 80 % de la « C3D », et actionnaire d'environ trois cents sociétés immobilières, a, en 1983, investi 6719 millions de francs, et mis en chantier 9 544 logements, contre 11 987 en 1982. Cette baisse de 20,4 % de l'activité, est essentiellement due à une réduction drastique des mises en chantier de logements destinés à l'accession à la propriété, de 4750 en 1982 à 1 859 en 1983 (– 60,9 %).

Cette activité de construction s'est accompagnée d'opérations de diminution des stocks de logements invendus qui étaient au nombre de 11 210 à fin 1982 et de 9 570 à fin 1983. Sur ce dernier total, 2493 logements ont été terminés en 1983, mais 377 sont terminés depuis plus de trois ans, et les opérations de « déstockage » doivent encore toucher deux à trois mille logements. Ces ventes à perte sont à l'origine de 280 millions de francs de provisions pour pertes, auxquels il faut ajouter 70 millions de francs de provisions destinées aux sociétés locatives. La part de la SCIC dans les pertes cumulées de ces filiales est de 120 millions de francs. Les avances non rémunérées de la Caisse des dépôts à la SCIC, qui avaient atteint 3,2 milliards de francs à fin 1982, ont été ramenées à 2,9 milliards fin 1983.

Quant au compte d'exploitation de la SCIC elle-même, qui agit comme société de prestation de services, gestionnaire de 170 000 logements locatifs, il enregistre 17 millions de francs de déficit pour un chiffre d'affaires de 630 millions de francs.

Les responsables de la SCIC se donnent trois ans pour redresser la situation. La SCIC elle-même devrait, en 1986, retrouver un équilibre d'exploitation après deux années d'apurement définitif des comptes avec un déficit prévu de 38,5 millions de francs en 1984 et de 5,8 millions en 1985. Ce résultat devrait être atteint grâce au développement du secteur locatif (200 000 logements en gestion en 1986) et à la diminution de 10 % des effectifs du personnel (sur deux mille personnes, quatre cents départs naturels en retraite en trois ans ne seront compensés que par deux cents embauches).

Durant ces trois années, le nombre des logements mis en chantier devrait annuellement tourner autour de 10 000, l'accession à la propriété oscillant de 2 200 à 3 500 logements par an.

Dans cette politique de construction, un effort particulier sera fait vers la maison individuelle, grâce à la filiale Terres de France. Le retour à l'équilibre des sociétés de construction de logements en accession à la propriété est prévu dès 1985. Plus difficile sans doute sera le rééquilibrage financier des filiales de gestion locatives, en raison de la politique des loyers menée dans le passé, et en raison des limitations de hausse que connaît ce secteur : dans le pire des cas, le déficit annuel pourrait atteindre 200 millions de francs, ce qui anéantirait les efforts de redressement entrepris par ailleurs. Des efforts particuliers de négociation avec les représentants des locataires seront faits, aussi bien localement (création de quatre antennes locatives à Noisiel, Roissy, Sainte-Geneviève-des-Bois et Tremblay en région parisienne) que nationalement et un accord sera recherché.

Les projets de développement à trois ans de la SCIC (assistance polyvalente aux collectivités locales, innovation architecturale et technique, particulièrement en matière d'économies d'énergie, effort à l'exportation du savoir-faire vers les pays du tiers-monde et notamment la Chine), sous le nom « habiter demain » font l'objet d'études plus approfondies.

Depuis sa création, la SCIC a construit 430 000 logements.

Plusieurs régions sont affectées par des suppressions d'emplois

De nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées au cours de la semaine. A Fontenay-le-Comte (Vendée), le comité d'entreprise de l'usine Hydroland (chaudronnerie, mécanique générale), qui dépend du groupe Valeo et emploie 190 personnes, a été informé, le 26 avril, de la suppression de 96 emplois entre juillet 1984 et la fin du premier trimestre 1985. Ces suppressions font partie d'un « *plan d'assainissement* », un plan social d'accompagnement ayant également été présenté.

La direction de la société Fortex (fabrication de vêtements de loisirs) a annoncé, au cours d'un comité d'établissement, son intention de procéder à 146 licenciements dans son usine de Grand-Croix (Loire), près de Saint-Étienne, qui emploie 214 personnes. Cette société, qui possède également une unité de production à Avranches (Manche), avait été mise en règlement judiciaire le 11 avril, après avoir enregistré une perte de 17 millions de francs au 31 décembre 1983. Le 26 avril, le personnel de la CGE-Alsthom de Thionville a cessé le travail pour protester contre la procédure de licenciement engagée contre 75 ouvriers et employés.

A Châteaubriant (Loire-Atlantique), les syndicats CGT et CFDT ont indiqué que 11 salariés de Huard (machinisme agricole) ont été effectivement licenciés dans un train de 85 suppressions d'emplois dont 29 licenciements autorisés par l'inspection du travail ; 12 licenciements ont été différés jusqu'au 30 septembre, 6 employés se sachant sur la liste des 29 licenciés ont préféré quitter l'entreprise ; 56 autres personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus quittent l'entreprise dans le cadre d'une convention FNE de préretraite.

A Vitry, l'union locale de la CGT a indiqué, dans un communiqué, que « *les travailleurs de Sciaky viennent d'obtenir une importante victoire, l'inspection du travail ayant refusé les prétentions patronales de 63 licenciements* ».

Dans le Nord, nous indique notre correspondant à Lille, le comité central d'entreprise de Cockerill-DRT, qui devait se prononcer le 25 avril sur la fermeture des établissements de Hautmont et Ferrières-la-Grande et le licenciement des 602 salariés, s'est donné un délai de huit jours. La direction a proposé ce répit dans l'espoir de trouver un nouveau candidat à la reprise de Cockerill-DRT, en règlement judiciaire depuis juillet 1983, après que la société Experton, un moment candidate, eut décidé de ne pas donner suite. Ce sursis a été obtenu près du tribunal de commerce d'Avesnes-sur-Helpe par le syndic, qui a indiqué que Cockerill était sur le point d'équilibrer ses comptes.

A Frétigny (Haute-Saône), une centaine de salariés licenciés de l'usine Mischler-Sopeca (matériel de fermeture) se sont engagés le 26 avril auprès d'un repreneur — un ancien contremaître de l'usine — à apporter les deux tiers de leur prime de licenciement pour le redémarrage de l'entreprise. L'usine Mischler-Sopeca avait fermé ses portes le 31 mars après avoir licencié la totalité de son effectif de 342 personnes.

● **Picardie : adoption du contrat de plan.** — Le conseil général de Picardie, dont le président est M. Walter Amsallem socialiste), a adopté, le 27 avril, par 24 voix (PC et PS) et 15 abstentions, le contrat de plan Etat-région, qui prévoit une participation de l'Etat de deux milliards de francs (*le Monde* du 21 avril). — *(Corresp.)*

● **L'aide au retour.** — Le décret créant une aide publique à la réinsertion de certains travailleurs étrangers est publié au *Journal officiel* du 28 avril. Il précise les conditions dans lesquelles cette aide peut être accordée aux travailleurs étrangers majeurs de dix-huit ans qui quittent la France pour regagner leur pays d'origine.

Les beaux jours de l'industrie automobile américaine

Détroit (*AFP*). — L'industrie automobile américaine a réalisé 3,2 milliards de dollars de bénéfices au cours des trois premiers mois de 1984, affichant ainsi un retour à la prospérité.

Le premier constructeur mondial, General Motors, symbolise cet optimisme retrouvé par Detroit en annonçant le 27 avril des bénéfices records de 1,6 milliard pour le trimestre. GM avait été précédé au cours de la semaine par Ford, le numéro deux américain, qui a réalisé 897 millions de dollars (quatre fois plus qu'au premier trimestre 1983), et par Chrysler, numéro trois (705,8 millions de bénéfices nets).

Les résultats du numéro quatre, American Motors, qui appartient pour 46 % à Renault, sont bien moins brillants, avec seulement 5,1 millions de dollars de bénéfices. Mais AMC, qui était en complète déconfiture lorsque Renault s'y est intéressé, doit encore, soulignent ses dirigeants « *reconstruire une véritable gamme de produits nouveaux* ».

Tous les constructeurs reconnaissent que la forte augmentation des ventes d'automobiles dans le monde, et surtout aux États-Unis, était pour beaucoup dans l'augmentation de leurs bénéfices. Mais les dirigeants de Detroit soulignent aussi que ces bons résultats sont aussi le fruit des réductions de coûts opérées depuis quelques années.

Les firmes de Detroit ont considérablement augmenté leurs investissements en robots, et certaines de leurs usines sont aujourd'hui plus automatisées que leurs concurrentes japonaises. Plusieurs années de suite, les sociétés ont également obtenu de leurs ouvriers d'importantes concessions salariales, en échange de participations au capital de l'entreprise. Elles ont, à leur tour, eu recours au protectionnisme, en obtenant une limitation des importations d'automobiles japonaises aux États-Unis. Enfin, elles ont décidé de se garantir de la concurrence des constructeurs japonais en s'associant avec ceux-ci.

General Motors a donné le signal en concluant avec Toyota un accord pour la production de moyennes cylindrées en Californie. En même temps qu'elles protestaient fortement, les autres firmes américaines ont également commencé à préparer des accords similaires : Ford avec Toyo-Kogyo, et Chrysler avec Mitsubishi.

Un projet en quatre points de M. Chirac pour l'entreprise

M. Jacques Chirac, président du RPR, a déclaré, le 27 avril à Paris, en présentant son projet pour l'entreprise, que « *les idéologies ne font plus recette* » et que « *nous entrons dans un autre âge* » où « *chacun redécouvre l'entreprise comme moteur de l'économie et comme communauté* ».

« *Que, sous la contrainte des faits, le gouvernement emploie un langage qui tient compte de ces mutations, en dit long sur la force de ce courant porteur* », a ajouté le maire de Paris qui s'exprimait devant l'Institut de gestion sociale.

Toutefois, à propos des prélèvements obligatoires, il a expliqué que « *les socialistes parviendraient peut-être à les diminuer mais en mettant le déficit en pension ailleurs* ».

Selon M. Chirac, la stratégie de l'État « *ne doit pas être de réglementer davantage* » mais elle doit s'appliquer dans quatre domaines.

● « *Rendre aux entreprises les moyens de se gérer librement.* » Il faut « *mener à bien la négociation sur la flexibilité des conditions de travail et d'emploi* » car « *les syndicats ont intérêt à ce que les entreprises embauchent* ».

● « *Reconnaître une spécificité juridique aux PME.* »

● « *Encourager la concertation et la négociation collective.* » Le président du RPR a estimé que « *l'évolution actuelle de certaines organisations syndicales est intéressante et prometteuse* » en citant FO, la CGC et la CFTC.

● « *Favoriser les capacités de choix et d'expression individuelle des salariés.* »

Les élections au comité d'établissement de Talbot-Poissy

FO PROGRESSE, NOTAMMENT AU DÉTRIMENT DE LA CSL

Les résultats officiels des élections au comité d'établissement de l'usine Talbot à Poissy, le 26 avril, traduisent une poussée de FO au détriment de la CSL et, dans une moindre mesure, de la CGT. Pour l'ensemble des collèges (12 060 votants), la CSL a obtenu 5 324 voix, soit 44,15 % des votants (– 5,21 points par rapport à 1982), et 10 sièges sur 18 ; la CAT (autonomes) 1 058 voix, soit 8,77 % (+ 1,11), et 1 siège, la CGT 2 785 voix, soit 23,09 % (– 2,08), et 4 sièges ; la CFDT 1 046 voix, soit 8,67 % (– 0,46), et 1 siège, et FO 1 251 voix, soit 10,37 % (+ 6,14), et 2 sièges. De 1982 à 1984, le nombre de bulletins blancs, ou nuls a progressé de 1,02 point.

Dans le premier collège (ouvriers), où il y avait 9 799 votants, la CSL a obtenu 4 024 voix, soit 41,19 % (– 7 points) et 6 sièges sur 13 ; la CAT 842 voix, soit 8,62 % (+ 1,04), et 1 siège, la CGT 2 715 voix, soit 27,79 % (– 1,50), et 4 sièges ; la CFDT 865 voix, soit 8,85 % (+ 2,13), et 1 siège et FO 809 voix, soit 8,26 % (+ 4,91), et 1 siège. FO se félicite de son score « *malgré les campagnes de dénigrement à son égard* (...). *Ce résultat prouve que Force ouvrière est le syndicat qui reste un syndicat* ». Le syndicat FO a, en outre, annoncé le 26 avril, l'adhésion à son organisation de deux délégués du personnel CGT. Quant à la CSL, elle affirme que ces élections « *constituent une très grande victoire* », puisqu'elle « *conserve la majorité absolue au comité d'établissement* ». *Elle souligne que par rapport aux élections du personnel du 8 mars dernier elle progresse de 2,5 points.*

LES CAISSES D'ÉPARGNE VONT AUTORISER A LEURS CLIENTS DES « DÉCOUVERTS CONTRACTUELS »

Les caisses d'épargne Ecureuil vont, pour la première fois, lancer en juin un emprunt obligataire d'un montant de 1,5 milliard de francs environ destiné aux particuliers, et elles autoriseront dès octobre un découvert « contractuel » sur les comptes chèques de leurs clients. Ces deux décisions ont été annoncées à Saint-Aubin-de-Médoc, près de Bordeaux, par M. Nicolas Guelman, directeur du développement au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), qui participait aux Journées régionales de développement Aquitaine-Poitou-Charentes. M. Nicolas Guelman a, en outre, annoncé que les caisses d'épargne avaient adhéré au groupement Carte bleue, nationale et internationale (VISA), et que, dès la rentrée d'automne, les deux réseaux de distributeurs de billets seront unifiés.

Contrairement au découvert automatique pratiqué par de nombreuses banques, le montant du découvert sur les comptes chèques Ecureuil sera négocié client par client et fera l'objet d'un contrat. Il sera payant au taux de 21 %, déjà pratiqué pour les prêts familiaux, et devra être régularisé le mois suivant, a précisé M. Guelman. L'ensemble de ces mesures, a indiqué le directeur du développement, se situe dans la perspective de la « banalisation » des caisses d'épargne face aux banques.

● **Stagnation de la production industrielle en 1983.** — L'indice trimestriel de la production industrielle calculé par l'INSEE s'est établi à 132 sur la base 100 en 1970, au quatrième trimestre 1983 (après corrections des variations saisonnières). La production industrielle aura ainsi stagné toute l'année dernière au même niveau 132.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 27 avril

A bonne allure

AU beau fixe... Quoi donc, le temps ? Mais non ! La Bourse de Paris, qui, cette semaine encore pourtant ramenée à quatre séances, comme les deux suivantes, d'ailleurs, – a chaussé ses sandalettes de sept lieues (les bottes ne sont plus de saison...) pour gagner 2,7 % au total, hissant à 177,2, vendredi, l'indice général, soit largement au-dessus du record de 175,1 enregistré le 25 janvier dernier. Depuis le début de l'année, les valeurs françaises auront progressé de 12,8 %, une performance qui s'est étendue aux six Bourses de province (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes).

Le fait mérite d'être signalé, car, en règle générale, si les places régionales suivent assez bien l'orientation dessinée par le palais Brongniart, les variations (à la hausse et à la baisse) sont généralement laminées, comme on a pu le constater au cours des deux dernières années. Or, en trois mois seulement, les valeurs négociées dans ces enceintes ont enregistré une hausse de 9,9 %, signe d'une vitalité que le second marché contribue indiscutablement à renforcer. Portes grandes ouvertes pour laisser passer l'air frais, cette structure boursière créée pour les petites et moyennes entreprises, encore rougissantes à l'idée de demander directement un ticket d'entrée pour la cote officielle, a réservé une cérémonie d'accueil *« style Club Méd »* aux nouveaux venus débarqués avec armes et (petits) bagages, en l'occurrence 10 % de leur capital. Introduite le 24 avril sur le second marché de Paris, la société Maniton, spécialisée dans la fabrication de chariots élévateurs, avait, dans son sac à main, 36 000 titres seulement. En face, c'était la ruée, et on en voulait près de 3,8 millions. Conclusion : seul 1 % des ordres a été *servi* à 480 F le premier jour, tandis que le titre montait régulièrement par la suite jusqu'à 550 F le 26 avril, Eurosic, qui effectuait un tour de piste sur le même marché, subissait un sort identique, et cette Siconi était cotée 130 F, selon la procédure de l'offre publique de vente avec des demandes satisfaites à hauteur de 1,3 %, l'abondance des ordres d'achat empêchant la cotation d'Eurosic vendredi.

Voilà qui laisse songeur à l'approche d'autres introductions sur le second marché (les collants Le Bourget à Lille le 3 mai, les sous-vêtements Hom à Marseille dans les prochains jours, et la société L'Air conditionné à Paris, début juin, en même temps que Souriau), si l'on essaie de calculer combien ont pu empocher certains opérateurs passés maîtres dans l'art de « l'aller-retour » pratiqué pendant quelques jours seulement. Suffisamment, en tout cas, pour qu'au moins 50 % des titres reviennent ensuite sur le marché, comme ce fut le cas pour Degremne ou encore Beneteau pour ne citer que quelques introductions « réussies ».

A la cote officielle, il fallait redoubler d'attention cette semaine pour ne pas louper, dans la rafale des résultats annuels de sociétés qui font crépiter les téléscriteurs, l'information susceptible de donner un coup de fouet à la valeur concernée. Quand le vent s'obstine à souffler dans le même sens, le flair des familiers de la corbeille a ses limites, et ils ont été nombreux à se retrouver autour de Roussel-Uclaf, Damart, Compagnie bancaire, Martell, Moët-Hennessy, Bongrain, Michelin, Grands Travaux de Marseille, Imétal et DMC. Pour ne citer que les actions les plus en vue à la suite de commentaires favorables sur leurs perspectives de redressement pour certaines ou tout simplement sur leurs performances financières. A trois reprises, BHV a été « réservée à la hausse », signe de demandes frénétiques sur ce grand magasin, avec un gain final de 43 %, tandis que Nouvelles Galeries, Printemps et Galeries Lafayette, également en hausse, témoignaient de l'intérêt suscité par le secteur de la distribution et du commerce en dépit des perspectives peu encourageantes en matière de pouvoir d'achat des Français.

A l'inverse, cette semaine boursière aura été marquée par la lourde chute de Creusot-Loire, conséquence directe de la nouvelle passe difficile que traverse le numéro un français de la construction mécanique lourde. Mercredi, en attendant l'issue de la réunion du conseil d'administration, l'action avait déjà perdu 6 % à la Bourse de Paris et, le lendemain, elle reculait de plus du double après l'annonce de la demande de suspension provisoire des poursuites, avant de reprendre un peu d'air vendredi (+ 3,2 %, à 31,50 F). Cette réaction tardive du marché parisien à l'approche d'un « pont » qui ne veut pas l'avouer (la Bourse fonctionnera au ralenti lundi 30 avril, tandis que le marché des changes sera clos) semble indiquer que les professionnels ne croient pas tous à la catastrophe pour l'un des grands noms de l'industrie nationale. Certes, le président Didier Pineau-Valencienne doit jouer serré avec les banquiers qui ne *lui* ont toujours pas pardonné les tête-à-tête privilégiés Creusot-Loire / pouvoirs publics, alors qu'ils étaient simplement invités à verser leur obole (c'était à l'automne 1983). Mais il n'est guère envisageable, même pour un groupe privé dont on a parfois du mal à discerner qui est réellement derrière, de voir ses vingt-deux mille salariés aller grossir les rangs des demandeurs d'emploi. *« Ce n'est pas le moment de désherber Creusot-Loire, alors qu'on ne sait toujours pas comment replanter la Lorraine »*, assure-t-on sous les lambris.

SERGE MARTI.

Bâtiment, travaux publics

Poliet a dégagé 105 millions de francs de bénéfice net consolidé pour 1983 (– 26,6 %). Le dividende net est de 20 F (contre 19,18 F).

	27-4-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	950	– 10
Bouygues	739	+ 26
Ciment Français	274	+ 1
Dumez	775	+ 51
J. Lefebvre	145	– 4,50
Générale d'Entrepr.	78	– 0,50
GTM	285	+ 30
Lafarge	388,50	– 2,30
Maisons Phénix	255	+ 5
Poliet et Chausson	411	+ 6
SCREG	200	+ 16

Filatures, textiles, magasins

Bonne année 1983 pour le *BHV*, dont le bénéfice consolidé a augmenté de 19,8 % à 29,39 millions de francs. Le dividende net est de 10 F contre 9,50 F.

	27-4-84	Diff.
André Roudière	149	+ 4
FF Agache-Willot	115	+ 4
BHV	175	+ 53,20
CFAO	682	+ 17
Damart-Serviposte	1591	+ 91
Darty	976	+ 39
DMC	113,50	+ 3,50
Galeries Lafayette	207	+ 12,20
La Redoute	1 295	+ 95
Nouvelles Galeries	102,90	+ 9,90
Printemps	171,50	+ 18,50
SCOA	63	– 3,40

Avec de l'argent et de l'imagination Rhône-Poulenc peut faire mieux

Rhône-Poulenc va mieux. Le bulletin de santé publié le 11 avril dernier (*le Monde* du 13 avril) était rassurant, mais trop bref pour se faire une idée précise sur la situation du groupe. Durant deux heures d'horloge, le 25 avril, le président Loïk Le Floch Prigent s'est employé, devant la presse et les analystes financiers, à le détailler.

Donc, Rhône-Poulenc, relégué à la seconde place dans l'industrie chimique française derrière Elf-Aquitaine grossi de la plus grande partie des actifs de PCUK, est, pour la première fois depuis 1979, rentré l'an dernier dans l'ère des bénéfices avec un résultat positif de 98 millions de francs, 68 millions après rémunération des titres participatifs. Sur un chiffre d'affaires de 43,11 milliards accru de 15,9 % (5,2 % en prix, 4,7 % en volume, 5,2 % par croissance externe), ce résultat peut apparaître dérisoire. Mais l'écart est considérable entre l'état des comptes à fin 1982 (844 millions de francs de déficit en comprenant la perte des engrais) et le même état dressé au 31 décembre dernier. M. Le Floch est formel : le redressement de Rhône-Poulenc est comparable à celui qui est observé chez ses grands concurrents internationaux.

Le président de Rhône-Poulenc l'attribue au remède de cheval qui a été administré : cure d'amaigrissement, avec la vente de la pétrochimie par M. J. Gandois en 1979, cession des activités engrais sous son administration en 1983, fermeture de plusieurs sites (Besançon, Montluçon, Roanne, Mantes), suivie d'une reprise de poids avec le rachat à PCUK de Pharmuka et de diverses activités dans la chimie fine. A cela, il faut ajouter une gestion rigoureuse.

Mais cette thérapeutique n'aurait certainement pas porté tous ses fruits si la conjoncture n'avait pas volé au secours de Rhône-Poulenc. Le retour à l'expansion, observé partout à l'étranger dans la chimie (Exxon Chemicals tient le haut du pavé avec une hausse de 278 % de ses bénéfices), a sérieusement aidé le groupe à se refaire une santé. Hors intérêts rapportés, la marge opérationnelle (résultats avant amortissements et frais financiers), d'un montant de 2 917 millions de francs, a progressé de 27 %. Mais il faut bien noter que ce sont les divisions Santé et Agrochimie qui ont tiré les résultats en doublant la mise, 1 088 millions pour l'une (contre 507 millions), 1 138 millions pour l'autre (contre 652 millions), un peu aussi la branche Films et Systèmes (+ 16 millions au lieu d'une perte de 29 millions).

En revanche, tout en restant bénéficiaire, le Brésil s'est effondré (387 millions contre 968 millions) à cause de la crise économique qui sévit là-bas là-bas et les fibres synthétiques sont restées déficitaires (230 millions).

M. Le Floch a donc encore du pain sur la planche pour parfaire l'œuvre accomplie. Il se garde bien de verser dans le triomphalisme. 1983 a été une année de consolidation. *« Nous avons encore beaucoup d'efforts à faire pour sortir durablement du rouge »* et *« des progrès à réaliser par rapport à la concurrence »*, insiste-t-il. De fait, bien qu'amoindrie (5 % du chiffre d'affaires contre 5,5 %).. la charge financière (2,11 milliards de francs, inchangée) reste insupportable, des points noirs subsistent dans la division Textiles notamment et Rhône-Poulenc ne peut pas compter, comme Roussel-Uclaf, sur des produits vedettes. Le groupe n'en a pas.

Mais la situation de Rhône-Poulenc telle qu'elle se présente n'a rien pour surprendre. D'après la SEDEIS (Société d'études et de documentations économiques, industrielles et sociales), la chimie française depuis 1976 souffre de sous-rentabilité et de sous-investissement. Sur sept ans (1976 à 1982), le ratio moyen marge brute-chiffre d'affaires est seulement de 4,5 % (11,3 % aux Etats-Unis, 9,9 % en Grande-Bretagne, 7,4 % en RFA). Le rapport des investissements sur le chiffre d'affaires est tout aussi désolant : 5,8 % (9,1 % aux Etats-Unis, 7,8 % en Grande-Bretagne, 7,1 % en RFA).

Ces chiffres sont accablants. Mais M. Le Floch demeure optimiste. Il reste que Rhône-Poulenc a besoin d'argent pour se revitaliser. La dotation en capital accordé par les pouvoirs publics (300 millions de francs) est insuffisante. Une solution financière va donc devoir être trouvée. Des prêts et/ou d'autres titres participatifs ? La réponse sera donnée dans quelque temps. De toute façon, Rhône-Poulenc, pour s'en sortir et surmonter ses handicaps, devra déployer des trésors d'imagination.

Pour l'instant, M. Le Floch constate : le premier trimestre est dans la ligne de 1983. Au 31 mars dernier, le chiffre d'affaires consolidé avait augmenté de 22,4 % pour atteindre 12,96 milliards de francs (dont 11 % en volume, 10 % en prix). Cela devrait durer jusqu'en juin. Après ? Il faudrait être devin. Mais l'incertitude de l'avenir – un nouveau choc pétrolier serait durement ressenti – n'empêche pas Rhône-Poulenc de poursuivre sa croissance externe. Le groupe lance une OPA sur Thann et Mulhouse, dont il détient déjà 70 % du capital. – A. D.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Sinvim maintient son dividende net à 10 F pour 1983.

L'exercice écoulé a été relativement bon pour *Simco*, dont le bénéfice s'élève à 124,10 millions de francs (+ 9,75 %). Le dividende est de 20,50 F contre 18,50.

La tirelire de la *Banque ottomane* se viderait-elle ? En tout cas, le dividende pour 1983 n'est pas majoré. Il est maintenu à 4,5 livres par action. La part entière, comme l'année précédente, rapportera 514,40 livres.

	27-4-84	Diff.
Bail Équipement	285	– 3
Cetelem	403,90	+ 2,90
Chargeurs SA	359	+ 32
Bancaire (Cie)	527	+ 58
CFF	658	+ 23
CFI	229,50	– 5,50
Eurafrance	839	+ 14
Hénin (La)	348	– 2
Imm. Pl.-Monceau	275	inch.
Locafrance	311	– 7,90
Locindus	663	– 2
Midi	1 491	+ 11
Midland Bank	222	+ 2
O F P (Omn. Fin. Paris)	880	+ 20
Parisienne de réesc.	674	– 6
Prétabail	941	+ 11
Schneider	102,50	– 1,50
UCB	281	+ 11

Matériel électrique services publics

	27-4-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	226,50	+ 1,50
CIT-Alcatel	1 342	+ 46
Crouzet	110	– 5
Générale des Eaux	574	+ 19
Intertechnique	1 528	+ 8
Legrand	1 913	+ 53
Lyonnaise des Eaux	763	– 27
Matra	1 560	+ 95
Merlin-Gérin	1 040	+ 60
Moteur Leroy-Somer	442	+ 22
Moulinex	105,50	inch.
PM Labinal	368	– 1
Radiotechnique	316	+ 16
SEB	429,50	+ 9
Signaux	880	+ 26
Télémée. Electrique	1 700	+ 30
Thomson-CSF	330	+ 23,50
IBM	1 170	+ 64
ITT	390	+ 23
Schlumberger	558	+ 36
Siemens	1 536	– 42

Métallurgie construction mécanique

	27-4-84	Diff.
Alspi	89,50	+ 1,5
Amrep	225	– 78
Avions Dassault-B.	505	+ 4
Ch. France-Dunk.	5,90	+ 0,11
Chiers-Châtillon	31,40	– 1,1
Creusot-Loire	31,50	– 7,5
De Dietrich	367,10	– 2,90
FACOM	878	+ 8
Fives-Lille	325	+ 1
Fonderie (Générale)	41	+ 3
Marine-Wendel	103,50	– 9
Penhoët	619	+ 51
Peugeot SA	239,80	+ 7,8
Poclain	44,30	– 1,9
Pompey	130	+ 2
Sagem	1 433	+ 40
Saulnes	24	+ 0,5
Valéo	285,50	+ 10
Vallourec	62,30	– 4,60

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	140 169	35 917 431
Chargeurs SA	84 976	29 406 809
Lafarge Coppee	60 402	23 315 216
IBM	18 557	20 727 185
Schlumberger	38 040	20 478 286
L'Oréal	8 173	19 735 809
Siemens	13 011	19 634 269
Arjomari	36 222	17 398 016
Marine Wendel	146 644	16 780 667
4,5 % 1973	9 182	16 715 867

(*) Du jeudi 19 avril au jeudi suivant.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	27-4-84	Diff.
Géophysique	919	+ 8
Imétal	85	– 0,8
Michelin	875	+ 53
MM Penarroya	64,90	+ 3,6
Charter	35,95	– 0,05
INCO	137,90	+ 4,40
RTZ	95,50	+ 1,80
ZCI	2,76	– 0,03

Mines d'or, diamants

La Chambre des mines sud-africaines a fait ses comptes pour 1983. La production totale d'or a augmenté de 1,84 % pour atteindre 664 tonnes (contre 652 tonnes).

	27-4-84	Diff.
Amgold	1 290	+ 40
Anglo-American	197,50	+ 5
Buffelsfontein	658	+ 6
De Beers	79,90	+ 0,40
Driefontein	386,10	+ 10,6
Free State	434,40	+ 9,4
Goldfields	84,20	+ 0,2
Gencor	242,20	+ 5,7
Harmony	231	+ 0,9
President Brand	477	+ 20
Randfontein	1 589	+ 60
Saint-Helena	382	+ 12
Western Deep	628	+ 13
Western Holding	543	– 17

Pétroles

La *Société d'hydrocarbures de Saint-Denis* ne versera pas encore de dividende pour 1983 (3,50 F pour 1981). Elle a perdu de nouveau de l'argent, 2,02 millions de francs, moins cependant que l'année précédente (7,75 millions).

	27-4-84	Diff.
Elf-Aquitaine	259,90	+ 4,90
Esso	630	+ 25
Francarep	384	+ 4
Pétroles (Française)	254	+ 2
Pétroles B.P.	93	– 1,90
Primagaz	236	+ 5
Raffinage	105	– 2,20
Sogerap	511	+ 7
Exxon	453	+ 57
Petrofina	1 440	+ 5
Royal Dutch	525	+ 10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27-4-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 820	– 45
7 % 1973	9 620	+ 10
10,30 % 1975	92	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	91,80	– 0,10
8,80 % 1977	118	+ 0,50
10 % 1978	90,65	+ 0,05
9,80 % 1978	89,50	+ 0,70
8,80 % 1978	92,30	+ 0,05
9 % 1979	86,95	+ 0,20
10,80 % 1979	93,20	+ 0,10
12 % 1980	99,61	+ 0,11
13,80 % 1980	102,60	+ 0,10
16,75 % 1981	110,29	+ 0,09
16,20 % 1982	111,80	+ 0,30
16 % 1982	111	+ 0,90
15,75 % 1982	109,60	+ 0,40
CNE 3 %	3 480	– 9
CNB bq. 5 000 F	102	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102,10	– 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,10	– 0,15
CNI 5 000 F	101,98	+ 0,03

Produits chimiques

	27-4-84	Diff.
Institut Mérieux	1 015	+ 63
Laboratoire Bellon	780	+ 32
Nobel-Bozel	8,60	– 0,40
Roussel-Uclaf	1 158	+ 115
BASF	645	+ 33
Bayer	657	+ 20
Hoechst	699	+ 30
ICI	92,20	+ 4,45
Norsk-Hydro	860	+ 77

Valeurs diverses

	27-4-84	Diff.
Accor	232	+ 9,20
Agence Havas	790	+ 25
ADG	307	– 13
L'Air Liquide	563	– 1
Arjomari	511	+ 53
Bic	449,50	+ 13,50
Bis	290	– 8
CGIP	459,20	+ 9,20
Club Méditerranée	921	+ 18
Essilor	2 552	– 47
Europe 1	765	+ 80
Hachette	1 530	+ 15
Oréal (L')	2 489	+ 111
Navigation Mixte	258,50	+ 11
Nord-Est	51	+ 1,10
Presses de la Cité	1 738	+ 70
Skis Rossignol	1 400	+ 30
Sanofi	533	+ 13

Alimentation

Lesieur versera pour 1983 un dividende de 38,40 F par action (+ 7,4 %).

Les actions nouvelles toucheront 19,20 F.

	27-4-84	Diff.
Beghin-Say	280	inch.
Bongrain	1766	+ 106
BSN G.-Danone	2711	+ 111
Carrefour	1889	+ 89
Casino	1040	+ 13
Cédis	677	+ 57
Euromarché	725	+ 2
Guyenne et Gasc.	320	+ 5
Lesieur	1 370	+ 79
Martell	1980	+ 171
Moët-Hennessy	1 630	+ 120
Mumm	617	– 16
Occidentale (Gle)	642	+ 47
Olida-Caby	315	+ 20,50
Pernod-Ricard	787	+ 32
Promodès	1549	+ 51
Source Perrier	565	+ 6
St-Louis-Bouchon	420	– 1
C.S. Saupiquet	648	+ 21
Veuve Clicquot	2 100	+ 105
Viniprix	930	+ 21
Nestlé	24 500	+ 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 avril	Cours 27 avril
Or fin (kilo en barre)	100 750	100 800
– (kilo en lingot)	100 750	100 850
Pièce française (20 fr.)	619	611
Pièce française (10 fr.)	401	402
Pièce suisse (20 fr.)	623	618
Pièce latine (20 fr.)	589	587
● Pièce tunisienne (20 fr.)	578	72
Souverain	743	729
Souverain Elizabeth II	732	740
● Demi-souverain	401	401
Pièce de 20 dollars	4 360	4 280
– 10 dollars	2 202	2 200
● – 5 dollars	1 410	1 275
– 50 pesos	3 920	3 895
● – 20 marks	716	725
– 10 florins	615	619
● – 5 roubles	398	401

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23 avri	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril
RM	–	279 061	272 188	338 874	403 905
Comptant R. et obl.	–	1 052 519	1 418 775	1 114 088	1 098 856
Actions	–	37 678	42 980	58 198	69 435
Total	–	1 369 258	1 733 943	1 511 160	1 572 196

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

	23 avri	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril
Franç.	–	112,1	112,9	113,4	–
Étrang.	–	97,2	98	99	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

	23 avri	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril
Tendance	–	110,3	110,9	111,4	112,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	173,4	174,4	175,1	177,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitant

Baisses et hausses ont alterné à Wall Street tout au long de la semaine, l'indice Dow Jones des industrielles progressant tout de même à 1 169,07, contre 1 158,07 le jeudi précédent. Au lendemain de chaque reprise constatée, les opérateurs se sont empressés de prendre leurs bénéfices, ce qui explique cette irrégularité.

	Cours 19 avril	Cours 27 avril
Alcoa	36	35 1/4
ATT	15 3/8	15 5/8
Boeing	37 5/8	38 1/2
Chase Man. Bank	48 1/4	47 1/4
Du Pont de Nemours	49 3/8	50
Eastman Kodak	62 1/2	61 1/4
Exxon	40 5/8	42 5/8
Ford	35 1/8	35 5/8
General Electric	54 1/2	55 3/8
General Foods	49 3/4	49 1/2
General Motors	64 3/4	66 3/8
Goodyear	25 1/2	26 3/4
IBM	110 7/8	113 1/4
ITT	37 3/8	37 3/8
Mobil Oil	31 1/2	31 5/8
Pfizer	33 1/4	33 5/8
Schlumberger	53 7/8	54 1/4
Texaco	40 1/8	40 5/8
UAL Inc.	32 7/8	34 1/8
Union Carbide	57 3/8	58
US Steel	28 5/8	29
Westinghouse	44 7/8	47
Xerox Corp	40 1/8	40 3/4

Saul Steinberg va acquérir 25 % de Walt Disney

Au plus fort de la bataille boursière qui se déroule actuellement sur Walt Disney Productions (*le Monde* du 24 avril), le financier new-yorkais Saul Steinberg a annoncé qu'il allait acheter jusqu'à 25 % du capital de cette firme tout en affirmant qu'il ne comptait pas prendre le contrôle de l'empire du cinéma et des loisirs. Sa société de courtage et de services financiers, Reliance, qui possède déjà 9,3 % du capital de WDP, a informé les autorités boursières (SEC), mais aussi la commission fédérale du commerce et la division antitrust, de son intention.

LONDRES

Forte avance

Le London Stock Exchange a surmonté cette semaine l'effet déprimant de la grève des mineurs, de la crainte de nouvelles hausses de taux d'intérêt américains et du comportement hésitant de Wall Street pour pulvériser son record absolu du 21 mars. Indices « FT » : industrielles : 908,0 (record absolu) contre 880 le vendredi précédent : mines d'or : 684,4 contre 683,2 ; fonds d'Etat : 81,98 contre 81,68.

	Cours 19 avril	Cours 27 avril
Beecham	321	330
Bowater	330	322
Brit. Petroleum	503	516
Charter	253	253
Courtaulds	147	–
De Beers (*)	5,75	7,57
Dunlop	41	39
Free State Geduld	43	42
Glaxo	878	885
Gt. Univ. Stores	630	638
Imp. Chemical	610	628
Shell	645	651
Unilever	910	925
Vickers	160	172
War Loan	36 1/2	35 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

En hausse

Pour la première fois depuis le 16 avril dernier, le marché nippon a retrouvé *le niveau des 11 000 points pour* l'indice Nikkei Dow-Jones qui s'est établi vendredi à 11 015,28 (contre 10 806,49 la *semaine précédente*), tandis que l'indice général passait de 845,81 à 862,10 points. L'approche imminente du mois de mai explique le courant acheteur, selon les spécialistes.

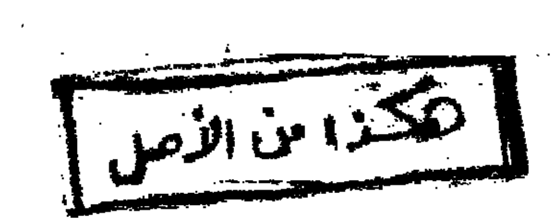
	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Akai	468	469
Bridgestone	600	607
Canon	1 300	1 340
Fuji Bank	1 040	1 060
Honda Motors	1 100	1 140
Matsushita Electric	1 880	1 940
Mitsubishi Heavy	246	260
Sony Corp	3 690	3 690
Toyota Motors	1 330	1 350

FRANCFORT

Bien tenu

Les actions ont été bien tenues pendant cette courte semaine, le conflit sur la semaine de 35 heures n'ayant pas pesé sur les cours. Indice de la Commerzbank : 1 032,80 contre 1 022,70 le jeudi précédent.

	Cours 19 avril	Cours 27 avril
AEG	94,30	94,10
BASF	162,70	168,70
Bayer	170	172,80
Commerzbank	180	180,20
Deutschebank	388,50	381,50
Hoechst	178,80	182,10
Karstadt	264,80	266,20
Mannesmann	142,70	145
Siemens	397	399
Volkswagen	200	199,20





BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Saul Steinberg ... 25 % de Walt Disney

LONDRES

TOKYO

FRANCFORT

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Vers l'instrument universel d'emprunt

L'imagination a été en permanence au pouvoir sur l'euromarché depuis sa création il y aura bientôt un quart de siècle. Divisé en deux grands secteurs, celui des eurocrédits, qui est destiné aux banques, et celui des émissions euro-obligataires, qui s'adresse au public, il a toujours été à la recherche d'une unification afin de façonner l'instrument universel idéal réunissant les avantages que procure chacun des deux domaines. Sa première approche a été d'apporter à chaque secteur certaines des caractéristiques de l'autre. C'est ainsi que sont nées, il y a dix ans, les euro-émissions à intérêt variable, à l'image des eurocrédits bancaires dont le taux flottant s'articule sur le Libor.

Au cours des trois dernières années, les prêts bancaires internationaux, à l'instar des emprunts euro-obligataires qui bénéficient d'un marché secondaire où peuvent se mouvoir et se traiter les titres initialement émis, ont tenté d'élargir leur audience par le placement de sous-participations et le montage de lignes de crédit se matérialisant par l'émission de papier négociable entre banques ou grandes institutions.

Cette semaine, la dernière étape vers l'unification globale paraît avoir été franchie avec le lancement aux Etats-Unis par le royaume de Suède d'une émission publique de 800 millions de dollars d'obligations à taux variable, qui s'appuie et peut se relayer sur un crédit bancaire. D'une durée de sept ans, l'emprunt suédois peut, à la demande des porteurs, être remboursé par anticipation tous les ans. Mais les banques commerciales impliquées dans l'opération s'engagent à prêter à la Suède le montant non placé auprès du public ou celui dont le remboursement aura été exigé à l'expiration d'une période de douze mois. Dans ce cas, les banques percevront une commission d'utilisation qui sera l'addition d'une marge de 0,0625 % au taux de base bancaire en vigueur aux Etats-Unis, *prime rate*. Aussi longtemps que le prêt n'est pas tiré auprès des banques, ces dernières recevront une commission d'engagement de 0,125 % l'an. Pour leur part, les obligations seront dotées d'un intérêt qui résultera soit de la soustraction de 0,40 % du taux du *prime rate*, soit de l'ajout de 0,60 % au taux sur les certificats de dépôt à trois mois.

~~Plus que lancée aux Etats-Unis,~~ la transaction est également offerte sur le marché international des capitaux où elle a tout de suite reçu un accueil des plus chaleureux. Des deux côtés de l'Atlantique, l'enthousiasme est tel qu'on s'attendait vendredi à ce que le montant soit augmenté d'au moins une bonne centaine de millions de dollars. L'investisseur se voit ainsi proposer un papier à très court terme, puisque seulement d'un an. L'emprunteur y trouve également son compte : le produit de l'opération lui servira à rembourser par anticipation un eurocrédit bancaire levé en 1981 à des conditions nettement plus onéreuses puisque la présente émission à taux variable lui permettra d'économiser 1 % par an. Enfin, et c'est peut-être là le point le plus important, c'est la première fois que les banques commerciales et d'investissement américaines accèdent à des domaines qui leur étaient jusqu'ici interdits. En vertu du Glass-Steagall Act passé il y a un demi-siècle, les premières ne peuvent participer dans des émissions obligataires, tandis que les secondes, qui n'ont pas le droit de collecter des dépôts, ne peuvent accéder au marché des prêts bancaires. Cette réglementation a été de plus en plus controversée au cours des deux dernières années, et son abolition prochaine ne serait pas pour surprendre. La transaction suédoise, qui permet aux deux catégories de banques de prendre part dans une transaction qui conjugue émission et crédit, va dans ce sens.

Euro-dépouilles

Deux autres innovations ont fait leur apparition cette semaine sur l'euromarché. Toutes deux émanent d'emprunteurs français. Mercredi, le Crédit national est venu rechercher, sous la garantie de la République française, 125 millions d'ECU par le truchement d'une ligne de crédit à sept ans dont le tirage pourra s'effectuer et se renouveler sous la forme d'émission d'euronotes (billets à ordre) à trois et six mois. Celles-ci porteront un intérêt trimestriel ou semestriel qui sera de 0,25 % inférieur au taux du Libor concerné. Toutefois, comme ils seront chaque fois émis au-dessous du pair, le rapport sera positif pour représenter l'équivalent d'une marge de 0,125 % au-dessus du Libor. C'est la première fois que ce type d'instrument à court terme négociable est offert sur le marché de l'ECU.

La technique utilisée pour placer les euronotes est également nouvelle pour ce secteur. Indépendamment du traditionnel syndicat bancaire ~~des garants qui s'engagent à acheter~~ les notes pour les écouler auprès de leur clientèle, se trouve un groupe de banques soumissionnaires (Tender Pannel) qui peut à chaque renouvellement se porter acquéreur de notes à un prix plus intéressant pour l'emprunteur. Enfin, la dernière nouveauté permet au Crédit national de tirer, s'il le désire, la moitié des fonds en dollars.

La formule a plu. Elle n'est évidemment pas destinée aux particuliers parce que les notes sont sous forme de coupures trop élevées – un minimum de 50 000 ECU, – mais les banques ont apprécié cette souplesse et son rapport qui équivaut, si toute la ligne est tirée, à quelque 38 points de base par an. En conséquence, on peut s'attendre à une augmentation du montant. Ce sera pour Pierre Poplu, le directeur du Crédit national, un bel adieu à l'euromarché avant son départ en retraite au mois de juin.

La première euro-émission, dépouillée de ses atours originaux, c'est-à-dire, entre autres, déshabillée de son coupon, a été lancée cette semaine pour le compte de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE). Cette technique, beaucoup utilisée l'an dernier aux Etats-Unis, ne l'avait encore jamais été sur le marché international des capitaux. Elle se présente ainsi. Deux banques, en l'occurrence Paribas et l'américaine Salomon Brothers, achètent mercredi la totalité d'une émission de 100 millions de dollars à taux fixe et d'une durée de vingt-cinq ans, lancée le même jour par la CCCE sous la garantie de la République française. Le principal est alors immédiatement versé auprès d'un établissement curateur (Trustee), qui recueillera également l'intérêt servi par l'emprunteur. En contrepartie, des certificats de participation sont émis dès le lendemain et sont offerts sans coupon en vingt-cinq séries consécutives. Elles seront par la suite remboursées en vingt-cinq annuités, les vingt-quatre premières étant chacune de 13,8 millions de dollars et la dernière de 113,8 millions, dont 100 millions de dollars représentant le principal.

Cela permet d'offrir à l'investisseur un éventail appréciable de vingt-cinq échéances distinctes, dotées de vingt-cinq rapports différents. C'est ainsi que le papier qui ne courra que pendant les douze premiers mois procurera à l'échéance l'équivalent d'un rendement légèrement supérieur à 11,80 %, tandis que les certificats à huit ans donneront près de 13,70 %. Les certificats sont vendus sous forme de coupures unitaires de 1 000 dollars, ce qui rend l'émission accessible au dentiste français. Au bout du compte, la CCCE aura obtenu des eurocapitaux à taux fixe à très long terme et à un coût attrayant pour elle, ce qu'elle n'aurait pu faire dans la conjoncture actuelle.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Vigueur du dollar et faiblesse du mark

Le dollar a encore progressé cette semaine sur les marchés des changes, aux dépens du mark, victime d'un accès de faiblesse provoqué par la tension sociale en Allemagne, tandis que l'or, tout à fait délaissé pour l'instant, glissait au-dessous de 380 dollars l'once.

Amorcée il y a une quinzaine de jours, la reprise du dollar se poursuivait en début de semaine, à la suite de l'annonce d'une forte progression du produit national brut des États au premier trimestre, qui faisait craindre une surchauffe et une tension des taux d'intérêt correspondante. Mercredi, néanmoins, le dollar continuait à monter en dépit de la publication des chiffres des prix de détail outre-Atlantique, faisant ressortir une augmentation de 0,2 %, en mars, contre 0,4 % en février et 0,6 % en janvier.

Un tel ralentissement de l'inflation aurait pu, dans d'autres circonstances, déprimer le dollar : moins d'inflation, donc moins de surchauffe et de tension des taux. Mais, considéré sous un autre angle, il augmentait le taux d'intérêt réel, net d'inflation, dont peuvent bénéficier les capitaux internationaux s'employant aux États-Unis. Par ailleurs, la confiance dans le dollar se trouvait renforcée, d'où la vigueur renouvelée du « billet vert ». L'annonce, vendredi dans le courant de l'après-midi, d'un déficit record de la balance commerciale des États-Unis en mars (10,3 milliards de dollars), ce qui pourrait conduire à un déficit total de 110 milliards de dollars pour l'année 1984 contre 69,4 milliards de dollars en 1983, n'a guère ébranlé le « billet vert ». Il est vrai que la faiblesse du mark et un courant continu d'achats commerciaux étaient là pour le soutenir, au point qu'à Francfort il a valu plus de 2,70 DM, et à Paris plus de 8,30 F en fin de semaine.

Décidément, la monnaie américaine se montre bien vigoureuse après son fléchissement de mars. Cela n'a pas empêché M. Robert Lindsay, président de la Morgan Guaranty, s'exprimant devant l'American Club à Paris, de s'attendre à un « *renforcement progressif des autres grandes monnaies vis-à-vis du dollar, mouvement qui sera conduit par le mark, mais qui prendra du temps et n'ira pas sans des fluctuations erratiques au lieu de prendre la forme d'une progression régulière* ».

Pour l'instant, en tout cas, le mark n'est pas très vaillant, victime de l'alourdissement du climat social en Allemagne, où le puissant syndicat de la métallurgie, IG Metall, va risquer l'épreuve de force en décidant d'organiser dans deux régions des scrutins sur le principe d'une grève en faveur de la semaine de trente-cinq heures. Si ce principe était adopté, la grève serait « *dure* » selon les dirigeants d'IG Metall, qui affirment : « *Nous avons les moyens de la faire durer.* »

Cet alourdissement a incité nombre d'opérateurs à quitter le mark au profit du dollar, de la livre sterling, et même du franc. C'est ainsi qu'en fin de semaine le cours de la monnaie allemande retombait à Paris au-dessous de 3,07 F. Du coup, la Banque de France en profitait pour accroître ses réserves, achetant 1 milliard de marks environ : c'est de bonne guerre.

Cette remontée du franc français au sein du Système monétaire européen (SME) est due également, semble-t-il, à des rachats effectués par des non-résidents qui, en mars dernier, avaient spéculé sur un réajustement du SME. Le réajustement, un instant envisagé et dont la rumeur avait couru avec insistance, aurait permis au franc de maintenir sa parité en ECU, le mark et le florin se trouvant réévalués, le franc belge et la lire dévalués. Le projet avorta, à la fois devant le refus vigoureux de la Belgique et les réticences de M. Mitterrand, qui n'aurait pas voulu donner l'impression de régler les affaires du franc à la faveur de sa présidence du conseil européen.

A Matignon pourtant, on laissait entendre, il y a quelque temps, qu'il fallait « dédramatiser » les réajustements au sein du Système monétaire européen et en faire une routine au lieu de provoquer les véritables psychodrames qui ont précédé les dévaluations d'octobre 1981, de juin 1982 et de mars 1983.

FRANÇOIS RENARD.

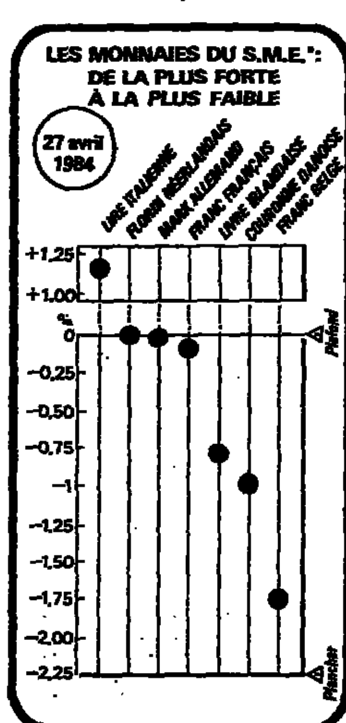
COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 27 avril 1984

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4035	–	12,0846	44,8934	37,0920	1,8198	32,9855	0,05995
	1,4170	–	12,2025	45,4133	37,5235	1,8399	33,2226	0,0607
Paris	11,6140	8,2750	–	371,40	306,54	15,0591	272,30	4,9610
	11,6123	8,1950	–	372,16	307,50	15,0782	272,26	4,9727
Zurich	3,1263	2,2275	26,9184	–	82,6224	4,0537	73,2971	1,3384
	3,1282	2,2020	26,8700	–	82,6366	4,0515	73,1561	1,3362
Francfort	3,7838	2,6960	32,5900	1,2103	–	4,9063	88,7134	1,6163
	3,7763	2,6650	32,5199	1,2103	–	4,9034	88,5382	1,6171
Bruxelles	77,1223	54,95	6,6405	24,6480	20,3820	–	18,0816	3,2944
	77,8140	54,35	6,6321	24,6821	20,3040	–	18,0565	3,2979
Amsterdam	4,2652	3,0390	36,7250	136,43	112,72	5,5305	–	1,8219
	4,2652	3,0100	36,7297	136,60	112,95	5,5382	–	1,8265
Milan	2341,04	1668,00	201,57	748,82	618,69	30,3549	548,96	–
	2335,22	1648,00	201,10	748,41	618,39	30,3220	547,50	–
Tokyo	317,19	226,00	27,3112	101,46	83,8279	4,1128	74,3666	0,1355
	319,25	225,30	27,4934	102,31	84,5403	4,1453	74,8505	0,1367

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 avril 1984, 3,6615 F contre 3,6315 F le vendredi 20 avril 1984.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE



*Système monétaire européen

Marché monétaire et obligataire

Les inconnues de la situation américaine

« *Surchauffe ou pas surchauffe* », écrivions-nous la semaine dernière en commentant les nouvelles contradictoires qui se succédaient sur le rythme de progression de l'économie des États-Unis. A la veille du week-end dernier, l'annonce d'une hausse de 8,3 % du produit national brut américain faisait très mauvais effet sur la scène financière internationale : c'était la surchauffe caractérisée, et une hausse des taux inévitable. Quelques jours après, une nouvelle en sens inverse est venue troubler les esprits : celle d'une faible augmentation des prix de détail en mars, 0,2 %, bien moindre que prévu, le freinage étant dû, en partie, à la baisse du prix des produits alimentaires, poussés à la hausse les mois précédents par les intempéries, et à celle des combustibles domestiques pour les mêmes raisons.

L'indigestion a pris fin

Il a été annoncé, par ailleurs, que le rythme d'augmentation des commandes de biens durables est passé de 1 % en janvier et 2,9 % en février à 0,8 % en mars, ce chiffre se transformant en une baisse de 2,3 % si on exclut une forte progression des commandes militaires. Du coup, les taux d'intérêt se sont un peu détendus, et les cours des obligations se sont raffermis outre-Atlantique. Cela n'a pas empêché l'économiste bien connu Milton Friedman d'envisager une orientation des taux d'intérêts à la hausse et une intensification des poussées inflationnistes. Milton Friedman escompte un taux d'inflation de 8 % à 9 % à la fin de l'année, et il n'exclut pas de voir ce taux passer les 10 % en 1985.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour, qui était tombé en dessous de 12 % à 11 7/8 %, s'est brutalement tendu à 12 7/8 % à la veille du très long week-end, les banques fermant lundi 30 avril à midi jusqu'au 2 mai. Les échéances bancaires pour la fin du mois sont très chargées, d'où la tension.

Sur le marché obligataire de Paris, l'indigestion a pris fin. Le test a été l'emprunt de 3 milliards de francs du Crédit national, dont le lancement a bien été effectué la semaine dernière, en contradiction avec ce que nous annoncions, par erreur, dans notre précédente chronique. Ses deux tranches de 1,5 milliard de francs chacune – la première au taux fixe de 13,80 %, le même qui avait cours au début de l'année, et la seconde à taux variable (taux moyen des obligations garanties TMO), – ont été souscrites en moins de deux jours, signe manifeste d'une reprise des affaires.

Cette semaine, toutefois, pour ne pas compromettre la reprise, le calendrier a été relativement allégé. Le plus gros paquet, en apparence, a été celui de la Caisse centrale des banques populaires, avec 1,1 milliard de francs en trois tranches : la première de 400 millions de francs à taux variable (taux annuel du marché monétaire TAMI), la seconde de 400 millions de francs à taux variable, indexé sur celui des obligations indexées et révisable tous les trois ans (TRO), la troisième de 300 millions de francs à taux fixe (14 %). Le marché n'en a pratiquement pas vu la couleur, puisque cet emprunt a été presque entièrement placé dans le réseau des banques populaires, la deuxième tranche (TRO) étant réservée aux CODEVI.

Citons, ensuite, un emprunt de la Compagnie française de raffinage, 400 millions de francs à bons de souscription et 11,25 % ; une émission de titres parcipatifs de l'Union de banques à Paris, 150 millions de francs, et une autre de COFIDIS (filiale financière de la maison de vente par correspondance les Trois Suisses), pour un montant de 250 millions, préplacée.

F. R.

Déficit record en mars de la balance commerciale américaine

Washington (*AFP*). – La balance commerciale des États-Unis a enregistré un déficit record de 10,3 milliards de dollars en mars, a annoncé, vendredi 27 avril, le département du commerce. En février, le déficit de la balance commerciale avait atteint 10,1 milliards et en janvier 9,5 milliards. Les économistes prévoient que, pour l'année entière, le déficit commercial américain pourrait atteindre 110 milliards, contre 69,4 milliards en 1983.

Ce déficit est dû essentiellement à la poursuite d'un rythme de croissance plus élevé aux Etats-Unis que chez leurs partenaires commerciaux, ainsi qu'au niveau élevé du dollar, qui favorise les importations et décourage les exportations américaines.

En mars, les importations ont ainsi atteint 28 milliards de dollars, soit 2,6 % de plus que le mois précédent, et 37 % de plus qu'il y a un an. Les exportations, de leur côté, ont été de 17,7 milliards, soit 2,9 % de plus qu'en février.

Les importations en provenance de la CEE sont celles qui ont le plus augmenté en mars : 5,4 milliards de dollars, contre 4,8 milliards en février. Les exportations, de leur côté, ont particulièrement progressé vers le Japon (2 milliards de dollars, contre 1,7 milliard le mois précédent), Taiwan et la Corée, tandis qu'elles ont légèrement diminué vers la CEE (3,7 milliards de dollars, contre 3,8 milliards en février).

Les matières premières

Repli du cuivre – Hausse du cacao

Encore peu d'affaires sur l'ensemble des places commerciales avec des fluctuations de cours en général de faible ampleur.

MÉTAUX. – *Le mouvement de reprise a été de courte durée sur le marché du cuivre. Les négociants s'attendaient à une baisse plus importante des stocks britanniques de métal (elle n'a atteint que 2 925 tonnes). Les achats des utilisateurs se réduisent, en raison de l'approche de la période d'été. Plusieurs producteurs américains ont réduit de 1 cent par livre leur prix de vente du métal raffiné.*

Repli des cours de l'aluminium à Londres qui sont revenus pratiquement à leur niveau d'il y a quinze jours. La production de métal primaire des pays du monde occidental a atteint en mars son niveau le plus élevé depuis juillet 1981. Selon les statistiques de l'Institut international de l'aluminium, la production des pays membres a dépassé le million de tonnes pour s'établir en mars à 1 048 000 tonnes contre 973 000 tonnes en février. L'augmentation a été encore plus importante aux Etats-Unis pour le premier trimestre : 1 120 488 tonnes contre 797 986 tonnes pour le trimestre correspondant de 1983. En mars, l'augmentation a été de 45 % par rapport à mars 1983, avec une production de 385 742 tonnes.

En corrélation avec la baisse de l'or, les cours de l'argent métal ont fléchi à Londres. Les stocks mondiaux de métal se maintiennent toujours à un niveau élevé. En outre, plusieurs pays latino-américains ont accru leur production (de plus de 6 % par exemple pour le Pérou). La production mondiale est évaluée pour 1984 à 12 112 tonnes contre 11 785 tonnes en 1983.

Les cours du plomb n'ont enregistré que des variations peu importantes. A Londres, les stocks de métal retrouvent leur niveau le plus bas depuis Août 1982. Incidence d'une grève dans plusieurs mines australiennes : l'activité de l'affinerie d'un important producteur sera arrêtée dans ce pays à partir du 4 mai. Sa cadence mensuelle de production était de 20 000 tonnes.

Pour la première fois, depuis deux mois, les cours du zinc, à Londres, sont revenus en dessous de 700 livres la tonne. Pourtant le président d'une importante société américaine est plus optimiste pour les prix du zinc (augmentation attendue de la consommation) que pour ceux du plomb (concurrence des stocks de batteries pouvant être recyclées) ou de l'argent.

Hausse persistante des cours de l'étain à Londres sous l'impulsion d'achats suivis pour le compte du directeur du stock régulateur.

DENRÉES. – *Nouvelle progression des cours du cacao sur l'ensemble des marchés qui retrouvent ainsi leurs niveaux les plus élevés depuis la fin du mois de janvier.*

Le marché a été stimulé par la réduction de l'estimation de la récolte temporao brésilienne ramenée de 2,1 millions de sacs à 1,65 million de sacs. Autre éléments haussiers : le Nigéria aurait vendu la totalité de sa récolte principale. Le déficit de la production mondiale de fèves est évalué à plus de 100 000 tonnes, la consommation des plus grands pays importateurs ayant donné des signes manifestes d'amélioration au cours du premier trimestre de cette année.

Effritement des cours du café car les disponibilités restent abondantes surtout après la libération de 1 million de sacs du quota d'exportation décidée par l'Organisation internationale du café.

Le sucre s'est stabilisé à de bas cours, les troubles survenus en République dominicaine ayant eu, finalement, peu d'impact sur le marché.

LES COURS DU 27 AVRIL 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 037 (1101,50) ; à trois mois, 1 054 (1 116,50) ; étain comptant, 8 940 (8 825) ; à trois mois, 8 918 (8 810) ; plomb, 334 (339) ; zinc, 698 (719) ; aluminium, 958 (975) ; nickel, 3 445 (3 470) ; argent (en pence par once troy), 646,50 (657). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 65,75 (70) ; argent (en dollars par once), 9,31 (9,42) ; platine (en dollars par once), 415,50 (401). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 81,85 (78,63) ; juillet, 82,05 (78,66). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 424 (425). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 49,40 (49,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 700-730 (740-776). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 235-236 (239-240).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 569 (2 475) ; juillet, 2 583 (2 504) ; sucre, mai, 6 (6,05) ; juillet, 6,58 (6,61) ; café, mai, 151,40 (153,22) ; juillet, 146,35 (145,41). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai 163 (163,40) ; août, 176,10 (176,80) ; café, mai, 2 110 (2 094) ; juillet, 2 119 (2 080) ; cacao, mai, 1 882 (1 832) ; juillet, 1 903 (1 847). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 200 (2 120)) ; juillet, 2 210 (2 145) ; café, mai, 2 419 (2 430) ; juillet, 2 450 (2 425) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 480 (1 453) ; octobre, 1 595 (1 560) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 186,90 (193) ; juillet, 193,20 (198,20). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 152,50 (156,20) ; août, 155,20 (157,70).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 358 1/2 (367 3/4) ; juillet, 346 3/4 (351) ; maïs, mai, 344 3/4 (355 1/4) ; juillet, 344 3/4 (354).

INDICES. – Moody's, 1 072,20 (1 074,10) ; Reuter, 2 001,20 (2 008,70).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Levallois-Perret

UN POLICIER RÉVOQUÉ PAR LE PREMIER MINISTRE EST PROMU PAR LE MAIRE

Une récente nomination suscite une certaine émotion à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ville que dirige depuis mars 1983, M. Patrick Balkany (RPR) : celle de M. Didier Gandossi, à la tête du service Levallois-Sécurité, une équipe d'une trentaine de policiers municipaux chargés de la sécurité dans la commune. M. Gandossi est ce fonctionnaire de police, ancien président de la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), syndicat proche de l'extrême-droite, révoqué par M. Mauroy pour sa participation à la manifestation contre M. Badinter en juin 1983. Les élus de l'opposition levalloisienne, par la voix de M. Gérard Lœillette (PC), se sont inquiétés ouvertement de l'arrivée de M. Gandossi – *« un homme aux antécédents discutables »* – qui couronne, selon eux, la transformation progressive de l'ancienne équipe *« de gardeschampêtres municipaux, agents communaux pacifiques et proches de la population »*, en une *« escouade de policiers municipaux circulant essentiellement en voiture, et plus préoccupés de chasse aux faciès que de surveillance de sorties d'écoles »*. – *(Corresp.)*

LES CONSULTATIONS EUROPÉENNES DU CHEF DE L'ÉTAT

M. Mitterrand a constaté une grande identité de vues entre la France et l'Italie sur le budget et sur l'élargissement de la CEE

De notre correspondant

Rome. – Les problèmes communautaires, mais aussi d'autres questions internationales comme les rapports Est-Ouest, ont constitué l'essentiel des entretiens que M. Mitterrand a eus avec M. Bettino Craxi, chef du gouvernement italien, à la Villa Madama, dans la soirée du vendredi 27 avril. Le président français était accompagné de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, qui a rencontré son homologue italien, M. Francesco Forte, ainsi que M. Julio Andreotti, ministre des affaires étrangères, et s'entretient ce samedi à Bonn avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher. Cette « visite de travail » éclair était la première étape d'une série de consultations bilatérales destinées à préparer le sommet européen des 25 et 26 juin prochain à Fontainebleau, et qui se poursuivra lundi à Athènes avec MM. Caramanlis et Papandréou, et vendredi à l'Elysée avec Mme Thatcher.

« Nous voulons laisser derrière nous la crise européenne », a affirmé M. Craxi pour résumer la préoccupation commune aux Français et aux Italiens. La question du budget communautaie et de la contribution britannique a, bien sûr, été longuement évoquée. M. Ghirelli, porte-parole du président du conseil italien, a néanmoins tenu à souligner : *« Si le précédent sommet a mal fini, les accords conclus sur des thèmes essentiels, comme la politique agricole commune, montrent pourtant que les efforts tendent dans une bonne direction. Ils pourront porter leurs fruits à condition d'être soutenus par une véritable volonté politique. »*

Français et Italiens ont le même point de vue quant à la nécessité de tenter de conclure, pour le 1er septembre prochain, des négociations pour l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, afin que l'adhésion de ces deux pays soit effective dès le 1er janvier 1986. Le président français et le chef du gouvernement italien avaient plusieurs fois rappelé, ces derniers mois, que l'Europe ne pouvait se limiter à des problèmes d'intendance et à une politique agricole.

Comment instaurer une véritable nouvelle politique industrielle, faisant éventuellement appel à de nouvelles technologies ? Des projets d'accords de coopération bilatérale pour les télécommunications et les biotechnologies ont été examinés. La question d'une politique culturelle commune, susceptible de contrebalancer les influences nord-américaines, a aussi été évoquée.

Le tête-à-tête entre MM. Mitterrand et Craxi avait commencé par un vaste tour d'horizon des problèmes internationaux, en particulier ceux du Proche-Orient et de la Méditerranée, de la Libye et du Tchad.

En ce qui concerne les rapports Est-Ouest, les Italiens ont présenté le bilan des rencontres du week-end dernier entre MM. Andreotti et Tchernenko, ainsi que la visite officielle de M. Craxi en Hongrie, il y a quinze jours. Rome a réaffirmé vouloir conjuguer ses efforts en faveur de la détente avec une totale loyauté atlantique. La visite de M. Andreotti à Moscou et sa discrétion sur la Pologne et l'Afghanistan avaient suscité une certaine irritation au sein même du gouvernement italien, ainsi que dans certaines capitales européennes. – *(Intérim.)*

Le général Béchu va remplacer le général Poli à la tête de l'opération Manta au Tchad

Le général de brigade Yves Béchu, qui a commandé les forces française en République centrafricaine, entre 1980 et 1981, succédera, durant la deuxième quinzaine de mai, au général de brigade Jean Poli, qui commande depuis août dernier l'opération Manta au Tchad, avec environ 3 000 hommes sous ses ordres. Ce changement, prévu de longue date, intervient au moment où des informations recueillies par les services de renseignements français donnent à croire que les Libyens, dans le nord du Tchad, se heurtent à des difficultés locales dans leurs rapports quotidiens avec les partisans du GUNT, leurs principaux alliés.

Une certaine résistance se fait jour, en effet, face aux tentatives des Libyens d'annexer le nord du Tchad qu'ils occupent avec leurs 5 000 hommes, principalement stationnés dans les garnisons de Faya-Largeau et de Fada.

Dans cette région, l'arabisation croissante – à la libyenne – suscite, dans les rangs des forces « coalisées » hostiles au gouvernement central de N'Djamena, des désertions avec armes et bagages que les observateurs qualifient déjà de « désertions Toyota », du nom de ces camionnettes japonaises à bord desquelles les déserteurs cherchent à rallier le sud en se rendant, de préférence, aux forces française installées dans la « zone rouge », en deça du 16e parallèle. Après identification et enquête, certains de ces déserteurs sont recrutés par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) du président Hissène Habré.

Ces désertions sont à l'origine des incidents survenus, par exemple, au début de cette semaine à Bardai entre une cinquantaine de soldats libyens et une centaine de partisans du GUNT qui manifestaient l'intention de regagner le sud du Tchad. Ces incidents ont failli dégénérer en affrontement direct, mais, en fin de compte, ils ont été réglés à l'amiable par les chefs locaux et, à la connaissance des services français, les militaires libyens ont dû accepter de lever le siège.

S'il est réel, ce phénomène de désertion ne se traduit, cependant, pas par des ralliements massifs aux FANT. Les déserteurs ne changent pas tous de camp pour autant mais des indications, de source française, évaluent actuellement à environ trois cent cinquante, le nombre de ces désertions qui font l'objet de tractations entre les intéressés et les représentants du pouvoir central à N'Djamena. Des désertions sont également constatées dans le sud et dans l'est du Tchad, où des « commandos verts », qui sont souvent d'anciens partisans du colonel Kamougué, négocient leur réintégration dans l'armée régulière.

Dans le nord du Tchad, les militaires libyens cherchent, d'autre part, à fixer les traditionnelles populations nomades, qui échappent à leur contrôle.

Les nomades ne sont plus autorisés à circuler et les rares caravanes qui parviennent à descendre vers le sud ne peuvent plus, ensuite, remonter dans le nord. Cette politique de fixation des populations migrantes s'accompagne de la volonté des Libyens d'imposer, dans les écoles, l'abandon de l'enseignement du français et de leur décision de neutraliser – en les déportant dans des camps en Libye même – certains des opposants tchadiens à Tripoli. Les services français en tirent le sentiment que les Libyens sont de plus en plus isolés dans le nord du pays, face à une montée des aspirations nationalistes qui se développent à leur encontre.

Cependant, la pression militaire libyenne, tant à Faya-Largeau qu'à Fada, reste réelle, même si aucune opération d'envergure n'est menée depuis la ligne des garnisons du colonel Kadhafi en direction du 16e parallèle, où se trouvent des détachements français. Les travaux d'infrastructure conduits localement dans les garnisons libyennes n'ont, pour l'instant, amené aucune transformation ou modernisation des pistes en latérite utilisées par l'aviation de transport libyenne. La construction de pistes en dur, à Faya-Largeau et à Fada, permettrait à l'aviation de combat libyenne d'intervenir plus en profondeur au Tchad, ce qui n'est pas encore le cas.

UN JEUNE JUIF BLESSÉ PAR UN POLICIER A PARIS

Barouf rue des Écouffes

La rue des Ecouffes, dans le quartier juif de Paris, a connu, le vendredi 27 avril, une journée d'émotion et de colère, après l'interpellation de deux jeunes gens en début de matinée par la police.

Deux jours auparavant, les policiers avaient été pris à partie par une cinquantaine d'habitants, alors qu'ils venaient arrêter M. Elie Naccache, vingt-deux ans. Le jeune homme faisait l'objet d'un mandat d'amener, pour avoir blessé un arabe au cours d'une rixe au mois de mars. Frappés à coups de pied et de poing par les riverains, les policiers avaient dû battre en retraite.

Une rapide enquête leur permet de reconnaître parmi leurs assaillants, deux des frères Rosenfeld, demeurant 14, rue des Ecouffes. Vendredi à 7 heures du matin, accompagnés des policiers du commissariat local, ils enfoncent la porte de l'appartement des parents ; un des frères, Maurice, étudiant en talmud, s'empare d'un fusil à pompe, acheté, dit-il, en 1982, au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers toute proche. L'inspecteur principal repousse le canon de l'arme. Maurice Rosenfeld la brandit à nouveau. Le policier lui tire une balle dans l'épaule droite. Le jeune homme est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Ses deux frères, Jacob et Richard, gardés à vue, seront libérés dans l'après-midi.

Partout ailleurs, ce n'aurait été qu'une interpellation de routine. Mais au cœur du quartier juif, ces images de képis à l'aube, d'adolescents arrachés du lit, emmenés en pyjama dans les fourgons de police, ont réveillé de lancinants souvenirs. *« Nazis ! ». « Ils regrettent qu'on ne nous ait pas tous exterminés ! »,* criaient les voisins, tandis qu'aux deux bouts de la rue, des poubelles renversées barraient le passage à un éventuel retour des policiers. La libération, avant le début du sabbat, des deux frères, ramenait le calme dans le quartier.

Trois autres personnes ayant donné des coups aux policiers et déjà connues des services de police, ont été interpellées au cours de la même opération. Elles ont été déférées au parquet dans la soirée de vendredi. Une information devait être ouverte contre elles ce samedi 28 avril.

D. S.

Les élus UDF de la région Rhône-Alpes veulent relancer la confédération

De notre envoyée spéciale

Lyon. – Les élus UDF de la région Rhône-Alpes se sont réunis, vendredi 27 avril à Lyon, pour réfléchir à l'organisation du mouvement qui, en l'état actuel, ne leur convient pas. Ils ont tenu à donner quelque publicité à cette réunion en conviant la presse nationale et régionale à partager leurs états d'âme au cours d'un dîner.

Participaient à cette rencontre MM. Mayoud, Millon, Clément, Rigaud, Perrut et Birraux, députés, MM. Duraffour, Colon, Mathieu et Vallon, sénateurs, ainsi que MM. Soulier, premier adjoint au maire de Lyon, Fenech, président du CDS-Rhône, Ambres, président du parti radical Rhône, et Mme Simone André, maire adjoint de Lyon. Avait été aussi invité M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, qui, dans son département, a déjà organisé la fusion des différentes familles de l'UDF. Le maire d'Auxerre a invité les autres fédérations à *« faire le même choix, espérant, que si son exemple était suivi, l'initiative réalisée à la base s'imposerait naturellement au sommet »*.

Reprenant une analyse qu'il avait déjà développée dans nos colonnes, M. Soisson a notamment expliqué : *« Nous souhaitons l'unification de l'UDF, mais nous refusons toute tentative qui tendrait à faire de l'UDF le mouvement d'un seul parti ou d'un seul homme. Pour gagner les élections législatives, nous devons, quel que soit notre choix pour l'élection présidentielle, combattre ensemble. »*

« L'UDF, dit-il, *doit tenir son congrès d'Epinay. Pourquoi seraitelle incapable de faire ce qu'a réussi le PS, aussi disparate qu'elle dans ses origines et ses références idéologiques (...) ? C'est à Lyon, par une décision des élus de la région, que peut s'affirmer le renouveau de l'UDF. »*

S'il est relativement facile d'établir un constat des faiblesses de la confédération, et de trouver sur ce point un très large consensus, le choix des remèdes est plus difficile. Pour des questions de personnes, notamment, mais aussi et surtout parce que l'UDF ne veut pas trancher sur un point qui est pourtant essentiel : quel sera son « présidentiable » en 1988 ?

Faute de vouloir, ou même de pouvoir effectuer dès aujourd'hui un tel choix qui divise giscardiens et barristes, l'UDF s'est contentée, à chacune de ses crises internes, de procéder à quelques replatrâges insuffisants. La perspective des élections législatives de 1986 et la volonté de les préparer sur un pied d'égalité avec le RPR conduisent cependant les différents responsables de l'UDF à chercher à nouveau des solutions satisfaisantes.

« Nous souhaitons, a expliqué vendredi M. Mayoud, *que les instances régionales de l'UDF se prennent en main et poussent les états-majors parisiens à se réveiller. » « Si l'on pose le problème des présidentiables, notre courant se divise. Si on met à l'écart les présidentiables, on aura une querelle de sous-chefs. Il faut donc que tous ceux qui ont des responsabilités se mettent ensemble et essaient rapidement de faire une plate-forme commune pour aborder 1986 »*, a, de son côté, expliqué M. Charles Millon.

C'est ainsi qu'il a été décidé à Lyon de constituer une « conférence permanente des élus UDF de la région Rhône-Alpes », chargée de préparer un congrès de l'UDF, qui, selon le souhait des élus rhônealpins, se tiendrait avant la fin de l'année à... Lyon, *« capitale française de l'UDF »*, mais aussi, et ce n'est pas l'élément le plus négligeable, fief de M. Raymond Barre. Par ce choix, les élus de la région Rhône-Alpes ont tenu à marquer leur préférence. Pourtant leurs discours, vendredi, sont restés confus, notamment parce qu'ils sont dans la plus grande incertitude quant à l'attitude que souhaite adopter M. Barre au lendemain des élections européennes.

L'ancien premier ministre songe sans doute à créer une structure qui cristalliserait le capital de sympathies qu'il recueille autour de ses tournées en province et dans les partis. Est-il pour autant prêt à abandonner une part de cette indépendance qu'il tient à manifester vis-à-vis de l'UDF et des formations qui la composent ?

De la même façon, l'attitude de M. Giscard d'Estaing, une fois connus les résultats du 17 juin, n'est pas prévisible ; sans doute ne voudra-t-il pas laisser l'UDF lui échapper. Une partie de bras de fer est donc engagée entre ces deux hommes et leurs partisans. S'y ajoute le poids de certaines tentations chiraquiennes, et la partie qui se joue entre l'ancien président et le maire de Paris, dont le dernier épisode en date est l'idée exprimée à Europe 1, le 26 avril, par M. Giscard d'Estaing, qu'en cas de victoire de l'opposition en 1986, M. Chirac devrait-être le premier ministre de M. Mitterrand.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LA VISITE EN FRANCE DU MINISTRE ALGÉRIEN DES TRANSPORTS

Des appels d'offres sont lancés pour la construction du métro d'Alger

Premier ministre algérien des transports à effectuer une visite en France depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, M. Salah Goudjil a dressé un bilan de la coopération bilatérale dans ce secteur depuis que son collègue, M. Charles Fiterman, avait signé à Alger un accord sectoriel en novembre 1982. Ce dernier a souligné, vendredi 27 avril, qu'un *« travail considérable et des progrès rapides »* ont été enregistrés au cours de ces dix-huit mois. Le montant des contrats atteint quelque 10 milliards de francs, sans compter les deux Airbus dont la commande avait été annoncée par le président Chadli lors de sa visite en France.

Au cours de cette période, nous a précisé M. Goudjil, la SOFRETU (RATP) a effectué les études des deux premières lignes du métro d'Alger et les appels d'offres sont actuellement lancés pour en assurer la construction dans un délai de quatre à cinq ans. Des firmes françaises ont également réalisé une première galerie d'essais pour le métro et obtenu les contrats pour la modernisation de l'aéroport Houari-Boumediene (Alger), la fourniture de quatre cents voitures de chemin de fer et l'installation des bases de maintenance, les études sur la modernisation de la ligne ferroviaire Alger-Marnia, qui servira aussi au Transmaghreb, etc. Il faut mentionner surtout un projet d'envergure dont les travaux ont commencé : la voie ferrée Jigel-Skikda (137 kilomètres, 4 milliards de francs) comportant 30 millions de mètres cubes de déblaiement et la construction de quatre-vingts ouvrages d'art.

Pendant sa visite, M. Goudjil a visité la RATP, l'école de formation aéronavale de Saint-Yan, l'Aérospatiale à Toulouse et pris le TGV. Il a également rencontré le premier ministre, M. Pierre Mauroy, Mme Edith Cresson (commerce extérieur), M. Christian Nucci (coopération et développement) et M. Guy Lengagne (secrétaire d'Etat à la mer), avec lequel il a amorcé une coopération en matière de transport maritime.

Résumant l'esprit de cette visite de quatre jours, M. Fiterman a déclaré : *« Nous avons cherché à consolider et à diversifier ce qui a été fait pour travailler à l'avenir de façon solide, durable, sérieuse et suivie. »*

P. B.

INCIDENTS A CAEN AVANT UN MEETING DE M. LE PEN

Près de deux mille manifestants appartenant à toutes les organisations de gauche ont défilé dans les rues de Caen, vendredi 27 avril, pour protester contre la tenue de la réunion présidée par M. Jean-Marie Le Pen qui s'est déroulée le soir même en présence de douze cents personnes. Différents incidents se sont produits sur les voies d'accès à la salle de réunion, quelques centaines de militants et sympathisants de la Ligue communiste révolutionnaire interdisant le passage aux automobilistes. Reprochant au maire d'avoir loué le palais des sports au Front national, des éléments incontrôlés ont également lancé des cocktails Molotov contre la façade de l'hôtel de ville. Tout était redevenu calme lorsque M. Le Pen a pris la parole.

● *Attentat antiturc à Téhéran.* – Un ressortissant turc, marié à une employée à l'ambassade de Turquie à Téhéran, a été grièvement blessé, samedi matin 28 avril, lors d'un attentat revendiqué par l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA), a-t-on appris de source diplomatique turque. La victime, M. Isik Yonder, a reçu une balle dans la tête alors qu'elle circulait en voiture.

Dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Téhéran, un correspondant anonyme se réclamant de l'ASALA a affirmé que cet attentat était une *« réponse au voyage criminel »* du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, qui doit arriver jeudi prochain à Téhéran pour une visite officielle en Iran. – *(AFP.)*

M. JACQUES DELORS NE S'EST PAS ENTRETENU AVEC LA MISSION DU FMI A PARIS

La mission du Fonds monétaire international (FMI) a quitté Paris après avoir eu, pendant dix jours, une série de consultations sur la politique économique, financière et commerciale de la France avec les principaux experts gouvernementaux.

Conduite par M. Alan Whettome, directeur du département Europe du FMI, la délégation a axé son « auscultation » annuelle sur les problèmes de l'inflation et du déficit budgétaire, qui sont, souligne-t-on de même source, les « points douloureux » de l'économie française dans la conjoncture présente. La mission, qui, comme c'est la règle, a fixé librement le programme de ses rencontres, n'a pas eu d'entretien avec le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, contrairement à l'an dernier, précise-t-on dans l'entourage du ministre.

L'arrivée en France de la délégation du FMI, le 18 avril dernier, était intervenue fortuitement peu de temps après la polémique qu'avait fait naître la publication de l'analyse effectuée par le FMI sur les perspectives économiques dans le monde et qui contenait un passage critique sur la France (promise à une très faible croissance dans un monde en reprise). M. Delors s'était « étonné » de ce que le FMI ne faisait pas en l'occurrence le lien entre une politique d'assainissement et le ralentissement de l'activité (*le Monde* du 14 avril).

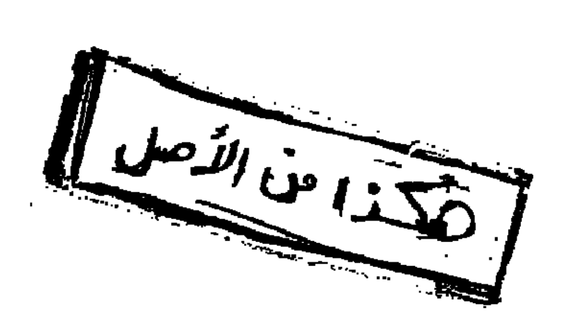
Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1984 a été tiré à 446 910 exemplaires

A B C D E F G

M. LOUIS MERMAZ invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mermaz, député socialiste de l'Isère, maire de Vienne, répondra aux questions de Thierry Brehier et de Bernard Brigouleix, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Bruno Cortès, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



Le Monde
Aujourd'hui

Les cadets du PC, page II

ALLISON/COLLECTIF

Supplément au numéro 12211. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 29-Lundi 30 avril 1984.

Au Parti communiste, *une nouvelle génération de cadres se prépare à la relève.*

François Asensi

« A côté des monstres sacrés. »

« J'AI savouré ce *moment !* » L'enfant du Landy, quartier pauvre d'Aubervilliers, se retrouvait à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à côté de Michel Debré et de Maurice Couve de Murville, *« des monstres sacrés que j'avais combattus »*.

François Asensi, fils de travailleurs immigrés, était devenu député et côtoyait ceux qui longtemps, pour lui, avaient symbolisé *« un monde à part »*.

Costume bleu croisé, fines lunettes, grosse serviette de cuir, il ressemble à un de ces brillants sujets que la République cultive dans ses écoles. Mais il a suivi, lui, un tout autre itinéraire.

A trente-neuf ans, député de la Seine-Saint-Denis après avoir hérité la circonscription de Robert Ballanger, membre du comité central depuis le vingt-quatrième congrès (février 1982), François Asensi est le premier secrétaire de sa fédération départementale, une des quatre premières du PCF en nombre de militants.

Son père, venu à la fin des années 20 travailler en France, repartit dans son Espagne natale quand il fallut défendre la liberté et la République contre les factieux. Il y resta même jusqu'en 1947 pour aider le parti communiste à survivre dans la clandestinité. La mère de François Asensi, française, étant venue rejoindre son mari, c'est à Santander qu'il est né le 1er juin 1945.

De retour à Aubervilliers, le père reprit son travail d'ouvrier du bâtiment et la mère sa place d'OS dans une usine. Même si ses parents dévoraient la littérature classique, lui parlaient de Gabriel Péri, le *« gentleman communiste »*, de Picasso, d'Eluard et d'Aragon, dans un tel milieu, et *quelle que soit la qualité de son travail scolaire*, on passe plus facilement un CAP d'ajusteur et un diplôme de dessinateur industriel que l'examen des Sciences politiques et le concours d'entrée à l'ENA.

Pour grimper l'échelle sociale, il y a le parti communiste. Après avoir travaillé dans une entreprise et fait son service militaire, François Asensi entre à la direction de l'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers ; en 1970, il est élu au bureau de la jeunesse communiste, où il milite depuis 1960. En 1972, il devient permanent. En 1974, c'est l'installation à Aulnay-sous-Bois ; la direction de la section locale, le travail avec Robert Ballanger (alors maire de la commune et président du groupe communiste à l'Assemblée), le secrétariat fédéral en 1976, le poste de premier secrétaire en 1979, le mandat de député le 27 janvier 1981, à la mort de Robert Ballanger, dont il était le suppléant depuis 1978.

Une montée rapide dans la hiérarchie du parti, alors qu'il n'y a suivi que l'école de quinze jours puis celle d'un mois, ne fréquentant ni celle de quatre mois ni les stages à l'étranger.

Est-ce pour cela que François Asensi n'est guère un adepte de la « langue de bois » ? Souligner les faiblesses de son parti, les erreurs de certains de ses responsables locaux, les difficultés que peut rencontrer un jeune « patron » comme lui avec quelques-uns des solides « barons » de son département, ne l'effraie pas outre mesure.

Avoir été en première ligne dans le conflit de l'usine Citroën d'Aulnay, en 1983, et dans la perte de la mairie de cette ville, à l'automne, ne l'empêche pas d'analyser les erreurs de comportement de son propre parti.



BISSON/COLLECTIF

Car, aujourd'hui, François Asensi doit diriger une fédération qui a particulièrement souffert du recul du PCF depuis 1981, et s'occuper d'une circonscription qui n'est plus aussi facile que par le passé pour un élu communiste.

L'évolution industrielle et, donc, sociologique empêche le parti de continuer à recruter parmi ces ouvriers professionnels hautement qualifiés qui, dans les années 50 et 60, faisaient l'armature du PCF dans cette banlieue du nord et de l'est de Paris. *« Leurs fils sont devenus des techniciens supérieurs*, dit-il. *Il leur faut un autre engagement, une autre pratique. Le parti doit aller à la conquête de ces catégories nouvelles. »* Engager cette *« mutation »*, c'est le *« débat principal du parti »*, mais attention ! pas question pour cela de se *« couper »* des plus défavorisés : *« Nous devons être le parti des travailleurs, de tous les travailleurs. »*

Quand François Asensi va en vacances en Ardèche, où son père a construit une petite maison, les sujets de conversation ne manquent pas. Les rapports avec l'URSS, par exemple : l'ancien soldat de la République espagnole sait bien qui l'aidait à l'époque ; il y a des liens sentimentaux, des souvenirs affectifs, que le temps n'efface pas.

Le fils, qui n'est pas allé en Union soviétique depuis 1979, se veut plus lucide, *« attaché »*, certes — comment pourrait-on être indifférent ? — mais sans recherche d'un modèle.

THIERRY BRÉHIER.

André Sainjon

« Oui, c'est dur de syndiquer les gens. »

C'EST ainsi : André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, est aussi membre du comité central du Parti communiste français.

Comme son prédécesseur, Jean Breteau, qui fut à la tête de la puissante « fédé », la première du syndicat par le poids et les effectifs, pendant un quart de siècle. Comme le prédécesseur de Jean Breteau, le légendaire Ambroise Croizat, ministre communiste du travail et de la sécurité sociale, après la guerre, jusqu'à la rupture de 1947...

Les désastres successifs de la sidérurgie et les malheurs grandissants de l'automobile ont répandu dans tous les foyers, *via* le petit écran, son image de jeune cadre élégant, calme et ferme, qui a conscience du poste qu'il occupe : *« Je me sens un vrai dirigeant de la CGT*, déclare André Sainjon. *C'est sûr. Je dirige. »* Mais il ne cherche pas à se poser en petit-fils abusif du grand-père Croizat.



BISSON/COLLECTIF

On devient ce qu'on devient ; on naît comme on naît. Lui, c'est à Paris, dans le dixième arrondissement, le 23 juillet 1943. Enfance et jeunesse à Saint-Denis. Rien de saillant. Le père est OS métallurgiste *« dans de petites taules »*, avec un passage chez Citroën. La mère sera longtemps gardienne d'immeuble.

Scolarité chez les Frères des écoles chrétiennes à Saint-Denis : *« Ça coûtait cher à mes parents. »*

Quand on était reçu au certificat d'études primaires, en ce temps-là, on recevait une lettre des postes : *« Voulez-vous entrer dans les postes ? »*

André Sainjon est reçu. On lui envoie la lettre. Va pour les postes, puisque, aussi bien, il faut trouver tout de suite du travail.

Il sera télégraphiste jusqu'à 17 ans. Titillé par l'intérêt pour un *« vrai métier »*, il apprend, alors, celui de tourneur par le canal de la formation professionnelle pour adultes.

Encore deux ou trois séquences banales, mais patientez : tourneur P 1 chez Hotschkiss à Saint-Denis : seize mois de service militaire en Allemagne. Au retour, les patrons se font tirer l'oreille pour tenir leur promesse de passage en catégorie P 2 : *« La CGT intervient pour moi, j'adhère. »*

Petite cause, petits effets. En attendant... Pas de dettes à cet égard envers le père, qui *« n'eut pas d'engagement pendant longtemps »*, ni envers la mère : molle croyance en Dieu et *« politique du bifteck »*.

« J'adhère en novembre 1964. J'acquiers quelques responsabilités syndicales dans l'entreprise. Très vite, en remplacement d'un camarade devenu permanent, je suis secrétaire général du syndicat. »

Les responsabilités s'enchaînent : régionales, puis nationales dans le secteur de la jeunesse ; à la commission exécutive confédérale (novembre 1969) ; à la tête du Centre confédéral de la jeunesse.

« En 1974, je reviens au bureau fédéral de la Fédération des métaux. En novembre 1976, je suis élu secrétaire général de la Fédération à la place de Jean Breteau et sur sa proposition. »

Discrétion ou modestie, André Sainjon ne veut voir là qu'une manière de miracle sans surnaturel. Une chose est sûre : il se trouve dans un secteur où il est de tradition de confier de hautes responsabilités à des jeunes.

Depuis ? Il remplit sa mission, à la fois *« dure et enthousiasmante »*. La sidérurgie plie, l'automobile dérape, la machine-outil est en perdition... De plus, comme les autres, sa fédération, la « fille de la CGT », comme il n'aime pas qu'on l'appelle, faiblit un peu : *« Oui, c'est dur de syndiquer les gens »*, de leur faire comprendre que *« le bulletin de vote ne suffit pas »*.

Ces temps si durs ne sont-ils pas, aussi, un peu mous, à l'image de la manifestation parisienne des Lorrains du 13 avril, où André Sainjon s'oblige à voir un succès de mobilisation? *« C'est vrai, la tristesse, le désespoir sont frappants chez beaucoup. »* Nonobstant, le total de l'addition est facile à faire pour André Sainjon : *« Je vis bien le syndicalisme. »*

Et le PC, au fait ? Ah ! oui, le PC. Même feuille de route, à peu de chose près.

« Je suis entré au PC en 1965, après un voyage en RDA. J'ai vu les efforts faits pour les travailleurs ; j'ai été enthousiasmé. J'avais, aussi, beaucoup apprécié le dévouement de militants communistes autour de moi. Je n'avais aucune éducation philosophique particulière, j'ai découvert le marxisme dans les écoles du Parti. »

En mai 1979, lors du XXIIIe congrès, c'est donc l'entrée au comité central. André Sainjon précède toute question-soupçon-supposition : *« Je n'ai de rapports particuliers ni avec Georges Marchais ni avec qui que ce soit du secrétariat général. Quelqu'un d'important au Parti ? Je ne crois pas. J'ai de l'ambition pour mon organisation. »*

Pour que tout soit clair, il ajoute : *« Je consacre beaucoup plus de temps à l'activité syndicale. Très honnêtement, je suis bien là où je suis. Je ne songe pas à ces choses. Je ne me laisse pas droguer. »*

Ces choses, ces drogues, André Sainjon n'en dit même pas le nom. S'appelleraient-elles ambition, manœuvres tactiques et, au bout du compte, ascension ?

N'insistez pas en tout cas. Le membre du comité central Sainjon, qui suit, pour le Parti, les activités de la fédération de la Manche et fait, d'autre part, ce qu'il a à faire, ne vous concédera pas autre chose.

Bien sûr, c'est *« une grande responsabilité »* que d'être au comité central, surtout dans cette *« période historique »*. Et après Breteau. Et après Croizat...

MICHEL KAJMAN.

Jean-François Meyer

« Rompre avec la tradition du grand soir. »

NÉ le 25 juin 1952 à Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, Jean-François Meyer dirige la fédération de son département natal depuis 1979, année du vingt-troisième congrès, lors duquel il est entré au comité central. Il avait vingt-six ans. Il avait adhéré au Parti communiste en 1973, quatre ans après s'être syndiqué à la CGT.

La même année, on lui avait proposé de démarcher des abonnements pour *la Terre*, l'organe du PCF en milieu rural. C'était cela, ou un emploi à Ugine-Aciers, à Fos-sur-Mer, dont le directeur du personnel avait accepté la candidature du jeune Meyer sans savoir, apparemment, qu'il avait affaire à un militant syndical au palmarès prometteur.

Jean-François Meyer laissa le choix aux responsables fédéraux. Vaut-il mieux qu'il vende *la Terre* ou qu'il crée une cellule à Ugine-Aciers ? Ce sera *la Terre*.

Ce sera aussi la fin du nomadisme pour ce jeune manœuvre, élevé en milieu catholique à Tavel et qui, à seize ans, après une année et demie dans un lycée d'enseignement professionnel, avait choisi la voie des chantiers, s'était fixé un temps — celui d'animer un syndicat CGT — dans une entreprise de construction de bateaux, puis était parti travailler en intérim autour de la région parisienne.

Ses parents, ouvriers agricoles sur le domaine d'une institution religieuse, avaient donné à leurs enfants le goût de la lecture et une certaine curiosité intellectuelle.

A seize ans, Jean-François perçoit, à quelques kilomètres d'Avignon, les échos des « événements » de mai : autour de lui, la tendance est plutôt à l'extrême gauche. Quelques années plus tard, sa femme prend un abonnement à *la Marseillaise*, le quotidien communiste régional. Il lit, va aux fêtes ou soirées professionnelles, et ses amis l'appellent le « coco ». Alors...

Remarqué par Robert Jonis, premier secrétaire, à l'époque, de la fédération du Gard, il entre au secrétariat fédéral dès octobre 1974, au moment où le PCF amorce son tournant vers la remise en cause de la politique du programme commun.

C'est Jean Kanapa qui, pour le bureau politique, « suit » la fédération. *« J'ai appris des tas de choses auprès de lui »*, dit Jean-François Meyer. Kanapa, c'est l'homme du vingt-deuxième congrès, du débat, de la *« recherche d'un nouveau rapport à la politique »*. C'est aussi l'homme de la distance prise par le PCF vis-à-vis de l'Union soviétique.

Après deux voyages dans ce pays, Jean-François Meyer déclare : *« L'URSS, ça n'a rien à voir avec mon engagement. C'est comme n'importe quel pays étranger, sinon que j'ai, avec lui, une divergence fondamentale : dans ma conception du socialisme, la base de la résolution des problèmes, c'est la démocratie. »* Et puis il corrige : *« C'est un pays étranger comme les autres, mais ce n'est pas un pays comme un autre. »*

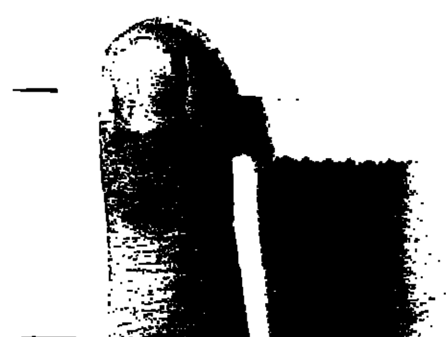
S'agissant des pays socialistes, il faut tenir compte, pour apprécier ce qui s'y passe, du *« mouvement général »* et du fait que l'on assiste encore *« à la naissance, aux balbutiements du socialisme »*.

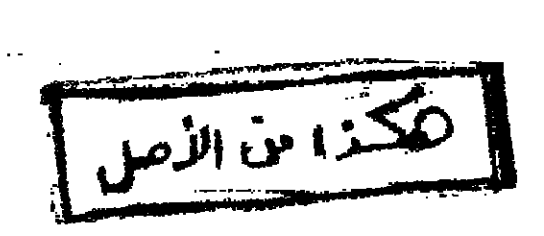
Dans sa fédération du Gard, si heureuse en 1978, lorsque le PCF avait remporté les quatre sièges de député ; si malheureuse en 1983, lorsqu'il avait perdu Nîmes, il croit vivre quelque chose d'*« aussi important que 1920 »*.

« Quelque part, dit-il, *nous sommes en train de rompre avec une certaine tradition du mouvement ouvrier, celle de la délégation de pouvoir, de l'attente du « grand soir ». Nous apprenons à aller vers les gens, à les écouter, à comprendre avec eux comment ils vivent les problèmes, comment il faut les poser, comment nous pouvons commencer à les résoudre. »*

Les communistes, assure Jean-François Meyer, sont encore trop souvent perçus comme ils ne sont plus. Il faut qu'ils *« recomposent leur image »*, et, pour cela, ils n'ont pas d'autre moyen que le combat politique. *« L'expérience que nous faisons avec les gens,* dit-il, *c'est qu'il ne suffit pas que la gauche gagne pour que cela change. Nous leur avons longtemps affirmé le contraire... »*

P.J.





Nous avons rencontré six de ces jeunes responsables, âgés de 32 à 46 ans. Ce sont, eux parmi d'autres, les cadets du PC.

Roger Martelli

« Après un réveil rude, le chantier est ouvert. »

EN 1979, après le vingt-troisième congrès, qui avait marqué l'engagement du PCF dans la rupture avec la politique d'union de la gauche, Francette Lazard, entrée au bureau politique, fut désignée pour diriger le nouvel organisme chargé de la réflexion théorique, l'Institut de recherches marxistes (IRM). Mme Lazard avait autour d'elle, *pour mener à bien la mise à jour des concepts de référence du parti*, un groupe de jeunes universitaires, historiens ou philosophes. Roger Martelli était l'un d'eux.

Agé alors de vingt-huit ans, marseillais, normalien, agrégé d'histoire, Roger Martelli avait publié, aux Éditions sociales, *la Nation*, livre dans lequel il étudiait l'insertion spécifique du PCF dans la société française. C'était le début d'une nouvelle manière d'analyser l'histoire du Parti communiste, conçue comme celle d'un groupe, dont le projet commun et la réalité sociale diverse s'articulent en une *« stratégie »*.

Celle-ci évolue sous l'action de facteurs divers : la réalité politique du moment en France, les engagements internationaux du parti, les choix de sa direction qui peut être nette ou incertaine, perdre sa *« cohérence »* ou la retrouver.

Cette grille de lecture, pour enrichissante qu'elle soit, apparaissait comme une façon de *« noyer le poisson » :* la responsabilité du groupe dirigeant s'estompe derrière la multiplicité des facteurs censés agir sur la politique du parti ; l'intervention de l'Internationale est transformée en pertinence, aux yeux des communistes, des mots d'ordre élaborés à Moscou ; les clivages deviennent des dilemmes intérieurs à chaque communiste, etc.

Ainsi, les évolutions du PCF ne résulteraient jamais de la victoire d'une position et d'un groupe, mais de choix que l'ensemble des communistes, ou presque, accompliraient ensemble. Ainsi est préservée l'image d'un parti toujours unanime.

Roger Martelli se défend de tout angélisme. Il admet, par exemple, qu'il pouvait exister, en 1947, une autre politique que celle adoptée finalement par le PCF après son éviction du gouvernement, et qui avait consisté, sous l'impulsion du Kominform, à s'isoler dans un activisme forcené. *« Mais il n'y avait personne pour porter cette autre politique »*, dit-il.

Les cadres issus de la Résistance ? *« Ils ne défendaient pas une autre ligne. Ce n'est pas pour cela qu'ils ont été évincés en 1950. »*

Pour lui, l'abandon de la notion de dictature du prolétariat, en 1976, et de celle de « modèle » du socialisme a ouvert un chantier où tout, ou presque, est possible. Est-ce vrai de la période récente ? Notre interlocuteur est un ferme défenseur de l'analyse selon laquelle le recul du PCF, en 1981, n'est que l'accentuation d'un phénomène dû au *« retard »* en 1956.

Arc-boutés sur le programme commun de la gauche, signé en 1972 et inspiré par le modèle du Front populaire, les communistes n'ont pas su proposer aux Français un socialisme conçu à partir de leurs aspirations et des problèmes concrets que la société française devait résoudre, au moment où s'annonçait et s'affirmait la crise.

« Ce sont d'autres que nous, qui, en s'appuyant sur nous, ont pu promouvoir leurs solutions, dit-il. *Le réveil a été rude lorsque, à l'automne 1974, nous nous sommes aperçus que l'avancée de l'élection présidentielle ne nous portait pas nous, mais le PS. »*

La question de l'avenir du PCF reste, aux yeux de M. Martelli, ouverte. Poursuite du déclin ou remontée ? Rien n'est joué. A l'IRM, où il dirige les *Cahiers d'histoire*, ce professeur en congé de l'éducation nationale depuis son entrée au comité central en 1982 travaille à produire des idées nouvelles.

C'est un secteur d'activité relativement protégé pour ce jeune intellectuel, plus passionné de politique que de recherche universitaire. Ses détracteurs résument ainsi son travail : *« Il n'est jamais trop tard pour bien faire. »*

Quel risque y a-t-il, en effet, à publier et à commenter, vingt-cinq ans après, le rapport Khrouchtchev de 1956 ? *« Pourquoi pas l'Edit de Nantes ? »*, ironise une mauvaise langue.

« Il n'est jamais trop tard... » : ce peut être, aussi, une devise d'avenir, et nul ne doute que Roger Martelli, à trente-trois ans, en ait un qui ne se borne pas au « toilettage » de l'historiographie communiste.

PATRICK JARREAU.


V. LELOUP/COLLECTIF

Claude Llabres

« La gauche sans nous, ce serait autre chose. »

CLAUDE LLABRES a dirigé pendant dix ans la fédération de la Haute-Garonne, sous l'égide de M. René Piquet, avant de venir animer à Paris, sous la direction de M. Guy Hermier, la section des intellectuels et de la culture.

Entré au comité central lors du vingt-deuxième congrès, en février 1976, cet Occitan d'origine catalane — il est né le 20 mai 1938 à Toulouse, — chaleureux, rieur, toujours actif, voire activiste, est l'un des derniers cadres du PCF qui aient suivi les cours de l'Ecole de Moscou, en 1971. Il avait adhéré à la Jeunesse communiste en 1956, au PCF en 1958. Dessinateur-topographe au ministère de l'équipement, il était devenu permanent du parti en 1969.

J. TORREGANO/COLLECTIF

Le combat politique en Haute-Garonne avait été couronné de succès puisque le PCF, bien que tenu en lisière du pouvoir local, a réduit l'écart de voix qui le séparait du PS. Ce qui a donné à Claude Llabres l'expérience d'un PS en position dominante.

Aussi sait-il de quoi il parle lorsqu'il souligne le risque, inhérent à la Ve République et à son mode de scrutin, de voir *« s'institutionnaliser le bipartisme de façon durable »* et la tentative du PS pour *« s'inscrire dans cette perspective »*.

Dans ces conditions, il n'y a pas d'autre choix pour le PCF aujourd'hui, dit-il, que de participer au gouvernement, de prendre des responsabilités dans les structures de l'Etat, de faire la preuve que *« la gauche, sans nous, ce serait autre chose »*.

La formule est ambiguë, car cette preuve peut être administrée d'au moins deux façons... Mais M. Llabres précise : *« Il n'y a aucun avenir dans la validation, par un échec de la gauche, des propositions communistes de 1977-1981. »*

Comme d'autres responsables communistes de sa génération, Claude Llabres a été marqué par les événements de mai 1968. Il date de cette période le début d'une évolution du PCF, qui l'a conduit à adopter des notions comme celle d'autogestion (il aura quand même fallu neuf ans pour cela, et la place était prise) ou celle d'autonomie régionale ; à mettre en cause, autrement dit, les modes de pensée centralisateurs et étatistes qui étaient les siens.

Il est vrai que dans le Midi, en Haute-Garonne comme dans l'Hérault, face à des élus socialistes qui, souvent, se bornaient à relayer les arbitrages du pouvoir central, les communistes ont, généralement, su prendre en compte et exprimer la revendication régionaliste.

Est-ce parce qu'il vient d'une fédération qui avait plutôt bien traversé la période d'affrontement avec le PS et où il avait su, lui, s'adapter aux données nouvelles et circonscrire la contestation, s'offrant même le luxe de faire élire dans sa délégation l'unique délégué critique du vingt-quatrième congrès, en février 1972 ? Ce membre du comité central n'éprouve pas ou ne laisse pas paraître d'inquiétude devant les questions que la victoire de la gauche, puis son évolution, posent à son parti.

« Le chantier reste totalement ouvert », dit-il, pour signifier que les propositions communistes ne sont pas rendues caduques par les choix gouvernementaux, ni par les débats qui accompagnent ces derniers.

Pour lui, les manifestations des ouvriers de la construction navale ou des sidérurgistes lorrains ne sont pas la fin, mais le début de quelque chose. *« Nous assistons aux premiers pas du mouvement populaire, et il est naturel qu'ils soient accomplis surtout par ceux qui sont le dos au mur. »*

« Le rapport des forces, explique-t-il, *est figé pour quatre ans encore au sommet du pouvoir et pour deux ans au Parlement. Il faut que nous les fassions évoluer « en bas », par des propositions claires, crédibles, bien ficelées. »*

Claude Llabres est l'un des responsables choisis pour figurer dans le film, réalisé sous la responsabilité de Pierre Juquin, qui aurait été diffusé au cours d'« Edition spéciale », le 13 mars dernier, sur TF1, si le PCF n'avait pas décidé d'annuler sa participation à cette émission.

Venu d'une fédération déjà mise en vitrine au vingt-quatrième congrès, Claude Llabres serait-il voué à faire de la figuration intelligente ? Il aime trop la politique pour se contenter d'un tel rôle.

P. J.

Thérèse Hirszberg

« Je n'ai eu aucun état d'âme depuis 1981. »

CARRIÈRE ? *Si* Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT, depuis juin 1978, membre du comité central du PCF depuis mai 1979, avait voulu faire carrière, elle n'aurait pas agi comme l'a fait. *« Je serais restée dans mon ministère. »* « Son » ministère — elle en parle avec un rien de nostalgie et un brin de fierté — était celui de la culture.

L'administration centrale du ministère de la culture : une place sage, pour une jeune femme sage, qui vient de faire « sagement » — c'est elle qui le souligne — son stage, après des études de droit et à Sciences-Po.

Des études tranquilles dans le Paris des années 60. *« Je n'avais ni le temps ni l'envie de faire autre chose. »* Une scolarité sage, dans sa ville natale, Nice. Sous cette apparence, « quelque chose » mûrissait.

Les mots qu'a Thérèse Hirszberg pour définir ce « quelque chose » sont : *« Fidélité à la génération d'avant mes parents. »*

Une longue mémoire, donc. Lorsqu'on naît, au début de 1944, d'une mère commerçante et d'un père maître d'hôtel de la Compagnie générale transatlantique, on a la chance de ne pas manquer d'atouts.

Mais dans la tête, il y a « avant ». Thérèse Hirszberg est petite-fille d'émigré italien par son père. La grand-mère paternelle a connu une extrême pauvreté, l'école quittée à neuf ans. Les grands-parents maternels étaient des paysans bretons. Pas riches.

Alors, on a beau être élevée dans un *« milieu de femmes dépolitisées »*, ces traces-là subsistent. Normale, dès lors, la passion de l'histoire, du passé, que les premiers récits de l'école primaire suscitent.

Normal, aussi, le tranquille abandon de Dieu, vers dix ans : il n'existe pas, après tant d'horreurs étalées sur l'écran des actualités cinématographiques. La guerre qui fait rage, c'est encore à ce moment-là l'« Indochine ».

Traces, récits, ruptures : sous l'apathie studieuse, les jours courent inévitablement vers les grandes révélations : la découverte de la vie sociale et administrative en 1966 (*« ce fut la grande étape »*) ; les syndicalistes dévoués, qui se dépensent sans compter dans un ministère jeune, pas encore sclérosé par les traditions ; les journées folles de 1968 ; l'aboutissement syndical, ses limites, leur dépassement : le parti.

Syndiquée « officiellement » le 1er janvier 1968, secrétaire générale adjointe du syndicat au ministère de la culture en août, Thérèse Hirszberg milite, dès l'année suivante, dans la section départementale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires de Paris.

Au cours de l'été 1970, elle apprend que le syndicat souhaite la voir au secrétariat national. C'est chose faite en novembre.

Thérèse Hirszberg a adhéré au parti en octobre 1969, après *« une année difficile »* de réflexion, d'hésitation. *« J'ai besoin d'être totalement sûre, je ne reviens jamais en arrière. »*

Où était l'obstacle ? *« Il n'y avait qu'un seul parti où je pouvais aller, le PCF. Dans le même mouvement, le poids de l'anticommunisme, même inconscient, se faisait sentir. »*

Ultime écran de papier à crever, dernière étape à franchir pour être à l'aise avec soi, Thérèse Hirszberg paraît l'être aujourd'hui. *« Je n'ai eu aucun état d'âme depuis 1981. »* Avoir en face d'elle un ministre communiste, Anicet Le Pors, au cours des négociations, ne l'inhibe pas : *« Il y a des réunions où je combats les positions du gouvernement. »*

Nuance qu'elle se plaît à souligner : *« Quand nous négocions, ce sont des propositions du gouvernement que nous examinons. »* N'a-t-elle pas parfois l'impression que le ministre Le Pors est un peu trop... gouvernemental ? Sourire.

Est-elle l'un de ces « durs », au parti comme au syndicat, issus du congrès qui fut appelé de la « glaciation ». Sourire et irritation mêlés. *« Durs, mous, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela ne fait rien et m'horripile en même temps. On m'a collé cette étiquette de « dure » en 1977. Pourquoi ? Parce que j'étais une femme ayant des responsabilités. Pour le reste, le syndicalisme des fonctionnaires, qui a toujours joué un grand rôle dans le mouvement syndical, vient, à la CGT, d'un passé réformiste très important. Le cheminement vers les positions de classe, dont nous sommes maintenant un support résolu, a été lent. Mais il est accompli. »*

Et l'heure, à quoi est-elle ? A s'occuper de la *« boutique »*, qui *« suffit amplement à mon bonheur » :* le statut des fonctionnaires, la décentralisation, une hypothétique réunification avec ceux des services publics. Au comité central, pas de responsabilités particulières. *« Je ne* « suis » *aucune fédération. J'aimerais bien le faire un jour. Bien sûr, on me demande un certain nombre de contributions personnelles sur l'État, la fonction publique. »*

Vaste sujet, sur lequel Thérèse Hirszberg est parfaitement informée. Elle peut même réfléchir à voix haute, avec beaucoup de précision, sur la plus chaude actualité : *« N'aurait-il pas fallu avoir, au début, une politique beaucoup plus hardie en matière de haute fonction publique ? Il n'y a pas eu de rupture. Le gouvernement actuel est, en partie, le produit du système énarchique. La* « troisième voie » *de l'ENA ne règle rien du tout. »*

M. K.

Le divan du dentiste

Chez le docteur Lewin, dans le New-Jersey, on vous apprend d'abord à ne pas souffrir.

BRIDGEWATER (New-Jersey). *« Vous fumez ? » « Vous brossez-vous les dents ? » « Combien de fois par jour ? » « Pourquoi ? » « De quelle manière ? » « Etes-vous satisfait de votre denture actuelle ? » « Mâchez-vous des deux côtés ? » « Pourquoi ? » « A quand remonte votre dernière visite chez un dentiste ? »* Pour un peu l'entretien se transformerait en un véritable interrogatoire policier. Heureusement, de l'autre côté du bureau en acajou, l'interlocutrice vous sourit, vous offre du café, ne veut que votre bien.

Parfaitement réglé, le questionnaire n'a qu'un objectif : aider à une meilleure prise en charge de problèmes dentaires. Alors, rapidement vaincu, on ne tarde pas à passer à confesse. On avoue ainsi les oublis trop fréquents du brossage, les mauvaises habitudes alimentaires, les petits saignements de gencive auxquels on ne prête plus attention, la dent cariée que l'on a omis de faire soigner, et, qui sait, pire encore...

Il vous faut alors faire pénitence mais avec la promesse formelle ici de ne pas souffrir. Car on connaît trop à la clinique dentaire de Bridgewater le problème de l'anxiété – voire de l'angoisse – des malades pour ne pas avoir cherché à y remédier.


DANIEL JAN

C'est un élégant bâtiment en bois *« noyé dans la verdure »*, à une heure de Manhattan. Une escouade de jeunes femmes au sourire éclatant, vêtues d'un blanc immaculé, une ambiance feutrée à peine troublée par la musique douce omniprésente et, dans le petit jardin intérieur, de gros raisins qui finissent de mûrir au soleil d'automne.

Maître de lieux : le docteur Bruce J. Lewin. La cinquantaine distinguée, ce chirurgien-dentiste diplômé de l'université de Philadelphie et ancien dentiste des forces aériennes américaines en Allemagne, se définit lui-même comme un praticien pas comme les autres, qui, ni plus ni moins, *« révolutionne l'odontologie réparatrice »*. Une *« révolution »* qui, tout compte fait, tient en deux grands principes : contrôler par tous les moyens l'anxiété et la douleur et connaître dans une courte période l'ensemble des problèmes thérapeutiques.

Pour le contrôle de l'anxiété, le docteur Lewin dispose d'une carte maîtresse : la possibilité d'utiliser un *« gaz pour se détendre »* et un puissant anxiolytique – le diazepam – en injection intraveineuse. *« Cette substance,* explique-t-il, *utilisée par cette voie a en outre un effet amnésique. Les patients ne prennent pas garde à l'anesthésie locale et ne s'en souviennent pas. »* L'injection intraveineuse est effectuée *« à la demande »* après une *« prémédication de détente »*.

Mes patients, dit le docteur Lewin, *sont éveillés et cohérents, c'est-à-dire capables de parler et de discuter de l'intervention tout au long de son déroulement, mais grâce à des écouteurs, afin qu'ils ne puissent pas entendre les bruits à l'entour. De telle sorte qu'ils ne ressentent pas d'inquiétude du fait qu'ils ne possèdent pas le contrôle de la situation. »*

Autre innovation : la réduction de la durée des soins, qui s'étendent selon les cas, d'une journée à une semaine. Une possibilité offerte grâce à l'équipe de la clinique composée d'une quinzaine de spécialistes (périodontiste, endodontiste, hygiénistes, techniciens, prothésistes, etc.). *« Il y a fort peu de chances pour que vous finissiez votre vie avec votre denture d'origine,* explique le docteur Lewin à ses patients. *Je vous propose donc de tout faire pour conserver le plus grand nombre de vos dents le plus longtemps possible. » « Une proposition,* ajoute-t-il, *qui n'a de sens que si vous acceptez de vous prendre réellement en charge. »*

Et l'on vous invite ici à vous prendre en charge. Linda, l'une des hygiénistes de la clinique, exécute devant vous les gestes sacrés du brossage et – surprise – vous initie au rite du « flossage » (1).

Grâce à un colorant, elle vous montre à quel point le tartre vous ronge, des incisives jusqu'aux molaires. Un numéro parfaitement au point pendant lequel, les yeux dans les yeux, elle vous fera implicitement promettre d'être, à l'avenir, plus raisonnable.

Chirurgien-dentiste expert, le docteur Lewin est aussi un homme d'affaires avisé. Au premier étage de la clinique, à côté du matériel naguère utilisé par son père, dentiste lui aussi, trônent les photographies dédicacées des célébrités qu'il a soignées. Un type de recrutement qu'il aimerait voir se développer : parce que leur coût peut se situer entre quelques centaines et 40 000 dollars, les soins ne s'adressent pas aux premiers venus. Tout est d'ailleurs prévu pour la clientèle « haut de gamme » : possibilité de déjeuner sur place, secrétaire mise à disposition et limousine pour faire l'aller et retour jusqu'à Manhattan, l'utilisation d'anxiolytiques interdisant la conduite automobile.

Dans son bureau, le docteur Lewin a accroché sa profession de foi, une phrase du président Roosevelt, sorte d'exhortation à faire de *« grandes choses »*, à s'arracher *« au crépuscule grisâtre de ceux qui ne connaissent ni victoire ni défaite »*. *« Le docteur Lewin ? Mais c'est un homme merveilleux »*, affirme une de ses anciennes patientes dans la limousine qui, longeant Long-Island, glisse vers Kennedy-Airport. *« Quand je me suis fait soigner les dents chez lui, j'ai eu l'impression de m'envoler vers les Caraïbes. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Le « flossage » consiste à passer un fil de nylon (ou fil à dent) dans l'espace situé entre chaque dent. Cette pratique est complémentaire du brossage.

S.O.S. deuxième souffle

Les pédiatres-réanimateurs ne sont plus assez nombreux. Urgence !

TOUS les ans, près de vingt mille enfants passent par des unités de réanimation pédiatrique : nouveau-nés atteints de détresse respiratoire, enfants victimes de chocs infectieux ou accidentels, jeunes opérés, etc. Discipline récente – elle n'a que vingt ans, – la réanimation pédiatrique permet ainsi chaque année de sauver plusieurs milliers d'enfants – le taux de survie dépasse 80 % – sans grandes séquelles pour la majorité d'entre eux. Or, cette discipline traverse une crise sans précédent, dont une enquête nationale (1) permet de mesurer la gravité.

La réanimation pédiatrique, fondée par le professeur Gilbert Huault (Bicêtre), reste une discipline bien particulière : elle doit répondre aux caractéristiques propres de l'enfance, qui s'expriment non seulement par l'abord psychologique mais aussi par de lourdes contraintes techniques. Celles-ci tiennent à la fois à la petite taille des malades, à leurs caractéristiques vasculaires, à la particularité de leur *« réponse »* aux médicaments et à l'extraordinaire évolution qui singularise l'enfance. Un drame se noue en quelques minutes, voire en quelques secondes ; inversement, les facultés de *« récupération »* sont décuplées par rapport à celles de l'adulte. C'est dire que les médecins chargés de ces unités doivent être doublement spécialistes : réanimateurs, ils sont aussi pédiatres et, dans ce domaine plus que dans bien d'autres branches de la médecine, conseillers, thérapeutes des familles.

A quoi tient la crise révélée par l'enquête de la Fédération des pédiatres-réanimateurs ? D'abord à une insuffisance dans la couverture géographique de la France. Les spécialistes estiment qu'une unité de réanimation pédiatrique – qui répond aux besoins de toute la population infantile âgée de zéro à quinze ans, et non seulement à ceux des nouveau-nés – doit être accessible dans un rayon de 100 km. La France compte 47 de ces unités, dont 18 n'accueillent que des nouveau-nés. Plusieurs parties de la Bourgogne et du Centre sont mal couvertes parce que trop éloignées des centres, ainsi que certaines zones des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Normandie. En outre, plusieurs unités sont trop petites pour que l'activité y soit suffisante. Il conviendrait donc, estiment les auteurs de l'étude, de créer quelques centres supplémentaires (et polyvalents, c'est-à-dire non réservés aux nouveau-nés), d'augmenter la taille de ceux qui disposent de moins de dix lits et de transformer certains d'entre eux qui n'accueillent que des nouveau-nés en unités polyvalentes. Deuxième lacune révélée par l'enquête : le dramatique sous-encadrement médical de cette discipline. Au total, ces unités – où l'activité est constante, nuit et jour, toute l'année – ne comptent en moyenne, chacune, que deux médecins à plein temps, soit pour toute la France seulement une centaine de spécialistes, dont la moitié sont titulaires de leur poste et auxquels s'ajoutent quatre-vingts internes. Ce sous-encadrement est tel que les durées de travail des médecins dans ces unités atteignent, voire dépassent, les quatre-vingts heures hebdomadaires, ce qui est évidemment préjudiciable à leur équilibre et à l'efficacité de leur travail.

Le problème est exactement parallèle pour les effectifs infirmiers. Les infirmières des unités de réanimation pédiatrique, dont le travail est extrêmement astreignant, ont en charge en France, en moyenne, quatre petits malades chacune. Or la norme doit osciller, selon les spécialistes, entre un et trois malades en fonction de la gravité de leur état. Elle est même d'une infirmière par malade dans certains cas : la moitié des enfants de ces unités sont sous ventilation assistée, ce qui demande une surveillance intense.

Les auteurs de l'étude soulignent que les effectifs médicaux doivent être considérablement renforcés. Pour ce faire, il conviendrait de titulariser quelque trente-cinq chefs de clinique, qui exercent actuellement dans ces unités à titre temporaire, sans aucune garantie pour leur avenir. A ces titularisations devraient s'ajouter, estiment-ils, d'ici à cinq ans, quelque cent soixante-cinq créations de postes, ce qui permettrait, en outre, de renforcer l'enseignement dans cette discipline, ainsi que la recherche, handicapée par la surcharge du travail quotidien.

Pour les effectifs infirmiers, il faudrait, selon les auteurs de l'étude, quelque quatre cents postes supplémentaires. D'autant que les infirmières ne sont pas remplacées lors de leurs congés de maternité, et que le travail est si astreignant, dans ces centres, qu'elles y restent peu de temps. Une fois formées dans ces unités, elles sont tentées par des conditions de travail moins rudes, et par des offres qui leur sont faites dans des services qui apprécient leur haute compétence.

En conclusion, les membres de la fédération soulignent que les efforts des pédiatres réanimateurs, joints à ceux des accoucheurs, ont considérablement réduit la mortalité infantile et néonatale, en France, depuis quinze ans. Mais cet acquis, qui fait figure de modèle aujourd'hui, est fragile. Il est en outre menacé par les réformes actuellement en cours, qui risquent de diminuer les effectifs d'internes. En effet, le besoin en pédiatres ayant décliné, un nombre moins grand de ces spécialistes sera formé dans les années qui viennent. Mais la demande n'a pas décru dans cette branche bien particulière de la pédiatrie. Il faudra, en outre, renforcer les moyens dont disposent les services de transport d'urgence en réanimation pédiatrique, trop souvent encore confiés à des réanimateurs d'adultes.

En bref, conclut l'enquête, la situation actuelle *« est une menace pour la survie de centaines d'enfants »*. L'enjeu est de taille : *« Ce qui est en cause n'est autre que la mortalité infantile, indicateur dont on connaît la valeur comme indicateur de développement d'une nation »* et *« le nombre d'enfants handicapés »* dont le poids humain et économique n'a pas à être souligné.

CLAIRE BRISSET.

(1) Enquête menée par la Fédération des groupes d'étude en néonatalogie et urgences pédiatriques, sous la responsabilité des professeurs F. Beaufils (Paris), J. Costil (Paris), F. Fries (Toulouse), C. Lefrançois (Rennes), J. Messer (Strasbourg).

هكذا من الأصل

Soupe aux cailloux

Il faut manger de tout : cuivre, zinc, cobalt, manganèse, silicium. En quantité raisonnable.

UNE plante plongée par ses racines en terre suce les aliments que l'humidité du sol ou la générosité de l'arrosage mettent à sa portée. On vient de se livrer à une intéressante expérience sur des plants de soja. Des graines ont germé sur du papier-filtre humecté d'eau ultra-pure. Après cinq jours, la jeune pousse a été nourrie avec des solutions artificielles savamment équilibrées en azote, en phosphore, et par apport de divers cations minéraux. Plus tard, on a constaté que si on oublie d'ajouter des traces de nickel dans la sauce, alors la plante jaunit aux extrémités des feuilles, elle y accumule de l'urée, une nécrose s'installe. La physiologie végétale ne peut plus détruire l'urée, elle manque d'une enzyme essentielle, l'uréase, une molécule construite de deux atomes de nickel enfouis dans un lourd édredon de protéines (105 kilos de protéines pour 117 grammes de nickel).

Des vaches paissaient certaines prairies de la Floride, dans la région des Everglades célèbre pour ses alligators et son parc national. Élevées à l'américaine, elles avaient de l'espace, de l'herbe à brouter, des points d'eau aménagés et une boîte à sel bien fournie en phosphate, en vitamine A, avec en plus diverses additions minérales. Malgré cela, les animaux s'étiolaient, s'anémiaient, victimes d'une anorexie, ils perdaient l'appétit, leur taux d'hémoglobine dégringolait. C'est que l'herbe des Everglades ne contient pas du tout de sélénium, ni d'ailleurs de cuivre, ni de cobalt, et que ces éléments font la viande et le tonus tout autant que l'herbage. Pour s'en assurer, on a fait comme pour le soja, on a contrôlé la composition chimique de l'eau donnée à boire. Pour que tout aille bien, il faut à la vache par jour : 128 milligrammes de cuivre, 8 milligrammes de cobalt et 2 à 4 milligrammes de sélénium.

Il ne suffit donc pas de se remplir la panse ou de boire à sa soif, la nourriture doit être minéralement épicée. La richesse de la classification périodique des éléments contribue à la composition du bouquet. On le sait depuis déjà assez longtemps. C'est vrai pour les plantes, pour les animaux, pour l'homme. Les matériaux du vivant sont principalement l'hydrogène, le carbone, l'azote, l'oxygène et le soufre ; en moindre quantité, on trouve le sodium, le magnésium, le phosphore, le chlore, le potassium, le calcium. Il faut en avaler quelques grammes ou fractions de gramme par kilo d'individu par jour. Mais cela ne suffit pas encore, la machine vivante ne peut pas fonctionner si on ne lui fournit pas par jour quelques milligrammes de silicium, de vanadium, de chrome, de manganèse, de fer, de cobalt, de nickel, de cuivre, de zinc, d'arsenic, de sélénium, de molybdène, d'iode. Un vrai catalogue d'éléments pour aciers spéciaux ! De certains, comme l'arsenic, il en faut, mais pas trop, il y a une dose optimale, variable selon le cas.

Tout cela, en principe, se mange dans la viande et les légumes et se boit dans l'eau, le vin, le lait. Mais il y a deux conditions : d'abord, que l'alimentation fournisse l'élément trace, puis que les réactions biochimiques qui permettent de faire à partir de ces éléments la synthèse des molécules actives dans un processus biologique, comme la vitamine B 12 par exemple qui est un complexe de cobalt, ne soient pas perturbées. L'absence de cobalt induit l'anémie pernicieuse, l'absence d'iode, le goitre, c'est bien connu ; on sait moins que le chrome est indispensable à l'activation de l'insuline et que son absence produit le syndrome du diabète et toutes ses complications. Pasteur, dès la fin du siècle dernier, avait prédit l'importance du silicium pour les processus d'ossification et de croissance, ce que la microscopie électronique vient de démontrer.

Deux éléments traces sont particulièrement sensibles, car ils pourraient jouer un rôle dans le mal cruel que la science a tant de mal à contrôler, à savoir, bien sûr, le cancer. Le zinc est un élément important car il intervient dans de nombreuses enzymes impliquées dans le métabolisme, et pour traduire le code génétique. Son absence réduit les possibilités de défense de l'organisme, altère le système immunitaire. On a guéri de terribles maladies en faisant simplement consommer du zinc oralement à des patients incapables d'assimiler normalement cet élément par les voies intestinales. Le sélénium aurait, lui, un effet protecteur contre les risques de cancer. En effet, il est associé à l'activation d'une enzyme qui élimine les peroxydes et empêche la destruction des globules rouges par oxydation. Il serait efficace contre de nombreux agents cancérigènes, notamment ceux qui résultent de l'activité industrielle. On a montré son action protectrice contre les tumeurs du côlon et celles de la mamelle chez les souris.

Il paraît que les tabacs fumés dans les pays où l'on observe le plus de cancers du poumon contiennent moins de sélénium que les autres. On sait aussi qu'il y a des maladies qui affectent, en Chine et en Finlande, les habitants des régions dont le sol est dépourvu de sélénium, de même qu'en Iran il y a des victimes de l'absence du zinc. Cela pose évidemment un problème d'environnement : le problème de la relation des maladies avec la géographie, la géologie, la qualité de l'eau, les habitudes alimentaires. La composition chimique des aliments, un ensemble qui devient une question sociale et politique. On sait que, à l'échelle de la planète, les risques de cancer varient considérablement d'un pays à l'autre, et même à l'intérieur d'un seul pays (1). Peut-être que 80 % des cancers ont leur source dans l'environnement (2). Mais les statistiques sont souvent imprécises ou inexistantes. C'est très dérangeant. Roanne est-elle plus sûr que Caen ? Nice que Hénin-Liétard ? Dispose-t-on de données fiables et suffisantes sur la teneur de l'eau, des légumes, des viandes en éléments traces essentiels ? L'état des connaissances permet-il d'avancer des certitudes, de rassurer ; au besoin, par des additions, de corriger la nature ? Aux Etats-Unis, l'opinion s'émeut. De fortes controverses ont eu lieu à propos du rapport des concentrations de zinc et de sélénium dans les sources locales d'approvisionnement en eau.

Mais dans notre alimentation il n'y a pas que les éléments minéraux à surveiller ! On a identifié une foule de substances moléculaires cancérigènes, et aussi une foule d'anticancérigènes (2). Nous absorbons journellement plusieurs grammes d'agents cancérigènes. Par exemple, dans le poivre noir, le champignon, le céleri, le persil, la pomme de terre, la rhubarbe, le café, le chocolat, le miel, les fèves, la moutarde, l'alcool, le pain grillé, la betterave, la laitue, les épinards, les radis. Ces quatre derniers légumes sont suspects, car ils accumulent les nitrates, si souvent présents dans l'eau de consommation et dans les sols en raison des pratiques agricoles modernes (3) et qui sont les précurseurs des dangereuses nitrosamines. Du côté de la défense, on trouve essentiellement les végétaux qui, comme les carottes, contiennent du bêta-carotène et aussi plus particulièrement, les légumes verts ou jaunes, comme le chou et spécialement le chou de Bruxelles, qui a fait l'objet d'expériences poussées sur des volontaires. C'est que ces légumes contiennent des substances anti-oxydantes qui ont une action comparable à celle des enzymes associés sélénium.

L'homme moderne peu aujourd'hui face à sa cuisine sombrer dans l'inquiétude haletante que Victor Hugo, dans *Promontorium somnii*, prête à l'homme antique. Le païen harcelé dans sa crédulité par la crainte de l'incarnation divine, embusquée, ricanante, pour nuire ou pour aider, dans les coins et recoins de la nature. Pour parodier le poète, « *dans ces logarithmes de l'imagination, un légume de plus suffit pour tout changer* ».

PAUL CARO.

(1) *La Recherche*, décembre 1983.
(2) *Science*, 13 septembre 1983.
(3) *Science et vie*, septembre 1982.

A Suivre

Le déshabillage d'un virus

LA gravure par bombardement ionique est une technique connue de micro-électronique, où elle est utilisée pour préparer certains circuits intégrés. Deux biologistes américains l'ont récemment utilisée pour « déshabiller » un virus et en étudier l'intérieur. La revue américaine *Science* (1) rapporte que des adénovirus de type 2 – l'un des nombreux virus responsables de rhumes – ont été soumis à un bombardement par des ions d'argon dont l'énergie avait été astucieusement choisie pour qu'ils soient absorbés dans l'enveloppe du virus. Celle-ci a été détruite, découvrant l'intérieur.

Les virus ont une structure générale commune. Une grosse molécule d'acide ribonucléique (ARN) ou d'acide désoxyribonucléique (ADN) est enfermée dans une coquille – le terme technique est capside – constituée de protéines. Celles-ci protègent la molécule d'acide nucléique et ont les propriétés chimiques nécessaires, quand elles sont au contact d'une cellule vivante, pour en rompre la membrane et permettre à l'acide nucléique d'entrer dans la cellule. A l'intérieur, l'ADN ou l'ARN utilise les mécanismes réplicatifs de la cellule pour se reproduire, puis pour diriger la synthèse des protéines qui forment la capside. Le virus est ainsi reconstitué en un grand nombre d'exemplaires. Après cette mutiplication, la cellule est détruite, et les virus sont libérés.

La partie importante du virus est donc l'acide nucléique enfermé dans la capside. Comment l'étudier ? On a tenté de détruire les protéines par des détergents, mais sans être certain de ne pas aussi altérer l'acide nucléique. C'est ici que la gravure ionique s'est montrée précieuse. Les ions d'argon ont détruit des liaisons chimiques dans la capside de l'adénovirus. Celle-ci s'est progressivement désagrégée, exposant l'ADN viral à l'observation par microscopie électronique.

Les auteurs de l'expérience ont ainsi pu constater que cet ADN, molécule dont la structure est celle d'une longue chaîne, était enroulé autour de douze grosses molécules sphériques, des histones. C'est un résultat qu'on pouvait attendre : l'enroulement de l'ADN autour d'histones est de règle dans les noyaux cellulaires, et l'on pouvait penser qu'il en était de même chez les virus. D'ailleurs, les expériences faites avec des détergents avaient indiqué la présence d'histones, mais sans en donner le nombre et la disposition. Au contraire, le bombardement ionique a élucidé ces deux points. La capside de l'adénovirus a la forme d'un isocaèdre, c'est-à-dire d'un polyèdre régulier ayant vingt faces et douze sommets, et chaque histone est situé directement sous un sommet.

M. A.

(1) *Science*, 3 février 1984.

Une bibliothèque française à Pékin

UNE salle de lecture de périodiques français – la première du genre ouverte dans le pays par un Etat étranger – a été récemment inaugurée à Pékin à l'Institut d'information scientifique et technique de Chine (ISTIC).

Plus de cent quatre-vingts titres y sont mis à la disposition de tous ceux (universitaires, scientifiques, ingénieurs) qui désirent élargir leurs connaissances dans leur discipline respective. Ils y trouveront la possibilité de suivre l'état des activités et des recherches menées en France dans toute une série de domaines. L'éventail des publications disponibles couvre aussi bien les sciences sociales, humaines, biologiques ou médicales que les sciences de la Terre et l'agronomie en passant par l'électronique, l'informatique, la robotique, l'optique, la chimie ou les problèmes de normalisation industrielle.

L'ouverture de cette salle de lecture, inscrite dans le dernier programme de coopération scientifique et technique franco-chinois, est le résultat de deux ans de négociations menées auprès de la partie chinoise par la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST). L'installation des locaux a été entièrement financée par la France. La Mission interministérielle de l'information scientifique et technique doit se charger du suivi et du renouvellement des publications.

La création d'un tel lieu de lecture, dont M. Bernard Cassen, directeur de la MIDIST, a souhaité, lors de l'inauguration, qu'il soit « *le plus fréquenté possible et qu'il ne se limite pas à la simple consultation de documents, mais soit aussi un lieu d'échanges entre scientifiques et ingénieurs français et chinois* », s'ajoute aux efforts déjà fournis par la France depuis plusieurs années pour développer la coopération scientifique entre les deux pays.

Répondant à ce vœu, M. Lin Zixin, directeur de l'institut chinois, a affirmé que cette salle de lecture sera « *d'accès libre pour tous les professeurs d'université et ingénieurs chinois intéressés* », voire, nous a-t-il déclaré, « *pour les étudiants d'un certain niveau* ». Des conférences et des séances audiovisuelles y seront régulièrement tenues. Un premier colloque traitant du développement économique a, du reste, été organisé au moment même où s'ouvrait la salle de lecture. Une centaine de participants, dont certains venus de Shanghai, s'y sont retrouvés durant quatre jours.

ANITA RIND.

Sonde américaine vers la comète de Kopff

LES Américains qui, pour des raisons politiques et budgétaires, ont laissé passer l'opportunité d'une étude de la comète de Halley lors de son prochain passage à proximité de la Terre, ont l'intention de rattraper le temps perdu. La NASA envisage, en effet, de lancer une nouvelle sonde spatiale, le Mariner Mark II, en direction de la comète de Kopff dont la période de révolution autour du Soleil n'est que de six ans et demi.

Ce projet, qui vise à rencontrer la comète dans le courant du mois de mai 1994, puis à la suivre pendant une longue période, devrait donner lieu à un lancement de la sonde américaine vers le mois de juillet 1990. Ainsi, les Américains, qui faute de s'être entendus avec les Européens, ne pourront observer Halley dans de bonnes conditions, revendiquent à nouveau leur rôle de leader dans le domaine de l'exploration du système solaire.

En attendant que Mariner Mark II prenne son envol, les États-Unis se contenteront, en 1985, d'une étude brève de la comète Giacobini-Zinner grâce au satellite d'observation solaire Isee-3 détourné de sa mission à cet effet, laissant tout le mérite d'une rencontre avec la comète de Halley aux Européens, aux Japonais, mais aussi aux Soviétiques associés aux Français à cette occasion.





Roses d'avril

Idolâtrés au Japon, les cerisiers d'ornement sont appréciés en Occident depuis moins d'un siècle.

IL y a au jardin des moments privilégiés. Avril est peut-être le plus émouvant de l'année. Après de longs mois d'attente, voici la récompense des labeurs d'automne.

Tout un monde sort de son sommeil hivernal : les branches se couvrent de feuilles tendres aux nuances délicates où s'épanouit leur précoce floraison. La plus ample, la plus belle, la plus troublante est sans doute celle des cerisiers – somptueuse et prodigue, – qui s'étend de la fin de mars au milieu de mai.

Il n'y a pas si longtemps que les cerisiers à fleurs, presque tous originaires du Japon, ornent dans nos jardins. Sans doute, et depuis des siècles, les cerisiers porteurs de fruits éclairaient-ils de leur blanche floraison nos vergers au printemps. Eux-mêmes d'ailleurs ne sont pas chez nous indigènes. Mais d'origine asiatique, issus du merisier, spontané en Anatolie, du Caucase à la Caspienne, ou du griottier introduit en 73 avant Jésus-Christ en Italie par le consul et célèbre gastronome Lucullus.

Si les cerisiers sont donc depuis longtemps cultivés en Europe, ce fut toujours en vue de la production fruitière, tandis qu'à l'autre extrémité de leur domaine géographique, en Extrême-Orient, où primait l'amour désintéressé de la nature, on sélectionnait certaines espèces à des fins purement ornementales, la fructification, de teinte très foncée, souvent même noire, petite et incomestible se trouvant sacrifiée au profit du déploiement d'une floraison exceptionnelle.

Celle-ci faisait l'objet d'un véritable culte. Les cerisiers en fleur étaient au centre de la célébration de l'équinoxe du printemps et y représentent aujourd'hui encore au Japon la promesse des récoltes à venir, mais aussi la pureté et le détachement des biens de ce monde, rendu nécessaire par l'impermanence que symbolisent ces fleurs aussi belles qu'éphémères et fragiles.

Les premiers botanistes européens, médecins de la Compagnie hollandaise des Indes qui, à ce titre, eurent le rare privilège de séjourner dans l'archipel nippon encore clos sur lui-même, ne furent pas insensibles à la beauté de ces arbres. Pourtant ceux-ci ne figurent pas parmi les nombreuses espèces de plantes et d'arbres d'ornement que ces médecins firent parvenir en Europe. La première introduction connue de cerisier à fleurs remonte seulement à 1822 : il s'agissait d'une des variétés du *Prunus serrulata*, laquelle passa d'ailleurs à peu près inaperçue.

En 1853, l'escadre américaine du commodore Perry contraignit l'empire nippon, fermé aux étrangers depuis plus de deux siècles, à s'entrouvrir au commerce occidental. A la suite des Américains, Anglais, Hollandais, Russes et Français obtinrent l'ouverture progressive des ports. Botanistes et horticulteurs purent enfin visiter ce pays, déjà connu pour sa flore exceptionnelle, et aussitôt s'émerveillèrent devant la floraison des cerisiers. Dès 1862, le Russe Maximovitch exporta la variété « *pendula* » (pleureuse) du *Prunus subhirtella*. En 1864 et 1866, le Hollandais Siebold introduisit le *Prunus Sieboldii* et le premier cultivar (1) du *Prunus serrulata* auquel fut donné le nom du grand peintre Hokusai.

Ce n'est toutefois qu'à la fin du dix-neuvième siècle et au début du nôtre que les cerisiers asiatiques connurent enfin le succès qu'ils méritaient. Ils le durent aux deux botanistes qui se succédèrent à la direction de l'Arnold Arboretum, le splendide jardin botanique de l'université Harvard aux Etats-Unis où, depuis sa fondation en 1872, arrivaient du monde entier de nouvelles espèces d'arbres et d'arbustes.

Le premier directeur de l'Arnold Arboretum, Charles Sprague Sargent, se rendit au Japon en 1892-1893 et en rapporta plusieurs espèces, dont le *Prunus Sargentii* qui croît sur les pentes du mont Fuji.

Beaucoup plus riche encore fut la récolte faite dans les premières années du vingtième siècle par l'Anglais Ernest Henry Wilson. Au cour d'un bref séjour au Japon, celui-ci entreprit de collecter systématiquement les variétés les plus appréciées des Japonais eux-mêmes : plusieurs cultivars du *Prunus serrulata*, l'hybride *Prunus yedœnsis*, qui, depuis 1868 seulement, ornait la ville de Tokyo et ses environs, et une variété du *Prunus subhirtella* appelée à un grand avenir car elle fleurit à contre-saison, à la fin de l'automne. S'y joignait le *Prunus serrula*, précédemment découvert par Wilson dans le sud-ouest de la Chine.

De retour à l'Arnold Arboretum, à la direction duquel il succéda en 1927 à Sargent, Wilson publie en 1916 *The Cherries of Japan*, la première monographie consacrée à ce sujet. Grâce à ce petit ouvrage, pépiniéristes et amateurs apprirent à connaître les extraordinaires possibilités décoratives des cerisiers japonais. A la mort de Wilson, un Anglais, le capitaine Collingwood Ingram, devint le spécialiste international de ces espèces. C'est à lui que l'on doit les plus beaux hybrides réalisés en Europe dans les années 30 et qui se sont depuis répandus dans nos jardins, en même temps que les cultivars japonais, extrêmement nombreux, du *Prunus serrulata*.


G. L. LUCIEN

« Promesses de récoltes à venir, les fleurs du cerisier, éphémères et fragiles, symbolisent aussi le détachement des biens de ce monde. » Ici, le *prunus Kanzan*.

Les plus vieux cerisiers à fleurs plantés chez nous ont donc à peine une centaine d'années. Tel est le cas des arbustes amplement développés qui font la gloire du Jardin des Plantes à Paris en avril. Depuis lors, la gamme des cultivars s'est tellement enrichie qu'elle peut satisfaire toutes les exigences.

Les cerisiers du Japon sont rustiques sous nos climats et ne présentent aucune difficulté de culture. S'ils réussissent particulièrement bien en terrain calcaire, un sol neutre ou point trop acide leur convient, à condition qu'il soit humifère et frais. Il leur faut évidemment pour fleurir d'abondance une situation ensoleillée. Des printemps froids peuvent faire geler la floraison des variétés les plus hâtives.

Le plus grand de tous est *Prunus Sargentii* qui en culture peut dépasser 15 mètres de haut avec un port dressé et majestueux. En avril, ses fleurs rose vif, simples, mais grandes (près de 4 centimètres de diamètre) forment des grappes nombreuses qui précèdent de peu les jeunes feuilles d'un rouge cuivré. Mais c'est au début de l'automne, lorsque son feuillage se colore d'écarlate et d'orangé vif que *Prunus Sargentii* atteint son apogée. Le spectacle est alors vraiment magnifique. En hiver, son écorce lisse est d'un brun rouge chaud, marqué de grandes lenticelles.

Beaucoup plus spectaculaire est l'écorce du *Prunus serrula* qui ne dépasse guère 10-12 mètres de haut. Non seulement elle possède une belle teinte d'un brun cuivré foncé, mais elle s'exfolie, laissant apparaître des plages d'un rouge acajou que l'on dirait laqué. La floraison blanche noyée dans le feuillage présente, elle, peu d'intérêt.

Prunus subhirtella, avec un tronc épais et des rameaux fins et abondants, monte jusqu'à 10 mètres. On utilise ses formes pleureuses qui se développent peu, conviennent aux petits jardins, ses hybrides devenus populaires, tels « Accolade » et « Hally Jolivette », et surtout son cultivar « Autumnalis », lequel égaie le jardin au moment où il en a le plus grand besoin, en novembre-décembre, avant les grands froids, et épanouit de nouveau ses fleurs blanches et semi-doubles en mars-avril.

Le favori des jardiniers n'en demeure pas moins *Prunus serrulata*, le cerisier du Japon à fleurs doubles, avec toutes les possibilités qu'offrent la quarantaine de ses cultivars. Si au Japon c'est un grand arbre qui s'élève à 20-25 mètres, ses variétés cultivées ne dépassent pas en moyenne 8-10 mètres de haut. La plupart ont un port qui, avec l'âge, s'étend beaucoup. « Hokusai », par exemple, devient deux fois plus large (10 mètres) que haut (5 mètres), mais il existe aussi des formes colonnaires, tel « Amanogawa » qui, avec ses branches serrées contre le tronc, ne dépasse pas 5 mètres, ou pleureuses, comme le ravissant « Kiku Shidare » aux fleurs très doubles, d'un rose foncé.

Toutes ces variétés sont un enchantement par leur superbe et abondante floraison qui va du rose nacré au rose le plus soutenu et s'échelonne de la fin de mars au milieu de mai, par les teintes délicates de leur feuillage naissant et la vivacité de leurs couleurs d'automne. A les voir s'épanouir, on comprend qu'ils aient été et soient toujours au Japon l'objet d'un culte national.

JACQUES BROSSE.

(1) Cultivar équivaut au mot français variété.

La taupe, désespoir du jardinier

FAUT-IL exterminer les taupes ? La réponse sera différente selon qu'on se placera du point de vue de l'« écologie générale » ou de celui, plus terre à terre, du cultivateur ou de l'« amateur de jardin ». Du point de vue écologique, il est incontestable que la taupe aère les sols en creusant de profondes galeries dans des terrains peu labourés (pelouses et prairies). Elle dévore en outre tous les petits animaux qu'elle rencontre en sous-sol, à commencer par les vers de terre (lombrics), qui représentent entre 80 % et 90 % de son menu, et toutes sortes de larves souterraines comme les vers blancs (futurs hannetons) et les larves de taupin. Ses prélèvements sur la population des lombrics sont négligeables, tant leur nombre est immense. En revanche, sa consommation de vers blancs et de larves de taupins, insectes éminemment nuisibles, rend de signalés services à l'agriculture.

Hélas, la taupe, animal vorace, est aussi très active. Or son activité principale consiste à fouir, à creuser des galeries qui lui permettent de se déplacer et de se nourrir, et donc à repousser vers la surface des quantités de terre meuble, ces taupinières qui font le désespoir du jardinier. Au printemps, lorsque l'herbe est bonne à couper, tout le monde maudit la taupe : l'agriculteur, parce que la barre de coupe de sa faucheuse bute dans des mottes stériles – du foin en moins et des aiguisages en plus ; le jardinier, parce que sa tondeuse brasse la poussière – et souvent des pierres ramenées à la surface, et parce que sa pelouse, même amoureusement soignée, se pique de verrues en chaîne qui défigurent son œuvre. Une véritable calamité, d'autant plus exaspérante que la coupable reste invisible... et imprévisible.

Le petit guide de Philippe Gramet, maître de recherche à l'Institut national de recherche agronomique (1), vient à point pour qui veut mieux connaître cet « adversaire » – l'auteur n'hésite pas à employer le mot *« ravageur »*, sans doute excessif. On apprendra ainsi que la taupe, qui n'est point aveugle ni myope, selon la formule consacrée, mais sensible seulement à la lumière (et non au mouvement), se déplace avec une rapidité déconcertante : elle creuse en moyenne entre 12 et 15 mètres de galeries à l'heure, avec des « pointes » atteignant 50 mètres à la période des amours ! Un chercheur a observé qu'une taupe (poids : 80 grammes) avait, en une heure et demie, « bâti » quatre taupinières, totalisant plus de 15 kilos de terre !

Pour le jardinier soucieux de préserver son gazon anglais, une seule solution : l'extermination. Mais ce n'est pas simple. Les techniques comme le gazage ou l'empoisonnement, outre qu'elles demeurent peu efficaces, sont aujourd'hui sévèrement réglementées (autorisation préalable, et pour des opérations collectives exclusivement). Le déterrage à la bêche suppose une parfaite connaissance des mœurs de la taupe et une patience à toute épreuve, car il faut attendre la remontée de l'animal, et au bon trou ! C'était l'art des maîtres taupiers, à la recherche d'une fourrure absolument unique : un pelage très doux, planté droit dans la peau comme un tapis de haute laine, qui ne peut être pris à rebrousse-poil (ce qui permet à la taupe de faire marche arrière dans sa galerie sans la moindre gêne). Mais les taupiers ont disparu : pas rentable cette fourrure timbre-poste !

N'allez surtout pas charger votre chien de cette mission exterminatrice : il a la fâcheuse habitude, dans le feu de l'action, de creuser beaucoup plus que nécessaire. Et alors, « bonjour les dégâts »...

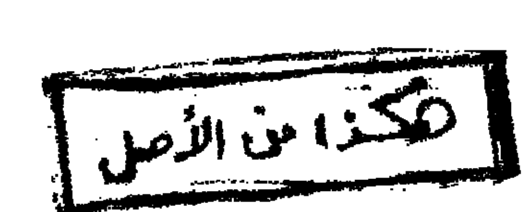
Reste le piège : une simple pince à ressort, aux allures de forceps, que l'on introduit dans une galerie de circulation, c'est-à-dire dans le réseau profond de la taupe, établi à environ 20 centimètres sous la surface (les galeries de chasse qui courent à fleur de sol, ne sont « exploitées » qu'une fois par la bête, donc impropres au piégeage). Mais cette méthode, forcément artisanale, demande aussi une longue expérience. Difficulté supplémentaire : le nombre des taupinières n'est pas proportionnel au nombre des taupes. Selon l'âge, le sexe et la saison, l'animal fouit plus ou moins. On constate d'ailleurs que c'est d'avril à novembre que le piégeage est le moins productif, précisément lorsque les taupinières sont le plus gênantes ! Donc, à moins de posséder le flair de nos anciens maîtres taupiers, ou encore d'utiliser les grands moyens (murs de protection ou labour profond), il faut se résigner à vivre avec. Certains, parce qu'ils sont toujours présents sur le terrain, mettent les taupinières à profit en « récoltant » chaque jour la terre fraîche pour leur culture...

L'animal fouisseur le plus ravageur, en réalité, n'est pas la taupe, dont le régime exclusivement carnassier épargne les cultures, mais le campagnol terrestre ou « rat taupier », un petit rongeur qui creuse ses propres galeries ou emprunte celles des autres (2). Ce rat taupier, que l'on trouve surtout en montagne (au-dessus de 200 mètres), a la mauvaise habitude de ronger racines, bulbes et rhizomes. Non contents donc de multiplier ces levées de terre qui irritent tant les cultivateurs, ils dévorent les légumes par la racine et menacent les arbres en leur grignotant le pied. Contre ce petit rongeur prolifique, la meilleure protection est assurée par les rapaces, et aussi par la belette ou l'hermine – quand il en reste.

ROGER CANS.

(1) *Les taupes et rats taupiers*, collection « Rustica », *La vie en vert*, chez Dargaud (80 p., 24 F).

(2) Le ragondin, lui, ne creuse de galeries qu'à proximité de l'eau et ne s'attaque donc qu'aux berges.



“Les araignées sortent le dimanche...”

Leur corps mesure de 1 millimètre à 10 centimètres. Mais toutes, elles ont huit pattes.

COMME les insectes, les crustacés, les myriapodes et les mérostomes (les limules), les arachnides constituent une classe de l'embranchement des arthropodes caractérisé par des pattes articulées et une cuticule, c'est-à-dire un squelette externe, constitué de chitine, une substance protéo-glucidique qui s'oxyde et durcit dès qu'elle est exposée à l'air. La rigidité de cette carapace oblige l'animal à muer tant qu'il grandit.

Mais, contrairement aux insectes qui ont six pattes, tous les arachnides en ont huit. Les arachnides se subdivisent en onze ordres, dont celui des araignées est le plus nombreux. On connaît actuellement quelque 40 000 à 50 000 espèces d'araignées – on en découvre de nouvelles tous les jours –, ce qui est beaucoup plus que les 1 200 espèces de l'ordre des scorpions (autres arachnides), mais beaucoup moins que le million d'espèces de la classe des insectes identifiées à ce jour. Toutes les araignées sont carnivores et ne s'attaquent qu'à des proies vivantes, surtout aux insectes, bien qu'en captivité elles acceptent – parfois – de tout petits morceaux de viande agités devant elles.

Les araignées ont des tailles très diverses : de moins de 1 millimètre à 10 centimètres (pour le seul corps). On les trouve partout, même sur l'Everest à 6 700 mètres d'altitude, dans l'Arctique, dans les déserts, dans les grottes, dans la zone de balancement des marées ou dans l'eau. Les plus anciennes araignées connues vivaient au Carbonifère (de – 345 millions à – 280 millions d'années) et étaient déjà très semblables à certaines espèces actuelles.

Autres caractéristiques des araignées : elles ont la tête et le thorax réunis en céphalothorax (comme les crustacés) et leur abdomen n'étant pas segmenté ne peut se plier. Céphalothorax et abdomen sont reliés par une sorte de fin tuyau – le pédicule – qui est souvent caché sous le bord supérieur de l'abdomen et par où passent un vaisseau sanguin, le tube digestif et un gros filet nerveux.

Le céphalothorax porte les quatre paires de pattes dotées chacune de six articulations et se terminant par deux ou trois griffes. Il porte aussi, vers l'avant, deux paires d'appendices plus courts que les pattes : les pédipalpes, qui sont, – chez les mâles modifiés en bulbes copulateurs (1) ; les chélicères, qui sont munis de forts crochets articulés permettant d'aggriper les proies et aussi de mordre en injectant du venin.

Au bout du céphalothorax, mais sur la face supérieure, sont placées plusieurs paires (quatre, en général) d'yeux simples (ou ocelles) orientées différemment et sensibles à des lumières particulières. Et pourtant les araignées ne voient ni bien, ni loin. (Notons que certaines espèces cavernicoles n'ont pas d'yeux du tout.) La taille, la forme et la disposition des ocelles permettent souvent d'identifier les familles et parfois les genres d'araignées.

Dans le céphalothorax sont situés le système nerveux central, de gros vaisseaux sanguins qui jouent le double rôle d'artères et de veines, les glandes à venin et une plaque ressemblant assez à un cartilage – l'endosquelette – sur laquelle s'insèrent les muscles, notamment ceux, puissants, des pattes.

Dans l'abdomen sont placés le cœur – un tube qui occupe tout le dessus de cette partie du corps et qui comporte plusieurs paires d'ouvertures permettant l'irrigation sanguine – et l'intestin, qui se ramifie dans tout le corps de l'araignée, céphalothorax compris.

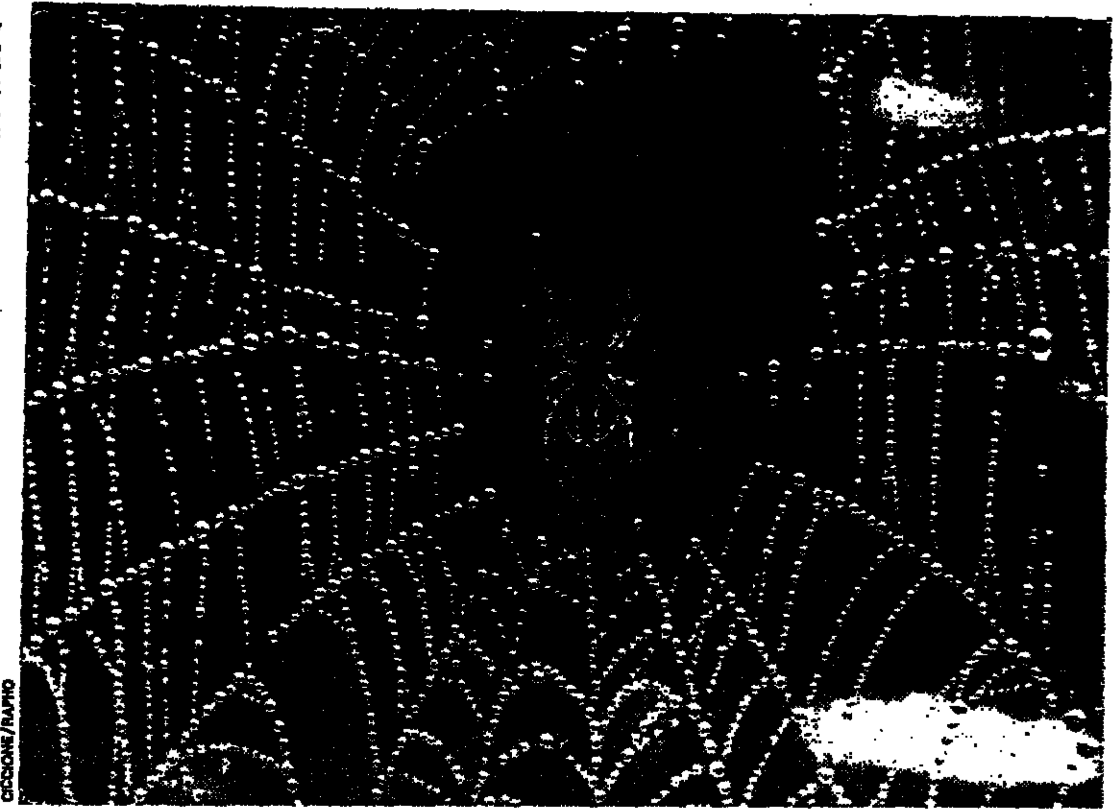
A l'extrémité postérieure de l'abdomen sont situées les filières – trois paires le plus souvent – qui émettent des soies de différentes qualités secrétées par des glandes spécialisées.

Enfin, contrairement aux insectes, les araignées n'ont pas de stades larvaires : elles éclosent déjà presque semblables à la forme adulte et commencent à se nourrir après leur première mue.

Les araignées n'ont pas d'organe auditif. Mais elles ont de nombreux organes détecteurs qui les informent sur le monde extérieur : les poils couvrant les pédipalpes, les chélicères et les filières, notamment, sont reliés au système nerveux central et détectent les moindres vibrations ; certains de ces poils sont sensibles à des quantités infinitésimales de composés chimiques (telles les phéromones sécrétées par les partenaires de sexe opposé) et d'autres aux pressions qui s'exercent sur le corps de l'animal.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les araignées mâles émettent leur sperme par un orifice génital situé sous l'abdomen : le sperme est recueilli sur une toute petite toile tissée spécialement. Il est repris par les pédipalpes, stocké dans le bulbe, puis déposé dans l'orifice génital de la femelle. Une fécondation suffit pour toute la vie d'une femelle qui met la semence mâle en réserve dans un sac spermathèque. Chez certaines espèces, le mâle est beaucoup plus petit que la femelle. Ainsi la néphile-femelle, une araignée d'Afrique, mesure-t-elle 3 centimètres (sans les pattes) et le mâle 3 à 5 millimètres. Chez de telles espèces, le mâle est, parfois, dévoré par la femelle. Mais il arrive aussi que des mâles, aussi grands que les femelles et donc capables de se défendre, servent de déjeuner à leurs compagnes...



CICCIONE/RAPHO

L'arachnologue et les petites bêtes

AVEC le printemps, les petites bêtes – araignées et insectes notamment – vont réapparaître. La plupart d'entre elles, en effet, entament à cette saison-là leur cycle de développement, ou bien elles sortent d'hibernation.

Tout le monde sait que la moindre bestiole tient son rôle dans le milieu vivant, chacune d'entre elles, étant mangée et mangeant, est un maillon de la chaîne alimentaire qui rend solidaires tous les éléments du monde vivant, de la bactérie à l'homme. Mais peu de personnes apprécient le voisinage des mouches, des moustiques, des abeilles ou des guêpes. Quant aux araignées, elles suscitent bien souvent un sentiment de répulsion ou de peur.

Pourtant, des scientifiques passent leur vie, ou presque, à étudier les araignées. Au laboratoire des arthropodes du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, par exemple, M. Michel Hubert, maître-assistant au Muséum, se consacre à la systématique (ou classification des êtres vivants) des araignées, et Mme Jacqueline Kovoor, chargée de recherches au Centre national de la recherche scientifique, étudie l'histologie et la cytologie des araignées, et les sécrétions des soies qui sont associées à toutes les fonctions vitales des araignées.

M. Hubert est venu aux araignées parce qu'il a toujours aimé la nature et l'observation des petites bêtes. Mme Kovoor a commencé par s'intéresser aux insectes (en particulier les termites, chez lesquels elle a étudié la digestion du bois), puis elle s'est tournée vers les araignées. D'abord parce que ces bestioles ont des cellules de grandes dimensions qui sont donc facilement étudiées. Ensuite parce que les recherches sur les arachnides sont très en retard par rapport à celles sur les insectes – probablement à cause de la répulsion communément inspirée par les araignées, même chez les scientifiques. – Y.R.

Vivre dans la soie

TOUTES les araignées sécrètent des soies de qualités différentes aptes à des usages spécifiques. Les soies sont des protéines, comme l'est la soie du bombyx du mûrier ou ver à soie. Mais les soies d'araignée sont beaucoup plus élastiques et beaucoup plus fines que celles du bombyx du mûrier. Avec leurs quelques millièmes de millimètre de diamètre, les soies d'araignée ont longtemps servi à faire les réticules (deux fils croisés à angle droit) des appareils de visée optique.

Autre différence : le bombyx du mûrier sécrète de la soie une fois dans sa vie lorsqu'il fait le cocon dans lequel la chrysalide se transformera en papillon, c'est-à-dire en insecte adulte. Les araignées, au contraire, utilise la soie tout au long de leur vie.

Les œufs (une dizaine à plusieurs centaines) pondus par les femelles sont très souvent enfermés dans un cocon collectif filé par la mère, que celle-ci veille ou non sur sa future progéniture. Une araignée européenne du genre *Agroeca*, par exemple, fixe son cocon plein d'œufs sur un brin d'herbe. D'un blanc éclatant, ce cocon de 5 millimètres de diamètre, appelé « lampe de fée », risque d'être la proie de multiples prédateurs. La mère recouvre donc de boulettes de terre ou de vase le cocon qui, ainsi, prend vite l'aspect d'un nodule crasseux et peu attirant.

Certains fils sont particulièrement résistants. Le « fil de sécurité », fabriqué en continu par l'araignée au cours de toute descente, l'est particulièrement. Fixé au départ sur un support quelconque, il permet à la bestiole de remonter si elle n'a pas trouvé un point d'atterrissage. Ce sont des fils de la même qualité qui constituent l'armature des toiles.

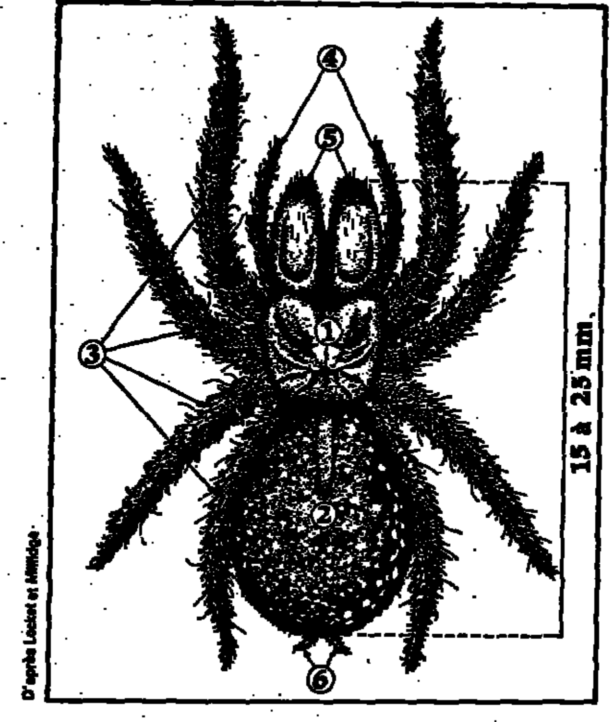
Une des toiles les plus connues est celle de l'épeire diadème de nos jardins. Une fois le châssis tendu entre divers points d'attache, l'épeire pose des rayons, solides eux aussi, convergeants au centre de son ouvrage. Puis elle sécrète un fil plus fin et sec et le pose de rayon en rayon, de façon à créer une spirale partant du centre et se développant vers l'extérieur. Trottant sur ce fil qui lui sert de guide, l'araignée repart ensuite en sens inverse (de l'extérieur vers le centre). Tout au long de sa progression, elle mange le fil sec qui est immédiatement remplacé par un fil collant. Ainsi, les insectes seront-ils englués et deviendront-ils facilement des proies.

Selon les espèces, l'araignée à l'affût attend, ou bien immobile au milieu de sa toile, ou bien tapie dans une « retraite » logette de soie dissimulée à proximité mais reliée à la toile par quelques fils. Ceux-ci transmettront à la chasseresse les vibrations imprimées à la toile par les soubresauts d'un insecte englué.

La némésie (une mygale inoffensive de 2 centimètres vivant dans le sud de la France) se creuse un terrier dans un talus sableux, tapisse son antre de soie et surtout ferme le terrier par un petit couvercle (un opercule) de soie parfaitement ajusté, mobile comme une porte autour d'une charnière de soie et invisible de l'extérieur grâce à l'apport de particules de terre ou de végétaux prélevés aux alentours. Dès qu'un insecte se pose sur l'opercule, l'araignée entrouvre la porte avec prestesse, saisit la proie et se renferme aussitôt pour manger tranquillement.

Il y a aussi l'*Atypus* (2,5 centimètres au maximum) qui vit en France. L'*Atypus* creuse aussi un terrier et tapisse celui-ci de soie. Mais il ne fait pas de couvercle. Il prolonge son fourreau de soie par une sorte de chaussette extérieure. L'araignée attend dans la partie haute de son terrier. Qu'une bestiole se pose sur la chaussette aérienne, l'*Atypus* bondit, déchire la chaussette pour attraper sa proie. La femelle ne sort jamais de sa chaussette qu'elle raccommode de l'intérieur et où elle reçoit la visite d'un mâle.

L'argyronète, elle, fabrique une cloche de plongée, car elle vit sous l'eau mais a besoin d'air pour respirer. Elle file une toile très serrée sous laquelle elle accumule les gouttelettes d'air qui se coincent, lors de ses sorties à l'air libre, sur les poils de son abdomen. La toile prend peu à peu la forme d'une cloche longue de quelques centimètres, ouverte en bas et ancrée sur le fond. La partie supérieure de l'habitat est remplie d'air et c'est là que l'argyronète vit.



D'après Locket et Millidge

1. Céphalothorax ; 2. Abdomen ; 3. Pattes ; 4. Pédipalpes ; 5. Chélicères ; 6. Filières.

Certaines araignées sont dites « aéronautes ». Elles se perchent sur un point haut quelconque, brin d'herbe, tige, mur, etc, se dressent sur leurs pattes, l'abdomen pointant vers le ciel, et elles commencent à sécréter du fil en abondance. Celui-ci flotte dans l'air tout en continuant à s'allonger rapidement. Lorsque le fil est assez long, les pattes de la candidate au voyage lâchent prise et, portée par son fil, l'araignée est entraînée par le vent. Elle « vole » tant qu'elle ne rencontre pas un obstacle pour se poser. Une fois posée, elle coupe le fil et celui-ci va atterrir où il peut, constituant ainsi un fil de la Vierge qui est long, parfois, de plusieurs mètres. – Y.R.

Peur de quoi ?

NOMBREUX sont les femmes, et même les hommes, qui ont une peur panique des araignées, bien que la plupart d'entre elles soient inoffensives pour l'espèce humaine. Pourtant, il en existe de dangereuses et, en général, les espèces vivant en zone intertropicale ont des venins plus nocifs que ceux de leurs cousines des pays tempérés.

Comme tous les venins, ceux des araignées sont des mélanges très complexes de substances toxiques variées. Leurs effets sont donc le résultat de l'action combinée de multiples facteurs. Et d'autant plus que les espèces, et même parfois les individus d'une même espèce, ont des venins de composition différente et que chaque être humain réagit aux venins d'une façon qui lui est propre.

En outre, même si une araignée est inoffensive, sa morsure, souvent douloureuse, provoque presque toujours une peur panique. Celle-ci déclenche un stress tel, que la tension de la victime peut s'élever ou chuter dangereusement. En cas de morsure, la première chose à faire est de calmer la victime, la seconde de l'amener le plus rapidement possible chez un médecin.

Deux mygales Atrax d'Australie sont particulièrement redoutables : en dix ans, leurs morsures, – toujours faites par des mâles – ont tué une douzaine de personnes. En réponse au danger réel que représentent les mygales, les Australiens ont développé un sérum spécifique anti-Atrax.

En Amérique centrale et en Amérique du Sud, les mygales peuvent être énormes – 10 cm pour le corps et autant pour les pattes, 1 cm pour les crochets venimeux – mais leurs morsures, si douloureuses soient-elles, ne sont pas mortelles. Certaines mygales d'Amérique du Sud ont, sur le dos, une plaque triangulaire couverte de poils minuscules et fragiles. L'araignée, en se frottant avec ses pattes, projette des poils tout autour d'elle. Ces poils, très fins, pénètrent facilement sous l'épiderme humain et y déclenchent une sorte d'urticaire très cuisant mais pas dangereux.

Les veuves noires (*Latrodectes*) ont une très mauvaise réputation. Elles ne sont pas bien grosses (1 cm pour le corps), mais l'espèce toute noire vivant dans l'ouest des États-Unis, tue parfois. Les morsures de l'espèce méditerranéenne, noire à pois rouges, sont moins dramatiques. Leurs victimes, souffrent de malaises ; mais la guérison est totale sans aucune séquelle.

Pendant longtemps, les habitants du bassin méditerranéen, ceux du sud de l'Italie en particulier, ont attribué aux *Lycoses* ou tarentules – des araignées venimeuses dont le corps est long de 2 à 3 cm – des troubles nerveux baptisés tarentisme ou tarentulisme. On a ensuite pensé que le tarentisme était de nature hystérique. Maintenant, il semblerait que la responsable soit la veuve noire, au moins dans certains cas.

Les araignées prolifèrent certaines années sous l'effet de conditions favorables de température et d'humidité. Ainsi, en janvier dernier, a-t-on assisté dans la région de Santiago du Chili à de véritables invasions de veuves noires et à la même époque à Sydney à une prolifération des Atrax. Les deux phénomènes ont provoqué des paniques parmi les populations.

Parmi les araignées dangereuses, il faut aussi citer les *Loxosceles* (animaux longs de 1,5 cm) qui vivent de l'Amérique du Sud au sud des États-Unis et dans les Antilles. Leurs morsures peuvent être mortelles pour les enfants, les vieillards, les malades. Et chez tout le monde, le venin des *Loxosceles* entraîne une nécrose des tissus atteints, au point qu'il faut parfois faire des greffes pour remplacer la zone nécrosée, et même des amputations. Il existe au Brésil un institut spécialisé dans l'étude des venins d'araignées et aussi de serpents, et la production de sérums adéquats. – Y.R.

Le Monde

Promenades d'architecture à Paris


T. STRAND

FER ET VERRE

Autour de la Bourse

A. ORLOFF

Coupole de la halle au blé.

Dans l'euphorie du capitalisme

Au cœur du nouveau Paris bourgeois de la fin du dix-neuvième siècle, résultat des grands travaux d'Haussmann, la Bourse bat au rythme de la spéculation. Dans ce temple dédié à l'argent, les Parisiens ont découvert le pouvoir du capital : on achète, on vend ; on s'enrichit, on est ruiné. La France républicaine va fêter son centenaire : promotrice des techniques les plus modernes, elle se prépare à grand renfort d'expositions universelles à jouer un rôle de numéro un économique mondial.

Les allées et venues sont incessantes entre la place de la Bourse et les banques du boulevard des Italiens qui viennent de mettre pignon sur rue afin d'attirer les épargnants. Leurs bâtiments somptueux marient la pierre traditionnelle et les matériaux modernes : fer, verre et acier, symboles de l'industrie.

Des calèches publicitaires invitent le piéton à se rendre dans l'un ou l'autre grand magasin. Le spectacle est éclatant : la lumière s'engouffre par les coupoles de verre multicolores, rebondit sur les tissus et les articles de Paris, souligne le mouvement des clientes affairées. Des ascenseurs conduisent aux étages supérieurs où salon de lecture et buvette offrent silence et réconfort. Des terrasses plantées de ces immenses palais, on découvre la haute stature du plus grand théâtre du monde.

Devant l'Opéra de Garnier, devant les cafés-concerts et les théâtres, c'est la fête. Dans les brasseries enfumées on se bouscule ; les frères Lumière présenteront l'*Arroseur arrosé*, le premier film cinématographique. On déambule dans les passages couverts. L'euphorie de la ville reflète l'optimisme de l'époque puisque la richesse en cette fin du dix-neuvième siècle, semble ne jamais devoir tarir. – M.-F. B.

La charpente de Saint-Lazare

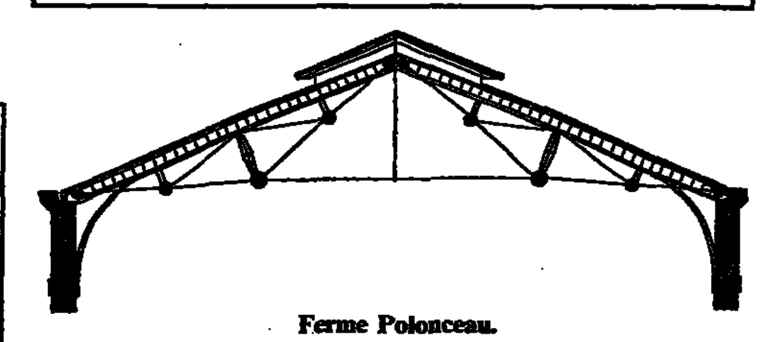
Le 26 août 1836, le premier train commercial, transportant des voyageurs payants, quitte l' « *embarcadère* » situé près de l'actuelle place de l'Europe pour Le Pecq, alors terminus de la ligne Paris-Saint-Germain

Dès 1843, l'affluence oblige à construire une nouvelle gare. Plusieurs agrandissements, en 1857-1859, puis en 1885-1889, par Lisch, donnent à la gare sa forme contemporaine.

Les autres gares parisiennes sont situées dans l'axe et l'extrémité de voies larges ou leur impressionnante façade monumentale est largement mise en valeur. La gare Saint-Lazare, elle, est devancée par deux places : la cour de Rome et la cour du Havre. L'hôtel Terminus autour duquel on peut croire que la gare a été organisée, a, en fait, été construit pour l'exposition de 1889. Il a pris l'emplacement des bâtiment d'une congrégation religieuse lente à libérer le terrain indispensable à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Plus que n'importe où ailleurs, c'est autour des chemins de fer que l'on trouve les constructions métalliques les plus intéressantes. La charpente de la salle des pas perdus présente un exemple parfait de la ferme (poutre composée donnant sa pente au toit) qu'a imaginée l'ingénieur Polonceau.

Les éléments travaillant en traction ont été remplacés par des câbles d'acier, plus économiques et plus légers. La ferme de la halle de gare est une variante mise au point par l'ingénieur Flachat et améliorée par l'utilisation de poutres assemblées par rivetage et autorisant ainsi de plus grandes portées.


Ferme Polonceau.

Passages insolites

Les galeries commerciales couvertes sont apparues dès la fin du dix-huitième siècle. La plupart datent de la première moitié du dix-neuvième siècle. Leur popularité est immense : on s'y promène à l'abri, loin de la menace des attelages impétueux qui sillonnent les rues. D'abord simples accès au centre d'îlots enclavés, elles sont devenues des endroits de promenade à la mode. Tombées en désuétude après la dernière guerre, souvent menacées de démolition, elles sont au goût d'aujourd'hui.

Luthier, graveur, réparateur de pipes, de poupées ou de parapluies, expert philatéliste ou numismate, hôtel Chopin et musée Grévin... Tout au long des passages Verdeau, Jouffroy et des Panoramas, qui peuvent être empruntés dans cet ordre, du nord au sud, c'est l'ambiance décrite par Aragon dans *le Paysan de Paris* à propos du passage de l'Opéra qui, lui, a été démoli. Entre la Bourse et le Louvre, les galeries Vivienne et Véro-Dodat jouent les aristocrates, avec stylistes de mode et salons de thé délicats. Près de la Bibliothèque nationale, on attend de découvrir la rotonde de la galerie Colbert, en travaux.

A la recherche de la lumière

Les imprimeurs et graveurs doivent composer des pages de petit format aux gravures et caractères précis. Les stylistes et modélistes veulent comparer la qualité et la couleur des tissus, fils ou accessoires qu'ils créent.

L'électricité promise ne va guère changer la situation, car elle n'améliorera que la puissance et non la qualité. Les premières lampes à incandescence jettent une lumière encore trop jaune pour garantir une bonne maîtrise des précieux coloris. Aujourd'hui, époque du néon blafard, on voit toujours les professionnels comparer leurs échantillons sur le pas-de-porte de l'atelier.

Le quartier du Sentier rassemble les exemples les plus évidents d'architectures « à la recherche de la lumière ». Constructeurs et utilisateurs ont mis au point plusieurs solutions autorisées par l'utilisation combinée du métal et du verre.

L'espace central est couvert par une verrière distribuant largement la lumière du jour sur les planchers qui l'entourent. Avec la magasin « La Soie », 155, rue Saint-Denis, l'ingénieur Henri Rouville démontre clairement l'avantage de cette solution, tandis que Gustave Raulin propose aux Etablissements Cornille (13, rue d'Uzès) la variation d'une façade intérieure richement décorée.

A noter la présence d'un plancher de verre qui fait pénétrer la lumière naturelle au sous-sol et sur lequel courent des rails d'un astucieux wagonnet de manutention.

Les ateliers sont situés directement au niveau supérieur, traité alors à la manière d'une serre. Rarement directement sur la rue, les bâtiments utilisant cette solution ont souvent des dimensions plus modestes et sont occupés par des artisans. C'est le cas d'un atelier de photogravure (69, rue Réaumur, remarquablement entretenu par ses actuels occupants, une maison de prêt-à-porter).

Les éléments porteurs (poteaux) de la façade utilisant le métal permettent de créer des larges baies vitrées. Avec le passage du bois à l'acier, les huisseries ont vu leur section diminuer de plus de la moitié.

Mais la modernité ne s'affiche pas toujours. Beaucoup de maisons de commerce du quartier de la Bourse cachent encore leurs poutres métalliques derrière un respectable placage de pierre.

Elégance de boulevard

Les Grands Boulevards qui ont fait la célébrité du Paris de la Belle Epoque courent de la République à la Madeleine. Ce sont les boulevards Saint-Martin, Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Poissonnière, Montmartre et des Italiens, puis après l'Opéra les boulevards des Capucines et de la Madeleine.

Ouverts à la fin du dix-septième siècle alors qu'ils marquaient la limite de la ville construite et suivaient les remparts, ils furent tout d'abord appréciés pour leur verdure abondante, due au voisinage des jardins privés de grandes demeures, rue Saint-Augustin par exemple.

Trouvant dans les larges allées ombragées le calme que tout citadin espère après les trépidations de la ville, les Parisiens s'y pressent à pied, en omnibus ou dans d'élégantes voitures. Depuis la fin du dix-huitième siècle, on y trouve cafés et cabarets, restaurants et glaciers italiens, avec salle de jeux à l'étage. Dans les théâtres,toujours bondés, on s'émeut des drames de la vie.

Les « panoramas » de l'Américain Fulton font recette : on peut y voir sur 360° un étonnant mélange de peinture et de cinéma. Le long du Théâtre des Variétés, un passage en conserve le souvenir.

Après une séance aux bains-douches (les hammams apparaissent avec la conquête de l'Afrique du Nord), on déambule parfumé pour se joindre au groupe qu'anime un chanteur public : on rapporte chez soi une grande feuille de chansons apprises sur le trottoir.

Sur les boulevards, la valeur foncière a rapidement grimpé. En 1884, les promoteurs de la Comédie italienne entreprennent la construction d'un théâtre luxueux (l'actuelle salle Favart) pour remplacer celui qui vient de brûler. Le terrain jouxte le boulevard des Italiens, et ils veulent profiter de la situation valorisante en achetant la bande de terrain qui les en sépare. Rien à faire. Le Café du Grand Balcon, dont l'abondante clientèle apprécie cet élégant point de vue, refuse de vendre et interdit ainsi au bel canto un boulevard qui lui semblait pourtant destiné.

Palais du commerce

Aristide Boucicaut, la grande figure de la distribution moderne, a fondé son premier magasin en 1852. C'est l'actuel Bon Marché, un des points de repère majeurs dans l'histoire de l'architecture métallique.

Véritable révolution commerciale, le grand magasin applique un principe nouveau : renouveler rapidement la marchandise, donc vendre le plus possible en se contentant de marges bénéficiaires restreintes. La méthode est opposée à celle du petit commerce : vendre peu mais avec des bénéfices élevés. Le grand magasin innove aussi avec l'entrée libre, les prix fixes et affichés, la possibilité d'être remboursé.

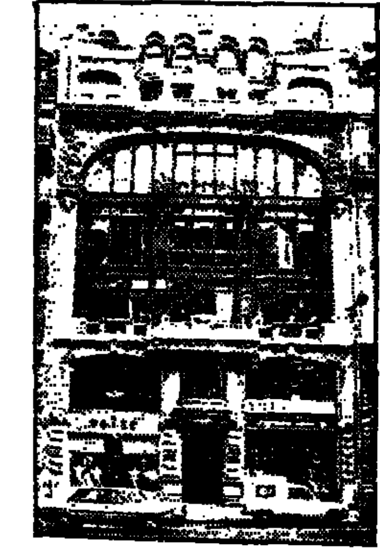
Offrant un grand nombre de rayons de vente il réunit autant de rayons spécialisés sous une même gestion et dans un même bâtiment, où l'on trouve les plus étonnantes architectures de l'époque.

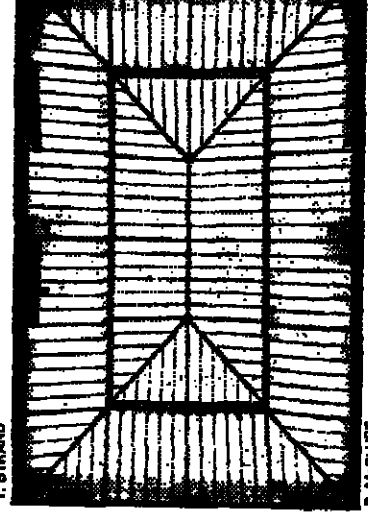
Mais les réactions sont vives. Nombre de petits commerces sont en effet réduits à la faillite, car ils ne peuvent soutenir la concurrence. La morale s'en mêle et l'on critique un système qui fait de la femme sa cible principale. Malgré les campagnes hostiles, les grands magasins continuent à se développer. Boucicaut que Zola évoque avec le personnage de Mouret dans *Au bonheur des dames*, fait école.

D'autres grands magasins sont créés : Au Printemps, en 1865, les Galeries Lafayette, en 1894. Leur architecture s'étire le long du boulevard Haussmann ; elle est accentuée et mise en valeur aux angles de rues. Au centre des îlots entiers qu'ils occupent (la surface en est totalement utilisée) coupoles, balcons et escaliers agrémentés de plantes vertes suggèrent le luxe.

Comme pour les banques, les énormes progrès de l'éclairage électrique au vingtième siècle rendront rapidement inutiles les grands volumes centraux, couverts de dômes multicolores, d'où venait la lumière du jour. Pour augmenter les surfaces de vente, les dirigeants des grands magasins n'hésiteront pas à obstruer l'espace central, à démolir escaliers et rambardes, puis à surélever les bâtiments.

Aujourd'hui, seules les Galeries Lafayette possèdent encore un volume central complet, mais le somptueux escalier de Chanut a disparu. au sixième étage du nouveau magasin du Printemps, une coupole couleur turquoise confère à une modeste cafétéria une atmosphère de mosquée. – M.- F. B.


118, rue Réaumur.


T. STRAND

13, rue d'Uzès.

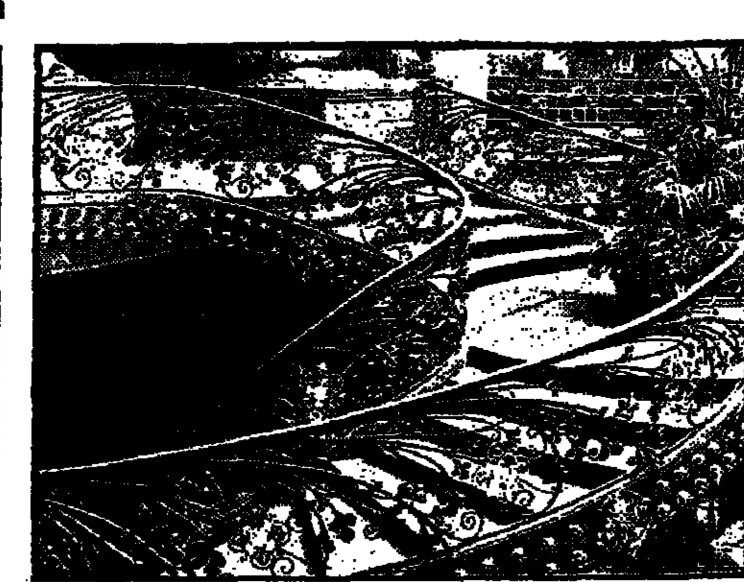
Dessin des rues

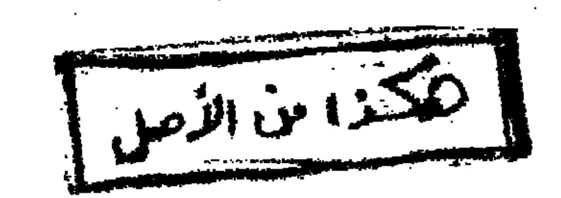
Tout au long de ce parcours, on rencontre de nombreux bâtiments se projetant brutalement sur le volume de la rue ou ne présentant que des façades borgnes à l'espace public.

Ces « accidents urbains » témoignent généralement d'une rencontre entre le nouvel urbanisme (celui de la fin du dix-neuvième siècle) et le tracé ancien des rues de la ville. Ce sont les stigmates de l'imposant travail entrepris par Napoléon III et son préfet Haussmann. Ils avaient pris le parti de « couper » franchement dans le tissu dense des vieilles constructions au prix d'indemnités d'expropriation considérables.

Parfois, ces bâtiments « à problème » ne se dévoilent pas au premier regard. Mais l'observation du plan des rues permet de situer les points de conflit où l'avenue haussmannienne coupe brutalement les rues étroites et sinueuses en faisant un angle aigu. Ainsi la rue d'Aboukir, qui suivait l'ancien rempart de Charles V, rencontre la rue Réaumur, mais aussi les rues Saint-Martin et Saint-Denis, parallèles au boulevard de Sébastopol d'époque haussmannienne. Les bâtiments en proue de navire sont un bon exemple d'utilisation judicieuse de terrains résiduels par leurs architectes (101, 110 ou 130, rue Réaumur).

B. McCLURE


Printemps : ancien escalier du nouveau magasin.

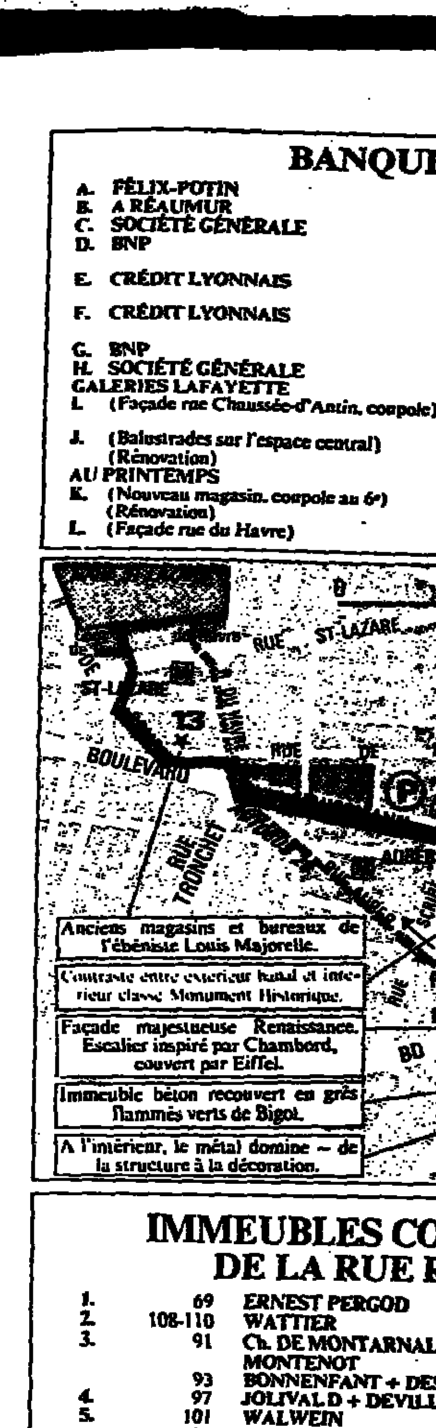




BANQUES ET GRANDS MAGASINS

A.	FÉLIX-POTIN	angle Réaumur/Sébastopol	Ch. LE MARESQUIER	1900
B.	A RÉAUMUR	82, rue Réaumur	CONSTANT BERNARD	1897
C.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	132-134, rue Réaumur	* J. HERMANT	1910
D.	BNP		CORROYER	1882
			CONSTANT BERNARD	1894
E.	CRÉDIT LYONNAIS	19, boulevard des Italiens	BOUWENS	1878
			EIFFEL/MOISANT	
F.	CRÉDIT LYONNAIS	16, rue du 4-Septembre	LALOUX/NARJOUX	1913
		6, rue Ménars	NARJOUX	1908
G.	BNP	16, boulevard des Italiens		1926
H.	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	29, boulevard Haussmann	J. HERMANT	1906-1911
	GALERIES LAFAYETTE			
I.	(Façade rue Chaussée-d'Antin, coupole)		G. CHÉDANNE	1906-1908
J.	(Balustrades sur l'espace central)		F. CHANUT	1910-1912
	(Rénovation)		L. MAJORELLE	
	AU PRINTEMPS		P. PATOUT	1929
K.	(Nouveau magasin, coupole au 6e)		R. BINET	1910-1911
	(Rénovation)		WYBO	(1922)
L.	(Façade rue du Havre)		P. SÉDILLE	1881-1885

* Bâtiments primés Concours de façades



A. ORLOFF

Passage du Caire.

Sentier de la mode

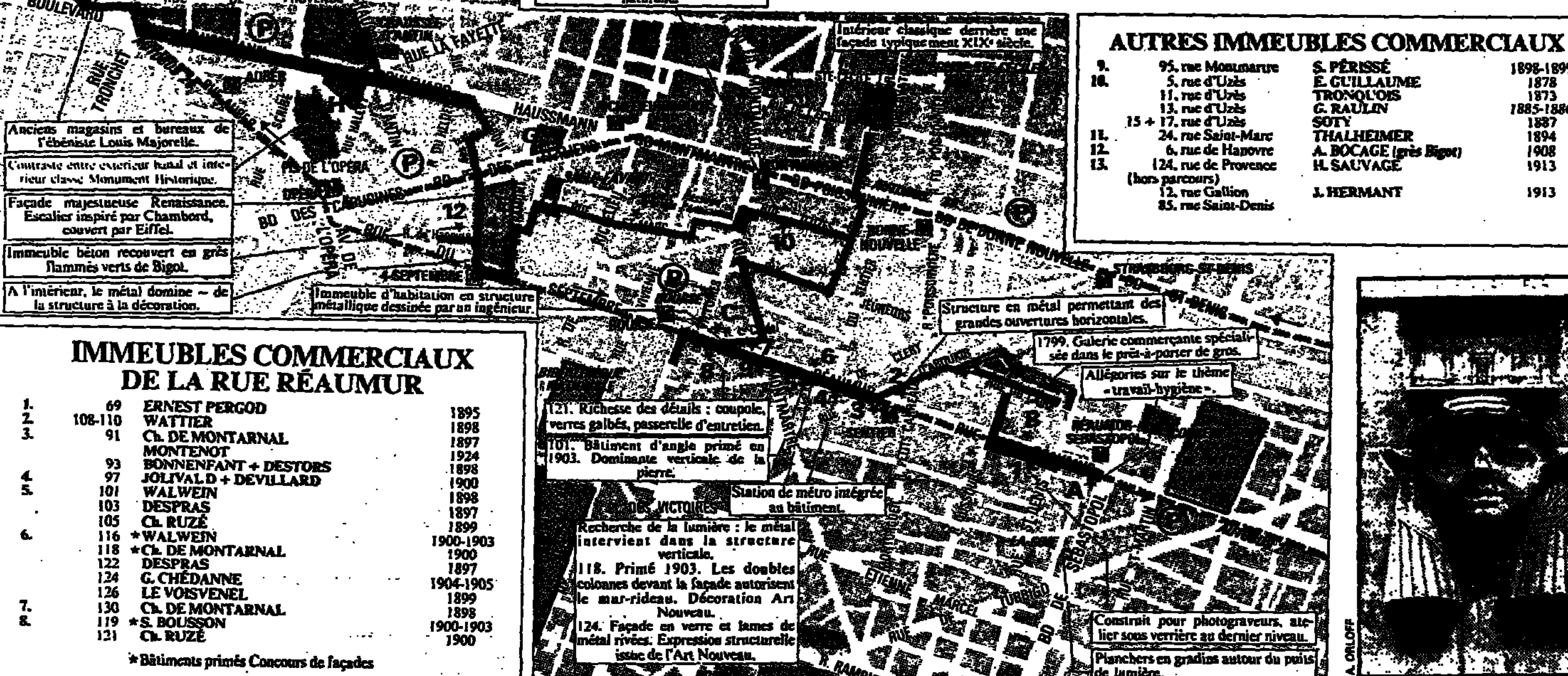
Simple déformation du mot « chantier », le Sentier englobe un vaste quartier et se définit aujourd'hui par son activité principale : le commerce et l'artisanat du prêt-à-porter et des accessoires. On y trouve tout, du bouton au chiffre à broder, du négociant en soieries à l'école des métiers de la mode.

Abandonné le vendredi soir, il regorge d'activité dès les premières heures du lundi et charrie une foule épicée d'accents méditerranéens et orientaux qui a remplacé la population traditionnellement ouvrière.

Aux grandes heures de l'histoire de Paris, les habitants du Sentier tiennent toujours une place importante dans les mouvements révolutionnaires. La Cour des Miracles y tient ses assises. L'exode vers les faubourgs est irrémédiable lorsque les démolitions prévues par Haussmann chassent les familles pauvres de leurs taudis.

Seuls restent riches commerçants et artisans renommés et prospères qu'il faudrait d'énormes sommes pour exproprier. La situation ne changera plus, et, malgré les difficultés de circulation et de stationnement, les métiers resteront, seules industries et seuls commerces parisiens à s'accommoder du lieu.

L'étonnant passage du Caire et ses rues avoisinantes doivent leur nom à l'engouement pour l'Egypte qui suivit l'expédition de Bonaparte en 1798. Colonnes, sculptures, bas-reliefs en témoignent.



AUTRES IMMEUBLES COMMERCIAUX

9.	95, rue Montmartre	S. PÉRISSÉ	1898-1899
10.	5, rue d'Uzès	E. GUILLAUME	1878
	11, rue d'Uzès	TRONQUOIS	1873
	13, rue d'Uzès	G. RAULIN	1885-1886
	15 + 17, rue d'Uzès	SOTY	1887
11.	24, rue Saint-Marc	THALHEIMER	1894
12.	6, rue de Hanovre	A. BOCAGE (grès Bigot)	1908
13.	124, rue de Provence	H. SAUVAGE	1913
(hors parcours)			
	12, rue Gallion	J. HERMANT	1913
	85, rue Saint-Denis		

IMMEUBLES COMMERCIAUX DE LA RUE RÉAUMUR

1.	69	ERNEST PERGOD	1895
2.	108-110	WATTIER	1898
3.	91	Ch. DE MONTARNAL	1897
		MONTENOT	1924
	93	BONNENFANT + DESTORS	1898
4.	97	JOLIVALD + DEVILLARD	1900
5.	101	WALWEIN	1898
	103	DESPRAS	1897
	105	Ch. RUZÉ	1899
6.	116	*WALWEIN	1900-1903
	118	*Ch. DE MONTARNAL	1900
	122	DESPRAS	1897
	124	G. CHÉDANNE	1904-1905
	126	LE VOISVENEL	1899
7.	130	Ch. DE MONTARNAL	1898
8.	119	*S. BOUSSON	1900-1903
	121	Ch. RUZÉ	1900

* Bâtiments primés Concours de façades



A. ORLOFF

Place du Caire.

Cathédrales de la finance

Dès avant la Révolution, la bourgeoisie d'affaires avait établi le siège de nombreuses banques aux abords des Grands Boulevards. La proximité de la Bourse mais aussi d'un quartier à vocation commerciale a décidé les banquiers à rivaliser dans la construction d'étonnants palais à la gloire d un franc puissant.

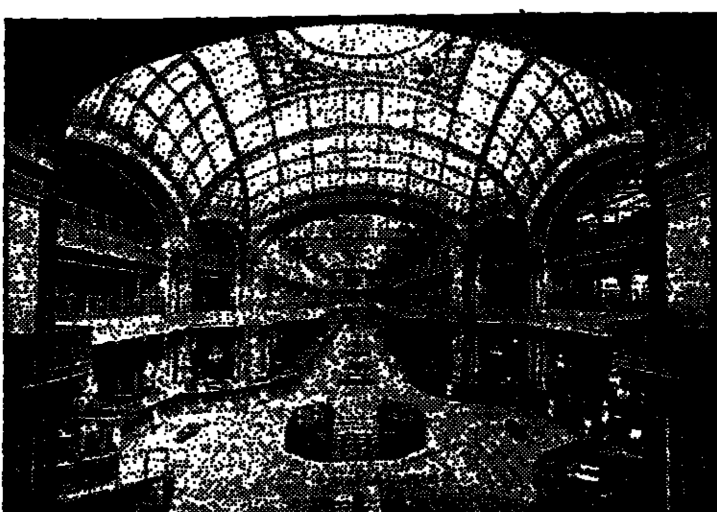
Le Crédit lyonnais s'installe sur le boulevard en 1878. L'architecte, d'origine néerlandaise, Bouwens Van der Boijen prévoit une construction par tranches, et n'achèvera pas cette œuvre de longue haleine. Laloux et Narjoux finiront le bâtiment donnant sur la rue du 4-Septembre trente-cinq ans plus tard. La déception générale à l'annonce de la démolition de l'ancienne Galerie de fer a incité la banque à maintenir le passage public, ce qui la place d'emblée dans l'estime du public populaire.

Largement éclairé par une voûte vitrée, l'espace créé possède l'organisation et la volumétrie des futurs bureaux paysagés. *« Les cloisons ne servent aux employés qu'à lire leur journal »*, affirme le fondateur Henri Germain.

L'organisation actuelle du bâtiment ne respecte plus ces principes. Pour trouver plus de surface, on a créé des planchers intermédiaires et obstrué la nef de verre. Mais d'autres architectures résistent au temps : les gracieuses colonnes métalliques de Narjoux et Laloux, l'imposante descente aux coffres ou la coupole surplombant un escalier à double révolution d'inspiration Renaissance.

Le Comptoir national d'escompte (aujourd'hui BNP) fait construire son siège sur un modèle antique, et la volumétrie de son espace public central évoque la basilique romaine (la structure métallique de la couverture est due à Moisant). Située dans l'axe de la rue Rougemont, l'allégorie centrale de la façade est mise en valeur.

La Société générale cache un trésor derrière une façade rigoriste imposée par la proximité de l'Opéra. Jacques Hermant a dessiné la coupole sur pendentifs entièrement réalisée en verre coloré, y compris les tympans, dans des tons bleus et jaunes. Eclairant généreusement le mobilier de bois sombre posé sur une mosaïque de couleurs assorties, la lumière crée une ambiance opulente. Le grand comptoir circulaire rend plus spectaculaire encore l'organisation du volume et les détails qui puisent leurs références dans l'architecture religieuse byzantine.



CRÉDIT LYONNAIS

Le Crédit lyonnais avant transformation.



101, rue Réaumur.



T. STRAND

121, rue Réaumur.

La rue Réaumur au concours

En 1870, la défaite de Napoléon III ne change rien aux décisions déjà prises pour faire de Paris un « modèle ». Longtemps après la disparition de l'empereur et d'Haussmann, créateurs du Paris moderne, leur œuvre urbaine se prolongera, ralentie seulement par l'endettement de la Ville. Ainsi, le boulevard qui porte le nom du fameux préfet ne sera achevé qu'en 1926, avec un dernier tronçon qui rencontre le boulevard des Italiens. Si « embellissement » était un mot d'Ancien Régime, la IIIe République veut, elle aussi, favoriser une architecture de qualité.

La rue Réaumur, prolongeant celle du 4-Septembre, est percée en 1895. On y trouve les bâtiments les plus représentatifs de l'excellente architecture commerciale des années 1900. Académisme et technique moderne (on y voit aussi de l'Art nouveau) se combinent pour donner à cette voie toute destinée à l'automobile (Opéra-République) une saisissante unité stylistique qui n'est jamais au détriment de l'invention créative.

La municipalité attache une importance toute particulière à cette opération prestigieuse, et, comme on vient de le faire à Bruxelles, lance un concours d'architecture très intelligemment mené.

Six prix seront décernés chaque année : les architectes reçoivent une médaille d'or, le bâtiment une pièce de bronze, et l'on soulage le propriétaire de la moitié de ses charges foncières.

Rapidement, la compétition est élargie à l'ensemble de la ville et obtient les effets escomptés : les meilleurs architectes, à qui la médaille offre une excellente publicité, sont sollicités par des propriétaires attirés par la remise substantielle.

Interrompue par la Grande Guerre, cette pratique ne ressuscitera jamais le bel enthousiasme créatif du début du siècle. Dans les années 1930, on récompensera les plus belles boutiques, mais le concours de façades s'arrêtera en 1936.

Aujourd'hui, la rue Réaumur conserve une belle collection de l'architecture du tournant du siècle. Elle possède des bâtiments-vedettes : celui du *Parisien* qu'on pourrait attribuer à l'imagination de Jules Verne, ou son voisin, que de Montarnal a dessiné avec un sens de l'intimité du décor et de la structure proche de Guimard. Elle regorge aussi de détails passionnants : allégories cachées (caducées, torches, abeilles), cariatides et gloriettes souvent poussiéreuses, mais pratiquement intactes.

Trois précurseurs

Bélanger, François-Joseph (1744-1818). Paysagiste puis architecte, il a beaucoup construit pour la noblesse : Hôtel de Brancas (1771), la Bagatelle du Bois de Boulogne (1777) construite en soixante-quatre jours pour gagner un pari avec Marie-Antoinette et la folie Saint-James à Neuilly (1784). La coupole de la halle au blé (aujourd'hui bourse du commerce), construite tout d'abord en bois puis en fer après un incendie en 1803, marque avec le pont des Arts (de Cessart et Lacroix-Dillon, 1803) l'essor de l'architecture métallique.

Labrouste, Henri (1801-1875). Grand Prix de Rome en 1824, professeur à partir de 1830, son utilisation franche des structures métalliques apparentes a marqué toute l'architecture moderne jusqu'au récent High Tech. Les deux nefs reposant sur dix-huit colonnes et arches en fonte de la bibliothèques Sainte-Geneviève (1850) et les neuf dômes hémisphériques surmontant la grande salle de la Bibliothèque nationale (1853-1859) influencent les architectes des banques et des grands magasins.

Boileau, Louis-Auguste (1812-1896). Sa lecture personnelle du style gothique va dans le sens d'une recherche rationaliste de la lumière. Boileau est aussi un magnifique chroniqueur de la construction. Son fils Louis-Charles construit le Bon Marché (premier grand magasin métallique) avec Eiffel en 1876.

BATIMENTS CITÉS EN RÉFÉRENCE

BOURSE DU COMMERCE (coupole) 1, rue de Viarmes	F.-J. BÉLANGER	1811
ÉGLISE SAINT-EUGÈNE 46, rue Sainte-Cécile	L.-A. BOILEAU	1854-1855
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 58, rue de Richelieu	H. LABROUSTE	1853-1869
ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN place Saint-Augustin	V. BALTARD	1860-1871
OPÉRA place de l'Opéra	C. GARNIER	1862-1875
BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE 10, place du Panthéon	H. LABROUSTE	1843-1850
MAGASINS DU BON MARCHÉ 22, rue de Sèvres (avec Laplanche, Eiffel et Moisant)	L.-C. BOILEAU	1873-1876
GARE D'ORSAY 5-7, quai Anatole-France	V. LALOUX	1898-1900

SÉLECTION DE LIVRES

- *Passages et Galeries du dix-neuvième siècle*. R. Doisneau et B. Delvaille. *Gares*. J. Réda. ACE.
- *Les Grands Magasins*. Bernard Marrey. Picard.
- *L'Architecture du dix-neuvième siècle*. Mignot. Le Moniteur.
- *Le Siècle de l'industrie*. François Loyer. Skira.
- *Architectures Paris 1848-1914*. Marrey et Chemetov. Dunod.

MUSÉES

- Musée national des techniques. Avion de Clément Ader (1897), automobiles à vapeur, machines : 292, rue Saint-Martin (3e).

Conçu et réalisé par Bert McClure et Bruno Régnier.
Avec la collaboration de Bernard Marrey, Marie-France Bishop et l'aide du département Diffusion de l'Institut français d'architecture.

L'élagage moderne

Prenant fait et cause pour les arbres abusivement élagués et maltraités dans les villes et le long des routes, nos lecteurs apportent plusieurs témoignages complétant le dossier présenté par Roger Cans dans le Monde Aujourd'hui *daté 15-16 avril.*

Coupe au carré

Merci d'avoir abordé le problème de la taille des arbres dans Paris. J'ai assisté, pour ma part, à la taille des arbres de l'avenue de l'Observatoire (arbres plantés sur la rue, relevant donc de la voirie et non des parcs et jardins dont les pupilles sont à 5 mètres dans le jardin de l'Observatoire). Taille est un bien petit mot pour traduire une opération qui consistait à couper l'arbre en deux, tandis qu'une autre équipe armée de grands coupe-choux montés au bout de perches donnait de grands coups pour faire respecter l'alignement vertical. C'était, si je me souviens bien, en juillet 1982. En plein été (je suppose par quelque aberration administrative ou pour éviter les protestations du public) et, de surcroît, au cours des quelques journées caniculaires que Paris a connues alors. Le but de l'opération était esthétique (un comble). Il s'agissait de mettre les arbres plantés sur la rue à hauteur de ceux du jardin. Il fallait rattraper 10, 20,30 ans de retard, d'où un sectionnement par le milieu du tronc qui, selon les dires du conservateur du jardin du Luxembourg (Sénat) qui est voisin, laisse peu de chance à ces arbres de survivre et en fait, à court terme, des espèces de monstres impudiques et mutilés offrant leurs troncs châtrés aux intempéries.

JEAN-CHARLES ANDRÉ
(Paris).

Acharnement

L'arrachage systématique des arbres de nos routes a aujourd'hui à peu près cessé, car on a enfin reconnu que ce n'était pas leur présence, mais le comportement irresponsable de trop d'automobilistes — excès de vitesse, alcoolisme... — qui était la cause essentielle des accidents graves. Mais les technocrates n'ont pas pour autant désarmé et ont pris un peu partout leur revanche.

On n'élimine plus les arbres, on sectionne les fûts au-dessous du départ des branches maîtresses ; la route n'est plus dès lors qu'un triste ruban d'asphalte se déroulant à perte de vue entre deux rangées de troncs mutilés.

Les arbres, il est vrai, reforment peu à peu une tête, mais au lieu de la ramure naturelle caractéristique de chaque essence, ce ne sont plus que des touffes de feuillage d'une monotonie désespérante et, en hiver, des branches d'une raideur dépourvue de toute fantaisie. Le paysage routier n'existe plus.

De ce massacre des arbres, de plus en plus pratiqué par les services de l'équipement, le ministère de l'environnement s'est ému et a publié, en 1982, une plaquette condamnant avec le plus grande netteté l'*« élagage barbare »*. Peine perdue ! Dans le Midi toulousain en particulier, on continue à sectionner en haut du tronc des platanes parfaitement sains.

Pourquoi cet acharnement, d'autant plus absurde que l'administration commence à encourager la plantation d'arbres d'alignement au bord des routes départementales ? Selon les services de l'équipement, il s'agit avant tout d'une mesure de sécurité : éviter le risque d'accidents causés par des chutes de branches.

Argument fallacieux quand on a affaire à des arbres sains, cette cause d'accident étant pratiquement inexistante, comme en témoignent les relevés de la gendarmerie. Ce sont au contraire les arbres brusquement élagués qui seraient plus dangereux, les nouvelles branches ne faisant pas aussi solidement corps avec le tronc que la ramure originelle.

L'équipement avoue aussi subir parfois la pression des propriétaires riverains qui se plaignent de l'ombre nuisible à leurs cultures. Et il allègue encore le manque de nacelles permettant d'accéder aux plus hautes branches et l'absence d'élagueurs formés à manier la tronçonneuse avec plus de doigté...

Mais ne faut-il pas chercher ailleurs la véritable raison de l'élagage « barbare » ? Le rapport sur l'état de l'environnement en Midi-Pyrénées, publié à l'automne dernier par le conseil permanent régional des associations d'environnement de Midi-Pyrénées, soupçonne à juste titre le système des « honoraires sur travaux », dont bénéficient entre autres les agents de l'équipement, de n'être pas étranger à bien des initiatives, non seulement sans utilité pratique, mais portant gravement atteinte à l'environnement.

Quelle aubaine, dès lors, que ce travail d'élagage de milliers d'arbres d'alignement, qui ne demande même pas la moindre étude préalable ! Et puis, quand des arbres en pleine force, des platanes en particulier, ont été décapités, il faut, pendant des années encore, émonder chaque hiver les rameaux adventifs qui jaillissent tout le long des fûts tronqués !

Décidément, le massacre du paysage routier coûte cher à la collectivité ; procurerait-il donc à certains une rente, à laquelle s'ajouterait encore, disent les mauvaises langues, un autre profit : la vente comme bois de chauffage des branches abattues ?

JEAN NIQUEUX
(Toulouse).

Nacelles

(...) Pourquoi ne pas se féliciter que des nacelles, des tronçonneuses, remplacent les échelles et les secateurs ? Car il faut aussi penser aux risques des bûcherons, à la peine des hommes qui, pourtant forts et courageux, ressentent la fatigue en accomplissant leur besogne.

Comme les coiffeurs, ils dénudent, mais c'est pour peu de temps... Un changement d'aspect n'a jamais tué personne, et s'ils ne faisaient pas et bien leur travail, ils seraient remplacés par d'autres entreprises (...).

HENRI DEBISSCHOP
(Lille).

Les bosquets de Versailles

Je tiens à apporter le rectificatif suivant, usant de mon droit de réponse. Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article : « Un métier sans filet », je n'ai, Jean d'Amonville, aucune qualité pour superviser un domaine, à plus forte raison un domaine national.

Le terme *« aménagement de bosquets »* utilisé par votre journaliste n'a aucune signification quand on parle d'élagage.

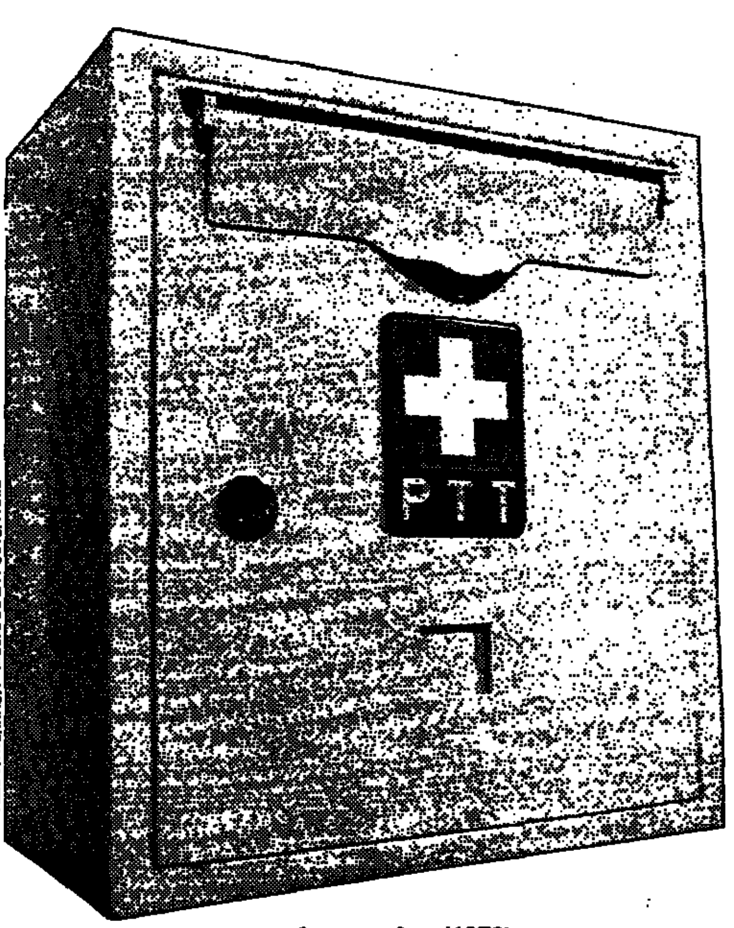
M. d'Amonville ne s'est jamais heurté aux architectes des Bâtiments de France, avec qui il est appelé à travailler fréquemment, cela est tellement évident que, s'il en avait été ainsi, les uns et les autres auraient depuis longtemps rompu leur collaboration.

M. d'Amonville n'a jamais non plus tenu le propos : *« Ils préfèrent nous voir tailler des arbres plutôt que de les couper (...). »* Cette phrase n'a aucune signification, en termes de métier, on ne parle jamais de couper un arbre, mais généralement, s'il est mort, on l'abat ou on l'arrache.

La relation de l'accident de la jeune Japonaise relève de l'imagination du journaliste rédacteur, tant elle constitue un tissu d'inexactitudes. Le hêtre concerné n'ayant précisément pas pu *« monter en graine en raison d'un boisement trop serré »* puisqu'il s'agissait d'un arbre isolé.

En conséquence, M. d'Amonville réfute totalement les propos qui lui sont prêtés dans cet article.

[Nous maintenons les citations contenues dans l'article. Nous avons rapporté fidèlement les propos que nous a tenus M. d'Amonville, à l'issue d'une réunion du groupe de travail « élagage », au ministère de l'urbanisme et du logement. – R. C.]



ISABELLE WATERNAUX - MUSÉE DE LA POSTE/PARIS

Boîte aux lettres suisse (1970).

Langage

Bissextile vous-mêmes !

UNE lectrice (si, si, une vraie !) apprend par la radio, le 28 février dernier, que le lendemain sera un jour *bissextil*. Elle comprend, bien sûr, qu'il s'agit du jour supplémentaire des années bissextiles.

Mais elle se demande ce que viennent faire des sextiles et des bissextiles dans cette affaire. Ce sextile, c'est un sixième en fraction ou un sixième dans l'ordre numérique ? Et un sixième de quoi ?

Remontons au déluge. Depuis qu'il y a des hommes et qu'ils comptent les jours, le mois est lunaire et l'année est solaire. Le premier est l'espace de temps durant lequel l'astre d'argent (beau style !) parcourt son cycle de croissance et de décroissance ; la seconde, celui durant lequel l'astre d'or accomplit de même son cycle, pour revenir à son point de départ.

Depuis toujours aussi, les astronomes et les administrateurs savent qu'il n'y a pas un nombre exact de mois lunaires dans une année solaire. D'où toutes sortes d'astuces imaginées pour rattraper ce décalage.

Jules César s'en mêla, voilà un peu plus de deux mille ans. C'est à de tels soucis que se reconnaît un très grand homme d'État. Son bureau des longitudes démontra que la concordance lunaire-solaire pouvait être obtenue avec sept mois de 31 *jours* (les mêmes qu'aujourd'hui), quatre de 30, et un de 28 (toujours ceux que nous connaissons encore).

Le défavorisé fut février. Il avait été longtemps le dernier mois de l'année romaine : le mois des morts et des purifications, c'est-à-dire un mois triste (il l'est toujours) et néfaste. Tant qu'à subir un mois aussi pénible, se dirent les Romains, autant le faire court. Février n'eut donc que 28 jours.

L'année de 365 jours ainsi constituée approchait de la concordance, mais n'y atteignait pas. Il s'en fallait d'un quart de jour manquant chaque année.

Qu'à cela ne tienne, rétorquèrent les astronomes. Il suffira d'ajouter tous les quatre ans un jour à l'un des mois pour combler l'écart.

Fut dit, fut fait. Il ne pouvait être question d'ajouter ce trois cent soixante-sixième jour à un des braves mois réguliers de 30 ou 31 jours. On l'ajouta donc à février.

Voire, dit ma lectrice. Mais vous ne m'avez pas encore expliqué le pourquoi de ce double sextile. Vous vous dérobez.

J'y arrive. Ces mois romains étaient construits intérieurement tout autrement que les nôtres. Le premier jour du mois était celui des calendes ; à peu près celui de la nouvelle lune. Cette année (1984) par exemple, la nouvelle lune « tombe » le 3 janvier, le 1er février, le 2 mars, le 1er avril et le 1er mai, le 30 mai et le 29 juin. Après quoi, cela ne marche plus aussi bien, et la nouvelle lune tombe dans les derniers jours du mois précédent.

C'est « en arrière » de ces calendes que les Romains comptaient les jours. Selon les mois, on partait du 19e, du 18e ou du 17e avant les calendes. C'est un peu comme si nous considérions le 24 avril comme le 7e (jour) avant le 1er mai.

César et ses conseillers scientifiques décidèrent que le jour supplémentaire auquel février avait droit tous les quatre ans s'intercalerait le 24 ; c'est-à-dire pour eux le sixième des calendes de mars.

Ce sixième (avant les) des calendes de mars était donc doublé. C'était un sixième « bis ». Ce serait pour nous un 24 février bis, et pour les Romains c'était le jour bis sextum Kal. Mart. Puis ce fut le *bis sextilem* (c'était la même chose).

Ce *bis sextilem* ne se perdit pas entièrement dans l'effroyable tourmente de la chute de l'Empire romain. Les moines et l'Église en conservèrent le souvenir. En latin bien sûr.

Ce n'est que très tard, après 1550 et l'édit de Villers-Cotterêts ; qui imposait un vocabulaire français aux administrations, que l'on traduisit cet *annum bissextilem* latin par notre *année bissextile*.

En fait, il y a abus de mots. Ce n'est pas l'année qui est bissextile ; cela n'aurait pas de sens. C'est le 29 février qui est un jour *bissextil*.

Ajoutons, pour prévenir des mises au point pertinentes et ironiques, que la logique voudrait un mois d'août de 30 jours (et juillet et septembre de 31) et un mois de février *normalement* de 29, et bissextilement de 30. Eh oui ! C'était ainsi jadis. Mais le mois de juillet, qui s'était longtemps contenté d'être quintilis, le 5e de l'année romaine, fut rebaptisé *julius* (le mois de Jules), en 44 avant notre ère, par de plats courtisans de César.

Moyennant quoi, des courtisans de l'empereur Auguste, de César successeur et neveu, rebaptisèrent *augustus* (le mois d'août) le sextilis, le 6e mois de l'année romaine. Enchérissant sur les premiers, des courtisans encore plus plats persuadèrent Auguste que son mois ne pouvait avoir un jour de moins que celui de Jules. Ce jour (le fameux 31 du mois d'août), on le reprit à février, le mois néfaste, le mois pourri. Bien fait pour lui !

Et voilà mon écot payé pour quatre ans au moins. D'ici là...

JACQUES CELLARD.

Le général oublié

Français libres, combattants, résistants et gaullistes n'ont rien contre Georges Pompidou, Mendès-France et Berty Albrecht qui seront statufiés à Paris (*le Monde* du 10 mars), mais ils sont consternés et même indignés de voir s'organiser l'oubli du plus grand d'entre nous décédé il y a plus de treize année : le général Charles de Gaulle.

Il s'agit pour nous et en priorité d'honorer sa mémoire par un monument simple et de bon goût élevé place Charles-de-Gaulle, par exemple, sur le terre-plein à gauche des Champs-Elysées en montant, face à l'Arc de triomphe. Un emplacement qui ne pourrait être contesté par aucune commission des sites pour autant que les dimensions du monument restent modestes. Nous suggérons une statue du général, en pied et en bronze avec sur le socle « Au général de Gaulle, 1890-1970, la France reconnaissante », avec le texte de l'Appel du 18 juin.

Certains ont laissé s'accréditer la légende selon la quelle le Général était opposé à toute statue. C'était vrai de son vivant, mais il n'y a qu'à relire son testament pour se convaincre qu'il n'y était pas opposé après sa mort. N'y a-t-il pas déjà à Paris une place Leclerc avec sa statue, une place Delattre avec sa statue, des effigies de Joffre, Foch, Clemenceau et j'en passe ? De Gaulle, lui aussi, appartient à l'histoire.

MARCEL ASSIMON
(Cagnes-sur-Mer).

Guimard retrouvé

Avec « l'architecture métallique dans le quartier de la Bourse », en pages centrales de ce numéro, le Monde Aujourd'hui *continue la publication, une semaine sur deux, des promenades à thème dans Paris.*

Le Monde a fait paraître dans son numéro daté 15-16 avril dernier, une « Promenade 1900 », autour de l'œuvre de Guimard. Initiative hautement louable et fort utile.

Sans vouloir jouer les vedettes, je tiens à vous signaler que je suis le commissaire d'une exposition intitulée « Le XVIe arrondissement, mécène de l'Art nouveau », visible au Musée départemental de l'Oise à Beauvais jusqu'au 31 mai.

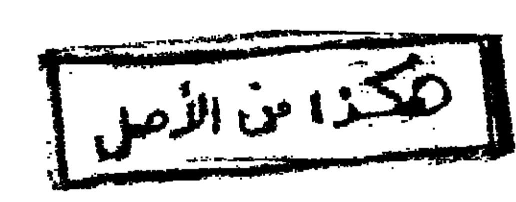
Un catalogue accompagne l'exposition, l'aboutissement de cinq années d'études approfondies sur le sujet.

GEORGES VIGNE
(Boulogne-Billancourt).

Le « bon » tableau des poisons

Dans l'article « Périls en la demeure » (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 avril), la présentation du tableau concernant la conduite à tenir en cas d'intoxication pouvant prêter à confusion, nous le publions à nouveau ci-dessous :

PRODUIT	FAIRE	ATTENTION
Eau de javel	Faire boire abondamment de l'eau pure	Ne pas donner de lait Ne pas faire vomir
Essence, pétrole, trichloréthylène	S'abstenir de tout geste	Ne pas faire vomir
Produits antirouille	Faire boire abondamment	Ne pas donner de lait Ne pas faire vomir
Décapants pour fours, déboucheurs lavabo, lessive lave-vaisselle	Faire boire abondamment	Ne pas faire vomir Ne pas donner de lait
Produits pour vitres, métaux, parfums, dépilatoires	Faire boire sucré, donner vitamine C	Ne pas faire vomir Ne pas donner de lait
D.D.T.	S'abstenir de tout geste	Ne donner ni lait, ni huile
Lessives	Donner du pain ou des gâteaux secs	Ne pas faire boire Ne pas faire vomir
Alcool à brûler	Faire vomir	Ne pas donner de lait



هكذا من الأصل

Débarquement bis

La Normandie attend des milliers de touristes et de vétérans. Quarante ans après.

« *LES Reagan et les Mitterrand n'étaient pas là, le 6 juin 1944. Je n'aime pas tout ce cinéma.* » La mère Gondrée bougonne derrière ses fourneaux.

Par les croisées de son café-restaurant, la première maison libérée dans la nuit précédant le débarquement, elle surveille « son » pont : Pegasus Bridge, ouvrage capital franchissant l'Orne à l'extrémité ouest du « front ».

Il fut enlevé en trois minutes par les diables britanniques du Buckinghamshire light infantry bondissant de leurs planeurs.

Mme Gondrée n'oubliera jamais la nuit la plus folle de son existence, les tommies au visage noirci faisant irruption dans son café. Les cérémonies qui vont marquer le quarantième anniversaire, ces souverains et chefs d'Etat en représentation, ces flonflons et ces discours l'agacent.

Dans son restaurant, où rien n'a changé hormis les murs tapissés de photos souvenirs, d'armes rouillées et de parachutes, les seuls clients qu'elle aime servir ce sont les vétérans qui, comme elle, n'ont pas besoin des officiels pour se souvenir.

« *Ce sont toujours mes enfants* », dit-elle. Et son œil s'attendrit en apercevant l'un d'eux, John Hammond, deux fois blessé, quatre fois décoré, en train de se faire tirer le portrait devant la carcasse d'un char, de l'autre côté du pont.

C'est la première fois qu'il revient. Et peut-être la dernière, car ce vieux briscard a le poil blanc et la jambe molle. Mais quel pèlerinage sur ces 80 kilomètres de côte parsemée de blockaus, de monuments, de cimetières et de canons rongés par le sel.

Combien seront-ils cette année, ceux qui vont débarquer à nouveau ? On avance le chiffre de trente mille, venant en corps constitués et peut-être autant voyageant individuellement avec leur famille.

Américains, Britanniques et Canadiens, bien sûr, eux qui ont laissé cinquane mille des leurs sur le terrain durant les soixante-dix sept jours de la bataille de Normandie. Mais aussi des Belges, des Néerlandais, des Polonais, des Tchèques, des Norvégiens, des Français, car toute l'Europe était là, brûlant de prendre sa revanche.


CAPA/MAGNUM

Les Anglo-Saxons ont été les premiers à se mobiliser. Il y a déjà trois ans qu'un tour – opérateur américain – l'un des plus importants des Etats-Unis – a fait la tournée des grands hôtels normands pour retenir ferme des centaines de chambres.

La presse a suivi. En un an, les services du tourisme ont vu défiler plus de cent-dix journalistes étrangers. Leur press books grossissent de jour en jour.

Dernière coupure : un numéro spécial de quarante pages du *Porsmouth Evening News.* Le quarantième anniversaire de l'opération Overlord est un tel événement aux Etats-Unis que le président Reagan a jugé bon de franchir l'Atlantique. Histoire de commencer sa campagne électorale auprès des vétérans.

Tout se passe comme si Américains et Britanniques considéraient que la Normandie, dont la libération leur a coûté si cher, leur appartient un peu, désormais. Elle fait en tout cas partie de leur histoire. Les Normands le savent. Le reste des Français vont devoir en prendre conscience.

Chaque nation y possède son cimetière, enclave sacrée dont la France lui a laissé la disposition *for ever* : les Américains sur les 70 hectares de Colleville, les Anglais à Bayeux, les Canadiens à Reviers, admirables nécropoles entretenues comme du green de golf.

Mais ils tiennent à faire davantage. La Royal Navy vient d'envoyer une équipe de matelots pour restaurer, à ses frais, une péniche de débarquement exposée au musée d'Arromanches. Des vétérans britanniques nettoient la batterie de Merville qu'ils ont conquise de haute lutte. L'administration américaine dégage la végétation qui engloutissait les ouvrages de la célèbre pointe du Hoc.

M. Thomas Greenhalgh, animateur britannique du musée de Pegasus Bridge, attend ses compatriotes de pied ferme avec la nouvelle relique qu'il vient de recevoir : un énorme canon braqué vers l'horizon. A l'autre bout du « front », le conservateur américain du musée de Sainte-Mère-Eglise va étonner les paras US en leur présentant sa dernière donation : l'un des Dakota – encore en état de voler – qui les larguèrent ici même il y a quarante ans.

Avec ces gaillards, les commémorations ne sentiront pas la naphtaline. Les anciens héros de Pegasus Bridge comptent atterrir près du pont avec un planeur de l'époque. On a même déniché quelques survivants des rangers US assez alertes pour tenter à nouveau l'escalade de la vertigineuse falaise du Hoc. M. Harvey Hubble, ancien pilote de l'US Air Force, devenu milliardaire, arrive d'outre-Atlantique avec un bombardier et six chasseurs remis à neuf qui évolueront dans le ciel normand.

Pour ne pas être en reste, les fantassins et tankistes débarquent à Cherbourg le 4 juin aux commandes d'une véritable division mécanisée : quatre cents véhicules authentiques. Cette incroyable colonne, qui va parcourir la Normandie pendant une semaine, est le cauchemar de la gendarmerie. En respectant les intervalles réglementaires, ses auto-mitrailleuses et ses GMC s'échelonneront sur plus de 15 kilomètres.

La Normandie se met en quatre pour fêter l'événement. A vrai dire, elle ne sait où donner de la tête. Un Comité du débarquement, créé il y a des années et présidé par l'ancien ministre Raymond Triboulet, croyait pouvoir coordonner l'ensemble des cérémonies. Mais, pour des raisons de haute politique et de sécurité, chaque pays entend rester maître de ses affaires au mois de juin. Officiels français, policiers américains, militaires britanniques et canadiens, se croisent dans tous les sens.

De Cherbourg à Argentan et pendant trois mois, des dizaines de municipalités organisent de leur côté des dépôts de gerbe, défilés, expositions, inaugurations et vins d'honneur. Mais chacun pour soi. Il y a tant de manifestations qu'on a renoncé à en établir le catalogue.

Partout, on s'affaire à remonter les dunes, à dépoussiérer les quatorze musées consacrés à la bataille, à tondre les pelouses de trente cimetières, à ravaler les monuments et les dizaines de chars et de canons qui les encadrent. On récure même les bunkers du mur de l'Atlantique.

Dans les boutiques, on empile les vieilles cartes de la bataille rééditées par Michelin, les nouveaux plans de l'Institut géographique national et les nombreux livres et guides qui fleurissent. Bien entendu, des torrents de tee-shirts, briquets, drapeaux, écussons, services de table et autres porte-clés vont s'étaler aux devantures.

Les souvenirs les plus attendus sont les modèles réduits des engins blindés des deux camps qu'une marque de jouets a fait fabriquer. De ses chaînes de montage établis à Oulins, dans l'Eure, sont sortis cent-soixante mille répliques dont l'exactitude est garantie jusqu'au poids du métal et aux marques d'unité.

« *Avant même que nous ayons achevé nos séries,* explique M. Jean-Claude Bucci, directeur de cette firme, *les grossistes avaient tout acheté sur catalogue. La moitié de notre production part pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.* »

On ne s'ennuiera pas en Normandie cet été. A Saint-Martin-de-Varreville, là où débarqua la 2e DB, des fans d'histoire militaire vont prendre la mer avec des engins amphibies de l'époque et, le 6 juin à l'aube, ils cingleront vers la plage.

Le 3 juin, l'aéro-club de Falaise reconstituera l'attaque d'un convoi allié de cinquante véhicules par une escadrille de Messerschmidt. Avec explosions, incendies et évacuations de « blessés ».

A Caen, c'est Yves Mourousi qui a été mobilisé pour mettre en scène et pour présenter le lendemain un « spectacle militaire » auquel participent des contingents de six pays.

Une compagnie maritime qui voulait faire débarquer ses clients sur les plages y a renoncé, mais, durant toute la saison, elle les fera croiser au plus près de la côte de Ouistreham à Omaha Beach. Comme qui dirait, sous le feu des canons.

Les responsables du tourisme normand sont aller faire, dès l'an dernier, aux Etats-Unis, la promotion du quarantième anniversaire. Ils se frottent les mains. Après une amère période d'oubli et de récession, leur région, redécouverte à la faveur des « battle-field tours », va-t-elle reprendre l'une des premières places dans le tourisme national ?

Pas facile. « *Les Américains voudraient tous descendre dans un Hilton avec vue sur Omaha Beach,* explique M. Charles Barbier, directeur de l'office du Calvados. *La Normandie ne peut pas leur offrir cela, mais trente mille lits dans des hôtels honorables et cent mille places de camping. Ce n'est pas suffisant. Des groupes seront logés jusqu'au Havre, Rouen et même Paris. Nous avons lancé un appel aux habitants pour qu'ils reçoivent des vétérans chez eux, gratuitement. Huit cents foyers ont répondu aussitôt. Les Normands n'oublient pas.* »

Les Allemands non plus. Et ils seront là, eux aussi. Pas officiellement, bien sûr, mais en famille, par petits groupes discrets. Ils iront se recueillir sur leurs quatre-vingt mille tombes que l'on a regroupées en six immenses nécropoles. plusieurs centaines d'autres sont restées dans des cimetières britanniques où les ennemis d'antan reposent côte à côte.

Rapprochement prémonitoire. Depuis quatre ans, grâce à l'entremise de M. Henri Levaufre, un historien amateur de Périers (petite ville de la Manche où se déroulèrent de furieux combats), les anciens de la 90e division US et de la 6e division allemande de parachutistes se sont retrouvés.

En Allemagne, d'abord. Avec beaucoup de réticence et d'émotion. Chacun avait en mémoire l'acharnement et parfois la férocité des engagements. La bataille de Normandie ne fut pas une guerre en dentelle : de part et d'autre, des prisonniers ont été passés par les armes.

Puis on s'est souvenu que le général von der Heydte avait renvoyé dans leurs lignes des infirmiers américains capturés avec un mot disant : « *Vous en aurez sûrement plus besoin que nous. A charge de revanche.* » Alors, un invalide de guerre américain osa tendre la main à ses ennemis d'autrefois. Depuis, on s'écrit et on se rend visite.

Cette année encore, seuls deux cents vétérans US participeront officiellement aux cérémonies de Périers... mais ils adresseront un petit signe de reconnaissance à leurs homologues d'outre-Rhin qui seront présents, anonymes, dans la foule des spectateurs. On se réunira ensuite dans quelque foyer normand autour d'un verre de calva.

Ensuite, sans le crier sur les toits, les Allemands iront déposer une gerbe au cimetière américain, tandis que les Américains fleuriront les tombes allemandes.

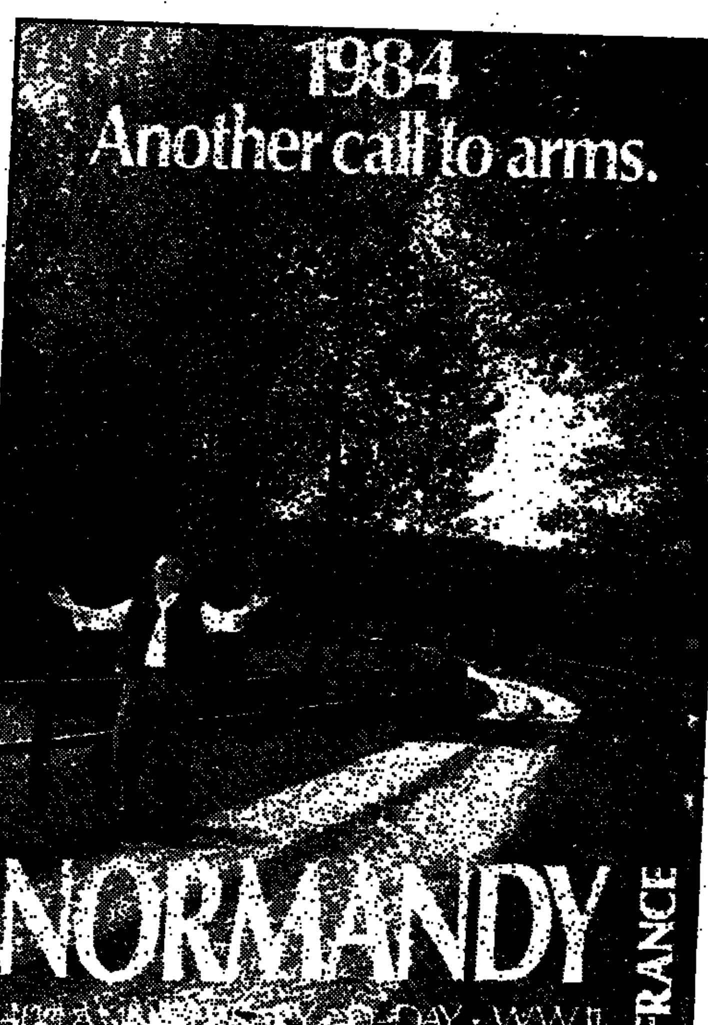
« *Plus jamais ça entre nous.* » Derrière la kermesse du quarantième anniversaire s'amorce une véritable réconciliation. Beaucoup la désirent : les ex-combattants, comme les civils français qui n'oublient pas qu'ils laissèrent dix mille des leurs entre les lignes. Tous souhaitent que la bataille de Normandie ait été l'un des ultimes épisodes de dernière guerre civile occidentale.

MARC AMBROISE-RENDU.

Guide-éclair

D'EST en ouest, les sites à ne pas manquer : le village de Chambois et le monument de Montormel (derniers combats de la poche de Falaise); «Pegasus Bridge» et son musée (paras britanniques); la plage de Riva-Bella (premier commando français); le cimetière canadien de Reviers; le belvédère et le musée d'Arromanches (port artificiel); la batterie de Longues-sur-Mer (artillerie allemande); le musée de Bayeux (toute la bataille de Normandie et quatre-vingts mannequins en uniforme); le cimetière américain de Colleville; le musée de Vierville (la plage le 6 juin); la pointe du Hoc; la plage, les monuments et le musée d'Utah Beach (débarquement); monument et plage de Varreville (2e DB); le bourg et le musée de Sainte-Mère-Eglise (paras US).

Deux livres : *Guide des plages du débarquement,* par Patrice Roussel, Presses de la Cité. *Normandie 1944, Guide du champ de bataille,* par J.-P. Benamou, Ed. Heimdal.



Affiche réalisée gratuitement par une agence de publicité pour le 40e anniversaire : « *1984, un nouvel appel aux armes* » veut dire aussi : « *à nouveau bras ouverts* ».

Le débarquement *des troupes alliées en Normandie, le 6 juin 1944, sera commémoré cette*



Le photographe Robert Capa a suivi le débarquement du 6 juin 1944 et a accompagné les troupes de libération jusqu'à Paris.
Ci-contre et en bas à gauche, prisonniers allemands.
Ci-dessous, avancée des soldats américains vers Cherbourg ; puis discussion entre un GI et des paysans normands.
En bas, première cérémonie du débarquement, le 28 juin 1944 à Cherbourg, avec un discours du maire de la ville.

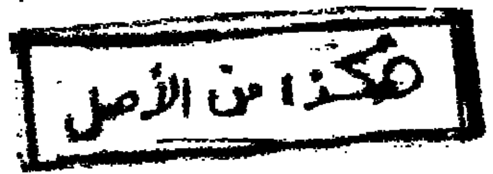
PHOTOS CAPA/MAGNUM





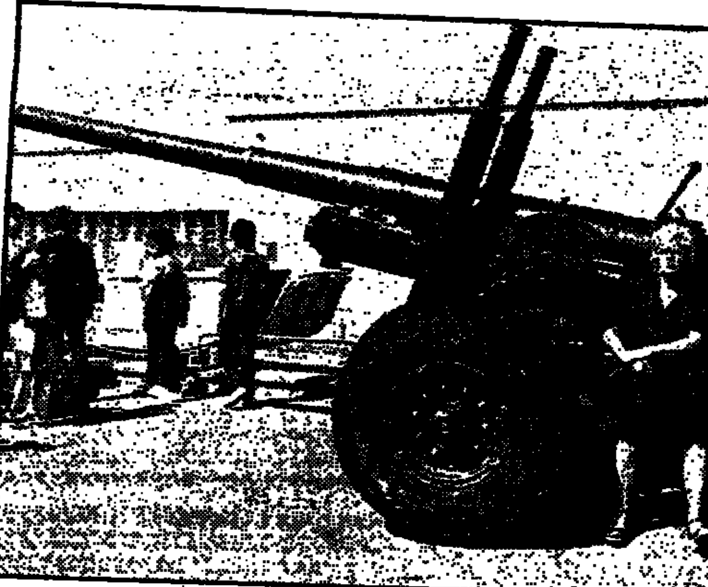


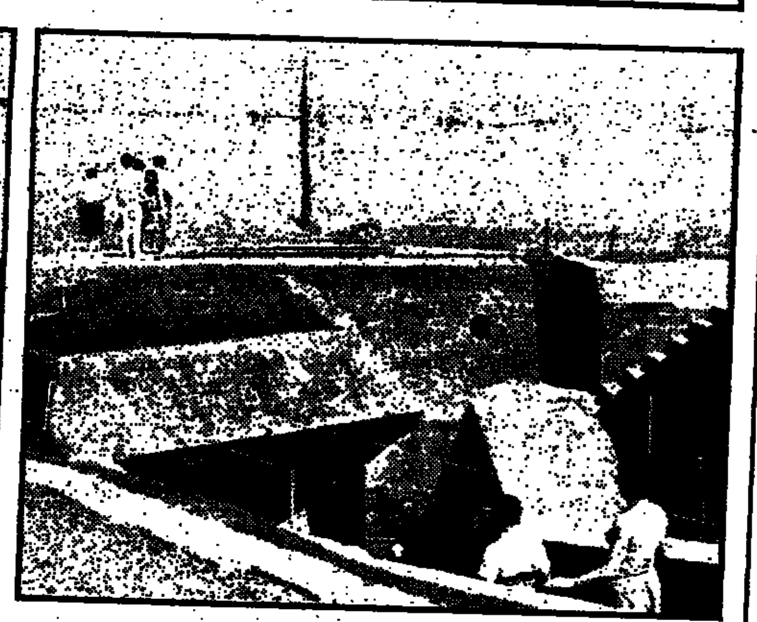




année avec faste. Depuis la guerre, de telles célébrations sont traditionnellement l'occasion d'affrontements politiques.









PHOTOS JEAN-CLAUDE FIGENWALD

La Normandie quarante ans après : ci-contre, table d'orientation présentant les différents points de débarquement, à Omaha Beach. Ci-dessus, la pointe du Hoz à Arromanches. En haut, Utah Beach...

Mémoire en bataille

LORSQUE les peuples ont beaucoup souffert et beaucoup espéré, il leur reste à mettre en scène leurs souvenirs.

La commémoration arrache l'événement à l'usure prévisible de l'oubli. Elle le fixe dans l'histoire.

Pour les survivants, c'est la confirmation qu'ils n'ont pas lutté en vain, mais aussi que la page est tournée. Un point final à l'épreuve.

Mais la commémoration est aussi la réécriture officielle de l'histoire, la mise au point de la version définitive des faits. Exalter tels héros, tels événements, c'est gommer tous ceux qui n'ont pas été retenus. Eliminer les interprétations tendancieuses ou simplement minoritaires. Proposer une seule lecture du passé : celle des triomphateurs.

Le choix des faits et des personnages à célébrer, des lieux de rassemblement, le protocole des cérémonies, le public visé... tout cela répond à des intentions précises.

Le sociologue Gérard Namer montre d'une façon très suggestive, dans son livre *Batailles pour la mémoire*, comment les commémorations de la Libération de Paris et de la victoire en 1944-1945 ont été un enjeu politique entre les deux grandes forces en présence : les communistes et les gaullistes.

Le premier acte de cette partie de bras de fer — d'août 1944 au 1er janvier 1945 — est dominé par l'influence des communistes. Les manifestations qu'ils organisent : au Vel' d'Hiv, le 10 septembre ; au cimetière du Père Lachaise, en octobre, à Châteaubriant en souvenir des fusillés, le 22 octobre ; au Mont-Valérien, au cimetière d'Ivry et au fort de Vincennes, le 11 novembre, ont une signification claire : montrer que les communistes ont commencé la Résistance de 1940, et faire oublier l'attentisme dû au pacte germano-soviétique.

En janvier 1945, les communistes connaissent un échec dans leur campagne pour faire entrer Romain Rolland au Panthéon.

Le 2 avril, les événements prennent tonalité différente avec la cérémonie de la *« remise des drapeaux »*, imaginée par le général de Gaulle pour fêter l'armée nouvelle. Cette journée a été divisée en deux parties : la matinée est consacrée à l'armée, qui défile des Invalides à la Concorde ; l'après-midi à la libération de Paris, place de l'Hôtel-de-Ville. Ainsi est symbolisée la synthèse entre les différentes composantes de la libération de la capitale.

Si cette représentation peut satisfaire gaullistes et communistes, la journée par elle-même est dominée par la personnalité du général de Gaulle, qui, observe Gérard Namer, amorce à cette occasion une interprétation de l'histoire à laquelle il ne cessera de se référer : la victoire de 1944 est l'aboutissement d'une guerre de trente ans commencée en 1914 et brillamment conduite par l'armée française. De Gaulle se veut le digne successeur de Foch et de Clemenceau et rejoint, par-delà le siècle, la lignée des grands chefs de guerre de la France éternelle, de Jeanne d'Arc à Napoléon.

Tout au long de l'année 1945, les Parisiens seront conviés à une cascade impressionnante de commémorations : trois en mai, le 18 juin sur les Champs-Elysées, le 2 juillet à Versailles, le 14 juillet et en août pour fêter la libération de Paris, le 11 novembre... sans compter la joie spontanée de la journée de la Victoire, le 8 mai, qui, elle, n'avait été organisée par personne...

Toutes ces manifestations — qui finissent par lasser les badauds les plus enthousiastes — sont autant de jalons dans la « bataille pour la mémoire » que se livrent les deux grandes forces historiques du moment.

Les communistes exaltent la guerre populaire, héritée de la Révolution française et du Front populaire et tentent de relier le souvenir des luttes passées aux revendications politiques et syndicales de l'après-guerre. Ils cherchent aussi à donner aux manifestations un caractère détendu, bon enfant, pour bien montrer que la guerre est finie et qu'une vie nouvelle attend les Français, pour peu qu'ils soutiennent les propositions du parti.

Les gaullistes, au contraire, célèbrent l'héroïsme de l'armée et la grandeur de la France, insistent sur le sacrifice et les épreuves exigées par la nation, cherchent à frapper les esprits par des démonstrations impressionnantes.

La dramaturgie commémorative élaborée par le général de Gaulle a évidemment pour objet de montrer que les gaullistes ont été les principaux — sinon les seuls — artisans de la victoire (on oublie, par exemple, soigneusement de mentionner que la capitulation du général allemand gouverneur de Paris von Choltiz a été remise au colonel Rol-Tanguy en même temps qu'au général Leclerc).

Mais elle vise aussi à effacer de l'histoire le souvenir de l'attentisme des Français pendant la guerre, du vychisme et de la collaboration. Elle officialise une représentation héroïque et rassurante de la France en guerre, qui sera reçue sans contestation pendant les trente années qui suivront. Les communistes, de leur côté, font tout pour qu'on oublie l'attitude du parti de 1939 à 1941.

En mettant solennellement l'accent sur les combattants de l'armée française, les commémorations rejettent aussi dans les ténèbres de l'histoire les prisonniers et les déportés raciaux. Ces derniers devront attendre 1962 pour qu'un monument du souvenir leur soit consacré.

Malgré l'effort des grands dramaturges ès commémorations, le souvenir de 1945 a mal résisté à l'épreuve du temps.

Sans doute trop d'arrière-pensées, d'amertume ou simplement d'indifférence étaient-elles associées au souvenir d'une victoire qui — contrairement à celle de 1918 — n'était pas, d'abord, française.

Lorsque Valéry Giscard d'Estaing, croyant traduire les désirs des Français, voulut supprimer la commémoration de la Victoire le 8 mai, il déclencha une indignation inattendue. C'est que, même s'il n'y croit plus trop, un peuple n'aime pas qu'on le prive de ses souvenirs.

Les traces du passé ont quelque chose de sacré. Et l'histoire prouve abondamment que les faits révolus sont comme ces objets vieillis qu'on met dans son grenier mais qu'on sera content un jour de retrouver.

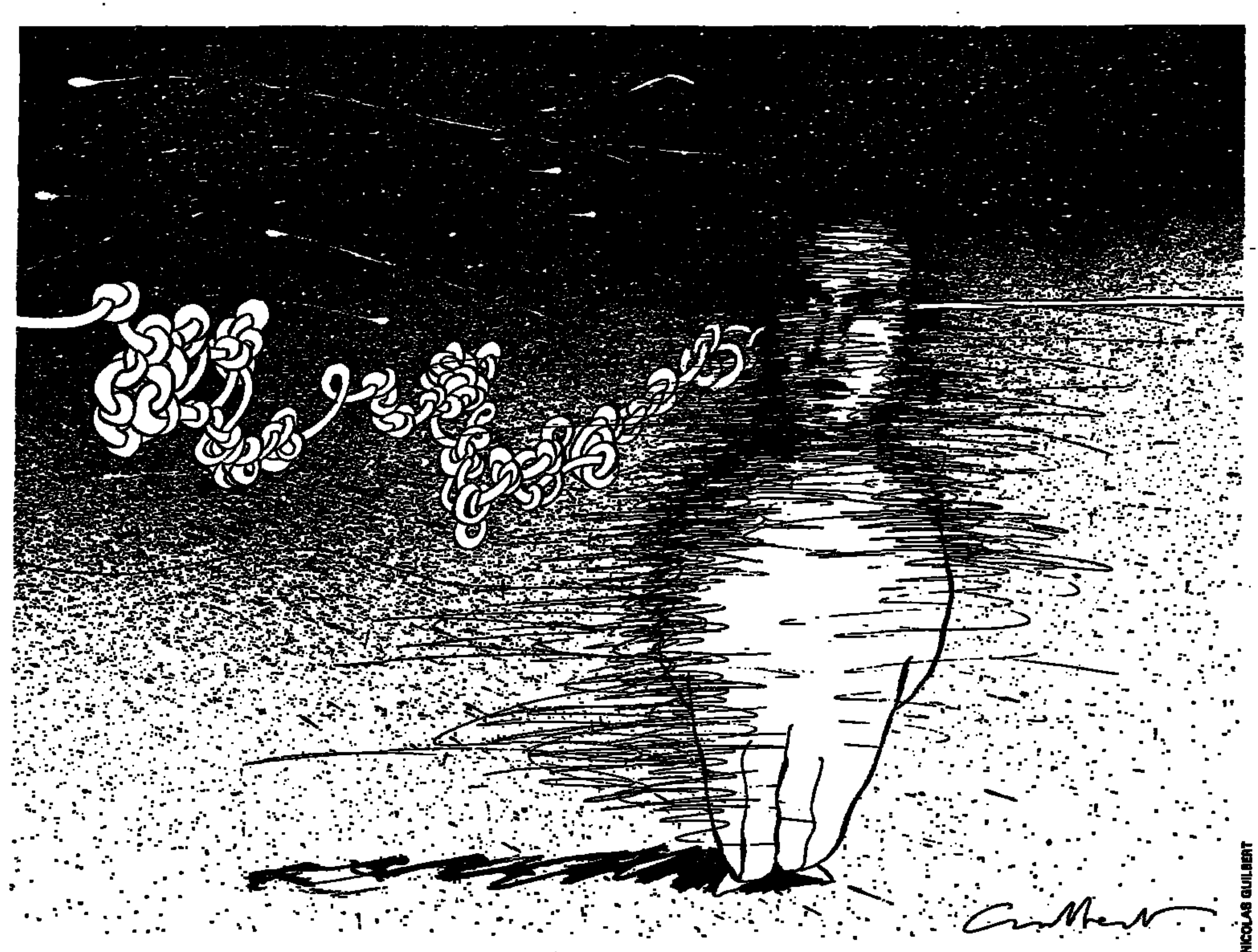
Il ne faut pas détruire les souvenirs de l'histoire. Ils peuvent toujours resservir.

FREDERIC GAUSSEN.

* *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, par Gérard Namer. Ed. Papyrus, 213 p., 89 F.

L'atout-câble

600 kilomètres de réseau à Metz. Mais pas assez de programmes.



NICOLAS GUILBERT

EN dix ans de batailles successives, l'expérience du câble à Metz a souvent pris l'allure d'un parcours du combattant. La question s'est posée à la municipalité dès 1972 au travers d'un problème d'urbanisme. Il s'agissait de prévoir l'équipement de lotissements pavillonnaires en construction. Allait-on les faire bénéficier de la même antenne collective qu'un quartier voisin ? Face à un vide juridique, la municipalité a exploité d'autres voies, notamment sa candidature pour participer au programme expérimental de la SFT (Société française de télédistribution), société d'économie mixte réunissant les PTT et l'ex-ORTF. Sept villes avaient été retenues pour ce projet : Rennes, Metz, Nice, Créteil, Cergy-Pontoise, Grenoble et Chamonix. Elles devaient toutes avoir leur réseau câblé.

En 1974, un coup d'arrêt brutal a été donné au développement du câble. Metz a néanmoins décidé de faire front, sans résultat, jusqu'en 1977, où, en septembre, la parution d'un décret concernant la télédistribution a permis à la municipalité de ressortir son dossier : appel d'offres, signature, en avril 1978, d'une convention et premier coup de pioche en février 1979.

A cette époque, le choix du matériau (câble coaxial en cuivre ou fibre optique) n'a pas engendré de grands débats. Seule la première technique était pleinement opérationnelle. La structure arborescente du réseau était automatiquement retenue. Le décret de septembre 1977 ne permettait que la distribution de chaînes existantes, déjà reçues localement par voie hertzienne, ce qui était le cas à Metz pour les télévisions belge, allemande et luxembourgeoise.

Aujourd'hui, chacun, tant du côté de la société d'exploitation (CENOD et Cie) que de la mairie, reste satisfait des choix opérés, pour deux raisons principales : *« Le coût de la mise en œuvre d'un réseau câblé est de cinq à vingt fois supérieur pour la fibre optique par rapport au câble coaxial »*, affirme M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz, tout en soulignant : *« Le câble coaxial est également techniquement intéressant. Il permet notamment la diffusion de cent programmes télévisés, ce qui n'est peut-être pas une limite supérieure. »*

Pour le maire de Metz, l'existence d'un réseau câblé répond à un triple objectif : accroître le choix des téléspectateurs messins, leur offrir une réception de meilleure qualité et donner à la ville une image dynamique sur le plan commercial et industriel. La venue de trois sociétés informatiques (dont Apple, qui inaugure ce mois d'avril, à Metz, son centre français de recherche en logiciel, avec quarante ingénieurs) est, selon M. Rausch, la résultante de l'action municipale. L'existence du réseau câblé représente un élément moteur pour l'activité industrielle. *« Il nous faut le maximum d'atouts dans cette période de transition industrielle pour négocier avec succès le virage technologique que nous abordons »*, affirme M. Rausch.

Le périmètre concédé pour trente ans par TdF à CENOD et Cie, filiale du groupe Philips créée pour mettre en œuvre l'expérience messine, couvre trois communes : Metz, Plappeville et Saint-Julien-lès-Metz. Aujourd'hui, quelque 600 kilomètres de câble coaxial en cuivre sur les 800 prévus sont déjà tirés. Au total, 33 415 logements sont raccordés, soit 68 % du parc existant. Malgré une croissance régulière du nombre des abonnés (7 700 en mars 1984), le taux de pénétration reste faible (21 %), entraînant un déficit d'exploitation plus important que prévu.

A ce rythme, la rentabilité de l'opération ne sera pas assurée avant dix ou quinze ans. CENOD et Cie a pris totalement à sa charge l'équipement et l'entretien du réseau, un investissement de 60 millions de francs (45 % pour le matériel, 55 % pour la pose). Le prix de revient d'une prise oscille entre 1 500 et 2 000 F, tandis que l'abonnement annuel est fixé à 565 F. Il permet de recevoir actuellement dix chaînes de télévision (trois françaises, deux belges, trois allemandes et deux luxembourgeoises) et quinze programmes en modulation de fréquence.

Cette programmation limitée est sans doute l'une des raisons essentielles du faible taux d'abonnement. Les téléspectateurs messins, qui reçoivent déjà par voie hertzienne tous ces programmes, ne font, en s'abonnant au câble, que l'économie d'une antenne collective et d'un téléviseur multistandard. La municipalité de Metz comme le concessionnaire du réseau cherchent aujourd'hui à augmenter le nombre d'abonnés en accroissant l'offre de programmes sans trop alourdir le prix de l'abonnement.

En attendant que le réseau puisse capter et retransmettre des programmes transmis par satellite, on songe, à Metz, à créer rapidement trois services locaux. Mais les récepteurs de télévision actuellement en service ne peuvent sélectionner que douze canaux. Pour passer à quinze sur un réseau en câble coaxial, il faut que l'abonné s'équipe d'un nouveau sélecteur. La société CENOD et Cie étudie donc une formule d'abonnement à la carte qui permettrait de na pas augmenter l'abonnement pour les personnes ne souhaitant pas bénéficier de services supplémentaires. Avant de prendre sa décision finale, la municipalité attend les conclusions d'une étude menée par la mission interministérielle TV-câble.

JEAN-LOUIS THIS.

Médias du Monde

Presse franco-italienne

Le groupe de presse Hachette-Filipacchi et les éditions Rusconi de Milan viennent de signer un accord destiné au développement réciproque de la diffusion de certaines publications éditées par l'un ou l'autre.

Une première société va être créée à cet effet en France, dont le capital sera réparti entre le groupe de presse Hachette (51 %) et le groupe Rusconi (49 %). Cette société assurera l'exploitation des revues *Décoration internationale*, *Femmes* et *Mariages*, éditées actuellement par Rusconi. Une autre convention a été conclue pour le lancement en Italie par le groupe Rusconi de certaines publications – non encore désignées – éditées actuellement en France par les groupes de presse Hachette et Filipacchi, dans le cadre d'une société dont le capital sera réparti entre le groupe Rusconi (51 %) et les groupes de presse Hachette et Filipacchi (49 %).

Il pourrait s'agir de titres féminins *(Elle, Confidences, Vital)* ou spécialisés (dans la vidéo, par exemple).

USA : les malheurs du vidéodisque

La première victime du « boom » des magnétoscopes aux Etats-Unis aura été le vidéodisque. RCA a renoncé à produire ses lecteurs CED, dont la fabrication s'arrêtera à la fin de l'année 1984. Il est vrai que ce type de vidéodisque à lecture mécanique, capable seulement de montrer des programmes préenregistrés, ne pouvait pas longtemps soutenir la concurrence avec le magnétoscope, de moins en moins cher et de plus en plus performant (haute-fidélité, stéréophonie). Il faut noter d'ailleurs que RCA est un des plus gros vendeurs aux Etats-Unis de magnétoscopes fabriqués par le japonais Hitachi.

Le renoncement de RCA, qui coûte la bagatelle de 580 millions de dollars, inquiète les quelque 500 000 propriétaires de vidéodisques CED. La firme a annoncé qu'elle continuerait à produire des disques pendant au moins trois ans. De son côté, la filiale disque de CBS, qui édite aussi des titres pour le vidéodisque CED, estime que le marché est suffisant pour continuer à presser des enregistrements. Il y a environ 1 300 titres au catalogue CED, vendus à un prix variant entre 15 et 25 dollars.

L'abandon du vidéodisque à lecture mécanique ne devrait pas avoir de conséquences directes sur ses deux concurrents : le vidéodisque magnétique VHD du japonais JVC et le laser-vision à lecture optique de Philips et Sony. Plus coûteux mais plus sophistiqué, le laser-vision a été vendu à 100 000 exemplaires aux Etats-Unis depuis son lancement. Sony vient de le commercialiser au Japon, et Philips, qui l'a déjà lancé en Angleterre, le mettra en septembre sur le marché français. Pour le moment, le vidéodisque à lecture optique intéresse surtout les utilisateurs professionnels et institutionnels pour ses possibilités d'interactivité. Ainsi, 50 000 appareils ont été achetés pour commercialiser le nouveau jeu vidéo d'arcade « Dragon's lair ».

Quant au vidéodisque VHD, il n'a pas, pour le moment, dépassé les frontières du Japon, où 85 000 exemplaires ont été vendus.

Espagne : vers la télévision privée

« Il y aura la télévision privée, et c'est ce gouvernement qui va la faire. » Cette déclaration de M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement socialiste espagnol, a surpris. Le parti socialiste ouvrier espagnol n'avait-il pas inscrit la défense de la télévision publique dans son programme électoral pour les élections d'octobre 1982 ? Le débat sur la télévision privée est en cours depuis plusieurs années. En 1981, le gouvernement centriste de M. Leopoldo Calvo Sotelo avait déjà songé à autoriser la création de stations privées, mais les Partis communiste et socialiste s'y étaient alors opposés. L'Espagne a actuellement deux chaînes nationales publiques et une troisième chaîne dépendant des administrations régionales.

Profs et journalistes

Deux pages sur l'éducation dans *les Informations dieppoises*.

TOUS les quinze jours, les lecteurs des *Informations dieppoises* ont droit à deux pages sur l'éducation. La présentation, le ton des articles tranchent avec le reste du journal lu dans les foyers de la région de Dieppe. Sans doute parce que les rédacteurs de ce petit supplément magazine ne sont pas journalistes.

Dieppe, un soir, dans l'appartement de Thierry. Sans protocole, autour d'une table basse, il y a là Pascal, prof de lettres dans un collège, Rosemonde, assistante sociale, Samuel, éducateur. Thierry et sa femme sont enseignants. Lui de sciences, elle de français. On attend un retardataire, Jacques, journaliste aux *Informations dieppoises*, le bihebdomadaire local. *« Il doit y avoir un conseil municipal... On commence. »*

Pascal sort de sa serviette une liasse de documents et énumère des sujets, le ton interrogateur : *« Des élections aux conseils de parents d'élèves... un prof du collège de Yerville qui fait des cours en cauchois... une expérience de notation d'un devoir de français d'une troisième par plusieurs correcteurs... J'ai une anecdote : le père d'*Ulysse, *la BD, est prof... »* Chacun consulte et soupèse les propositions.

Voilà plus d'un an que le petit groupe se réunit très régulièrement pour préparer et boucler le magazine « Apprendre, à laisser » qui paraît dans *les Informations dieppoises*. Quatre pages mensuelles puis bimensuelles consacrées à l'éducation sous tous ses aspects. L'idée avait germé dans l'esprit de Pascal Bouchard à la suite d'une expérience menée avec une classe de troisième et un ami journaliste, Jacques Chenivesse. Ils avaient réalisé pour *les Informations dieppoises* un reportage sur la justice à Dieppe, son fonctionnement, ses difficultés. L'expérience avait réussi, non seulement par son caractère pédagogique, mais aussi parce qu'elle avait convaincu l'enseignant et le journaliste à l'écoute des réactions que *« les fossés entre les enseignants, l'administration, les parents, s'ils ne se creusaient pas, ne se comblaient pas non plus »*. D'où l'idée d'un magazine *« à l'échelle de la région et des moyens disponibles »*, utilisant un support naturel, le journal local.

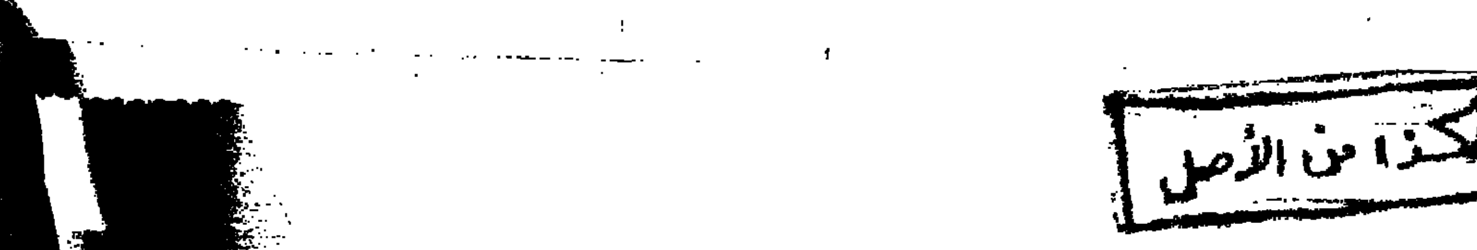
Avec une équipe constituée dans le réseau des relations professionnelles et des amis, Pascal Bouchard démarre. La première livraison paraît dans l'édition du 3 novembre 1982. Au sommaire, *« La grande séduction des ordinateurs »*, *« Pourquoi faire des maths ? »*, *« L'école et le musée de Dieppe »*. Et l'aventure a continué avec une régularité étonnante pour les sceptiques et avec les sujets les plus divers : des lycéens parlent de leurs camarades d'un lycée d'enseignement professionnel voisin, le cas typique d'échec scolaire, les coups de patte aux institutions et à l'administration, avec une volonté de *« ne pas doubler l'édition générale du journal »*, mais d'y apporter *« un œil éducatif »*.

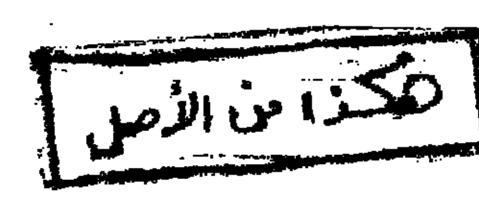
Depuis novembre 1982, les têtes ont bien évidemment changé dans l'équipe du magazine. Le « milieu enseignant » ne s'en est pas approprié le contenu, et l'ouverture vers d'autres horizons professionnels que ceux de l'éducation nationale a presque réussi. Rosemonde, assistante sociale en milieu rural, trouve *« bien intéressant d'écrire sur l'enseignement, ce monde fermé, d'un œil critique et rigolard, un peu plus tonique... »* Mais, pour Thierry, réaliser le magazine permet *« de pondérer son discours par rapport à son rôle de prof »*. Quant à la collaboration « critique » et locale des syndicats d'enseignants ou des organisations de parents d'élèves, elle n'a jamais dépassé le stade de la méfiance, réaction attendue par les initiateurs du projet.

Ce soir-là, lorsque Jacques arrive, la conversation s'anime autour du choix de présentation de l'article sur la notation. Samuel défend sans désemparer la publication complète du tableau des quinze notes attribuées aux vingt-six copies, *« pour que l'information soit rigoureuse »*. Jacques est formel : *« Impossible, ce serait illisible et ça prendrait trop de place. On n'a que deux pages... »* Lui-même écrit rarement dans le magazine, mais il assure le secrétariat de rédaction. Les réunions, il les suit autant par conviction et amitié qu'en tant que rédacteur des *Informations dieppoises*. Il commente pourtant l'expérience avec une pointe d'amertume : *« Dans le genre de journal comme le mien, il y a rarement de place pour l'humour, alors... »*

Rédacteur en chef des *Informations dieppoises*, Pierre Verbraeken dit *« laisser une totale liberté »* à l'équipe de « Apprendre, à laisser », même si *« les lecteurs ne font pas la différence avec le reste du journal »*. Et il ajoute : *« J'ai pris à mon compte des choses que je n'aurais peut-être pas écrites. Ils osent des choses par naïveté. Je regrette de ne pas pouvoir, dans tous les domaines, être aussi libre. »*

ETIENNE BANZET.





La religion de l'intérieur

Laïcisation de la vie quotidienne, approfondissement chez ceux qui demeurent religieux. Selon Jean Delumeau, historien.

JEAN DELUMEAU occupe au Collège de France la chaire d'histoire des mentalités religieuses de l'Occident moderne. Derrière ce vocable savant se cachent des recherches passionnantes. Jean Delumeau fouille le tréfonds de l'âme chrétienne, traque le sentiment religieux, exhume les sensibilités et les angoisses de nos ancêtres au travers de l'énorme documentation que plus de mille ans de chrétienté nous ont laissée. Ainsi, longtemps confinée dans l'hagiographie ou l'étude des « officiels » de l'Eglise, l'histoire religieuse se penche sur les méthodes de christianisation de la grande masse des fidèles. Jean Delumeau a contribué à ce puissant renouvellement par une œuvre sans complaisance sur la chrétienté occidentale, méditation courageuse d'un croyant.

« Par quel chemin avez-vous été amené à vous intéresser à l'histoire religieuse et notamment à celle des mentalités religieuses ?

— J'ai commencé par une thèse sur la vie économique et sociale de Rome au seizième siècle. Bien sûr il s'agissait surtout de la vie matérielle et du budget de la papauté, mais au moment où Rome passait de la Renaissance à la Réforme catholique, où elle était marquée par une reprise en main et une restructuration très forte avec évidemment un passage à l'austérité qui contrastait avec la période précédente. Il fallait à nouveau donner aux pèlerins qui accouraient par centaines de milliers dans la capitale un visage digne et noble, un visage chrétien. Toute la restructuration de Rome, notamment du point de vue de l'urbanisme, dans la seconde moitié du seizième siècle, a été faite en fonction des pèlerins. Par conséquent une étude économique me conduisait directement vers la rénovation religieuse et vers les mentalités religieuses.



XAVIER LAMBOURS

« La chrétienté, structure politico-religieuse, est morte. Le christianisme, message évangélique, reste vivant. »

— Vous abordez l'étude de la papauté à une époque où elle est vigoureusement contestée.

— Il est certain que les papes de la Renaissance n'avaient pas contribué à revaloriser cette image. Princes temporels, leurs préoccupations spirituelles étaient réduites, beaucoup de cardinaux et d'évêques menaient une vie mondaine, absentéisme et népotisme demeuraient des pratiques courantes. Il faut aussi compter sur le sentiment anti-italien très fortement répandu dans les pays qui justement vont devenir protestants, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Angleterre et partiellement la France.

— On reprochait également à la cité papale de s'enrichir honteusement en vendant des indulgences dans tout l'Occident.

— C'est une légende. J'ai calculé que dans la seconde moitié du seizième siècle les trois quarts environ du budget de la papauté venaient de l'Etat pontifical. Le pape était bien moins riche que la République de Venise ou le Royaume de France.

— Alors, quelle est la provenance des sommes qui ont permis son embellissement ?

— Certes, au début du seizième siècle, on tirait un peu d'argent de l'étranger grâce à la banque Fugger et à la collecte des indulgences. Mais en réalité l'Etat pontifical a énormément emprunté : il a lancé emprunt sur emprunt dans la seconde moitié du seizième siècle; enfin il a tout simplement augmenté les impôts.

— Donc les réformateurs protestants se sont un peu trompés dans leurs attaques ?

— Incontestablement. Maintenant on sait que si l'affaire des indulgences a été l'occasion de la prise de position de Luther, ce n'était pas l'essentiel de son propos, pas plus d'ailleurs que les abus de la cour de Rome. L'essentiel c'était la justification par la foi.

— La Rome papale du seizième siècle résonnait de tous les échos de la lutte religieuse ouverte par Luther et Calvin.

— Dans une certaine mesure, la « révolution ecclésiastique » qui secouait la ville me conduisait à m'interroger sur ces problèmes religieux. J'étais de formation catholique traditionnelle et je n'avais de la Réforme qu'une image négative. Très intéressé par les questions d'histoire religieuse, je me suis mis à étudier la Réforme protestante justement parce que je la connaissais mal. J'ai été content de voir que, dans l'ensemble, du côté protestant, mon livre (1) a été bien reçu. J'ai voulu voir les aspects positifs de la Réforme protestante, ce qui m'entraînait d'ailleurs à une recherche parallèle *sur la Réforme catholique*.

— Les deux réformes sont-elles indissociables ?

— Elles découlent l'une de l'autre et s'enracinent dans la fermentation religieuse des quatorzième et quinzième siècles, et notamment dans ce qu'on a appelé la *« dévotion moderne »*.

— Quelle est l'origine de cette fermentation religieuse ?

— Elle se développe dans cette période de crise économique, sociale et culturelle qu'est le quatorzième siècle, marqué par les guerres, les disettes, la peste noire de 1348 — un mort sur trois en Europe, — puis le Grand Schisme et la menace turque. Cette accumulation de catastrophes est ressentie comme la punition des péchés de la collectivité.

— Naît alors une demande religieuse ?

— Certainement. Un des thèmes fondamentaux de ma recherche est d'établir le lien entre cette demande et la réponse, autrement dit entre les mentalités et la formulation théologique qui essaie de répondre aux besoins de tous.

— La réponse a mis plus d'un siècle à se formuler.

— Oui, à se formuler clairement. Les punitions qu'envoyait la divinité semblaient la preuve d'une menace de l'enfer pour chacun d'entre nous. A cette inquiétude dramatique pour le salut, deux réponses sont apparues, toutes le deux sécurisantes. La réponse protestante : nous sommes pécheurs, nous le resterons jusqu'à la mort, mais, si nous croyons à la Parole, nous sommes déjà sauvés, donc plus de purgatoire et plus de peur de l'enfer. La réponse catholique, bien que différente, est parallèle : nous sommes pécheurs, nous le resterons jusqu'à la mort, mais nous avons à notre disposition toute une série de sacrements qui *nous permettent* d'éviter la damnation éternelle.

— C'est la revalorisation des sacrements.

— Notamment de la confession et de la communion qui deviennent des planches de salut périodiquement offertes à tous ceux qui le veulent. La Réforme protestante ouvre un grand débat sur la liberté, c'est la doctrine du self-arbitre.

— En quoi consiste-t-elle ?

— Pour Luther et Calvin, le péché originel a totalement cassé la liberté humaine et, si la grâce n'intervient pas, l'homme ne commet que des péchés mortels.

— Ce qui ne peut conduire qu'à un grand pessimisme.

— Le point extrême du pessimisme européen, c'est le protestantisme. La théologie protestante est fondée existentiellement sur une « expérience du désespoir » ; c'est par le désespoir qu'on découvre la miséricorde de Dieu.

— Bien avant les réformateurs protestants, la culpabilisation et le pessimisme se développent dans la religion catholique, comme le démontre votre dernier ouvrage, *le Péché et la Peur* (2). La pastorale de la peur, le discours sur le mépris du monde apparaissent-ils au Moyen Age ?

— Je remonte souvent plus loin. Le discours sur le « mépris du monde », qui a revêtu une telle importance, date des Pères du désert. Il sera repris par toute une tradition monastique, et ensuite diffusé par la prédication. Toutefois, vous avez raison d'évoquer le Moyen Age, car il se produit au treizième siècle, du point de vue des mentalités religieuses, quelque chose d'essentiel.

— On assiste à un grand tournant.

— Oui, dans deux domaines. En 1215, le concile de Latran oblige à la confession annuelle, ce qui change beaucoup de choses dans la vie quotidienne des chrétiens. Et, d'autre part, le début du treizième siècle voit la naissance des ordres mendiants qui seront les diffuseurs à l'usage des masses, par la parole et la confession, d'une morale née dans les monastères.

— Le péché devient le thème primordial de ces missionnaires qui, pour faire passer leur message, ont recours à tous les moyens.

— Franciscains et dominicains utilisent les thèmes macabres répandus dans la tradition monastique. Ils les font littéralement exploser sous forme d'iconographie après la peste noire. Ils sont les commanditaires de la plupart des danses macabres dont ils popularisent l'image.

— Il est surprenant de constater la façon, très moderne, dont ces missionnaires utilisent l'image.

— Absolument, à laquelle ils ont ajouté, au cours des âges, une mise en scène extraordinaire dont parle Stendhal et dont des exemples se sont perpétués jusqu'au vingtième siècle en Irlande et en Italie du Sud. Toute une gestuelle accompagnait ce véritable théâtre ; on utilisait donc une pédagogie très forte qui vous envoûtait littéralement. D'ailleurs, il nous est attesté que les grands prédicateurs possédaient une voix puissante afin de dominer des auditoires de plusieurs milliers de personnes. Il fallait pour cela un tempérament très fort, et tous les chroniqueurs de missions nous disent qu'après les sermons les prédicateurs étaient épuisés. Si vous ajoutez à cela des journées entières passées au confessionnal, après une mission de quatre semaines les missionnaires étaient bons pour être mis au vert.

— La prédication apparaît comme un média.

— Le média numéro un, notamment pour la grande masse des illettrés; le côté spectacle est loin d'être négligeable pour l'impact psychologique.

— Au centre des préoccupations des missionnaires se trouve le péché.

— Il faut dire, car je tiens aux nuances, qu'il n'y a pas d'exemple de sermon qui ne se termine pas sur l'espérance. Mais à l'intérieur des sermons la proportion entre le blanc et le noir peut être plus ou moins importante, et j'ai essayé de montrer dans mon dernier livre que, finalement, la balance penchait plus du côté du péché que du côté du pardon.

— Arrive-t-on à déterminer l'impact de ces missions sur le public ?

— Il est difficile de répondre. Quel que soit le niveau social, il y a eu des chrétiens qui ont intériorisé le message et se sont culpabilisés. Mais, sans aucun doute, certains ont dû sourire en disant : *« Ils exagèrent »* ; on retrouve parfois des allusions à ces gens dans les sermons des missionnaires.

— Cette pastorale de la peur a donc pu produire l'effet inverse ?

— Certains n'ont pas fait la différence entre le message profond et la présentation qu'on en donnait. Je suis persuadé que le rejet d'un dieu cruel, dès le début du dix-septième siècle, a contribué à la naissance du mouvement déiste, phénomène qui s'amplifiera au dix-huitième siècle. Il ne fait aucun doute que cette pastorale de la peur est l'une des causes de la déchristianisation. Mais, d'autre part, chez les chrétiens les plus motivés, elle a provoqué une angoisse que j'ai essayé de décrire sous la forme d'une névrose collective de culpabilité et de la maladie du scrupule.

— Après *Le christianisme va-t-il mourir ?*, cet ouvrage n'apporte-t-il pas aux chrétiens des verges pour les fouetter ?

— Il y a une quinzaine d'années, j'ai eu deux intuitions qui ont commandé tout le reste de ma carrière : il n'existait aucune histoire de la christianisation et aucune histoire de la peur. Ces intuitions ont guidé mon travail, et elles se sont d'ailleurs rejointes. C'est une seule symphonie avec deux thèmes dominants. Ce que j'exprime dans mes ouvrages, c'est que le christianisme est plus riche que la chrétienté médiévale et moderne qui, elle, a fait faillite. J'ai voulu distinguer entre christianisme et chrétienté. Pour moi, la chrétienté est morte, mais le christianisme n'est pas mort. Ce qui a disparu, c'est la structure unanimiste de la chrétienté d'autrefois, qui était une structure politico-religieuse. En revanche, le message évangélique reste vivant.

— Toutefois, la religion catholique s'efface de l'univers quotidien.

— Oui, mais la croyance demeure. La laïcisation de la vie quotidienne cache une intériorisation et un approfondissement chez ceux qui demeurent religieux, ce qui était encore imprévisible il y a trente ou quarante ans.

— Le phénomène religieux s'estompe en Occident, alors qu'en Orient il connaît une grande vitalité.

— Je reviens justement de Tunisie, où des collègues de ce pays étudient l'intégrisme. Cette montée des sentiments de traditionalisme musulman est indéniable. Ici, l'historien et l'homme du présent parlent ensemble. Je dirai que mes études sur la peur me font me dresser contre toute forme de totalitarisme politique ou religieux, et l'intégrisme, c'est le totalitarisme. Je cherche un chemin pour un christianisme authentique, un christianisme de liberté qui ne commette plus certaines erreurs du passé, par exemple en détruisant les cultures indigènes.

— Pensez-vous donner une suite à cette quête de nos angoisses les plus profondes ?

— Je crois que mon œuvre d'historien serait partielle si je ne donnais pas une contrepartie à mes ouvrages antérieurs, parce qu'une société ne vit pas qu'avec ses peurs. J'envisage donc deux volumes qui équilibreraient à la fois *la Peur en Occident* et *le Péché et la Peur*. Le premier de ces volumes est déjà en cours de rédaction, il s'agit d'une « histoire du sentiment de sécurité ». Par la suite, j'aimerais prendre la joie comme objet historiographique. J'ai également promis un *Ce que je crois*, dont la tonalité sera résolument confiante et optimiste. »

PHILIPPE JACQUIN.

(1) *Naissance et affirmation de la réforme*, PUF, quatrième édition 1983.
(2) Fayard, 1983.

K*iosque*

Saint Rock

POUR qui n'est pas branché, la vie n'est pas simple. On a l'impression de vivre sur une planète hostile où des petits hommes de toutes les couleurs parlent en gesticulant un langage fait d'onomatopées monosyllabiques : hip-hop, look, fun, hard, plan, rock, punk, cool, smurf. *And so on...* A quand le recyclage des débranchés, les stages de reconversion pour largués du vidéo-clip et archaïques du grammophone ? A quand une pédagogie pour les ringards qui sont toujours en retard d'une mode ?

Grâce au *Point* les choses s'éclaircissent un peu. Il y a trente ans que le rock règne sur terre, il est bien temps de récapituler.

Un jour de juillet 1954 un camionneur de Memphis (Tennessee) enregistre un disque pour l'anniversaire de sa maman : il s'appelle Elvis Aron Presley. En 1984, un jeune homme extraterrestre fait danser la planète et valser des millions de dollars : il s'appelle Michaël Jackson. Entre ces deux idoles trois fois dix années de folies, de succès fulgurants, d'oublis tragiques, de héros durables ou vite fatigués. Trente ans ponctués de mille milliards d'accords grattés sur des millions de guitares, des déluges de paroles sans conséquences, des amoncellements de microsillons, des cataractes de décibels, des tonnes de sueur dépensées sur des milliers de scènes. Des cheveux courts, puis longs, mi-courts, mi-longs, colorés, décolorés, ou plus de cheveux du tout. Des morts. Dont John Lennon qui s'était écrié : *« les Beatles sont plus célèbres que le Christ ! »*

C'est, comme dit *le Point*, *« l'incessant ballet des étiquettes* (...) *le mot rock lui-même se perd dans les sables de la nostalgie »*. Il y aura eu la pop music, le reggae, le disco, la musique « soul », le funk, le hard, les punks et les post-punks, les hippies, les baba-cools, le new wave, le clean, le clan, le quoi encore ?

On s'y perd et on se disperse. *« Le rock,* écrit Jean-Claude Loiseau, *autrefois formidable instrument de rassemblement, cultive désormais la différence, dans un foisonnement de tendances, de courants et d'influences »*, comme le christianisme éclatant en mille sectes, hérésies d'un jour, ou églises d'un canton. Au fond, c'est bien comme la religion : on nous change le rock. Et l'on voit ceux qui, il y a vingt-cinq ans, se bouchaient les oreilles et haussaient les épaules décréter aujourd'hui, dans les dîners en ville ou les conseils d'administration, que *« Johnny, ça oui, c'est un professionnel »* et qu'ils l'ont toujours dit. Ou pleurer en retrouvant au fond d'une vieille armoire un quarante-cinq tours des Twins acheté vers 1959.

Ces nostalgiques expliquent à leurs enfants que, de leur temps, le rock c'était du rock et pas de la guimauve. Comme ces intégristes qui en tiennent pour la messe en latin de leur jeunesse.

N'empêche, Michaël Jackson est là, sur son trône : *« 240 millions de dollars, c'est le chiffre d'affaires réalisé avec son dernier album, Thriller » (le Point) ; « les ventes de disques de Michaël ont battu tous les records établis depuis l'invention du microsillon » (France-Soir Magazine) ; « Thriller s'est vendu, pour le moment, à dix-huit millions d'exemplaires aux USA. Et deux dollars pour Michaël sur chaque disque » (Révolution) ; « le clip de Thriller est en vente. La cassette dure une heure et contient un reportage sur le tournage : scènes de maquillage, répétition des ballets, interviews... L'idole dit même quelques mots. Tout ça pour 300 F » (Voir).*

Il y a bien une explication à ce succès ? Plusieurs. Pour Alain Soral, coauteur d'un livre intitulé *les Mouvements de mode expliqués aux parents*, interviewé par *France-Soir Magazine*, Michaël Jackson a su *« associer la tendance noire américaine funky de James Brown ou de Marvin Gay, fondée sur la qualité du rythme, à la tendance blanche anglaise new wave, dont l'inspiration est plus mélodique* (...). *Il a intégré deux cultures opposées et les deux traditions musicales les plus populaires de notre époque »* alliant *« une sensualité animale et une sensibilité cérébrale »*.

Et notre expert de continuer : *« Michaël Jackson est un mutant solitaire, précurseur d'un métissage parfait parce que universel, la nouvelle race d'après les races en quelque sorte. Les enfants d'aujourd'hui n'ont pas de blocages par rapport à une société métissée : elle est leur univers et Michaël Jackson préfigure ce qu'ils imaginent comme un avenir idéal. »*

C'est le côté positif de la chose. Mais rien n'est jamais tout blanc ou tout noir. *Révolution*, l'hebdomadaire du PCF, a une autre analyse. *« Tout le monde a beau savoir désormais que M. Jackson est un vieux du show-biz, en piste depuis ses cinq ans, qu'il s'est fait refaire le visage, décrêper les cheveux, éclaircir la peau, bref qu'il s'est minutieusement construit pour, enfin, atteindre le public blanc, ça n'empêche pas la légende de l'enfant innocent et pur de prendre* (...). *Horreur, horreur. La grande réunion, le consensus, fraternité jacksonienne, plus de clivages, plus d'extrêmes, plus rien qui divise ou fasse mal. Populaire ? Vous voulez rire. »*

Allons bon ! On commençait à s'y faire. Les enfants vous avaient finalement converti au jacksonisme. Des tentatives de smurf s'ébauchaient grotesquement dans le salon, et voilà la récompense de ces efforts : l'ambiguïté ! C'est à désespérer, surtout si l'on songe que le *Wall Street Journal* lui-même, cité par *le Point*, pince moralement le nez : *« Nos lecteurs peuvent assurément se demander si les marxistes n'ont pas raison de juger irréversiblement injuste une société qui assure à un homme un tel revenu pour quelque soixante minutes de chansons »*. Du *Wall Street Journal* à *Révolution*, quel front du refus pour des enfantillages !

Que faire ? Bouder le succès quand les jeunes Soviétiques eux-mêmes rivalisent de débrouillardise, si l'on en croit *les Nouvelles*, pour se procurer frauduleusement les impédiments de nos modes musicales et rythmiques, du walkman aux baskets, du magnétophone stéréo aux disques de Michaël Jackson ?

Le virus du rock et son rituel ont gagné tous les pays, tous les Bruno Petit, de Nevers, que *France-Soir Magazine* a rencontré et qui serait à notre temps ce que le père Duval fut à un autre : *« L'abbé Petit s'attaquera à l'Olympia le 21 mai. Il débarquera sur la scène chevauchant sa Kawasaki et revêtu de cuir. Un grand moment de l'histoire (sainte) que l'abbé prépare, en vrai professionnel dans le séminaire où il est directeur... même si le silence est parfois troublé par les miaulements de sa guitare électrique et de la sono qu'il a installée dans la bibliothèque. »*

Jusqu'au pape — oui, le pape ! — que *le Nouvel Observateur* décrit ainsi sous la plume perfide de Marcelle Padovani : *« Il faut le voir au coucher du soleil, lorsque les derniers rayons obliques caressent les colonnades du Bernin, sortir par la grande porte de la basilique, vêtu de mauve pâle, entouré de gardes suisses en jaune et illuminé par vingt spots dissimulés derrière les statues ! C'est ainsi, par l'image, que le pape polonais espère porter l'Evangile aux païens de la civilisation industrielle, à la fois déchristianisés et sevrés de spectacles »*.

Saint Elvis, priez pour nous !

BRUNO FRAPPAT.

D*éfilé*

Les belles mirlitaires

IL en est des présentations de la mode militaire comme des défilés de grands couturiers. De telles manifestations attirent des spectateurs de qualité et la démonstration s'achève sur ce qu'il est convenu d'appeler le « clou » de la collection.

Dans l'armée de terre française, ces usages ont été respectés. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, n'a pas hésité à se déplacer, vendredi 27 avril, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), pour se faire présenter les dernières créations en matière d'habillement militaire. Le défilé des mannequins comportait la non moins traditionnelle présentation de la tenue de gala, pour les femmes en uniforme, à l'instar de la « robe de la mariée » qui clôt la messe chez les grands couturiers.

Mais là s'arrêtent les similitudes entre les deux types de cérémonie. Les différences commencent avec la nature de la clientèle. Les collections civiles séduisent les plus fortunées, libres de suivre ou non les fantaisies vestimentaires de leur couturier attitré. Dans l'armée, discipline oblige : les femmes-soldats, comme les hommes, doivent revêtir la création d'autrui. Sans hésitations ni murmures. Qu'elle leur plaise ou non, qu'elles aient ou non l'envie de la porter.

On a cependant imaginé d'associer la clientèle en la consultant, avant toute décision définitive, pour éviter les éventuels mauvais choix. Mais, des goûts et des couleurs, on ne discute, et rien ne dit que les créations retenues en fin de compte reçoivent l'assentiment général.

C'est une commission dite « de la tenue », réunissant des personnes jugées représentatives de la population à habiller et présidée par le numéro deux de la hiérarchie militaire (en la circonstance, le major général de l'armée de terre), qui entérine ou non les modèles adaptés à partir de ce que le commandement a trouvé dans le commerce, au hasard de ses découvertes et selon les besoins propres aux armées.

La consultation réserve parfois des surprises : à parler chiffons, on hésite beaucoup, on tergiverse, on prend son temps, et il n'est pas rare que la commission se contente de commander des études complémentaires.

De ces hésitations, la clientèle s'émeut, pressée qu'elle est, souvent, de disposer de la nouvelle tenue, de la dernière coiffure à la mode. Pour être femme-soldat, on n'en est pas moins coquette, et les hommes, aussi, aspirent au changement.

En témoigne l'histoire de la tenue de gala pour femme, cette *« robe de curée »* — comme on l'a appelée, — longue et sombre, dont la conception est inspirée de Balmain et qui fut adoptée en 1978 (notre première illustration). On parle déjà de la remplacer. En témoigne, encore, l'histoire de la nouvelle coiffure, baptisée *« Postillon »*, à partir d'une création de la maison Fougeray, et approuvée, en novembre dernier, par la commission de la tenue pour apparaître, dès cet été, dans les manifestations officielles et commencer à être généralisée en octobre prochain (notre deuxième illustration).

« Postillon » a ceci de particulier qu'il remplace le modèle *« Marquis »*, un « bibi » lancé en 1977, peu porté, et qui n'a pas réussi à détrôner le béret.

Si du temps s'écoule entre les premières discussions autour d'un modèle et sa distribution aux personnels militaires, on le doit généralement au double fait qu'il faut, d'abord, écouler les stocks existants — le commissariat de l'armée de terre manipule jusqu'à 3 900 000 mètres de tissus toutes catégories par an — et qu'il faut, ensuite, mettre les nouveaux produits à l'essai avant de les placer sur le marché.

C'est précisément le cas pour le chandail type *« Commando »* (notre troisième illustration).

Durant quatre à cinq mois, dix mille militaires ont, sur le tas, expérimenté ce chandail — laine et chlorofibre, un produit synthétique de Rhône-Poulenc — dont la maille se prête aisément au port par la femme ou par l'homme et qui a l'avantage de ne pas souligner les formes du corps.

Un produit « unisexe », de forme ample (six à huit tailles différentes) et renforcé aux épaules et aux coudes. Les jeunes appelés, au ventre plat, s'y sentiront aussi confortables que les cadres plus âgés, à la silhouette plus molle.

A l'exemple de certaines armées étrangères, l'armée française se lance, du reste, dans les tenues « unisexes » ou mixtes : celles qui peuvent être portées, indifféremment, par un homme ou par une femme, comme ces tenues de combat modèle F-2 (nos quatrième et cinquième illustrations). On dit que c'est une exigence des femmes-soldats qui a obligé les tailleurs à réétudier les patrons, établis de longue date.

De cette tenue de combat F-2, qui ne doit pas être trop ajustée au corps, un commissaire de l'armée de terre dit qu'elle est *« une synthèse fonctionnelle de deux modèles anciens »*. Le symbole, en quelque sorte, d'une armée française longtemps misogyne et où, aujourd'hui, la lutte des sexes s'est estompée sous la pression habile de femmes souvent plus volontaires et plus motivées que bien des hommes en uniforme.

JACQUES ISNARD.







